

Dominique Strauss-Kahn relaxé, l'instruction critiquée

EN PRONONÇANT la relaxe de tous les prévenus, mercredi 7 novembre, au terme du procès des deux volets de l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) qu'il examinait, au premier rang desquels figurait l'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn, le tribunal correctionnel a émis de vives critiques à l'encontre des juges d'instruction et du parquet. Le jugement indique qu'il aurait été « préférable, avant que d'engager le débat judiciaire public, de s'interroger sur les limites de l'application de la règle de droit » et considère que la poursuite contre M. Strauss-Kahn « confinait à l'absurde ». Après le non-lieu obtenu dans l'affaire Elf en octobre, celui-ci est désormais en mesure d'effectuer un retour au premier plan de la vie politique et de participer activement à la campagne présidentielle.

Lire page 9 et notre éditorial page 18

L'Elysée dépensier

LES DÉPENSES de la présidence de la République ont augmenté, depuis l'installation de Jacques Chirac à l'Elysée, en 1995, de 406,1 %. Alors qu'elles se montaient à 19,4 millions de francs en 1994, sous François Mitterrand, elles se sont élevées à 100,1 millions de francs en 2000. Cette augmentation résulte du vote de crédits croissants, y compris sous la cohabitation, mais aussi de décrets signés par M. Jospin pour régulariser les dépassements systématiques de l'Elysée. Six députés (PS) demandent la réduction du budget présidentiel, qu'ils soupçonnent d'être utilisé pour la campagne électorale.

Lire page 10

www.lemonde.fr/chirac-affaires

L'Internet illimité pour tous, partout



STEVE CASE

LES FORFAITS illimités sont « essentiels à la croissance d'Internet et du commerce électronique », affirme le PDG d'AOL Time Warner. La France et l'Allemagne lui paraissent trop timides.

Lire page 17

www.lemonde.fr/aol-timewarner

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KR; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 E (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KR; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT.; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1109 - 7,90 F - 1,20 €



Après les talibans, quel Afghanistan ?

● L'ONU prépare l'avenir politique et économique du pays ● Les Nations unies hésitent entre une mise sous tutelle internationale et un gouvernement intérimaire ● La guerre sur le terrain donne lieu à des batailles de propagande ● Les talibans résistent à Mazar-e-Charif, malgré les bombardements

SOMMAIRE

● L'avenir de l'Afghanistan : L'après-talibans se prépare à l'ONU, à Washington, en Europe et dans la région. Chargé du dossier afghan au titre des Nations unies, l'Algérien Lakhdar Brahimi doit présenter, lundi 12 novembre, un rapport en trois volets - humanitaire, politique et reconstruction du pays - au Conseil de sécurité. A l'opposé des Etats-Unis, il est hostile à ce qu'une administration onusienne, du type Kosovo, assure l'après-talibans à Kaboul. Paris et Londres présenteront leurs propositions la semaine prochaine à l'ONU. De l'avenir de l'Afghanistan, le président pakistanais s'est également entretenu lors d'une visite, inattendue, à Téhéran, ennemi acharné des talibans. Jusqu'à présent, Téhéran et Islamabad entretenaient les plus mauvaises relations au sujet de l'Afghanistan. Analyse : l'Iran s'interroge sur ses relations avec les Etats-Unis. p. 2 et 3



● La coalition contre Al-Qaida : La guerre sur le terrain - poursuite des bombardements et offensive de l'Alliance du Nord sur la ville de Mazar-e-Charif - se double d'une bataille de l'information. Les Etats-Unis veulent contrecarrer la propagande des talibans. Dans l'exercice, ils n'évitent pas, eux non plus, la manipulation, rapporte notre envoyée spéciale à Islamabad, Françoise Chipaux. Formidable puissance journalistique mondiale, la BBC, dont le service en pachtou est toujours très écouté des Afghans, espère pouvoir très vite retourner à Kaboul. Elle en a été chassée par les talibans en mars 2001. p. 4, 5 et 21

● L'enquête sur les réseaux terroristes : Les Etats-Unis prennent une nouvelle série de mesures pour traquer l'argent du terrorisme. Le FBI est toujours sans piste solide dans la recherche des auteurs des attaques à l'anthrax. p. 6

www.lemonde.fr/dossier-special



NAUFRAGE DE L'« ERIKA » Total mis en examen

Le groupe pétrolier TotalFinaElf a été mis en examen, mercredi 7 novembre, pour « complicité de mise en danger de la vie d'autrui » et pour « pollution maritime » dans l'enquête sur le naufrage de l'Erika, le 12 décembre 1999. Placé sous contrôle judiciaire, il devra payer une caution de 50 millions de francs. Il lui est interdit d'affréter des navires de plus de quinze ans pour transporter du fioul lourd n°2. p. 12

www.lemonde.fr/elf

Pour 650 dollars seulement, entrez au paradis des sociétés offshore

NEVIS, SAINT KITTS, l'île de Man, Chypre, la Barbade, l'Ingouchie... Le Salon Shorex, qui se tenait à Paris les 6 et 7 novembre, au Palais des congrès, n'est pas une grand-messe du tourisme, mais « le Salon mondial de la gestion de fortune et de la planification fiscale internationale ». Sur le stand des îles Marshall, une dame aux cheveux blancs, affable, répond sans s'étonner aux demandes des visiteurs. Créer, pour le compte d'un acheteur, une société offshore afin d'acheter un bien immobilier à l'étranger en évitant les impôts ? Rien de plus simple, il suffit que l'acheteur vienne, dès le lendemain, prendre possession d'une coquille vide - une société-écran exemptée d'impôts - pour 650 dollars, payables par carte Visa ou par virement.

Le candidat à l'expatriation fiscale doit-il apporter son passeport ? « Mais non, ce n'est pas la peine. On appellera avec mon téléphone mobile et on remplira les papiers par téléphone », sourit la représentante de ce petit archipel situé entre Honolulu et l'île de Guam, dans l'océan Pacifique, en tendant son cadeau de bienvenue : un pin's du drapeau de cette République de 50 000 personnes. Faire la preuve de son activité

professionnelle est suffisant. Si l'on est retraité, on doit venir accompagné par un avocat ou par un gérant de patrimoine, qui se portera garant. Et pour ouvrir un compte bancaire ? « Nous ne le proposons pas, mais avec une société des îles Marshall, on peut en ouvrir partout dans le monde », explique la dame, avant de glisser, sur le ton de la confiance : « Nous sommes en relation avec l'UBS en Suisse... » Une assertion évidemment invérifiable.

Chez International Company Services Limited (ICSL), une officine portugaise spécialisée dans la fourniture de sociétés-écrans clés en main, l'accueil est également chaleureux. « Si c'est pour un usage familial, une société basée aux îles Turks et Caïcos convient bien, car il n'y a pas d'impôt sur les successions », explique une chargée de clientèle. ICSL propose de fournir le directeur-mandataire de la coquille, « afin de garantir la confidentialité et d'éviter toute suggestion d'imposition dans le pays d'origine des directeurs [de la société offshore] ou dans une quelconque juridiction onshore [dans un pays soumis aux règles fiscales courantes] », précise un document. On peut aussi louer les services de ce type d'hommes de paille

sur le stand de Sark Offshore Consultancy, société basée sur l'îlot anglo-normand de Sercq (300 habitants l'hiver), d'où plusieurs dizaines de milliers de sociétés-écrans seraient gérées fictivement.

La cohabitation avec ces sociétés offshore et autres paradis fiscaux exotiques ne semblait guère gêner les ténors de la gestion de fortune de HSBC Republic, de la Société générale ou de JP Morgan Fleming, qui tenaient également un stand à Shorex. Pas plus que les sponsors du Salon : Mercedes, Barclays, le Wall Street Journal ou Le Figaro. Des associés d'Andersen Legal, de Pricewaterhouse Coopers, de Cap Gemini Ernst & Young ou des gestionnaires de fonds de Robeco, d'Axa Investment Managers ou de DWS (groupe Deutsche Bank) avaient accepté de donner de très sérieuses conférences sur la défiscalisation et la gestion de portefeuille. Après le 11 septembre, les organisateurs avaient ajouté au programme une intervention de Richard Horowitz, associé du cabinet new-yorkais Corporate & International Investigation : « Terrorisme, blanchiment d'argent et sécurité ».

Adrien de Tricornot



Portrait Klarsfeld, le père

Ils sont inséparables, indissociables, dans la famille Klarsfeld : Serge, le père, Beate, la mère, Lida, la fille, Arno, le fils. Portrait de Serge Klarsfeld, avocat, qui a consacré sa vie à traduire en justice les criminels nazis et leurs complices. Portrait d'un homme qui dit « nous », associant à ce qu'il dit et fait sa famille et les enfants de déportés. p. 16 et « Le Monde des livres »

PRIX RENAUDOT DE L'ESSAI

SIMON LEYS

Protée et autres essais



Israël-Palestine : les chemins d'une autre paix

ENFIN LA PAIX paraît à portée de vue entre Israël et la Palestine, ces deux entités aussi floues dans leurs contours que réelles dans leurs existences en conflit. Il y avait depuis 1992 une dissymétrie profonde dans la recherche de cette paix : victoire narcissiquement édifiante pour Israël, même payée d'un bon prix ; défaite humiliante, même compensée sur un plan matériel, pour les Palestiniens. L'Histoire avance bien par son mauvais côté : par la combinaison de l'intifada des mosquées et de la guerre du 11 septembre, les points de vue se sont, enfin, étrangement rapprochés : Israël marche désormais à reculons vers la paix, exactement comme les Palestiniens jusqu'alors, et l'approche de celle-ci ne provoquera pas même le soulagement qu'éprouvent des belligérants humiliés mais heureux de la paix enfin assurée ; car la sécurité d'Israël demeurera menacée, jusqu'à un certain point, dans l'incertitude régionale.

De leur côté, les Palestiniens ne raisonnent plus tout à fait en termes de défaite, non seulement parce que l'intifada leur a restitué une unité politique et un honneur guerrier qui avaient été mis à mal, mais surtout parce que le défi

d'Oussama Ben Laden vient de leur conférer de nouveau une dimension panarabe que leur obsession d'Israël leur avait fait perdre peu à peu depuis 1992.

Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de Jérusalem, mais aussi de La Mecque. On sait que l'acte de changer la direction de la prière, de Jérusalem vers La Mecque, la Qibla en arabe, est l'occasion d'une grande fête de l'islam ; cette Qibla palestinienne est aussi le moment de la lucidité retrouvée : Arafat est désormais dans le même bateau que Mubarak, la maison de Saoud et les Hachémides de Jordanie. A lui de ne pas le faire chavirer inconsidérément, et un grand prestige interarabe lui sera accordé pour finir sa carrière. A l'inverse, Sharon et Pérès sont, eux aussi, à présent dans le même bateau que Bush et Blair, et c'est aux Etats-Unis de se manifester par une garantie nouvelle, militaire et politique à Israël, qui compensera ce qu'on lui demande à présent de favoriser : l'Etat palestinien, tout simplement.

Alexandre Adler pour Le Monde

Lire la suite page 18



DANSE Cunningham, le maître

Le chorégraphe américain Merce Cunningham, quatre-vingt-deux ans, présente trois spectacles au Théâtre de la Ville, à Paris, dont Biped (photo). En 2002, sa compagnie fêtera son cinquantenaire. De nombreux danseurs français reconnaissent leur dette à l'égard de celui dont l'enseignement, plus que l'œuvre, a incarné la danse contemporaine. p. 29

International.....	7	Tableau de bord.....	22
France.....	9	Aujourd'hui.....	25
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	28
Carnet.....	14	Culture.....	29
Régions.....	15	Guide culturel.....	31
Horizons.....	16	Kiosque.....	32
Entreprises.....	19	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

DIPLOMATIE La définition d'une solution politique, après la chute programmée du régime taliban, progresse difficilement. Lundi 12 novembre, Lakhdar Brahimi pré-

sentera devant le Conseil de sécurité de l'ONU ses propositions. ● UN PROJET DE RÉOLUTION validé par les cinq membres permanents devrait être adopté dans la foulée. Ce texte

esquisse le cadre d'un règlement politique sans répondre aux deux questions-clés : quelle force de sécurité, quel gouvernement provisoire ? ● DEUX ACTEURS IMPORTANTS dans

la région, l'Iran et le Pakistan, tentent de rapprocher leurs points de vue, tandis que l'Arabie saoudite, prise à part par la presse américaine, veut éviter toute crise avec Washington.

● GEORGE W. BUSH a relancé la lutte contre l'argent « noir » du terrorisme en annonçant le gel de nouveaux avoirs. Le FBI reconnaît son impuissance dans l'affaire de l'anthrax.

Les Nations unies dessinent les contours de l'après-talibans

Le Conseil de sécurité examinera, lundi 12 novembre, les propositions du représentant spécial Lakhdar Brahimi et devrait ensuite adopter une résolution. Mais les principales questions demeurent sur ce que seraient la future force de sécurité et la composition d'un gouvernement provisoire à Kaboul

GEORGE W. BUSH a réaffirmé, mercredi 7 novembre, sa confiance en la victoire contre les talibans, déclarant « Nous vaincrons. Les talibans s'effondrent lentement mais sûrement. Nous allons traduire Al-Qaida devant la justice, qu'il y ait une paix ou pas de paix au Proche-Orient. Notre action en Afghanistan n'est en rien liée à des progrès au Proche-Orient, a-t-il poursuivi. Oussama Ben Laden veut détourner la cause palestinienne à des fins personnelles ».

Sur le front militaire, un mois après le début des bombardements aériens, l'opposition armée a annoncé une percée dans le secteur de Mazar-e-Charif. « Nous

sommes à 7 kilomètres au sud-est et à 15 kilomètres au sud-ouest », a affirmé un porte-parole des forces de l'opposition. Une avancée qui est démentie par les talibans.

● **Le plan Brahimi.** Le représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, doit présenter, lundi 12 novembre, son rapport sur la situation afghane à l'issue d'une tournée de deux semaines dans la région. « Je suis confiant que les Afghans réalisent, peut-être pour la première fois, qu'il existe une opportunité qu'ils ne doivent pas gaspiller », a-t-il déclaré tout en reconnaissant qu'il ne sera « pas facile » de mettre en place un nouveau gouvernement. La

France et la Grande-Bretagne préparent un projet de résolution. La mise en place d'une autorité provisoire autour de l'ancien roi Zaher Chah sera centre des débats (lire ci-dessous).

● **La position iranienne.** La crise afghane a fourni l'occasion à Téhéran de revenir sur la scène internationale et de se démarquer du terrorisme sans pour autant s'aligner sur les Etats-Unis. Le président pakistanais Pervez Musharraf a commencé sa tournée internationale mercredi par Téhéran. Dans le passé, les deux pays ont soutenu des camps opposés dans le conflit afghan (lire page 3).

● **Les relations difficiles entre**

les Etats-Unis et l'Arabie saoudite. Pour le prince héritier Abdallah ben Abdel-Aziz, la crise avec Washington est pratiquement résolue. La dégradation des relations était apparue au printemps et s'était amplifiée à l'occasion des attentats du 11 septembre lorsque la presse américaine avait accusé Riyad de ne pas coopérer à l'enquête ainsi que sur le financement des réseaux Ben Laden. Selon un rapport de la commission de défense de l'Assemblée nationale, l'Inde et le Pakistan se sont lancés dans la construction de sous-marins nucléaires équipés de missiles stratégiques.

● **En Allemagne, la décision**

du chancelier Gerhard Schröder d'envoyer 3 900 hommes pour soutenir la coalition antiterroriste provoque des remous chez les Verts. Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, a mis sa démission dans la balance (lire page 4).

● **Les mensonges de la guerre.** Les Etats-Unis ont publié « un catalogue des mensonges » des talibans sur les dommages causés à la population civile. En l'absence de témoins indépendants, il est difficile de connaître l'importance des victimes collatérales. Les talibans affirment que plus de 1 500 civils ont été tués depuis le début des bombardements. Depuis le 11 septembre, plus de 135 000 Afghans

se sont réfugiés au Pakistan, a indiqué le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (lire page 5).

● **La croisade financière.** George W. Bush a annoncé le lancement d'une vaste opération contre des réseaux suspects de financer le terrorisme. Les autorités des Emirats arabes unis ont, pour leur part, saisi les avoirs de onze personnes ou organisations et des perquisitions ont eu lieu en Italie, en Suisse, au Lichtenstein et au Canada. Au total, les Etats-Unis et les autres pays ont, depuis le 11 septembre, gelé 44 millions de dollars de fonds selon le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill (lire page 6).

Lakhdar Brahimi revient d'Asie centrale avec de l'optimisme et des propositions

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Chargé du dossier afghan pour la deuxième fois en cinq ans, l'ancien ministre algérien des affaires étrangères Lakhdar Brahimi est bien placé pour connaître tous les acteurs ainsi que la difficulté de mettre en place un gouvernement afghan acceptable à la fois pour les différentes ethnies mais aussi pour les pays voisins.

Pendant le représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, qui termine une mission de deux semaines dans la région par une rencontre, jeudi 8 novembre à Paris, avec le président Jacques Chirac, affiche un optimisme prudent :

« Personne ne prétend qu'il sera facile de mettre en place un gouvernement en Afghanistan, a-t-il dit lors d'une conférence de presse mardi à Téhéran, mais je suis assez confiant que les Afghans réalisent, peut-être pour la première fois, qu'il existe une opportunité aujourd'hui qu'ils ne doivent absolument pas gaspiller ».

Attendu à New York vendredi 9 novembre, le diplomate algérien devrait présenter, lundi, au Conseil de sécurité son rapport sur les trois volets de la situation afghane à savoir humanitaire, politique et la reconstruction. D'ores et déjà la France et la Grande Bretagne ont préparé un projet de résolution (lire ci-dessous).

Extrêmement préoccupé par la situation humanitaire « catastrophique » en Afghanistan, M. Brahimi, comme d'ailleurs le secrétaire général Kofi Annan, a lancé ces derniers jours plusieurs appels pour que la guerre prenne fin le plus tôt possible. L'autre sujet d'inquiétude concerne la sécurité de Kaboul. Plusieurs options sont sur la table dont « la moins souhaitable », selon M. Brahimi, serait le déploiement d'une force de maintien de la paix classique des casques bleus de l'ONU. Parlant au Monde, le secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, le Français Jean-Marie Guehenno, explique aussi que le déploiement

des casques bleus ne peut se faire que sur un accord politique « ce qui pour l'instant n'est pas le cas ». Il est très difficile pour l'ONU, dit-il, « de planifier dans l'abstrait car il nous manque les éléments de base : l'ONU, mais aussi et surtout les contributeurs potentiels de troupes, doivent savoir dans quelle situation envoyer des soldats ». Interrogé sur la sécurité de Kaboul, il dit : « la sécurité à Kaboul n'est pas la même si les talibans continuent à faire la guerre ou s'ils renoncent aux combats ».

● **N'IMPORTE QUOI**

Une autre option serait une force dite multinationale, c'est-à-dire une opération militaire avec des soldats de pays « volontaires » et un mandat du Conseil de sécurité, cette force aurait une capacité « d'action plus musclée ». L'autre possibilité évoquée par M. Brahimi lui-même est « une combinaison des deux, à savoir les casques bleus plus la force multinationale ». L'on entend aussi à l'ONU l'idée de la création d'une force « purement afghane », qui serait volontiers privilégiée à New York : « Il est évident que plus la sécurité sera confiée aux Afghans, mieux cela vaudra ». En revanche l'option souvent évoquée à Washington, en particulier par le secrétaire d'Etat Colin Powell, de la mise en place d'une « administration onusienne » comme au Kosovo ou au Timor-Oriental reste, selon les responsables onusiens « absolument hors de

question ». Aussi difficile que la sécurité : la question de l'autorité provisoire qui succéderait aux talibans à Kaboul. Les Occidentaux, mais aussi Lakhdar Brahimi, attribuent un rôle assez important, bien que symbolique, à l'ancien roi Mohammed Zaher Chah. De passage à Rome, mercredi, M. Brahimi a indiqué que Téhéran maintenait

rêts et des craintes qui sont absolument légitimes et devront sans aucun doute être pris en compte ». Et, a-t-il ajouté, « je suis heureux de dire que désormais tous les acteurs ont acquis une bonne compréhension des réalités ».

Interrogé sur un article apparu dans un quotidien pakistanais titré « le plan Brahimi pour diviser

Calendrier diplomatique chargé à New York

La question de l'avenir de l'Afghanistan sera au centre des discussions d'une réunion ministérielle, lundi 12 novembre à New York, du groupe dit « 6 + 2 » qui comprend les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, la Russie et les six pays frontaliers de l'Afghanistan (Iran, Pakistan, Chine, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan). Cette réunion sera surtout l'occasion pour l'ONU de sonder les uns et les autres sur la question de la mise en place d'une autorité provisoire en Afghanistan.

Les pays qui souhaitent s'exprimer sur la situation en Afghanistan auront aussi l'occasion de le faire pendant le débat général de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'ouvre, samedi 10 novembre, à New York. Ils pourront encore intervenir lors d'un débat public, lundi 12 et mardi 13 novembre, au Conseil de sécurité, débat qui devrait s'achever par l'adoption d'une résolution endossant les efforts de Lakhdar Brahimi. - (Corresp.)

des réticences sur ce point (lire page 3). L'Iran, a-t-il dit, ne soutient « pas suffisamment » le roi. Or, a-t-il insisté, « nous voulons aider le peuple afghan de toutes les manières possibles et imaginables et nous parlons à toutes les parties en vue de préparer l'avenir, mais je le dis encore : le rôle de l'Iran et du Pakistan est d'une importance suprême, chacun de ces pays a des inté-

l'Afghanistan » le diplomate algérien a rétorqué : « C'est vraiment n'importe quoi : je n'ai jamais, et je dis jamais, entendu personne au Pakistan ni en Afghanistan parler de la division du pays, ce n'est pas une option pour les Afghans qui ne parlent jamais de la division de leur pays ».

Afsané Bassir Pour

Une résolution du Conseil de sécurité fixera le cadre d'une solution politique

LES CINQ MEMBRES permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) se sont mis d'accord sur un projet de résolution franco-britannique concernant l'après-talibans, qui pourrait être voté la semaine prochaine, après que Lakhdar Brahimi, représentant spécial du secrétaire général, aura rendu compte de sa mission.

Le texte reprend dans ses grandes lignes le plan d'action Afghanistan proposé par la France le 1^{er} octobre et le plan britannique. Invoquant la « violation de la loi humanitaire internationale et des droits de l'homme » par le régime de Kaboul, la poursuite de la culture de l'opium ainsi que l'hospitalité accordée à Ben Laden et à ses réseaux, le projet de résolution « reconnaît la nécessité d'assister les Afghans dans la préparation d'un gouvernement appelé à succéder aux talibans ». Il n'apporte pas expressément une caution juridique internationale au renversement du système mis en place par les « étudiants en religion », mais l'ONU n'a jamais reconnu le gouvernement taliban.

Les Cinq insistent sur la responsabilité première des Nations unies dans la phase de transition et de reconstruction, notamment du

représentant spécial du secrétaire général, le Conseil de sécurité se contentant de fournir le cadre d'une éventuelle solution politique.

La première étape serait la constitution d'un « gouvernement provisoire, fondé sur une large base, multi-ethnique et pleinement représentatif du peuple afghan », ce qui laisse entendre que toutes les composantes de la société afghane devraient y participer, sans autre précision sur le nombre et l'origine des divers représentants. Ce gouvernement intérimaire serait chargé d'organiser une consultation sur les arrangements constitutionnels permettant de déboucher sur un régime durable.

● **L'ASSISTANCE DE L'ONU**

Le projet de résolution déclare d'autre part que le gouvernement provisoire devrait entretenir de bonnes relations avec ses voisins. C'est sans doute pour cette raison – afin de ne pas déplaire à l'Iran – que le texte, dans sa rédaction actuelle, ne fait aucune allusion, contrairement aux plans français et britannique, au rôle qu'aurait pu jouer le roi Zaher Chah dans la période de transition.

Le nouveau pouvoir devrait avoir aussi de bonnes relations « avec la communauté internationale », qui

l'engage à « prendre des mesures efficaces propres à assurer que son territoire ne servira pas à des installations terroristes, à la préparation ou à l'organisation d'actes terroristes ».

En ce qui concerne la sécurité, le texte reste extrêmement vague. Il se borne à indiquer que le Conseil de sécurité « se déclare prêt à appuyer des mesures de sécurité appropriées », laissant ainsi ouvertes toutes les hypothèses sur la nature et la composition de la force qui pourrait être chargée d'empêcher, après la chute des talibans, le retour aux luttes fratricides ayant marqué le départ des troupes soviétiques en 1989 et l'effondrement du régime communiste.

Pour la force de sécurité comme pour le gouvernement provisoire, le projet de résolution parle de l'« assistance » des Nations unies mais n'évoque à aucun moment une prise en charge directe par l'organisation internationale.

Le vote de cette résolution devrait aller de pair avec la mise en œuvre des conclusions que Lakhdar Brahimi aura tirées de sa tournée dans les pays voisins de l'Afghanistan et de ses entretiens avec les responsables des grandes puissances. A défaut, elle restera une coquille vide.

Daniel Vernet





SERGUEI CHIRKOV/AP

■ **MONTAGNES DE KALA CATA (NORD DE L'AFGHANISTAN).** Un soldat du Front uni (Alliance du Nord) se protège du bruit assourdissant d'un tir de mortier, mercredi 7 novembre, sur la ligne de front séparant les troupes de l'opposition afghane et les forces talibanes dans la région de Mazar-e-Charif, dans le nord de l'Afghanistan. Les combattants du Front uni ont revendiqué, ces derniers jours, plusieurs avancées militaires en direction de cette ville stratégique qui commande la route reliant l'Afghanistan à l'Ouzbékistan, où sont basés plus de 1 000 soldats américains.

Téhéran entend profiter de la crise pour sortir de son isolement et peser sur une future solution politique à Kaboul

L'AFFAIRE AFGHANE aura fourni à l'Iran l'occasion de jouer ce rôle régional capital auquel la République islamique aspire du fait de sa position géostratégique ;

ANALYSE

La crise actuelle offre à l'Iran la possibilité de jouer pleinement son rôle régional

L'occasion aussi de se démarquer du terrorisme dont l'accusent les Etats-Unis notamment, de dénoncer la voie choisie par ces derniers pour résoudre le problème afghan et d'énoncer sa propre vision d'un règlement durable pour un pays avec lequel elle partage 900 kilomètres de frontière et dont les turbulences ont constamment été un sujet d'inquiétude.

Ce n'est pas parce que les Etats-Unis sont aujourd'hui les ennemis du régime taliban qu'ils sont – automatiquement et sans conditions – des amis de la République islamique d'Iran, a décidé l'ayatollah Ali Khamenei, Guide de la République islamique d'Iran, seul et unique maître en dernière instance de la politique étrangère du pays.

« Cette prise de position n'est pas fondée sur des préjugés, mais sur une analyse approfondie et l'expérience d'autres pays. Nous sommes arrivés à la conclusion que non seulement des relations, mais également toute négociation avec l'Amérique va à l'encontre des intérêts du pays », a dit le numéro un de la République islamique, écartant ainsi une proposition de certains députés réformateurs qui suggéraient de saisir l'occasion de la crise afghane pour engager des négociations avec les Etats-Unis.

M. Khamenei juge donc que l'heure n'est pas encore venue de brader l'anti-américanisme qui fut l'un des fondements de la République islamique et qui est aujourd'hui l'un des derniers arguments idéologiques de l'aile conservatrice du régime contre les partisans de l'ouverture. Non que ces derniers veuillent passer l'éponge sur le lourd contentieux irano-américain, mais ils souhaitent tenter d'en amorcer le règlement par le biais de pourparlers sur une question régionale : l'affaire afghane.

Le « dialogue entre les deux peuples » américain et iranien et le « dialogue entre les civilisations » prônés par le président réformateur Mohammad Khatami – et agréés par le Guide – sont certes une bonne chose, estiment-ils, mais ils ne peuvent porter de fruits qu'à long terme.

PREMIER PAS

L'affaire afghane offre une chance d'accélérer les choses, d'autant que l'Iran, qui a soutenu les moudjahidins afghans de tous bords lors de la lutte contre l'armée soviétique et qui a apporté son appui à différentes formations de l'Alliance du Nord, – notamment le Hezb-i-Islami de l'ancien premier ministre Gulbuddin Hekmatyar – doit avoir son mot à dire dans la reconfiguration du pouvoir politique afghan.

Paradoxalement, le même argument permet à M. Khamenei et au camp conservateur d'attendre que Washington fasse le premier pas, car ce sont les Américains qui se sont rapprochés des thèses iraniennes quant à la manière de rétablir la paix en Afghanistan et non l'inverse. Téhéran, toutes tendances confondues, a de fait toujours plaidé pour un gouvernement de coalition en Afghanistan, estimant

qu'aucune faction ne peut gouverner seule ce pays. Aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis et l'ensemble des pays qui se penchent sur l'avenir de l'Afghanistan qui prônent l'installation à Kaboul d'un gouvernement le plus représentatif possible de la mosaïque afghane.

Téhéran ne souscrit cependant pas à tout ce qui se concocte aujourd'hui dans les coulisses pour une solution politique en Afghanistan. Le projet – certes encore exploratoire, mais qui a des relents de restauration de la monarchie –, de remettre en selle l'ancien roi Zahir Shah, n'est pas du goût des autorités iraniennes. Celles-ci jugent par ailleurs indispensible d'associer les Pachtounes au futur pouvoir afghan, mais ne partagent pas l'idée de mettre en place en Afghanistan un gouvernement qui inclurait des talibans.

Par ailleurs, malgré l'affaire afghane, rien ne garantit que les Etats-Unis ont renoncé à ce que l'Iran perçoit comme une volonté de l'isoler régionalement, isolément dont les instruments ont été jusqu'à maintenant, outre une certaine tolérance vis-à-vis du régime taliban, la présence militaire américaine dans la région du Golfe, l'influence grandissante des Etats-Unis dans certaines au moins des républiques d'Asie centrale, l'exclusion de l'Iran des projets pétroliers de la mer Caspienne et l'amitié américano-turque.

UNE BELLE OCCASION

Dans l'immédiat en tout cas, il n'est pas question pour l'Iran, toutes tendances confondues, de participer à une guerre dont la principale victime, aux yeux du pouvoir iranien est le peuple musulman afghan. « Les Américains veulent impliquer l'Iran dans le conflit afghan et en faire un partenaire

L'Iran et le Pakistan, acteurs essentiels, sont à la recherche d'un accord minimal

Les deux pays s'affrontaient jusqu'alors par factions afghanes interposées

ISLAMABAD (Pakistan)

de notre envoyée spéciale

L'étape iraniennne était inattendue mais prend une importance particulière dans le contexte de la recherche d'une solution politique en Afghanistan. Longtemps, Islamabad et Téhéran ont soutenu des camps opposés dans ce pays. Si ce n'est pas la première fois que l'Iran et le Pakistan ont des entretiens à ce sujet, il est significatif que le président pakistanais Pervez Moucharrarf ait choisi de s'arrêter à Téhéran, avant de commencer sa tournée en Europe et aux Etats-Unis, où il rencontrera le président américain George W. Bush.

Reçu à sa descente d'avion par le vice-ministre des affaires étrangères en charge du dossier afghan, Mohsen Aminzadeh, mercredi 7 novembre, le général Moucharrarf s'est ensuite entretenu avec le premier vice-président

Mohammad-Reza Aref, qui a appelé à la rapide cessation de la guerre. « Nous devons rétablir la sécurité en Afghanistan. L'Iran est prêt à collaborer avec les Nations unies, et en coordination avec le Pakistan et les pays voisins, pour atteindre cet objectif », a-t-il déclaré.

La visite du président pakistanais est intervenue au lendemain du départ de Téhéran de l'envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi. « Le rôle de l'Iran et du Pakistan est d'une importance suprême, a relevé M. Brahimi. Chacun de ces pays a des intérêts et des craintes qui sont absolument légitimes et devront sans doute être prises en compte. » Sans un minimum d'accord entre Téhéran et Islamabad, toute paix en Afghanistan serait en effet illusoire, comme l'a montré l'histoire de ces dernières années, où Pakistan et Iran s'affrontaient par leurs protégés interposés, talibans pachtounes contre Alliance du Nord (la coalition de minorités ethniques tadjiks, ouzbeks, hazaras).

LA MÉFIANCE DEMEURE

Aujourd'hui, le Pakistan, contrairement à l'Iran, soutient pleinement la campagne militaire américaine. Les deux capitales se retrouvent sur certains points, mais la méfiance demeure quant au rôle à accorder aux différents acteurs du jeu. Islamabad n'a pas abandonné l'idée d'inclure des talibans « modérés » dans tout futur gouvernement afghan. Téhéran prêche pour un rôle accru de l'Alliance du Nord, et notamment du président déchu Baharuddin Rabbani.

Longtemps favori du Pakistan, le Pachtoune Gulbudin Hekmatyar, réfugié en Iran depuis plusieurs années, a violemment dénoncé la campagne américaine,

à l'instar de ses protecteurs, et il a même annoncé avoir révélé aux talibans les localisations exactes de ses énormes dépôts d'armes et de munitions. Depuis le début des frappes américaines, les talibans ont envoyé deux missions en Iran pour rencontrer M. Hekmatyar et cela n'a pu se faire sans un accord des autorités iraniennes. « Hekmatyar pourrait être un trait d'union entre les deux pays », affirme, à Islamabad, un observateur du conflit afghan.

Par comparaison avec l'Iran, le Pakistan n'est certes pas aussi fermement opposé au retour de l'ancien roi d'Afghanistan, Zahir Shah, à la tête de son pays. Mais Islamabad ne déborde pas d'enthousiasme à l'égard du souverain déchu et pourrait chercher à trouver un accord avec l'Iran sur une alternance pachtoune qui n'inclurait pas le roi. L'Iran avait lancé le processus de Chypre, en réponse au processus de Rome, centré autour du roi. « L'Iran et le Pakistan peuvent avoir un intérêt commun à écarter au maximum la Russie et les Etats-Unis d'une solution en Afghanistan », considère le même observateur.

Les relations entre l'Iran, à majorité chiite, et le Pakistan, à majorité sunnite, ont toutefois souvent été malmenées en raison du conflit afghan. En août 1998, Téhéran avait rendu le Pakistan responsable de l'assassinat de plusieurs de ses diplomates à Mazar-e-Charif. Ceux-ci avaient été tués à l'intérieur du consulat d'Iran au moment de la prise de la ville par les talibans. Cette affaire avait provoqué une grave crise de confiance entre l'Iran et le Pakistan, qui a laissé des traces et qui ne facilite pas l'élaboration d'une politique commune.

Françoise Chipaux

“Il y aura désormais « le Piketty »”

Virginie Malingre, *Le Monde*

“L'étude la plus exhaustive, la plus minutieuse, la plus érudite sur la question”

Alain Duhamel, *Le Point*

“Allergiques au fisc, adeptes du catéchisme anti-impôts, passez votre chemin”

Laurent Joffrin, *Le Nouvel Observateur*

“La France du XX^e siècle vue à travers ses inégalités”

L'Histoire

“Une véritable somme”

Jean-Marc Daniel, *L'Express*

“Un travail qui n'avait jamais été accompli”

Guillaume Duval, *Alternatives économiques*

“Conclusion explosive”

Nathalie Raulin, *Libération*

Les Américains soupçonnés de pratiquer l'ONU « à la carte »

QUEL doit être le rôle de l'ONU dans l'après-taliban en Afghanistan ? La façon dont les Etats-Unis, d'une part, les responsables de l'ONU, de l'autre, abordent actuellement cette question peut paraître paradoxale. Les Républicains américains, qui avaient confirmé en conquérant la Maison Blanche leurs préventions envers les Nations unies, font soudain preuve envers l'Organisation d'une confiance inédite et estiment que c'est à elle que doit revenir le rôle principal. Les responsables de l'ONU à l'inverse – qu'il s'agisse du secrétaire général, Kofi Annan, ou de son représentant spécial pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi – freinent des quatre fers et répètent que les Nations unies ne doivent pas se charger de l'après-guerre en Afghanistan.

Le paradoxe n'est en fait qu'apparent. M. Brahimi est l'auteur d'un rapport sur les opérations de maintien de la paix qui fit grand bruit l'année dernière, et qui, tirant les leçons des mauvaises expériences du passé, proposait un véritable *aggiornamento* des Nations unies en matière

de rétablissement de la paix et de gestion des sorties de crise. L'idée générale était en substance qu'il fallait en finir avec les vertueuses résolutions par lesquelles les membres du Conseil de sécurité confient à l'ONU des missions impossibles, sans lui donner les moyens adéquats ni avoir vérifié leur faisabilité ; bref pour s'en laver les mains.

« PAS DE CHANGEMENT RÉEL »

L'ancien ministre algérien est donc aujourd'hui assez conséquent : non seulement il a pu vérifier la difficulté de faire accepter par les Afghans toute formule qui leur paraîtrait imposée de l'extérieur, mais il a surtout noté qu'à ce stade aucun grand pays n'a pris d'engagement concret, sinon les Européens mais exclusivement en termes d'aide économique à la reconstruction.

Se charger de l'après-taliban, c'est se mettre sur les épaules non seulement l'application d'un accord de principe sur les institutions qui pour l'heure n'est pas trouvé, mais la pacification réelle du pays, le

désarmement réel des factions, la destruction d'un Etat là où il n'y en a pas. Les Occidentaux ont pu mesurer, sous les plus familières latitudes de la Bosnie et du Kosovo notamment, à quoi cela engage, et personne pour l'instant ne se précipite.

Le rôle de premier plan dont les Etats-Unis investissent l'ONU pour l'avenir de l'Afghanistan ne signifie donc pas qu'ils se soient brusquement convertis aux vertus du multilatéralisme onusien. Certains leur reprochent même l'inverse, à savoir de pratiquer « l'ONU à la carte », et de ne reconnaître son importance que lorsqu'ils ont besoin d'elle.

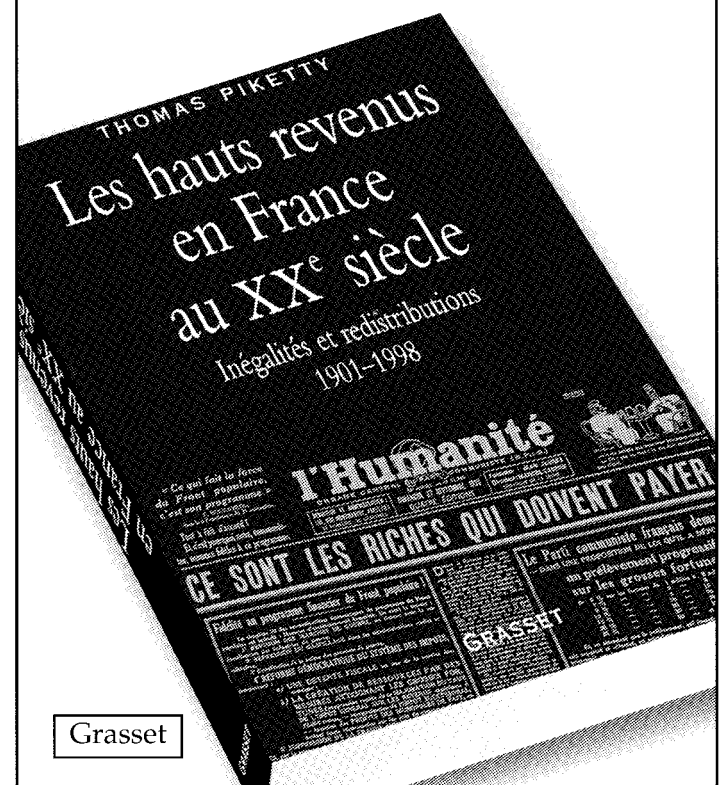
« Les Etats-Unis ne considèrent l'ONU que comme un prestataire de services quand cela les arrange, pas comme le lieu où doivent s'élaborer les solutions », disait il y a quelques jours un diplomate français lors d'un débat organisé dans le cadre de l'Institut français des relations internationales (IFRI) à Paris ; « leur rhétorique peut changer, mais il n'y a pas de changement réel », ajoutait-il, devant un interlocuteur américain dépité, Robert Orr, qui fut l'ad-

joint de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU Richard Holbrooke.

Face à cette défiance, l'Américain faisait valoir que l'attitude de Washington ne peut se résumer au simple opportunisme. Il rappelait que les Etats-Unis n'avaient pas attendu le 11 septembre pour rechercher un règlement à leur contentieux financier avec l'ONU et estimait que les événements du 11 septembre auraient des répercussions profondes et durables sur la façon d'appréhender le système international, y compris chez les Républicains.

La position de la France quant à l'après-taliban n'est à ce stade guère plus claire que celle des Américains. Les responsables français ne cessent de prodiguer leur appui à Lakhdar Brahimi et de souligner eux aussi l'importance du rôle de l'ONU. Mais ils ne se sont encore jamais risqués à préciser ce que pourrait être concrètement ce rôle, c'est-à-dire à quoi ils sont prêts à contribuer.

Claire Tréan



L'Arabie saoudite s'efforce de désamorcer une crise avec les Etats-Unis

Vivement accusée par les médias américains – autocratie, corruption, liens avec les talibans et les réseaux Ben Laden –, la monarchie de Riyad a décidé de s'expliquer publiquement, assurant que les relations avec George W. Bush, fortement dégradées, étaient désormais rétablies

COMMUNIQUER, informer, dire sa version des faits. L'Arabie saoudite n'en a pas vraiment l'habitude. Mais, parce que l'heure est grave, que leur pays et eux-mêmes sont, depuis les attentats du 11 septembre, la cible de vives suspicions, sinon de graves accusations – de la presse américaine notamment –, les dirigeants saoudiens ont décidé de s'expliquer publiquement.

Qui, mieux que le prince héritier Abdallah Ben Abdel Aziz, qui dirige *de facto* le pays à cause de la maladie du roi Fahd, pourrait évoquer les relations avec les Etats-Unis, pièce maîtresse de la politique extérieure du royaume et pierre angulaire de son système de sécurité? Et le prince Turki Al-Fayçal n'est-il pas la personne la plus qualifiée pour parler des relations de son pays avec les talibans, dont il était le principal « contact » jusqu'à sa destitution, à la fin du mois d'août, de ses fonctions de chef des services de renseignement?

Les relations saoudo-américaines ont connu une période de très grande tension, mais la crise est pratiquement résorbée, a dit en substance le prince Abdallah. Et d'assurer que le président George

W. Bush l'a personnellement joint pour lui dire son indignation quant aux critiques de la presse américaine. Celle-ci accuse le royaume d'autocratie, de corruption, de rigorisme islamique et de refus de coopérer à l'enquête sur les attentats du 11 septembre et sur les réseaux de financement du terrorisme.

ÉCHANGE DE LETTRES

Le prince ne s'en est pas tenu à des propos lénifiants. Il a admis que les liens avec Washington ont connu des temps difficiles à cause du conflit israélo-palestinien. Il a en particulier informé ses interlocuteurs du contenu d'un échange de lettres avec le président Bush, échange qui en dit long sur le sérieux de la crise. A en croire le quotidien saoudien *Al-Hayat*, cet échange aurait eu lieu début septembre.

Exposant dans le détail les relations entre Washington et Riyad et les prises de positions américaines « favorables à Israël et inacceptables par l'Arabie saoudite et les pays arabes et musulmans », le prince aurait écrit des expressions telles que celle-ci, indique le journal : « Désormais, vous avez vos intérêts et nous les nôtres ; vous sui-

vez votre chemin et nous le nôtre. » Jamais, sans doute, un dirigeant saoudien ne s'était adressé en termes aussi abrupts à un président américain. Compte tenu toutefois de l'interdépendance des deux

Etats-Unis et ne s'est pas privé de protester contre le parti pris israélien, lors d'une rencontre, fin juin, à Paris, avec le secrétaire d'Etat, Colin Powell. Riyad, ajoute *Al-Hayat*, s'attendait alors à un

Une exceptionnelle opération de communication

Le premier héritier Abdallah Ben Abdel Aziz a choisi de s'adresser à un cercle restreint – des représentants du corps enseignant – non sans autoriser visiblement quelques « fuites » en direction de la presse. Le prince Turki Al-Fayçal, ancien chef des services de renseignement, s'est prêté pour sa part à un long entretien en plusieurs parties avec la télévision saoudienne par satellite Middle East Broadcasting Centre (MBC). De très larges extraits de ses propos ont été publiés par les quotidiens saoudiens *Arab News* et *Al-Charq Al-Awsat*.

A l'heure où toutes les parties concernées par l'affaire afghane se livrent, pour s'expliquer, à un exercice de « communication », les discours des princes Abdallah et Turki s'adressent à leurs propres citoyens rendus perplexes par une brusque montée des tensions et déstabilisés par les accusations en provenance des Etats-Unis, hier encore pays « allié ».

pays – le pétrole contre la sécurité –, on peut se demander si le prince envisageait une véritable rupture.

Les turbulences entre les deux pays sont apparues au printemps. Pour signifier son mécontentement, le prince Abdallah a décliné une invitation à se rendre aux

inflexibles de l'attitude américaine, au lieu de quoi « Washington a mis en échec les efforts du ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, visant à organiser une rencontre entre le président palestinien, Yasser Arafat, et le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès (...).

La tension dégénéra en véritable crise et Riyad refusa tout contact avec Washington ». Une réunion de la commission militaire mixte saoudo-américaine prévue dans la capitale fédérale fin août fut annulée.

CONTACT RÉTABLI

Toujours d'après *Al-Hayat*, le président Bush répondit aussitôt à la missive du prince, indiquant notamment qu'il annoncerait, dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York, que les Etats-Unis étaient disposés à reconnaître un Etat palestinien indépendant. Le contact fut alors rétabli entre Washington et Riyad, M. Bush se laissant par ailleurs persuader de la nécessité de rencontrer M. Arafat en marge de l'assemblée générale de l'ONU. Les attentats du 11 septembre ont compromis le calendrier.

Quid des relations avec les talibans? Lors de la guerre contre l'armée rouge, l'Arabie saoudite, a assuré le prince Turki sur la chaîne Middle East Broadcasting Centre (MBC), a aidé toutes les formations de moudjahidins sans exception, selon leur représentativité. Mais, a-t-il assuré, après le retrait soviétique, le royaume a interrom-

pu son aide à tous les partis, y compris les talibans, pour ne maintenir que la seule assistance humanitaire.

Riyad a reconnu le régime des talibans, en 1997, parce que ces derniers n'étaient pas sujet à controverse ; ils avaient réussi à mettre fin à la guerre civile, à rétablir la stabilité, et à contrôler près de 95 % du territoire afghan. Et puis, le Pakistan, à la stabilité duquel l'Arabie saoudite est très attachée, a souhaité une telle reconnaissance.

Les Américains, a dit le prince Turki, se sont désintéressés de l'Afghanistan dès lors que l'armée rouge s'est repliée, mais des sociétés pétrolières – dont une américaine – portaient à ce pays un intérêt certain, dans la « guerre des oléoducs » pour l'acheminement des hydrocarbures d'Asie centrale vers le Pakistan et l'Océan Indien. L'Arabie saoudite, a souligné le prince, a maintes fois tenté de réconcilier les factions afghanes entre elles. Ce sont les talibans qui ont mis en échec ces efforts : ils ont toujours refusé l'idée d'un gouvernement représentatif de l'ensemble de la nation afghane.

Mouna Naïm

La mobilisation de troupes allemandes menace la participation des Verts au gouvernement

FRANCFORT

de notre correspondant

Gerhard Schröder entendait démontrer sa solidarité envers les Etats-Unis, il aura mis en lumière les interrogations de l'Allemagne face au conflit afghan. La décision du chancelier de tenir trois mille neuf cents hommes à disposition de la coalition antitalibans a ouvert une crise chez les Verts, rouvrant le débat sur leur maintien dans la coalition. Une réunion de leur groupe parlementaire s'est terminée, mercredi 7 novembre, par un éclat entre le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, et les opposants à une participation militaire allemande au conflit afghan.

Selon la presse de vendredi, M. Fischer

a quitté précipitamment la séance en mettant sa démission du gouvernement dans la balance. « S'il s'agit de la participation des Verts au gouvernement fédéral, je ne suis pas accroché à mon fauteuil », aurait-il menacé, selon le *Süddeutsche Zeitung*. Plusieurs dirigeants ont confirmé cette crise. Le co-président du parti, Fritz Kuhn, a reconnu l'existence d'une « véritable controverse quant à la poursuite de la participation des Verts au gouvernement ». Une nouvelle réunion du groupe était prévue, jeudi 8 novembre, pour discuter de l'attitude à adopter lors du vote prévu le 13 novembre au Bundestag sur la proposition du gouvernement.

L'opinion est elle-même partagée. Selon un sondage paru, jeudi, dans l'heb-

domadaire *Die Woche*, 51 % des Allemands approuvent l'attitude du chancelier, 46 % y sont opposés. 45 % seulement verraient d'un bon œil une intervention terrestre des forces allemandes. Les risques encourus par les troupes semblent effrayer une partie de la population.

« ENGRENAGE »

L'opposition chrétienne-démocrate et les libéraux ont fait savoir qu'ils approuveraient le projet gouvernemental. Mais le chancelier, outre la fronde des Verts, doit faire face à des hésitations au sein de son propre Parti social-démocrate. Si celui-ci fait preuve d'une union de façade, le numéro deux du groupe parlementaire a relevé « la peur de beaucoup que

l'intervention de la Bundeswehr ne revienne à mettre le doigt dans un engrenage ».

Le déploiement prévu reste modeste. Selon le quotidien *Bild*, des chars Fuchs spécialisés dans la détection d'armes nucléaires, bactériologiques et chimiques, une centaine de commandos et une unité sanitaire seraient envoyés en Ouzbékistan. Le reste est essentiellement de la logistique.

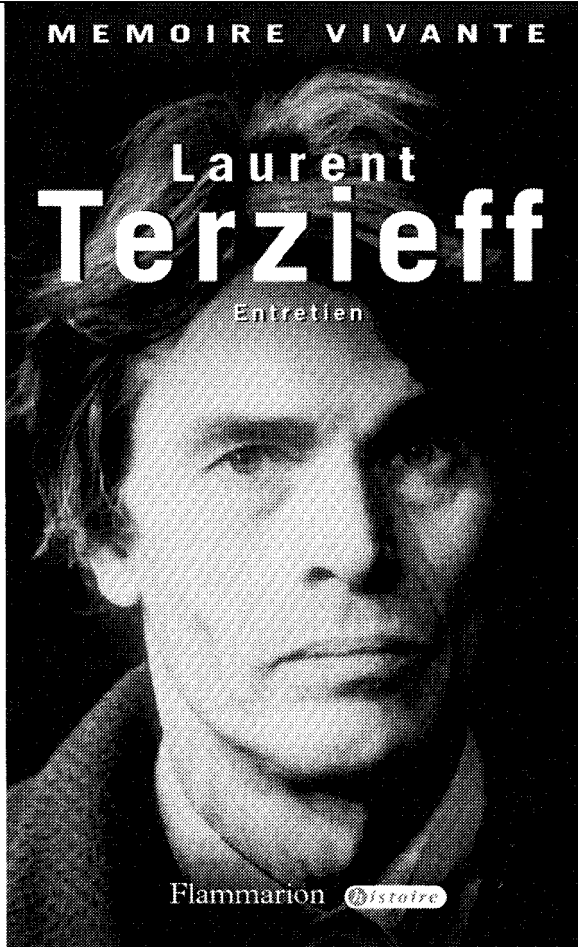
Cet engagement n'en constituerait pas moins un nouveau pas symbolique : Ce serait le premier hors d'Europe depuis la seconde guerre mondiale. Depuis le début des années 1990, la question de la participation des Allemands à des opérations militaires alliées ont toujours fait l'objet de débats passionnés. Le dernier

en date, en septembre, a concerné l'opération « Moisson essentielle » en Macédoine, qui avait elle aussi suscité l'opposition de certains députés SPD et écologistes.

Gerhard Schröder a pourtant minutieusement préparé l'engagement allemand depuis les attentats du 11 septembre : mi-octobre, devant le Bundestag, il avait mis en avant la nouvelle « responsabilité internationale » de l'Allemagne dans la défense des libertés. La solidarité, répètent les dirigeants allemands, va de soi pour qui se souvient de l'engagement des Etats-Unis dans la lutte contre le nazisme, et lors de la guerre froide.

Philippe Ricard

MEMOIRE VIVANTE



Laurent Terzieff

Entretien

Flammarion Histoire

MEMOIRE VIVANTE

« Je suis un projet de liberté » disait Laurent Terzieff au début de sa carrière. Il le prouve aujourd'hui encore par une réflexion poétique et politique sur notre époque, délivrée de toute ambiguïté. En même temps qu'une leçon d'humanisme et de modestie, il nous adresse un authentique message d'espoir.

Entretien avec Olivier Schmitt.

Inde et Pakistan dans la course aux sous-marins nucléaires

L'INDE et le Pakistan ont entamé « une marche forcée » pour la détention d'un arsenal nucléaire « aussi développé et sophistiqué » que possible. C'est le constat qui figure dans un projet de rapport sur la dissuasion dans le monde à paraître, pour le compte de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, qui a donné son aval, et rédigé par René Galy-Dejean, député RPR de Paris. Le rapporteur fait état – ce qui est nouveau – de la décision de ces deux pays de mettre en chantier des sous-marins à propulsion nucléaire équipés de missiles stratégiques.

Selon M. Galy-Dejean, si l'armement nucléaire de la Chine « ne permet essentiellement que des supputations », l'effort mené actuellement par Islamabad et New Delhi « autorise quelques certitudes » en revanche. Il est comparable « à la politique de la France dans les années 1960 », à savoir « une marche forcée » pour la possession d'un arsenal qui, dans un futur assez proche, compterait une centaine d'ogives dans chaque pays.

« Alors que jusqu'à récemment, écrit le rapporteur, cet effort était jugé quelque peu artisanal, il faut aujourd'hui prendre conscience du fait qu'il est, au contraire, scientifique, industriel et politique. »

L'effort du Pakistan et de l'Inde est double. Il porte à la fois sur la conception des charges en elles-mêmes, dont des prototypes ont été testés en 1998 en vraie grandeur par les deux pays, et sur la nature de l'arsenal, c'est-à-dire les différentes composantes de la dissuasion.

Outre les missiles spécifiques aux deux pays, aux caractéristiques et aux performances désormais connues des experts suite aux essais en vol nombreux qui ont eu lieu dans le passé, « l'Inde a acheté à la Russie des avions susceptibles de mettre en œuvre une arme nucléaire », observe

M. Galy-Dejean. C'est un marché de 1,4 milliard de dollars (1,6 milliard d'euros). Elle s'efforce de mettre au point des chaudières nucléaires pour la propulsion de sous-marins. De son côté, le Pakistan, mû par sa traditionnelle rivalité avec l'Inde et malgré ses difficultés économiques qui lui ont fait réduire les dépenses militaires, cherche à disposer de chaudières nucléaires et à se doter de sous-marins lance-missiles.

« Au total, estime le rapporteur parlementaire, c'est un arsenal nucléaire impressionnant et diversifié » que les deux pays édifient.

A ce jour, l'Inde aligne dix-neuf sous-marins à propulsion classique (diesel/électrique), d'origine russe et allemande, armés de torpilles. Elle a mis sur cale, en 2001, dans des chantiers navals de Bombay, un sous-marin à propulsion nucléaire, dont le réacteur prototype est, pour l'instant, en essai à terre.

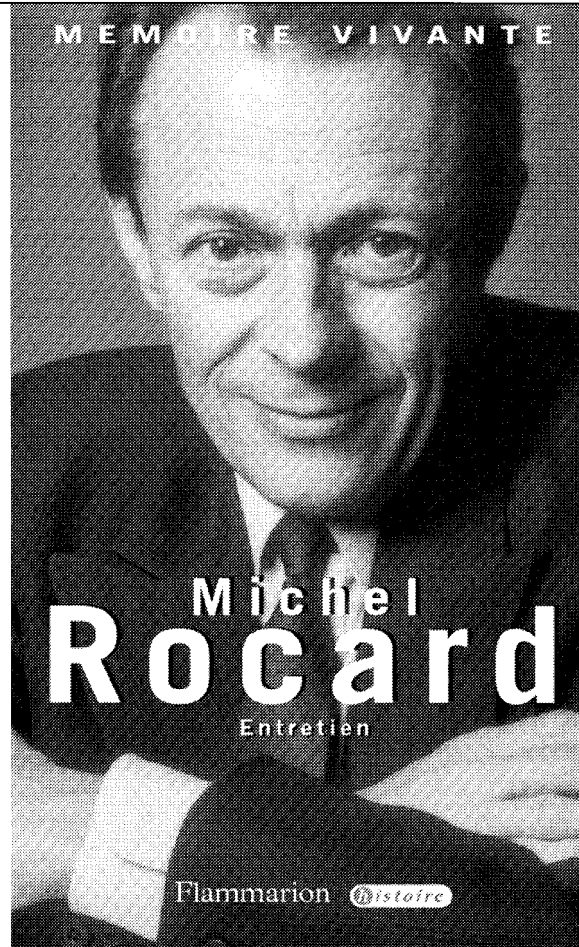
MISSIONS D'ATTAQUE

Le profil de ce bâtiment semble le vouer à des missions d'attaque, avec des torpilles, pour une mise en service en 2008. Mais la technologie à laquelle les Indiens s'intéressent tend à prouver qu'ils veulent détenir un sous-marin apte à lancer des missiles de croisière, comme le Sagarika, qui porte à 300 kilomètres. A plus long terme, les services de renseignement n'ignorent pas que l'Inde étudie un missile stratégique, dénommé Dhanush, dérivé de son Prithvi terrestre. Le Pakistan, pour sa part, déploie sept sous-marins à propulsion classique, tous de conception française. Il s'agit de sous-marins lance-torpilles, de la classe Daphné et Agosta.

Deux autres Agosta, assemblés par tronçons sur place, doivent être achevés en 2002 et 2004.

Jacques Isnard

MEMOIRE VIVANTE



Michel Rocard

Entretien

Flammarion Histoire

MEMOIRE VIVANTE

Des négociations sur la Nouvelle-Calédonie à ses rapports complexes avec François Mitterrand en passant par de multiples dossiers sur lesquels il donne son point de vue, l'ancien Premier ministre porte un regard sur lui-même et son époque particulièrement inattendu et riche de révélations.

Entretien avec Judith Waintraub.



■ **AFGHANISTAN.** Hamza (au centre), âgé de moins de sept ans, l'un des enfants d'Oussama Ben Laden, entouré de membres armés d'Al-Qaïda, lors du reportage diffusé, mercredi 7 novembre, par la télévision qatarie Al-Jazira. Trois de ses frères, Mohammed, Khaled et Laden, ont été également filmés, en armes, sur ce document tourné dans la province de Ghazni (centre-est), où se sont écrasés « un hélicoptère et un avion de reconnaissance » américains.

L'Ouzbékistan dans l'attente du pactole occidental

TACHKENT (Ouzbékistan)
de notre envoyé spécial

Assis, comme chaque jour, dans la petite mosquée de sa mahalla (quartier traditionnel), le vieillard ouvre des yeux faussement incrédules, comme si la question du journaliste le désarçonnait : « Les Américains ? Il n'y en a pas ici. » Son ami le reprend d'un bougonnement complice : « Si, si, ils nous donnent des millions de dollars. » Voici résumées, bien involontairement, par le petit peuple de Tachkent, les intentions des dirigeants ouzbeks vis-à-vis des Etats-Unis : d'une coopération minimale, tirer un profit maximal. L'autorisation accordée aux Américains par le président Islam Karimov d'utiliser son territoire pour y déployer des troupes aura naturellement un prix.

A-t-il « vendu l'Ouzbékistan pour 8 milliards de dollars », comme l'ont suggéré fielleusement les chaînes de télévision russes ? Moscou n'a pas digéré la manière dont M. Karimov, ancien premier secrétaire du Parti communiste ouzbek au temps de l'URSS, a manœuvré pour mettre Vladimir Poutine devant le fait accompli.

Le coût de la « location » de la base de Khanabad, à 200 kilomètres de la frontière afghane, n'a pas été révélé, mais il pourrait représenter un considérable pactole pour ce jeune pays, dont l'économie, à peine émancipée du modèle soviétique après dix ans d'indépendance, est

sinistrée. « Cela tombe à point nommé, car le pays est étranglé ; il a un besoin urgent de rentrée de devises », confirme Jean-Claude Beaujean, vice-président de la chambre de commerce américaine, qui regroupe tous les investisseurs étrangers en Ouzbékistan.

Pour cet homme d'affaires belge installé à Tachkent depuis douze ans, la chute du cours du coton – moins 50 % par rapport à 1999 – est « une catastrophe » pour le deuxième exportateur mondial. D'autant que les cours de l'or et du gaz, deux autres ressources du pays, ne sont pas au plus haut.

AIDE DIVERSIFIÉE

Les investissements américains en Ouzbékistan sont actuellement inférieurs aux russes (en forte diminution), aux coréens et aux turcs. Les multinationales américaines sont absentes. Implantée il y a cinq ans, l'unité de production de Coca-Cola est en train de cesser son activité à cause d'un différend familial. L'un des dirigeants de la société mixte est le gendre du président Karimov. Or, depuis son divorce houleux, cet été, les contrôles fiscaux se sont curieusement abattus sur la firme, provoquant le retrait du partenaire américain.

Les Ouzbeks attendent de leur nouvel allié une aide diversifiée. En tournée dans la région, Lynn Pascoe, responsable de l'Asie centrale au

département d'Etat, devait faire étape à Tachkent, jeudi 8 novembre, pour en discuter les modalités. Washington devrait faire parvenir une liste à la mi-novembre. Déjà, l'ambassade américaine a annoncé le déblocage d'un prêt de 200 millions de dollars (222 millions d'euros) pour le développement de l'Ouzbékistan.

Le pays pourrait aussi profiter, pour ses régions les plus défavorisées, de l'aide humanitaire acheminée dans la région à la faveur du conflit afghan. L'Europe n'est pas en reste : elle a annoncé un prêt de 317 millions d'euros pour les républiques d'Asie centrale, avec une « priorité pour l'Ouzbékistan ». Louis Michel, ministre des affaires étrangères de la Belgique – qui préside l'Union européenne – est venu à Tachkent la semaine dernière afin d'évaluer les besoins, notamment en matière d'équipement ferroviaire, de commerce et de tourisme.

Enfin, Islam Karimov vient de recevoir la lettre du président de la Banque mondiale et de la BERD lui proposant de revoir les taux de leurs crédits à la baisse. Une sollicitude internationale inespérée, il y a encore quelques mois, lorsque le Fonds monétaire international (FMI), excédé par la résistance de l'homme fort ouzbek à ses réformes, avait décidé de quitter le pays.

Jean-Jacques Bozonnet

Des bombes, des morts et un « catalogue de mensonges »

Une opération de contre-propagande américaine

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Publié sous l'en-tête de l'ambassade des Etats-Unis au Pakistan et sous un titre éloquent – le « Catalogue de mensonges » –, un document de trois pages recense les contre-vérités attribuées par Washington aux talibans depuis le 30 septembre et concernant les opérations militaires en cours. Mais le « catalogue », adressé localement à certains organes de presse, pourrait bien se retourner contre ses auteurs, tant parfois on peut se demander à sa lecture : qui ment ?

D'apparence sérieuse, le document se présente en quatre colonnes : date ; incident ; allégation ; faits. Les informations des deux premières colonnes sont plutôt exactes lorsqu'elles dénoncent des annonces fausses – avions abattus ou soldats capturés – faites au nom d'Al-Qaïda ou par les talibans. Mais le reste est truffé de mauvaise foi.

Dans la colonne des « allégations » sont ainsi mentionnés « quatre employés des Nations unies tués par un missile croisé ». Dans celle des « faits », ce qui sous-entend que les allégations étaient fausses, on lit : « Des gardes de sécurité sous contrat dormant dans l'immeuble ont été tués ». Le fait est que, le 8 octobre, un missile américain s'est bien abattu sur l'immeuble abritant les bureaux d'une agence de déminage sous contrat avec les Nations unies et a tué quatre gardiens, des civils.

A la ligne du 8 octobre, deuxième jour des frappes, le document dénonce l'allégation des talibans sur la mort de 35 civils, en rectifiant dans les « faits » : « Ne peut être indépendamment confirmé ». Il est vrai que rien, quasiment, ne peut être aujourd'hui confirmé en Afghanistan de source indépendante. Ce qui ne veut pas dire que toutes les informations sont fausses.

Pour le 11 octobre, un « incident » est noté : « Dommage collatéral potentiel à Karam ». Puis, une « allégation » : « Grand nombre de victimes civiles dans un village. Des porte-parole affirment qu'au moins 160 corps ont été retrouvés ». Enfin, un « fait » : « Aucune indication qu'un village dans ce coin ait été tou-

ché. Les cibles étaient souterraines, des bunkers et des tunnels ». Mais des journalistes étrangers se sont rendus à Karam et, s'ils n'ont pas pu confirmer le nombre de victimes, ils ont vu les destructions de maisons particulières du village. Les bombes visaient certes des dépôts de munitions enterrés, mais le fait est qu'un village et ses civils ont été atteints.

Au 17 octobre, l'allégation selon laquelle un bus a été touché près de Kandahar, faisant 18 victimes, est commentée : « Il n'y a pas de preuve qu'un véhicule civil ait été touché à cet endroit ». Or, des blessés du bus sont arrivés assez vite à Quetta, au Pakistan, pour être soignés et ils ont témoigné.

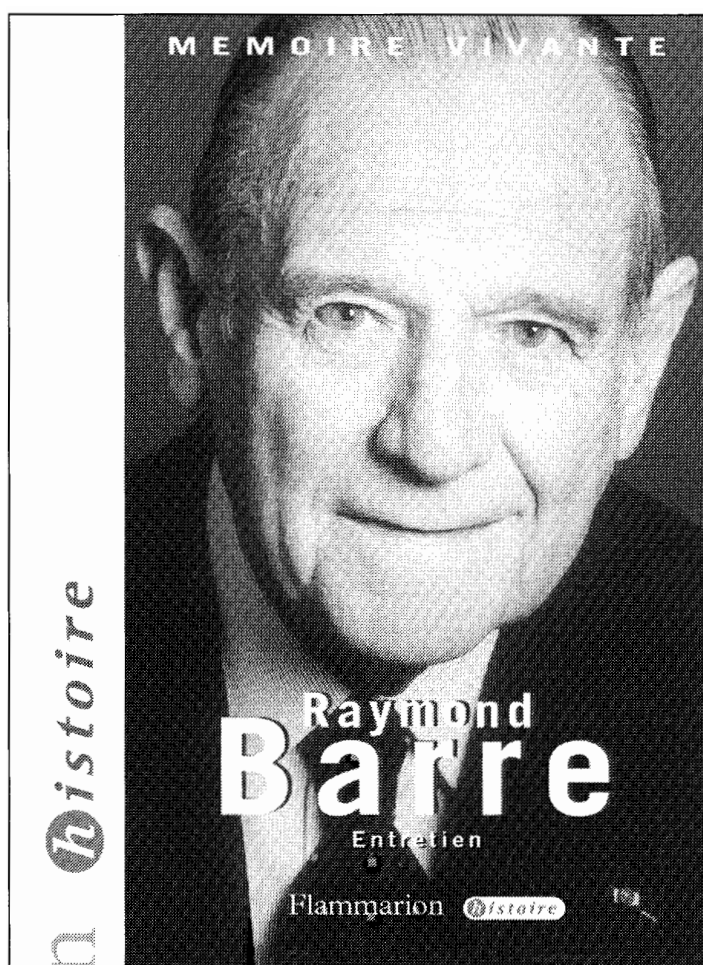
On pourrait multiplier les exemples dans ce document qui retient vingt incidents. Une certitude : cet-

Le Pakistan a ordonné aux talibans de fermer leur consulat à Karachi

te guerre se déroule quasiment sans témoins indépendants. Les talibans empêchent de même l'émergence de la vérité, craignent de voir arriver des espions en ouvrant leur pays aux journalistes.

Soumis à la pression des Etats-Unis, le Pakistan tente de limiter l'information sur les troupes américaines déployées sur son sol. Après avoir demandé, sur requête de Washington, à l'ambassadeur taliban au Pakistan de cesser ses conférences de presse quotidienne, Islamabad fait aujourd'hui pression sur le bureau de la chaîne de télévision qatarie, Al - Jazira. Ce jeudi, en outre, le Pakistan a ordonné aux talibans de fermer leur consulat à Karachi. La propagande l'emporte sur l'information, avec tous les dangers que cela comporte dans une région où l'émotion prend souvent le pas sur la raison.

Françoise Chipaux



MEMOIRE VIVANTE

Raymond Barre qui a toujours cultivé une farouche indépendance d'esprit est devenu au fil des ans l'un des hommes politiques les plus écoutés sinon les plus consultés de la planète ; il donne ici une lecture sans complaisance des us et coutumes de la vie publique, en France, sous la V^e République.

Entretien avec Jean-Michel Djan.

Un reportage en compagnie des enfants de Ben Laden

LES ENFANTS d'Oussama Ben Laden – Hamza, Mohammed, Khaled et Laden – sont apparus hier, mercredi 7 novembre, dans un reportage « exclusif » de Teyssir Allouni, le correspondant d'Al-Jazira à Kaboul. Coiffés de turbans afghans, maniant des armes com-



VU SUR AL-JAZIRA

me s'il s'agissait de jouets, les quatre fils du chef guerrier sont utilisés par Al-Qaïda pour frapper les esprits et titiller les fibres sensibles des foyers arabomusulmans. Hamza, le plus jeune, ne doit pas avoir sept ans, c'est lui qui scande des vers de résistance (« Kaboul la fière qui lève la tête, malgré la tragédie ! ») à la gloire de « l'émir des croyants », le mollah Omar.

La scène se passe dans la région de Ghazni, à l'endroit même où se sont écrasés « un hélicoptère et un avion de reconnaissance » américains (Le Monde du 7 novembre). Les carcasses sont toujours là, servant de décor à la propagande talibane : « Nous avons décidé d'entamer un ratisage pour vérifier s'il n'y aurait pas une base américaine dans ce secteur... » Dans leurs « recherches », les talibans sont aidés par les « Afghans-Arabs », note Teyssir Allouni. Les membres armés d'Al-Qaïda sont toujours cagoulés, l'un d'eux a collé un « Mort à Bush » sur son kalachnikov.

« En partenariat » avec les soldats talibans, ils étudient des cartes « récupérées » dans les débris de l'appareil et utilisent leurs ordinateurs portables (IBM) ou de poche (Palm) devant la caméra de Teyssir Allouni. Les recherches n'ayant pas abouti, « les enfants ont reçu des cours d'éducation et d'anglais », avoue le correspondant avant de fil-

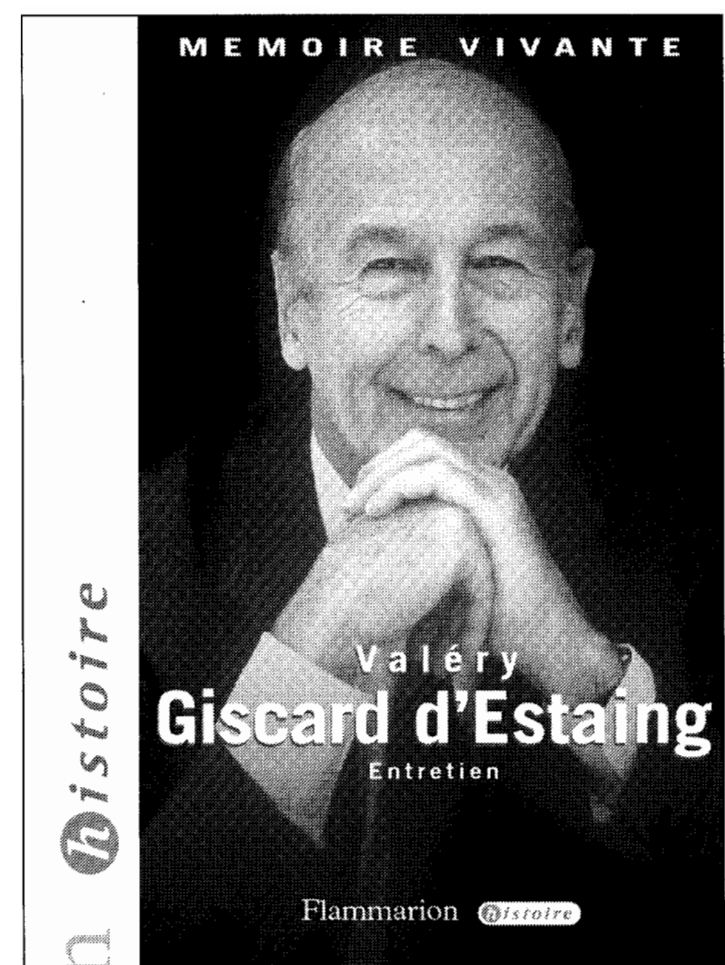
mer « la leçon civique » donnée par un « instructeur » : « Les commandos ne sont des héros que dans les films hollywoodiens », enseigne celui-ci à ses élèves assis en tailleur. Exhibant un tract représentant une silhouette de soldat américain, il poursuit : « Ces personnages sont aussi imaginaires que Rambo. Ils ne viendront jamais en Afghanistan... et s'ils viennent, ils seront comme ceci ! », dit-il en désignant les débris de l'hélicoptère.

LES « AFGHANS-AMÉRICAINS »

Le cours s'achève, les enfants vont pouvoir aller jouer le long du ruisseau. Teyssir Allouni peut regagner Kaboul. Les montagnards afghans vont enfin pouvoir récupérer les carcasses de l'hélicoptère pour les revendre au marché, nous souffle-t-il. Le reporter ose un peu d'ironie dans ses prudents commentaires : « Les Américains disent qu'ils recherchent les membres d'Al-Qaïda et qu'ils les sortiront de leurs grottes ; les Afghans-Arabs et les Afghans-Afghans disent rechercher des bases et des soldats américains à Ghazni. Il semblerait que plus personne ne comprend qui cherche qui ici... »

Les téléspectateurs d'Al-Jazira auront au moins saisi les subtilités lexicales de la guerre en Afghanistan. A partir de Kaboul, on dit « Afghans » pour les civils d'Afghanistan, « Afghans-Arabs » pour les membres d'Al-Qaïda, « Afghans-Américains » pour les soldats de l'Alliance du Nord – depuis qu'ils ont revêtu leurs nouvelles tenues (de combat) américaines – et, depuis hier, « Afghans-Afghans » pour les talibans. Il va bientôt y avoir des « Afghans-Pakistanaï », mais pour l'heure, tant qu'ils sont de l'autre côté de la frontière, on les appelle encore des « volontaires »...

Tewfik Hakem



MEMOIRE VIVANTE

Celui qui fut le plus jeune Président de la Cinquième République en 1974 se livre ici sans fard. Il offre à travers un témoignage unique, une réflexion sur l'homme d'Etat et sa fonction, sur l'avenir de nos institutions et sur celui de l'Europe dans le monde.

Entretien avec Agathe Fournaud.

George Bush relance la traque du financement du terrorisme

Dans un discours tenu en Virginie, au siège du bureau chargé de la délinquance financière, le président américain a indiqué que les avoirs de soixante-deux individus ou organisations suspectés de liens avec Oussama Ben Laden ont été bloqués

WASHINGTON

de notre correspondant

Les autorités américaines ont annoncé, mercredi 7 novembre, d'importants progrès dans l'identification et le démantèlement de circuits financiers alimentant l'organisation Al-Qaïda, que dirige Oussama Ben Laden. George Bush s'est rendu à Vienne, en Virginie, près de Washington, où est installé le réseau de lutte contre la délinquance financière du secrétaire au Trésor, pour encourager les fonctionnaires qui y travaillent et révéler lui-même les derniers mouvements opérés sur ce front. Sur la base de « preuves solides et crédibles », a-t-il indiqué, les services du Trésor ont bloqué les avoirs de soixante-deux individus et organisations liés à deux réseaux soutenant financièrement le terrorisme : Al-Taqwa (la piété) et Al-Barakaat (la fortune).

Selon les informations données par le gouvernement américain, Al-Taqwa est un réseau de sociétés financières domiciliées en Suisse, au Liechtenstein, aux Bahamas et, en Italie, à Milan. Il est contrôlé par Youssef Nada, naturalisé italien. Les Etats-Unis ont demandé aux banques de tous les pays concernés de bloquer les comptes de M. Nada. John Taylor, sous-secrétaire au Trésor, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'Al-Taqwa « conseille Al-Qaïda et d'autres organisations terroristes ».

Al-Barakaat est un conglomerat créé en 1989 et dont la direction est installée à Dubaï (Emirats ara-

bes unis) - d'entreprises financières et de télécommunications opérant dans quarante pays, a indiqué M. Taylor. Selon la Maison Blanche, son fondateur, cheikh Ahmed Nur Jimale, est étroitement lié à Ben Laden, qui a utilisé le réseau d'Al-Barakaat - soixante bureaux en Somalie, cent vingt-sept dans d'autres pays - pour transmettre des fonds, des renseignements et des instructions à des cellules terro-

North America, Inc. Cette personne et un homonyme, Liban M. Hussein, président de la société, sont poursuivis pour exercice illégal de la profession de changeur. Le Bureau fédéral d'investigation (FBI) a visité et fouillé les bureaux de deux sociétés du comté de Fairfax, en Virginie, près de Washington. Dans ces différentes villes, les entreprises du groupe Al-Barakaat prennent en charge les transferts

M. Bush a ajouté qu'elles « se chargent, même, de transporter des armes ».

M. Taylor et Dick Newcomb, directeur du bureau de contrôle des avoirs étrangers au ministère du Trésor, ont indiqué que les Emirats arabes unis, informés des décisions prises par le gouvernement américain au sujet d'Al-Barakaat, avaient exprimé leur intention de « participer pleinement » à l'action entreprise pour neutraliser ce groupe. De façon générale, ont-ils exposé, cent quatre-vingt-quatre « pays et juridictions » se sont engagés à contribuer à la lutte contre le financement du terrorisme et « au moins cent douze pays » ont donné des ordres de blocage de comptes à des banques et services financiers implantés sur leur territoire.

Des avoirs d'un montant total de 44 millions de dollars ont été bloqués, à ce jour, dont 27 millions aux Etats-Unis et 17 millions ailleurs. La liste ajoutée mercredi porte à près de cent cinquante le nombre de sociétés commerciales, organisations caritatives et personnes physiques dont les Etats-Unis gèlent les avoirs sur leur sol et demandent qu'ils soient bloqués dans le reste du monde.

L'articulation entre les décisions américaines et celles de l'ONU n'est pas d'une très grande clarté. M. Taylor explique que le gouvernement de Washington agit dans le cadre des résolutions 1267 (datant de 1999) et 1333 (datant de 2000), demandant aux Etats de geler les avoirs financiers de Ben Laden et

des talibans, ainsi que sur la base du décret présidentiel du 24 septembre, désignant une première liste d'organisations et d'individus suspects de financer Al-Qaïda. « Les Nations unies font obligation aux Etats membres d'agir lorsque des individus ou des entités [liés au terrorisme] sont identifiés. Notre propos est de les informer pour qu'ils agissent », dit le sous-secrétaire au Trésor. Un haut responsable de la Maison Blanche voit les choses autrement : les résolutions de l'ONU - y compris la 1373, du 28 septembre - incluent le gel des avoirs financiers dans les moyens de lutte contre le terrorisme, mais les décisions que prennent les Etats-Unis, ou tout autre Etat, ne s'imposent pas pour autant aux autres Etats membres.

Naturellement, les dirigeants américains se réservent le droit de sanctionner les pays qui ne les aident pas, et cela vaut aussi pour les entreprises et les sociétés financières internationales, que M. Bush a mises en garde mercredi. « Vous êtes avec nous ou vous êtes avec les terroristes, les a-t-il prévenues. Si vous êtes avec les terroristes, vous devez en supporter les conséquences. » Le 24 septembre, le président avait déclaré que ceux qui font des affaires avec Ben Laden ne peuvent espérer en faire aussi avec l'Amérique. Il s'agit maintenant de faire en sorte que ces sociétés ne puissent plus commercer nulle part.

Patrick Jarreau

La chasse d'Al-Qaïda et la paix au Proche-Orient

« Il n'y a pas de doute dans mon esprit, nous allons traduire Al-Qaïda devant la justice, qu'il y ait une paix ou pas au Proche-Orient », a déclaré mercredi 7 novembre le président George W. Bush lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche en compagnie du premier ministre britannique, Tony Blair. « Je crois que nous le pouvons. Je crois que nous allons le faire. Nous sommes en train de les pourchasser alors que nous parlons. Et nous les traduirons devant la justice. » Tony Blair a renchéri : « Notre action en Afghanistan n'est en rien liée à des progrès au Proche-Orient. » « Une des choses que Ben Laden veut, c'est détourner la cause palestinienne à des fins personnelles », a affirmé M. Blair. M. Bush a ajouté : « Mon secrétaire d'Etat - Colin Powell - consacre un temps énorme au téléphone avec les deux parties, les pressant de garder leur calme pour que nous puissions avancer en direction du plan Mitchell. »

ristes. Les agents des douanes ont perquisitionné et fermé des sociétés faisant partie du groupe Al-Barakaat à Dorchester, près de Boston, sur la Côte est ; à Minneapolis et à Columbus, dans le centre des Etats-Unis ; et à Seattle, sur la Côte ouest.

A Dorchester, les agents fédéraux ont arrêté Mohamed Hussein, étranger en situation irrégulière, qui était le trésorier de la Barakaat

financiers d'immigrés vers leurs pays d'origine. Il semble que ces transferts s'opèrent souvent selon la méthode de l'hawala, système de compensation qui ne donne lieu à aucune écriture repérable (*Le Monde* du 25 septembre). Les autorités américaines estiment que les réseaux Al-Taqwa et Al-Barakaat prélèvent, sur les transactions qu'ils assurent, des sommes destinées aux organisations terroristes.

Le Liban ne gèlera pas les avoirs du Hezbollah, considéré comme un mouvement de résistance

LA NOUVELLE était tombée comme un coup de tonnerre dans un ciel plutôt serein. Vendredi 2 novembre, les Etats-Unis décidaient d'inclure le Hezbollah libanais dans une liste hétéroclite d'organisations dont les avoirs devaient être gelés dans le monde entier, parce qu'elles sont considérées comme terroristes par Washington. Deux premières listes excluaient la formation chiite libanaise, considérée à Beyrouth et au Proche-Orient comme un mouvement de résistance à l'occupant israélien. La Banque centrale avait déjà engagé une enquête très sérieuse sur un inventaire de trois cents noms suspects de terrorisme qui lui avait été communiqué par Washington et l'ONU (*Le Monde* du 2 novembre).

Après quelques jours de réflexion et de consultations avec la Syrie, les autorités liba-

naises ont décidé de refuser la nouvelle demande américaine, et le premier ministre libanais, Rafic Hariri, en a informé, mercredi 7 novembre, l'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth. « Le gouvernement libanais continuera d'insister sur la distinction qu'il a faite depuis des semaines entre les organisations de résistance et les organisations terroristes », a déclaré Vincent Battle après un entretien avec M. Hariri.

L'ambassadeur a précisé que les Etats-Unis n'avaient pas « utilisé le mot immédiatement » pour ce qui concerne les avoirs du Hezbollah. « Cette action demande beaucoup de recherches (de la part de la Banque du Liban). C'est « un exercice extrêmement long et technique », a-t-il dit. La Banque du Liban et son comité d'enquête spécial, a-t-il admis, « ont travaillé très dur depuis des

semaines en coopération avec les banques commerciales pour vérifier les dossiers », en conformité avec les résolutions de l'ONU sur le terrorisme.

LA « PREMIÈRE PRÉOCCUPATION »

« J'ai souligné au premier ministre que nous continuerons de centrer notre attention sur Oussama Ben Laden, les talibans, et le réseau d'organisations terroristes liées à Ben Laden, qui sont toujours notre première préoccupation et celle de la coalition » antiterroriste, a encore dit l'ambassadeur. « La liste la plus récente (d'organisations terroristes) ne sera pas notifiée à l'ONU dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité », contrairement aux autres listes, a dit M. Battle.

Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, avait indiqué auparavant, après un

entretien avec M. Battle, que son pays n'accéderait pas à la demande de Washington. « La résistance au Liban et l'Intifada en Palestine ne sont pas terroristes mais constituent, au contraire, la guerre contre le terrorisme représenté par l'occupation israélienne », avait déclaré M. Berri, second personnage de l'Etat.

Le Hezbollah est un parti politique représenté par neuf députés au Parlement. Son aile militaire, la « Résistance islamique », a combattu l'occupation israélienne au Liban sud jusqu'au retrait d'Israël en mai 2000. Elle mène encore des opérations sporadiques dans le secteur contesté des fermes de Chebaa, occupé par Israël aux confins du Liban et de la Syrie.

M. Na. avec AFP

L'enregistrement de l'appel au secours d'un postier mort de l'anthrax diffusé par les chaînes américaines

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

C'est une voix d'homme, anxieuse et haletante, qui appelle le numéro des urgences, ce dimanche 21 octobre. La voix d'un postier, qui souffre, qui pressent le danger, qui, peut-être, voit sa mort arriver. Et qui a peur. Et qui est en colère. Il appelle de chez lui et il demande une ambulance. Il pense qu'il a contracté la maladie du charbon. « Ma respiration est difficile, ma poitrine se sent contractée. J'arrive à avoir de l'air, mais c'est comme si j'allais y passer si je me tenais debout trop longtemps. » L'enregistrement de cet appel a été diffusé, mercredi 7 novembre, sur plusieurs chaînes, tandis qu'une diapositive montrait le visage de Thomas Morris, cinquante-cinq ans, mort à l'hôpital, quelques heures après son coup de téléphone. Et ce document était terrible, à la fois par l'angoisse trahie par la voix et par les indications que donnait l'homme sur la source possible de sa contamination.

C'était une lettre suspecte dont est tombée de la poudre, disait-il. Une de ses collègues, près de lui, l'avait manipulée et confiée à un chef. On était alors le 13 octobre, soit deux jours avant que le sénateur Tom Daschle reçoive la lettre contaminée qui suscita immédiatement la fermeture de son bureau et la mise sous antibiotique de tout son entourage. A la Poste, rien ne bougea.

« Ils ne nous ont pas dit si cette chose était de l'anthrax ou pas. Ils n'ont jamais mis sous traitement les gens qui étaient autour de cette personne et du superviseur qui a tenu l'enveloppe. » Ses symptômes sont apparus le 16 octobre : mal de tête, mal de gorge, courbatures. Son médecin, le 18, « a pensé que c'était simplement un virus ». Lui pensait déjà à l'anthrax. Une circulaire envoyée aux employés décrivait très bien les symptômes de la maladie. « Et ça collait parfaitement. » Il dit avoir appelé des responsables de la Poste qui lui ont affirmé qu'il

n'y avait pas d'anthrax dans la lettre remarquée le 13 et que les postiers ne couraient aucun risque. « Mais j'ai tendance à ne pas les croire. »

Il a fallu qu'il meure le 21 octobre, suivi, quelques heures plus tard, par un de ses collègues, pour que le centre postal de Brentwood par lequel était passée la lettre du sénateur soit enfin fermé et que ses employés soient mis sous traitement antibiotique. Et sa voix, qui semble surgir d'outre-tombe, est aujourd'hui une preuve de plus du retard de la Poste américaine à prendre des précautions pour son personnel. Et de l'erreur grave des centres de contrôle et de prévention des maladies d'Atlanta (CDC) qui ont longtemps soutenu qu'il ne pouvait y avoir de contamination par la seule manipulation d'une enveloppe. Jeudi, George W. Bush doit se rendre au CDC d'Atlanta, où il doit tenir un discours « important », destiné à répondre aux critiques sur la gestion de la crise de

l'anthrax par le gouvernement et les services sanitaires.

Si seulement Kathy Nguyen, la petite dame new-yorkaise, victime elle aussi de l'anthrax respiratoire, avait pu ainsi parler à son arrivée à l'hôpital ! Si seulement elle avait témoigné d'un incident - une lettre, une rencontre, une promenade - l'ayant mise en contact avec la poudre qui la tua.

« COMME DANS UN FILM »

On a interrogé tous ceux qui sont allés la voir dans la chambre funéraire. « Comme dans un film, disait un voisin. Comme si on cherchait l'assassin parmi nous ! » Mais le FBI n'a encore rien trouvé et l'enquête s'enlise.

Tom Ridge, le patron de la sécurité intérieure à la Maison Blanche, l'a admis mercredi 7 novembre une nouvelle fois. Certes, aucune nouvelle victime de maladie du charbon n'a été détectée, ce qui laisse espérer que la vague d'attaques a cessé, laissant le bilan à 18 cas,

dont 10 par la voie pulmonaire (4 mortels), 8 par la voie cutanée. Seuls, quatre bureaux de poste restent fermés, mais plusieurs millions de lettres du centre de Brentwood sont encore en souffrance et ne seront examinées par le FBI qu'une fois irradiées, donc inoffensives. La tâche de la police est ralentie par une avalanche de canulars et fausses alertes qui aboutissent à la fermeture temporaire de nombreux bureaux et centres de tri. Plus de 10 000 à ce jour, a révélé M. Ridge, très courroucé, en souhaitant que les auteurs soient sévèrement punis par la justice.

Mais enfin, concernant la source de l'anthrax, l'ancien gouverneur a reconnu franchement n'en rien savoir. « Nous n'avons inclus ou exclu aucune source du bacille, qu'elle soit nationale ou internationale. Il a été suggéré qu'il pouvait avoir une origine intérieure, mais cela n'a pas été confirmé d'une quelconque façon par l'enquête, à ce jour. »

Pour réaliser à quel point les poli-

ciers sont désemparés, il suffisait d'écouter, mardi 6, l'audition d'un responsable de la section antiterrorisme du FBI, James Caruso, par un groupe de sénateurs. Désastreux. Dianne Feinstein, sénateur démocrate de Californie, n'en revenait pas. Combien de laboratoires américains manipulent de l'anthrax ? On ne sait pas. Combien de scientifiques ont eu accès à la souche du bacille découverte dans les trois lettres étudiées ? On ne sait pas. Peut-être des milliers. « Je sais que c'est une réponse insatisfaisante, a laissé tomber le policier devant des interlocuteurs ahuris. Ça est aussi pour nous. » Certes. Mais quelle irresponsabilité des pouvoirs publics que de ne pas avoir contrôlé des laboratoires travaillant avec des germes mortels. « Voilà tout simplement un symbole d'un système de laisser-faire tellement préjudiciable à la sécurité du peuple américain », a lancé M^{me} Feinstein, indignée.

Annick Cojean

De Djakarta à Dakar :
Les musulmans face à la crise
Dossier spécial de 8 pages
samedi 10 novembre

Le Monde
daté 11-12

Le chef de l'Etat tunisien annonce une réforme « fondamentale » de la Constitution

Le président Ben Ali a remercié tous ceux qui l'encouragent à solliciter un quatrième mandat

Dans un discours prononcé, mercredi 7 novembre, pour le 14^e anniversaire de son arrivée au pouvoir, le président Zine el-Abidine Ben Ali a

annoncé une réforme « fondamentale » de la Constitution pour « consacrer le pluralisme » lors de l'élection présidentielle de 2004. Une

modification de la Constitution pour permettre au chef de l'Etat de briguer un quatrième mandat est quasi certaine, selon l'opposition.

DANS LE DISCOURS qu'il a prononcé mercredi 7 novembre, à l'occasion du 14^e anniversaire de son accession au pouvoir, le président Zine el-Abidine Ben Ali n'a pas soufflé mot de ses intentions pour 2004, l'année de la prochaine élection présidentielle. Il n'a notamment pas évoqué le projet, que lui prête l'opposition, de modifier la Constitution, pour lui permettre de solliciter un quatrième mandat, possibilité qui lui est actuellement interdite.

Le chef de l'Etat, qui s'exprimait devant quelque 5 000 personnes enthousiastes, s'est contenté, à la fin de sa longue intervention, de dire combien il avait été « profondément impressionné et touché » par les « expressions de fidélité que les Tunisiennes et les Tunisiens, toutes sensibilités et catégories confondues, m'ont manifestées tout au long de la période écoulée, et dans l'appel qu'ils m'ont lancé pour que je continue d'assumer les hautes charges du pays ».

En revanche, le chef de l'Etat a annoncé une prochaine réforme « fondamentale » de la Constitution avec, pour objectif, de « consacrer le pluralisme lors des prochaines élections présidentielles ». Il s'agira, a-t-il ajouté sans davantage de précision, « d'accomplir un bon en avant qualitatif dans notre système politique (...) et de préparer la voie de la République de demain. »

Depuis plusieurs jours, la presse pro-gouvernementale se fait l'écho d'appels au président Ben Ali, 63 ans, pour qu'il présente sa candidature en 2004. Tout ce que la « Tunisie profonde » compte d'associations sportives, professionnelles ou folkloriques se retrouve dans les colonnes des

journaux pour presser le chef de l'Etat de briguer un nouveau mandat « dans la mesure où il représente le seul garant de la pérennité du climat de sécurité et de stabilité » dont jouit le pays. Le comité central du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti du président, avait fait de

La voie parlementaire, dénuée de tout risque pour le régime, sera sans doute retenue

même, fin septembre et parlé de « mandat de reconnaissance ». Seule l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), le syndicat unique du pays, ne s'est pas encore joint à l'appel. Ce devrait être chose faite en février, à l'occasion de son prochain congrès.

La réforme constitutionnelle annoncée mercredi par le chef de l'Etat s'inscrit probablement de sa part dans une stratégie préélectorale. A l'heure actuelle, en effet, la Constitution barre la route à tout adversaire du président Ben Ali dans la mesure où, pour faire acte de candidature à la magistrature suprême, il faut réunir trente signatures de parlementaires ou de maires. Or, personne n'est en mesure de les réunir : éparpillée entre différentes chapelles, l'opposition légale, toutes étiquettes confondues, dispose de 31 sièges au total et ne contrôle pas une seu-

le municipalité. Déjà confronté à ce problème en 1999, lors de l'élection présidentielle précédente, le chef de l'Etat avait tourné la difficulté : une modification de la Constitution avait, à titre exceptionnel, assoupli la procédure et autorisé les secrétaires généraux des formations politiques représentées au Parlement à se présenter. Du coup, le président sortant avait « affronté » deux autres opposants. Sans grand risque puisque le chef de l'Etat l'avait emporté avec plus de 99 % des suffrages.

Il est probable que la modification de la Constitution annoncée mercredi visera à élargir le nombre des candidats à la présidentielle de façon à crédibiliser un tant soit peu le scrutin de 2004. D'ores et déjà, Mounir Béji, le président d'une petite formation politique, le Parti social-libéral (PSL), s'est porté candidat, tout comme avant lui l'un des opposants les plus tenaces au régime, le docteur Moncef Marzouki. Mais ce dernier ne pouvant s'appuyer sur aucun parti reconnu n'a pas la moindre chance de pouvoir se lan-

cer dans la course à la présidentielle.

Outre un assouplissement des règles qui encadrent les candidatures à la présidentielle, la réforme constitutionnelle annoncée par le chef de l'Etat pourrait, selon certaines sources, s'accompagner de l'adjonction d'un préambule consacré aux droits de l'homme et aux libertés. Il faut accorder « aux droits de l'homme et aux libertés, dans l'universalité et la globalité de leurs principes, et dans la complémentarité et l'interdépendance de leurs dimensions, une place particulière dans le texte de la Constitution », a dit le président dans son intervention.

Mais l'essentiel est ailleurs, dans l'abrogation indispensable de l'article 39 de la Constitution, qui, à l'heure actuelle, interdit au président de solliciter un nouveau mandat. Plutôt que de consulter le peuple par référendum, la voie parlementaire, dénuée de tout risque pour le régime, sera sans doute retenue.

Jean-Pierre Tuquoi

En France, des intellectuels se mobilisent en faveur d'opposants syriens

Dix personnes ont été arrêtées à la fin de l'été

DEPUIS fin août-début septembre, dix opposants ont été arrêtés en Syrie, et les procès de deux d'entre eux, les députés Maamoun Homsy et Riyad Seif, se sont ouverts respectivement les 30 et 31 octobre. Ils sont accusés de vouloir changer la Constitution par des moyens illégaux, ce dont ils se défendent. Ils sont en réalité « coupables » d'avoir organisé ou participé à des débats publics au cours desquels ils ont dénoncé la gestion gouvernementale et réclamé des réformes. Huit autres opposants, Riyad Turk, figure de proue du mouvement démocratique, l'économiste Aref Dalila, les médecins Walid Bounni et Kamal Labwani, l'avocat Habib Issa et trois membres du Forum démocratique, Hassan Saadoun, Habib Saleh et Fawwaz Tello, sont en prison pour les mêmes raisons.

A l'heure où l'affaire afghane monopolise l'actualité, en France, plusieurs intellectuels viennent rappeler leur affaire en « exigeant » des autorités syriennes la « libération immédiate » de Riyad Turk et de « tous les prisonniers d'opinion en

Syrie ». Etienne Balibar, Pierre Bourdieu, Monique Chemillier-Gendreau, Mgr Jacques Caillot, Mohammed Harbi, Alain Joxe, Benjamin Stora, Jean Lacouture, Marcel Francis Kahn, Eric Rouleau et Heidi Toelle, entre autres, rappellent, dans un communiqué publié à Paris, que M. Turk, est âgé de soixante et onze ans, qu'il a déjà été emprisonné « dans des conditions atroces pendant plus de dix-sept ans, de 1980 à 1988 » et qu'il n'a cessé, « depuis sa libération, de militer pour le rétablissement des libertés publiques et la réconciliation nationale ».

« Il est à craindre, disent les signataires, que la répression s'étende, dans les jours à venir, à d'autres intellectuels, hommes politiques et membres des professions libérales qui réclament la fin de l'état de siège en vigueur depuis plus de trente ans et le respect des droits de l'homme et du citoyen. » Ils exhortent toutes les organisations de défense des droits de l'homme et « tous les amis du peuple syrien et du monde arabe » à agir dans le même sens qu'eux.

M. Na.

En Centrafrique, M. Patassé opère son rétablissement avec l'aide des Libyens

L'ÉPREUVE de force à Bangui a tourné à l'avantage du président Ange-Félix Patassé et de ses protecteurs libyens. Mercredi 7 novembre, au cinquième jour d'un face-à-face entre les partisans de l'ancien chef d'état-major général de l'armée, le général François Bozizé, limogé fin octobre, et la garde présidentielle, renforcée quelque deux cents soldats libyens, l'assaut a été lancé sur la caserne des insurgés. A la suite de l'intervention de deux avions ULR (ultra-léger rapide), reliquats de la coopération militaire française, les forces présidentielles n'ont pratiquement rencontré aucune résistance. Le général Bozizé et le dernier carré de ses fidèles ont fui la capitale par la route du nord.

La victoire du président Patassé est le fruit, outre d'un rapport de force inégal, d'un double jeu qui porte préjudice à la crédibilité des Nations unies en Centrafrique. Leur représentant spécial à Bangui, Lamine Cissé, était engagé dans une mission de bons offices depuis que le général Bozizé avait refusé, vendredi soir, d'obtempérer à un mandat d'amener. Il s'agissait de le faire comparaître devant une commission d'enquête chargée d'élucider les dessous de la tentative de coup d'Etat du 28 mai, imputé à l'ex-président André Kolingba, exilé depuis en Ouganda. Or, cette instance extra-judiciaire, dénoncée par des organisations de droits de l'homme pour ses « mesures arbitraires », s'est transformée en machine répressive. Parmi d'autres, l'ex-ministre de la défense, Jean-Jacques Demafouth, l'ancienne « âme damnée » du président, a ainsi été arrêté, en août, accusé d'avoir préparé « un coup dans le coup ».

Evincé de la tête de l'armée, le général Bozizé, fondateur d'une église - « christianisme céleste nouvelle Jérusalem » - qui venait d'être interdite pour « existence illégale », a fait de la résistance. Entouré d'une petite centaine de militaires de l'ethnie Gbaya, la sienne, il s'était retranché dans la caserne du Bataillon d'infanterie territoriale (BIT), attenante à sa résidence à Gabongo, un quartier septentrional

de Bangui. De là, ses fidèles avaient essaimé vers le centre-ville, dressant des barrages sur l'axe principal, l'avenue de l'Indépendance. Cependant, mardi soir, à la demande du représentant de l'ONU, ils s'étaient engagés à abandonner ces positions.

De son côté, la présidence affichait sa volonté de « retenue de manière à ce qu'on puisse trouver une solution pacifique ». Le porte-parole de M. Patassé, Prosper Ndouba, surnommé « le Raspoutine de la propagande », allait même jusqu'à déclarer, à la radio nationale, que le général Bozizé bénéficiait toujours « de la confiance du chef de l'Etat ». Le représentant de l'ONU fit alors état de « bons progrès » dans sa médiation.

PARIS LÉGITIME KADHAFI

Or, mercredi matin, les forces acquises à Ange-Félix Patassé, encadrées par les « coopérants » libyens, dépêchés sur place par le colonel Kadhafi, ont bousculé les insurgés au moment de la levée des barrages. Bozizé et les siens ont alors pris la fuite pour gagner le Cameroun, le Tchad ou leur province d'origine, l'Ouham, dans le nord-ouest. La Centrafrique, déjà fragilisée par une déconnexion inquiétante entre la capitale et le reste du pays, pourrait ainsi voir naître un fief rebelle. D'autant que, pour justifier l'assaut, la présidence a imputé à Bozizé « la préparation d'un coup d'Etat avec des appuis et complicités extérieurs ».

Au lendemain du putsch du 28 mai, le rôle du conspirateur dans l'ombre avait été attribué à la France. La réalité est différente. Faute de pouvoir se réjouir ouvertement du retrait de ses troupes « prépositionnées » à Bangui, en avril 1998, Paris a légitimé le colonel Kadhafi comme nouveau « gendarme » en Centrafrique. « Le droit international permet à un pays de faire appel à l'aide d'un autre », a relevé le porte-parole du Quai d'Orsay, mercredi, commentant la victoire militaire d'Ange-Félix Patassé...

Stephen Smith

Nous méritons nos récompenses... ...vous méritez nos produits.

PHILIPS
Faisons toujours mieux.

Le PC n'est plus l'essentiel, ce sont les périphériques qui font la différence.
Meilleur design, meilleure qualité d'affichage, meilleure facilité d'utilisation, meilleures performances...
Les périphériques PC de Philips sont plébiscités par toute la presse spécialisée. Faites la différence !

La Knesset a levé l'immunité parlementaire du député arabe israélien Azmi Bichara

Le parlementaire va être jugé pour des propos jugés hostiles à l'Etat juif

Le Parlement israélien a levé, mercredi 7 novembre, l'immunité du député arabe Azmi Bichara, pour des propos jugés anti-israéliens par le pro-

curateur de l'Etat, Elyakim Rubinstein. La justice va poursuivre M. Bichara pour « incitation contre l'Etat » et « soutien aux organisations terro-

ristes » dans des déclarations faites en Israël et en Syrie, un pays considéré comme étant toujours en guerre avec l'Etat juif.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Ce doit être les moustaches », a coutume de rétorquer Azmi Bichara pour moquer sa réputation de député jusqu'au-boutiste. Ses deux crocs noir jais ne lui ont été d'aucun secours, mercredi matin 7 novembre à la Knesset, lorsqu'une nette majorité s'est prononcée à deux reprises pour la levée de son immunité parlementaire. Mis en cause par le procureur de l'Etat, Elyakim Rubinstein, pour avoir tenu des propos considérés comme anti-israéliens à Oum Al-Fahm, en Israël, et en Syrie, ainsi que pour avoir organisé près de vingt voyages sans autorisation préalable dans ce même pays, avec lequel Israël est toujours officiellement en guerre, le député a été jugé politiquement coupable par une partie des siens.

L'affaire remonte au premier anniversaire de la mort de Hafez Al-Assad, le 10 juin 2000. Présent, aux côtés des principaux dignitaires syriens et libanais – dont le responsable du Hezbollah, Hassan Nasrallah –, à Kadhaha, où repose l'ancien président syrien, Azmi Bichara avait lancé un appel à l'unité du monde arabe pour poursuivre la résistance face à Israël. Ces

déclarations avaient suscité un tollé, certains députés radicaux jugeant même qu'ils vaudraient à l'intéressé « le peloton d'exécution dans la plupart des pays démocratiques ». Le parlementaire avait assuré que ses propos s'inscrivaient dans le droit fil de ses interventions à la Knesset, où il siège depuis 1996.

ORATEUR FLAMBOYANT

Le député chrétien, né à Nazareth en 1956, n'en était pas à son premier coup d'éclat. Orateur flamboyant, son sens de la répartie et son humour grinçant en ont fait depuis longtemps un habitué des médias. Diplômé de philosophie, formé en partie à Berlin, il avait déjà poussé le sens très politique de la provocation en présentant sa candidature au poste de premier ministre d'Israël, en 1999, avant de la retirer pour favoriser l'élection d'Ehoud Barak. M. Bichara se revendique Palestinien vivant en Israël. Il ne cesse de plaider pour un Etat sécularisé, l'égalité des droits entre les citoyens et le retrait d'Israël des territoires occupés. Des positions qui lui vaudraient en Europe une image de modéré, assure ce politicien qui adore, par-dessus tout, jouer avec les lignes rouges.

Même si ses façons de franc-tireur lui ont souvent valu d'être isolé au sein de son propre camp, minoritaire parmi la minorité arabe chrétienne et musulmane, sa mise en cause intervient à un instant crucial des relations difficiles qu'entretient Israël avec les Palestiniens restés à l'intérieur de ses frontières après les premières guerres israélo-arabes. Il y a longtemps que la Cour suprême israélienne a déploré les discriminations économiques et sociales dont est victime cette minorité. Mais le climat semble s'être particulièrement dégradé depuis le début de la seconde Intifada. Même si l'idée d'une rupture n'a jamais été agitée par les responsables politiques arabes israéliens, ni par les députés que compte cette minorité, depuis qu'elle a décidé de prendre au mot les institutions politiques israéliennes au début des années 1980, une partie de l'opinion publique juive leur demande de plus en plus ouvertement de choisir, une fois pour toutes, leur camp.

M. Bichara sera bientôt jugé, à moins d'un appel devant la Cour suprême, alors qu'une commission poursuit toujours son enquête sur la répression des émeutes arabes israéliennes qui avait fait treize

morts aux premiers jours de l'Intifada. Considérés pendant longtemps par le Parti travailliste comme un électoral captif, les Arabes israéliens ont boudé massivement les urnes en février, assurant la défaite de M. Barak face à Ariel Sharon. Or, sans le vote arabe, la gauche sait qu'elle est condamnée à l'opposition.

Le parlementaire controversé compte sur les deux procès qui vont lui être intentés pour dresser celui des limites de la démocratie israélienne. « Je suis un citoyen israélien et je reconnais la légitimité d'Israël (...), mais je ne suis pas un patriote israélien, je suis un Palestinien, membre d'une nation dont la tragédie ne s'est pas arrêtée en 1948 », écrivait M. Bichara, après son discours de Kadhaha, dans une lettre adressée à ses collègues parlementaires. Président de la commission de la Knesset chargée de statuer sur ce cas délicat, et hostile à la levée de l'immunité, le député travailliste Yossi Katz a tiré mercredi les leçons de la journée en assurant qu'il comptait « cent dix-neuf députés perdants sur cent vingt, et un seul gagnant, Azmi Bichara, qui fera figure de héros ou de martyr ».

G. P.

961 tués depuis le début de l'Intifada

Deux Palestiniens ont été tués mercredi 7 novembre par des soldats israéliens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, portant à 961 le nombre de tués depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre 2000, dont 752 Palestiniens et 187 Israéliens. Par ailleurs, l'armée israélienne a achevé son retrait de Ramallah mais continuait à encercler et à bloquer les accès routiers. Parallèlement, l'état d'alerte a été déclaré dans le nord d'Israël et le long de la ligne de démarcation avec la Cisjordanie, à la suite d'informations sur une menace d'attentat-suicide. La justice palestinienne a ordonné la libération de deux dirigeants du Front populaire de libération de la Palestine, arrêtés après l'assassinat du ministre israélien du tourisme, revendiqué par la branche armée du FPLP. – (AFP.)

TROIS QUESTIONS A...

CLAUDE KLEIN

1 Vous êtes professeur en droit constitutionnel, ancien doyen de l'université hébraïque de Jérusalem, et vous avez été auditionné par la commission de la Knesset chargée de se prononcer sur la levée de l'immunité de Azmi Bichara. Quelle avait été votre analyse ?

La procédure porte sur deux points : d'une part, sur les propos tenus par le député, d'autre part, sur sa responsabilité dans l'organisation de voyages en Syrie. Le premier point est le plus important car il touche à la liberté d'expression. Le cas de M. Bichara est un cas que j'ai considéré comme limite, parce qu'il faut tenir compte du fait que des phrases extrêmement dures ont été prononcées. Cela dit, ni l'autre expert du droit sollicité, ni moi n'avions à trancher. Nous avons seulement conseillé aux députés d'y réfléchir

à deux fois avant de se prononcer. La levée de l'immunité est un acte dangereux, même si ce n'est pas un précédent. Il y a une quinzaine d'années, l'immunité d'un député arabe israélien avait déjà été levée à la suite de propos contre Israël tenus lors d'une cérémonie consacrée à une personnalité décédée de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). A cette époque, l'OLP était considérée comme une organisation terroriste. Mais la Cour suprême s'était alors opposée à la décision de la Knesset.

2 Quelles sont les prochaines étapes prévisibles de la procédure concernant M. Bichara ?

Le procureur général de l'Etat, qui est également conseiller juridique du gouvernement, a demandé la levée de l'immunité pour que M. Bichara puisse être poursuivi en justice. La Cour suprême peut revenir sur la décision de la Knesset. Il faudrait tout d'abord pour cela que M. Bichara la saisisse, ou que

d'autres députés le fassent à sa place. Mais il est clair que M. Bichara souhaite désormais qu'un procès ait lieu pour le transformer en tribune. Il a d'ailleurs déjà indiqué qu'il n'entendait pas faire appel devant la Cour suprême.

3 Pensez-vous que la stratégie de M. Bichara puisse s'avérer payante ?

C'est une personnalité extrêmement habile et brillante. Le problème est qu'avant de se prononcer sur la levée de l'immunité, la Knesset a voté en première lecture une proposition de loi [présentée par un député d'extrême droite] tendant à interdire toute formation soutenant la lutte armée contre Israël. Par ce biais, le parti de M. Bichara pourrait être interdit et M. Bichara lui-même risquerait de se retrouver dans l'impossibilité de se représenter lors des prochaines élections.

Propos recueillis par Gilles Paris

Le viol d'un bébé de neuf mois révolue l'Afrique du Sud

Le pays détient le triste record du nombre d'enfants victimes de violences sexuelles

JOHANNESBURG

de notre correspondante

« Même les animaux ne font pas des choses pareilles. » L'un des médecins qui a soigné, la semaine dernière à Kimberley, dans le sud-ouest de l'Afrique du Sud, une petite fille de neuf mois, violée par six hommes âgés de vingt-quatre à soixante-six ans, n'a pu réprimer sa

colère. Les violeurs étaient sous l'emprise de l'alcool et se sont dénoncés mutuellement à la police. Ils risquent la prison à vie.

Alors que le bébé était toujours, dix jours après le drame, dans une unité de soins intensifs, l'Afrique du Sud est sous le choc. La photo des six hommes, dont certains sont des proches parents de la victime, s'étale à la « une » des journaux et plus de trois mille personnes se sont rassemblées en début de semaine devant le tribunal de Kimberley pour réclamer justice. Quatre jours à peine après le drame, la presse annonçait la mort d'une fillette de quatre ans, violée en juillet dernier par son père. Un grand quotidien national a fait sa manchette sur un « journal de l'horreur » : 21 octobre, une fillette de trois ans est violée par son grand-père ; 29 octobre, le suspect d'un viol commis sur une enfant de deux ans est lynché par la foule ;

début novembre, une petite fille de quatorze mois est violée par deux oncles ; 5 novembre, une autre, âgée de trois ans, est violée par un voisin de dix-sept ans, etc. « Retrouvez d'autres affaires de viols en page 2 ». La liste s'allonge jusqu'à la nausée. L'Afrique du Sud, connue pour avoir l'un des taux de criminalité par habitant les plus élevés du monde, détient aussi le triste record du nombre d'enfants violés. Les statistiques de la police sont accablantes : 65 017 cas de violences sur des enfants ont été recensés en 2000, dont 21 438 viols ou tentatives de viols.

« TOUTES LES 24 MINUTES »

Depuis 1994, le nombre d'agressions commises sur des enfants a augmenté de 62 %. « Un enfant est violé toutes les vingt-quatre minutes dans notre pays », résume un député de l'opposition. Certes, aujourd'hui, les statistiques sont mieux tenues et, avant l'abolition de l'apartheid, les enfants noirs, métis ou indiens – soit la grande majorité – n'étaient pas pris en compte. Mais les associations de protection de l'enfance sont formelles : il y a une augmentation nette des cas d'agressions sexuelles.

« Avant nous avions le rugby. Maintenant, c'est le viol qui est devenu le sport national », déplore Hellen, membre fondateur de l'association Child Abuse Action Group, qui dispose d'une ligne ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour recueillir plaintes et témoignages. La grande majorité des

viols se passe dans le cercle familial, et plus de 80 % des victimes connaissent leurs agresseurs – parents, voisins, camarades de classes et même professeurs. « Le plus souvent, les agressions ont lieu à la maison », indique Hellen.

« Il y a une culture de la violence très forte dans notre pays et les femmes et les enfants en sont les premières victimes », explique Edith Kriel, de Rapcan, un réseau d'associations pour la protection de l'enfance. « Les femmes sont souvent très dépendantes de leur mari et, quand leur enfant est maltraité, elles préfèrent se taire. De plus, les enfants sont considérés comme propriété des adultes, pas comme des êtres humains à part entière. » Pour M^{me} Kriel, la prévention passe d'abord par l'éducation, celle des mères, des pères et, aussi, des enfants.

Déstruction des familles sous l'apartheid, pauvreté, chômage, alcoolisme, pornographie... Les explications sont multiples. « Abuser d'un enfant donne aux hommes une impression de pouvoir et de puissance », analyse la responsable de Rapcan. Autre cause, plus récente : le mythe très vivace selon lequel avoir des relations sexuelles avec une vierge guérit ou immunise contre le sida. Pour tenter d'y mettre un terme et pour faire un exemple, plusieurs associations ont demandé que, si l'un des six violeurs du bébé de neuf mois se révélait être séropositif, il soit inculpé de meurtre.

Fabienne Pompey

Le gouvernement allemand adopte un projet de loi sur l'immigration

BERLIN. Le gouvernement allemand a adopté, mercredi 7 novembre, en conseil des ministres, un projet de loi destiné à réglementer et adapter l'immigration aux besoins de l'économie. Des semaines de négociations entre les Verts et les sociaux-démocrates (SPD) de la coalition au pouvoir ont été nécessaires pour aboutir à ce projet. Sa principale innovation consiste en la mise en place d'un système de points destiné à évaluer les candidats à l'immigration selon leur niveau de qualification et les besoins du marché allemand, leur pays d'origine et leur connaissance de la langue.

Le projet prévoit aussi de simplifier la régulation de l'immigration, faite de règlements épars, en réduisant le nombre de catégories de permis de séjour à deux : un permis de séjour à durée temporaire et un autre à durée illimitée. Pour faciliter leur intégration, les futurs immigrés et ceux résidant depuis moins de six ans en Allemagne devront participer à un cours de langue et d'introduction à l'histoire, à la culture et au droit allemands. – (AFP.)

Les pairs héréditaires britanniques ne siègeront plus au Parlement

LONDRES. Les derniers pairs héréditaires de la chambre haute britannique vont perdre le droit de siéger au Parlement dans le cadre d'un avant-projet de loi annoncé, mercredi 7 novembre, par le gouvernement. Les membres de la Chambre des lords seront ainsi limités à 600, dont la plupart n'appartiendront à aucun parti et 30 % devront être des femmes. Pour la première fois, 120 membres élus vont y siéger. « Aucun groupe ne devrait à l'avenir avoir le privilège héréditaire de siéger à la Chambre des Lords », a déclaré Lord Gareth Williams, « leader » de la Chambre, en présentant la réforme.

Actuellement, aucun membre de la Chambre de Lords n'est élu. Ils sont soit nommés par les partis, soit des pairs à vie en raison de services rendus, soit des évêques ou des membres de la famille royale. Plus de 600 pairs héréditaires avaient perdu le droit de siéger au Parlement en 1999. Quatre-vingt-douze pairs avaient été épargnés dans le cadre d'un accord entre les partis conservateur et travailliste. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **TCHÉCHÉQUIE** : le chef de l'administration prussienne, Akhmad Kadyrov, a échappé, mardi soir 6 novembre, à un attentat qui a fait trois blessés parmi ses gardes du corps, a affirmé mercredi son porte-parole cité par les agences russes. Des inconnus ont ouvert le feu sur le véhicule de M. Kadyrov dans la ville d'Argoun, voisine de la capitale tchèque, Grozny, a précisé Abdullah Izrailov. L'administrateur prussien avait déjà été victime de tentatives d'attentat. – (AFP.)

■ **TURQUIE** : un bateau transportant des immigrés clandestins à destination de la Grèce a chaviré, mercredi 7 novembre, au large des côtes turques, provoquant la mort par noyade de treize personnes, a-t-on appris de source officielle. Huit Nigériens et quatre Sierra-Léonais figurent parmi les victimes. Le capitaine turc du bateau, qui avait déjà fait de la prison pour trafic de clandestins, a également péri. Mardi, un accident similaire avait coûté la vie à cinq personnes. – (Reuters.)

■ **IRLANDE** : environ 20 millions de cigarettes de contrebande ont été saisies, mercredi 7 novembre, dans le port de Dundalk (nord-est de l'Irlande) à bord d'un cargo en provenance d'Estonie, ont annoncé les douanes irlandaises. Les cigarettes, cachées dans une cargaison de bois sur un bateau parti de Muuga, près de Tallinn, étaient sans doute destinées principalement à l'Irlande du Nord et à la Grande-Bretagne, selon la même source. La cargaison illicite équivalait à un manque à gagner fiscal de 3,81 millions d'euros. – (AFP.)

■ **AFRIQUE DU SUD** : l'alliance de l'opposition sud-africaine a éclaté, mercredi 7 novembre, le Nouveau Parti national (NNP), l'avant du parti au pouvoir pendant l'apartheid) ayant rompu avec le Parti démocratique (DP), après une réunion de ses instances dirigeantes. La scission du bloc de l'opposition, seize mois seulement après sa formation, ouvre la voie à des coalitions entre le NNP et l'ANC, le parti du président Thabo Mbeki, notamment dans la province du Cap occidental. – (AFP.)

■ **SIERRA LEONE** : un hélicoptère de la Mission des Nations unies en Sierra Leone (Monusil) s'est abîmé en mer, mercredi 7 novembre, au large de Freetown. Des sept passagers à bord, un corps avait été retrouvé, dans la soirée, alors que les recherches se poursuivaient, selon un porte-parole de l'ONU. Actuellement la plus importante opération de paix des Nations unies, la Monusil compte plus de 16 000 casques bleus. – (Reuters.)

■ **ZIMBABWE** : le rédacteur en chef du seul quotidien indépendant à Harare, le Daily News, ainsi que le fondateur de la maison éditrice, ont été interpellés par la police à leurs domiciles, jeudi matin 8 novembre, sans qu'aucune raison leur soit notifiée. Ils pourraient cependant être entendus sur un changement d'actionnariat qui, selon un article paru mardi dans le quotidien progouvernemental Herald, justifierait l'interdiction de la dernière voix dissidente dans le pays. – (AFP.)

La pratique du travail forcé se poursuit en Birmanie

GENÈVE. Le travail forcé est toujours pratiqué en Birmanie, en dépit d'une nouvelle législation entrée en vigueur il y a tout juste un an, a constaté la mission de haut niveau de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui a achevé, à la mi-octobre, une enquête de trois semaines dans ce pays. La mission a affirmé, mercredi 7 novembre, que « le travail forcé existe encore sous ses différentes formes comme, entre autres, le portage, la construction de camps militaires, le travail aux champs », en dépit de l'adoption, en octobre 2000, d'un train de mesures législatives et administratives contre ces pratiques.

Celles-ci, poursuit le rapport, ont cours dans les régions où l'armée est présente, et spécialement dans les zones frontalières, où des combats peuvent encore se dérouler, poursuit le rapport. Selon des estimations occidentales, près d'un million de Birmans sont soumis au travail forcé, construisant routes, voies ferrées, ponts, complexes touristiques ou militaires. – (AFP.)

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS N°1 AMÉUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapis - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
♦ 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
♦ 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Technicien Supérieur
devenez **INGENIEUR**
Diplômé en
Organisation des Sites
Industriels

Cycle de Formation
Continue en Alternance
Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience
Démarrage en Janvier

Tél : 03 27 51 13 12
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9

Hilditch & Key
Shirtmakers
"Les plus belles chemises de Jermyn Street"

FIN DE SERIES

1 Chemise	895£	450 F
3 Chemises (chaque)		425 F
6 Chemises (chaque)		400 F
Cravates soie		345 F

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09

JUSTICE Le tribunal correctionnel de Paris a relaxé, mercredi 7 novembre, Dominique Strauss-Kahn et les cinq autres prévenus dans les deux volets de l'affaire de

la MNEF. ● **LA RELAXE** de l'ancien ministre, qui avait déjà été blanchi dans l'affaire Elf, début octobre, n'est pas vraiment une surprise. ● **LES ATTENDUS** du jugement sur-

prennent en revanche par la dureté de leur contenu à l'égard des magistrats instructeurs et du parquet. ● **LE TRIBUNAL** « observe » en effet qu'il eût été « préférable,

avant que d'engager le débat judiciaire public, de s'interroger sur les limites de l'application de la règle de droit ». ● **L'ANCIEN MINISTRE**, deux ans après sa démission du

gouvernement de Lionel Jospin, entend bien avoir un rôle-clé dans le dispositif de campagne du futur candidat. (lire notre éditorial page 18.)

Le tribunal relaxe Dominique Strauss-Kahn et critique l'instruction

Après son non-lieu dans l'affaire Elf, l'ancien ministre a été blanchi au terme du procès de l'affaire MNEF et peut préparer son retour en politique. Aucun des autres prévenus n'a été condamné. Le jugement porte des appréciations sévères contre l'enquête des juges et l'attitude du parquet

LA 11^e CHAMBRE correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Sophie Portier, a prononcé, mercredi 7 novembre, la relaxe de tous les prévenus dans les deux volets de l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) qui avaient été soumis à son examen en octobre, parmi lesquels Dominique Strauss-Kahn, qui avait démissionné, en novembre 1999, de son poste de ministre de l'économie et des finances dans le gouvernement de Lionel Jospin.

La relaxe de l'ancien ministre, déjà blanchi dans l'affaire Elf début octobre et désormais seule-

La démission de M. Tapie a fait jurisprudence

La jurisprudence selon laquelle un ministre mis en examen doit donner sa démission remonte à 1992, même si, le 15 mai 1972, Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, mis en cause dans une affaire immobilière, avait démissionné. En mai 1992, Pierre Bérégovoy avait obligé Bernard Tapie, ministre de la ville, à démissionner à la veille de son inculpation dans l'affaire Tranchant. Edouard Balladur avait reconduit cette jurisprudence, appliquée, en 1994, à trois de ses ministres : Alain Carignon, ministre de la communication, démissionne avant d'être mis en examen dans une affaire de corruption ; puis Gérard Longuet, ministre de l'industrie, qui sera partiellement relaxé en 1997 - mais reste mis en examen dans l'enquête sur les finances du PR - et Michel Roussein, ministre de la coopération, qui obtiendra un non-lieu en 1995, ont dû démissionner.

ment menacé par l'enquête sur les conditions de la disparition de la cassette Méry, ne constituait guère une surprise, après que le parquet eut abandonné l'accusation de « faux et usage de faux » à l'audience et après que la présidente du tribunal eut publiquement stigmatisé « le flou » de cette accusation (*Le Monde* des 4 et 10 octobre).

Cependant, les attendus du jugement frappent par leur contenu très critique à l'égard des intervenants à l'instruction, tant au niveau des magistrats instructeurs que du parquet, dont le tribunal remarque que son représentant n'a pas soutenu son accusation alors même « que les débats n'avaient apporté, selon les juges, aucun élément nouveau par rapport à ceux qui avaient été recueillis au cours de la procédure d'instruction ». Aussi, le tribunal « observe » qu'il eût été « préférable, avant que d'engager le débat judiciaire public, de s'interroger sur les limites de l'application de la règle de droit ». Autrement dit, plus crûment, qu'il eût été bon de réfléchir à deux fois avant de renvoyer l'ancien ministre devant les juges.

Ces derniers rappellent les conditions dans lesquelles M. Strauss-Kahn fut impliqué dans cette affaire. Suspecté dans un premier temps d'avoir bénéficié d'une rémunération de complaisance, l'ancien ministre s'était vu assez rapidement reconnaître la réalité de sa prestation comme conseil de la MNEF, - travaillant entre 1994 et 1996, à l'entrée de l'ex-Compagnie générale des eaux (Vivendi) dans le capital de la société holding regroupant l'essentiel des filiales de la mutuelle.

Demeurait l'accusation de « faux et usage de faux » portant sur une série de documents relatifs à sa prestation : la lettre de mission et sa réponse, toutes deux antidatées, la



facture de la prestation et sa lettre d'accompagnement, comportant également des dates erronées. Des « erreurs matérielles », selon la défense.

Or, sur ces éléments, le tribunal rappelle qu'en droit un faux n'est constitué que si l'écrit incriminé « est de nature à porter un préjudice ». « Le procureur de la République et le juge d'instruction ont conclu que [la lettre de mission et sa réponse], rédigées [selon eux] en 1997 et 1998, avaient été établies dans le but de tromper la Cour des comptes », notent les juges. Or, ils se montrent perplexes : ces lettres « n'ont pas été produites aux magistrats de cette Cour ». Où donc est le préjudice ?

Le tribunal remarque également que l'hypothèse d'une rédaction de ces écrits en 1997 et 1998 n'a jamais été soumise au mis en examen pendant l'instruction et s'est trouvée

« ébranlée » par les conclusions déposées par la défense à l'audience qui a fait valoir, au vu des numéros de téléphone figurant sur les documents litigieux, que ceux-ci « avaient été vraisemblablement rédigés » avant le début du contrôle de la Cour des comptes. « Le motif avancé par les prévenus, à savoir celui d'une régularisation administrative, n'apparaît pas de nature à porter préjudice », concluent les juges.

« AUCUNE INCIDENCE »

S'agissant de la facture et de sa lettre d'accompagnement, le tribunal rend grâce, de même, aux explications fournies par le ministre, qui avait reconnu s'être quelque peu « emmêlé » les fichiers dans son ordinateur : « Les anomalies relevées (...) résultent d'erreurs qui n'ont aucune incidence sur le montant même de la rémunération et de sa comptabilisa-

tion. » Les juges renvoient les magistrats instructeurs à plus de bon sens, le mobile susurré dans l'ordonnance de renvoi (une justification d'honoraires a posteriori) « confinait à l'absurde ».

Ces critiques n'épargnent pas l'autre volet de l'affaire - l'achat de l'immeuble parisien de la rue Tiphaine, dans le 15^e arrondissement, acquis en 1990 par une filiale de la MNEF, qui aurait été l'occasion, selon l'accusation, d'un « détournement

« Au terme d'un cheminement laborieux mais nécessaire pour suivre les méandres de la prévention », expliquent-ils finalement, les juges ont conclu à la relaxe. Ils reconnaissent notamment qu'Olivier Spithakis s'était entouré de précautions en désignant un expert pour valider le prix d'achat aujourd'hui contesté. Même si, dans le même temps, Wilson Bihi-Zenou, présenté comme son homme de confiance, « réalisait une très bonne opération », selon les

Robert Hue espère une issue favorable

Le président du PCF, Robert Hue, espère bénéficier d'une relaxe. Le tribunal correctionnel de Paris doit rendre sa décision, mercredi 14 novembre, dans l'affaire du financement du PCF. Durant le procès, qui s'est tenu du 11 juin au 4 juillet, des pans entiers des poursuites avaient été abandonnés. Le parquet avait renoncé à demander une peine à l'encontre de M. Hue, préférant s'en remettre « à la sagesse du tribunal » pour décider de son éventuelle culpabilité (*Le Monde* du 29 juin). L'affaire, un premier procès en octobre 2000 ayant été annulé après la récusation d'un magistrat, semble s'apparenter à un fiasco judiciaire. L'accusation n'a pu établir que l'ex-Compagnie générale des eaux avait financé le PCF via des prestations fictives payées au groupe d'entreprises Gifco. Mis en examen pour « recel de trafic d'influence » en octobre 1996, M. Hue avait été renvoyé devant le tribunal en octobre 1999 par la juge d'instruction Laurence Vichnievsky.

ment de fonds publics » commis par Olivier Spithakis, l'ancien directeur général de la MNEF, contre qui deux ans de prison, dont un avec sursis, et 500 000 francs d'amende avaient été requis. Vertement, le tribunal renvoie les intervenants judiciaires précédents à de meilleures lectures juridiques : il conteste que l'affaire, initiée sur la base d'un « abus de confiance » ait été tardivement requalifiée en « détournement », une aggravation « infondée ». Et à de meilleurs calculs : l'objet du détournement reproché aurait pu être réduit à des proportions plus « cohérentes ».

juges, en acquérant à bas prix un duplex dans le même immeuble, ultérieurement revendu, dans des circonstances qui « suscitent des interrogations », à l'ancien président du conseil général des Bouches-du-Rhône, François Bernardini.

« Ce jugement nous interpelle sur l'efficacité du code de procédure pénale et de l'instruction à la française », commentait M^e Jean Veil, avocat de M. Strauss-Kahn, en estimant qu'il était « temps d'envisager une refonte complète et totale de cette procédure ».

Jean-Michel Dumay

« DSK » veut mettre ses idées au service de Lionel Jospin

LIONEL JOSPIN n'avait pas attendu un an pour redonner à son ami Dominique Strauss-Kahn, obligé le 2 novembre 1999 de démissionner de son poste de ministre de l'économie avant d'être mis en examen dans l'affaire de la MNEF, l'espoir d'un nouvel avenir politique. Le 19 octobre 2000, interrogé sur TF1, le chef du gouvernement avait dressé, de façon à peine subliminale, la liste de ses « premiers ministres », en cas de victoire de la gauche à l'élection présidentielle de 2002. L'énumération de prénoms attendus - « Martine » [Aubry], « Elisabeth » [Guigou], « Laurent » [Fabius] - s'était achevée par une phrase prometteuse : « Dominique, peut-être, un jour, même s'il est un peu maltraité par un certain nombre d'imprudences. » Les « imprudences » à l'époque s'appelaient MNEF, Elf et cassette Méry et « DSK » était encore loin d'imaginer la fin de ses ennuis avec la justice.

Sa relaxe dans l'affaire de la MNEF devrait marquer, cette fois, la fin de ses tracasseries judiciaires. Et, surtout, elle devrait lui permettre de revenir dans le jeu politique. Deux ans après sa sortie du gouvernement, l'épilogue judiciaire vient trop tard pour que l'ancien ministre puisse retrouver un portefeuille ministériel - espérance un moment

entretenu par M. Jospin -, trop tard aussi pour qu'il puisse entrer dans la course des « premiers ministres » pour 2002, du moins pour la première séquence du quinquennat. Mais, à moins de six mois de l'élection présidentielle, M. Strauss-Kahn, qui a regagné son siège de député du Val-d'Oise le 1^{er} avril, sera dans le dispositif de campagne du futur premier ministre candidat. Directeur de campagne ? Porte-parole ? Nul ne sait mais peu importe, redevenu libre, pleinement disponible, il sera dedans.

RÉCONCILIÉ AVEC M. HOLLANDE

François Hollande, qui s'était montré sévère quand il avait appris, fin septembre 2000, que l'ancien ministre avait détenu l'original de la cassette de Jean-Claude Méry, l'ex-financier occulte du RPR, s'est réjoui, mercredi 7 novembre, de le voir en situation « de reprendre toute sa place dans le dispositif socialiste pour la campagne qui s'annonce ». C'est « un atout pour la gauche », a ajouté le premier secrétaire du Parti socialiste, en ne négociant pas son hommage à cet « homme d'idées, homme inventif, homme de projet, homme de réflexion, homme d'action ». Après une période de froid, M. Hollande et M. Strauss-Kahn, membre du conseil national du PS, se sont

pleinement réconciliés et se rencontrent fréquemment (*Le Monde* du 2 octobre). En retour, Socialisme et Démocratie, le courant jospino-rocardien qui s'est constitué autour de « DSK », affiche clairement son soutien au député de Corèze, en en faisant même son favori pour Matignon en cas de victoire présidentielle de M. Jospin (*Le Monde* daté 21-22 octobre).

L'ancien ministre de l'économie va s'employer à « défendre [ses] idées » et surtout à alimenter le programme de M. Jospin - qu'il voit « tout le temps », selon son entourage, et qui s'est empressé, mercredi à l'Assemblée nationale, de le féliciter et de lui dire qu'il est « content » -, notamment à travers un livre de réflexions politiques qu'il devrait sortir début 2002. Sa première boîte à idées, la Fondation Jean-Jaurès, où M. Strauss-Kahn pilote le comité d'orientation scientifique, a déjà publié de nombreux rapports sur des sujets aussi divers que le plein-emploi, la mondialisation, l'Etat et - hasard du calendrier, le 7 novembre - la réforme des institutions, sur laquelle Vincent Peillon, porte-parole du PS, plaide pour le régime présidentiel et la « VI^e République » (*Le Monde* du 8 novembre). Mi-décembre, un nouveau rapport est annoncé sur « l'Europe dans dix ans », rédigé par deux proches de « DSK », Pascal Lamy, commissaire européen, et Jean Pisani-Ferry. La seconde boîte à idées, Socialisme et Démocratie, a déjà permis à M. Strauss-Kahn, le 20 octobre, de défendre « un nouveau compromis social entre le capital et le travail ». Là aussi, le courant devrait s'atteler au programme présidentiel de M. Jospin mais sans oublier d'apporter sa contribution au volet économique et social du « projet 2002 » des socialistes. Même si les relations entre l'ancien ministre et Martine Aubry demeurent d'une très grande fraîcheur.

Michel Noblecourt

Une prévention qui « confinait à l'absurde », selon la décision

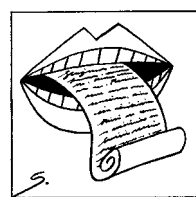
VOICI quelques extraits des attendus du jugement ayant conduit à la relaxe de Dominique Strauss-Kahn :

Attendu que l'établissement, fin 1995 début 1996, de la lettre de mission et de sa réponse exclut qu'elles l'aient été dans le but éventuel de tromper les organes de contrôle ; que le motif avancé par les prévenus, à savoir celui d'une régularisation administrative, n'apparaît pas de nature à porter préjudice (...); qu'en conséquence, Philippe Plantagenest, Dominique Strauss-Kahn et Olivier Spithakis seront relaxés des chefs de faux et d'usage de faux (...).

Attendu (...) que les anomalies relevées dans la facture émise par Dominique Strauss-Kahn et dans la lettre d'accompagnement résultent d'erreurs, qui n'ont aucune incidence sur le montant même de la rémunération et de sa comptabilisation ; que le motif invoqué dans

l'ordonnance de renvoi, selon lequel la facturation aurait été antidatée pour justifier a posteriori d'honoraires versés précédemment, confine à l'absurde puisque (...) il n'a été réglé qu'une seule fois en février 1997 soit après l'émission de toute facturation (...); que Dominique-Strauss-Kahn et Olivier Spithakis seront également relaxés de ce chef (...).

Attendu que le procureur de la République, bien que les débats n'aient apporté aucun élément nouveau par rapport à ceux qui avaient été recueillis au cours de la procédure d'instruction, a estimé (...) devoir s'en remettre à l'appréciation du tribunal, après avoir précisément détaillé les motifs juridiques faisant, selon lui, obstacle à toute déclaration de culpabilité ; qu'un consensus judiciaire s'est dès lors manifestement dégagé (...); que sans vouloir troubler un tel consensus, généralement propice au prononcé d'une justice sereine, le tribunal observe qu'il aurait été préférable, avant que d'engager le débat judiciaire public, de s'interroger sur les limites de l'application de la règle de droit.



VERBATIM

facture (...).

Attendu (...) que les anomalies relevées dans la facture émise par Dominique Strauss-Kahn et dans la lettre d'accompagnement résultent d'erreurs, qui n'ont aucune incidence sur le montant même de la rémunération et de sa comptabilisation ; que le motif invoqué dans

Du 3 octobre



au 20 novembre

ENTRAINEZ-VOUS À GAGNER AU GRAND JEU "QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?" AVEC AUCHAN



EN RÉPONDANT A UNE QUESTION COMME CELLE-CI VOUS AURIEZ PU GAGNER JUSQU'À

200 000 F

Rendez-vous chez Auchan pour gratter les vraies cartes-jeu. Il y a plus de 16 millions de francs et 48 millions de bons de réduction à vous partager.

Jeu sans obligation d'achat du 31/10 au 20/11/2001 organisé par Auchan France SA (ICI Roubaix B-418 400 400). Voir modalités et conditions complètes du jeu sur les cartes et sur le règlement complet disponibles à l'accueil aux magasins Auchan. Règlement déposé chez Maître Verzeux-Tousier à Neully-sur-Seine (51). - Edition non diffusée à l'étranger.

LA VIE. LA VRAIE.

Auchan

« Mon ambition n'a pas baissé », a déclaré l'ancien ministre

« Mon ambition n'a pas baissé », a déclaré Dominique Strauss-Kahn, mercredi 7 novembre sur France 2 au journal de 20 heures, après avoir estimé dans un lapsus que « Lionel Jospin l'emportera à la présidentielle pour Matignon ». Evoquant ceux qui l'ont critiqué, notamment à gauche, l'ancien ministre de l'économie a affirmé : « Les gens réagissent parfois un peu trop vite (...). Dans ces cas-là, il faut leur pardonner mais il ne faut pas oublier. » « L'appétit politique, c'est l'appétit de faire avancer ses idées », a observé le député (PS) du Val-d'Oise. « On prend des coups, a-t-il ajouté. Je crois peut-être qu'on devient un meilleur responsable politique, un meilleur ministre lorsqu'on a su encaisser ces coups, qu'on a un peu durci son cuir. » « Depuis le début, je savais que j'étais innocent et il fallait en faire la preuve », a assuré « DSK », en relevant que « la réalité, c'est que dès que la justice s'intéresse à vous on est présumé coupable ». « Il faudra réviser notre procédure », a-t-il conclu.

Les crédits de l'Elysée ont augmenté de 406 % depuis l'installation de Jacques Chirac

Six députés (PS) demandent la réduction du budget présidentiel, qui a atteint 100 millions de francs en 2000

En 1994, au terme du second septennat de François Mitterrand, les fonds dépensés par l'Elysée approchaient 19,4 millions de francs. En 2000, ils

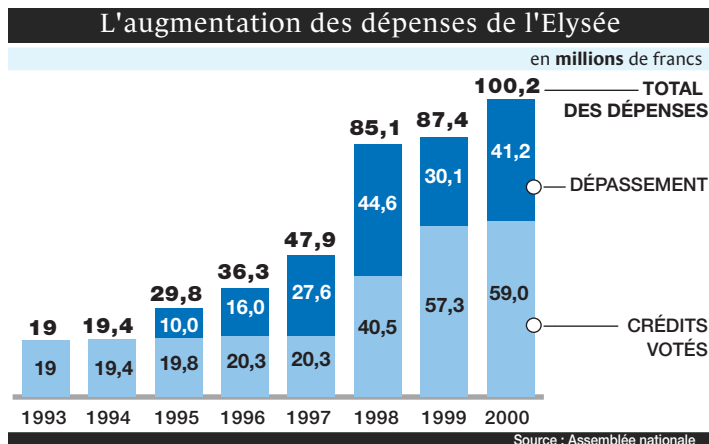
ont atteint 100,2 millions de francs. S'appuyant sur ces chiffres, six députés PS ou apparentés ont déposé, mercredi 7 novembre, un amendement

au projet de loi de finances pour 2002 dans lequel ils soulignent la progression « fantastiquement exponentielle » des moyens de la présidence.

CES FONDS-LÀ ne sont pas secrets, ni même « spéciaux ». Ils semblent pourtant avoir échappé, au fil des années, à toute appréciation critique du Parlement – et aux regards des citoyens. Depuis 1995, date de l'accession de Jacques Chirac à l'Elysée, les crédits alloués à la présidence de la République sur le budget de l'Etat ont augmenté, dans une indifférence apparemment générale, de 406,1%. En valeur absolue, les fonds dépensés par le chef de l'Etat et ses services avoisinaient 19,4 millions de francs pour l'année 1994, soit au terme du second septennat de François Mitterrand. Ils se sont élevés à 100,2 millions de francs pour l'année 2000, ainsi que l'attestent les documents officiels établis par la Direction générale de la comptabilité publique.

Se fondant sur ces chiffres, les députés (PS) Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), Geneviève Perrin-Gaillard (Deux-Sèvres), Michèle Rivasi (App. PS, Drôme), Jean Codognès (Pyrénées-Orientales), François Colcombet (Allier) et Jean Lounay (Lot) ont déposé, mercredi 7 novembre, un amendement au projet de loi de finances pour 2002 dans lequel ils soulignent la progression « fantastiquement exponentielle » des moyens de la présidence et proposent « de revenir au budget initial de 1995 trouvé par l'actuel titulaire de la charge [...] ce qui représente une réduction de crédits de 10,7 millions d'euros (70,4 millions de francs) ».

La présidence de la République a indiqué au Monde que cette augmentation se justifiait, pour l'essentiel, par « la réorganisation du budget [de l'Elysée], jusqu' alors dépendant de plusieurs ministères, pour



aller vers plus d'autonomie et de transparence ». Les services présidentiels invoquent notamment que d'importantes « régularisations de personnels », qui étaient auparavant rémunérés par d'autres administrations, voire par des entreprises publiques – dans des conditions de légalité contestables.

HORS « FONDS SPÉCIAUX »

L'examen des archives budgétaires révèle que l'augmentation considérable du train de vie de l'Elysée découle du dépassement systématique, depuis 1995, des crédits budgétaires votés chaque année par les parlementaires au profit de la présidence. Ainsi, alors qu'avait été prévue, dès la première année du mandat de M. Chirac, une enveloppe de 19,8 millions de francs, les dépenses effectives de l'Elysée ont atteint 29,8 millions – ce qui représentait une augmentation de 53 % par rapport aux frais engagés en 1994, sous la présidence de M. Mitterrand.

Les archives comptables montent par ailleurs que lors des deux

années qui ont précédé l'élection de M. Chirac, c'est-à-dire durant la cohabitation entre François Mitterrand et Edouard Balladur, l'Elysée s'était strictement cantonnée au budget initialement fixé.

Au cours des années écoulées depuis lors, les dépenses présidentielles ont toujours largement excédé les crédits inscrits dans le budget de l'Etat : 36,3 millions de francs au lieu de 20,3 millions prévus en 1996 ; 47,9 millions au lieu de 20,3 millions en 1997 ; 85,1 millions au lieu de 40,5 millions en 1998 ; 87,4 millions au lieu de 40,5 millions en 1999 ; enfin, 100,2 millions en 2000 au lieu des 59 millions votés par le Parlement (voir le graphique ci-contre). Précision utile : ces chiffres ne tiennent pas compte de la part des fameux « fonds spéciaux » reversés à l'Elysée en argent liquide (24 millions de francs en 2001).

Peu transparente, la procédure n'en est pas moins légale. Année après année, ces dépassements massifs ont été abondés, a posteriori, grâce à une série de décrets gouver-

nementaux, signés tant par Alain Juppé (en 1995 et 1996), que par Lionel Jospin (depuis 1997). A chaque fois, le complément nécessaire a été pris sur les crédits réservés, dans le budget, aux « dépenses accidentelles » : celles qui, à l'instar des catastrophes naturelles ou du naufrage du pétrolier Erika, ne pouvaient avoir été prévues par le Parlement lors de la discussion budgétaire. Encore les décrets augmentant les recettes élyséennes sont-ils les seuls à ne pas être publiés au Journal Officiel – en vertu d'une tradition solidement ancrée qui exclut tout débat sur les crédits de la présidence de la République.

La contribution ainsi consentie par Matignon aux dépenses présidentielles s'est même sensiblement accrue depuis 1998 – preuve que la cohabitation revêt aussi des aspects financiers : un décret signé par M. Juppé le 12 septembre 1996 octroyait 16 millions de francs supplémentaires ; M. Jospin, lui, a signé le 19 août 1998 pour 44,5 millions, puis pour 30 millions le 4 octobre 1999, et encore pour 41,2 millions le 19 septembre 2000. La répartition de ces fonds entre les deux lignes budgétaires affectées à l'Elysée atteste que les crédits d'appoint ont davantage concerné le secrétariat général, le cabinet et les « frais de fonctionnement » que les personnels et les « frais de représentation », ce qui contredit au moins partiellement l'explication avancée par la présidence.

Déplorant « l'absence de contrôle » sur les dépenses de l'Elysée et le « contournement des procédures budgétaires » dont elles sont assorties, les députés signataires de l'amendement – qui avaient tout signé, il y a quelques mois, la proposition de M. Montebourg visant à la saisine de la Haute cour de justice pour poursuivre M. Chirac – en déduisent que les sommes en cause pourraient être utilisées par M. Chirac à des fins électorales.

« L'explosion des moyens de la présidence de la République, indique leur texte, doit être mis en rapport avec la qualité indéniable de candidat [...] que matérialise le comportement de l'actuel titulaire de la charge. Il y a donc de nombreux éléments matériels qui permettent de considérer que l'argent des contribuables paraît utilisé, en l'absence de justification de telles dépenses, à des fins non prévues par les textes. » L'amendement devrait être examiné par la commission des finances de l'Assemblée le 15 novembre.

Hervé Gattegno

Les députés abandonnent discrètement l'usage des primes en espèces

L'Assemblée se convertit aux virements bancaires

PROMIS-JURÉ ! La coutume des enveloppes discrètes, qui améliore l'ordinaire de certains députés, sera bientôt caduque. Le bureau de l'Assemblée nationale, formé de son président, des six vice-présidents, des trois questeurs et des douze secrétaires, s'est prononcé subrepticement, le 17 octobre, pour l'abandon des versements de primes en espèces au profit de virements bancaires, comme l'a révélé Libération dans son édition du 7 novembre. Après avoir décidé, le 25 juillet, de transmettre à la justice les déclarations de patrimoine de Jacques Chirac à l'époque où il fut député, le bureau de l'Assemblée n'a pu faire autrement que de s'appliquer cette règle élémentaire de la transparence.

Jusque-là, le président de l'Assemblée et les trois questeurs se partageaient environ 50 000 francs par mois en liquide et les ventilaient sous forme de gratifications selon leur bon vouloir. Dorénavant, ces versements se feront par virements bancaires. En outre, les députés pouvaient solliciter auprès du service des affaires financières du Palais-Bourbon une avance sur salaires ou sur frais qui leur était remise en liquide. Là encore, il a été décidé d'effectuer désormais les transactions au moyen d'un virement. Pour ne pas rompre brutalement avec les habitudes, le bureau de l'Assemblée n'appliquera pas la nouvelle réglementation avant la fin de la législature, en juin 2002. Signe de l'embaras des élus, la plupart d'entre eux répugnaient, mercredi, à s'exprimer sur ce privilège, quand ils n'affirmaient pas en ignorer l'existence. « Je n'étais pas au courant, si cela est avéré, ce serait comme dans la chanson de Georges Brassens : il y en a qui sont égaux plus que d'autres », a ironisé Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher). Le radical de gauche Alain Tourret ne conteste pas la réalité de ce passe-droit mais il en minimise la portée. « Des usages s'étaient créés avec le temps, a déclaré le député du Calvados. Certains parlementaires dans le besoin demandaient des avances qui leur étaient accordées en espèces, mais cela ne dépassait pas quelques milliers de francs. Cette histoire se résume à une bulle d'air. »

Bulle d'air ou pas, le procédé n'en a pas moins choqué. « Si j'étais fauché, j'emprunterais de l'argent auprès d'un ami ou d'un établissement bancaire », a assuré Georges Sarre, président du Mouvement des citoyens qui « ne discon-

vient pas » de l'existence de ce ballet des enveloppes garnies. Pour Maxime Gremetz (PCF, Somme), « ce n'est pas digne d'un député de réclamer de l'argent liquide » sous prétexte d'un embarras financier. « Ce sont des pratiques condamnables », a ajouté le député communiste. François Hollande, le premier secrétaire du Parti socialiste, s'en tient d'abord à un principe : « Tout doit être transparent », avant d'évoquer la situation des élus : « Il ne faut pas que les députés soient placés devant l'incapacité de faire leur travail. »

C'est précisément déjà le cas, affirme M. Leroy, qui plaide pour une diminution du nombre de députés. « Avec cent sièges en moins sans toucher au volume global des indemnités, il serait possible de défrayer les parlementaires de telle manière qu'ils puissent exercer leur mission dans des conditions normales, fait valoir ce proche de François Bayrou. Depuis 1997, je n'ai pu

« Si j'étais fauché, j'emprunterais de l'argent auprès d'un ami ou d'un établissement bancaire »

Georges Sarre (MDC)

réaliser que trois brochures de quatre pages pour décrire mes actions et encore, la dernière a été payée par l'UDF. Ce qui me choque, c'est de placer sous la même toise l'ensemble des députés en matière d'indemnité de représentation des frais de mission [le montant mensuel avoisine 35 000 francs]. Juste un exemple : un simple député est moins bien loti qu'un député et maire qui peut organiser des réunions publiques dans une salle de sa ville. »

Pour avoir été lui-même membre du Parti communiste, M. Leroy se souvient certainement que les députés communistes reversent à leur formation une grosse partie de leurs revenus de parlementaires, soit environ 70 000 francs. « C'est le seul principe bolchevique auquel Robert Hue n'a pas voulu toucher, encore que certains de mes collègues contreviennent au principe », grince M. Gremetz.

Elie Barth

Le Sénat rejette les points-clés du projet sur la Corse

ET MAINTENANT ? Après la réécriture de ses principaux articles par les sénateurs, mardi 6 et mercredi 7 novembre, le projet de loi sur la Corse, dont l'examen en première lecture sera achevé jeudi, n'a plus grand-chose à voir avec le texte voté par les députés en mai. Le transfert de pouvoirs législatif et réglementaire à l'Assemblée de Corse (article 1^{er}) a été supprimé ; la portée de l'article 7 sur l'enseignement de la langue Corse a été affaiblie et les possibilités de dérogation à la loi littoral ont été rognées.

Pourtant, le clivage entre la majorité et l'opposition demeure toujours aussi mouvant sur le dossier Corse. Parce que, quelle que soit l'issue de l'élection présidentielle, le prochain gouvernement est condamné à gérer les suites du « processus de Matignon ». Revue des principales interrogations.

● **Le José Rossi nouveau ?** Après avoir assuré, au printemps, que le projet de loi du gouvernement était « dans les clous de la Constitution », voilà que José Rossi, député (DL) de Corse-du-sud, l'un des principaux artisans des accords de Matignon, émet des doutes et se dit prêt à « remettre l'article 1^{er} aux normes constitutionnelles ». L'important, explique le député, est de sauver la réforme. « Sur un tel dossier, cessons nos querelles ! Que les députés et les sénateurs, lors de la commission mixte

paritaire [qui doit se réunir le 15 novembre] se mettent autour de la table et nous disent si, oui ou non, l'article 1^{er} est conforme ! », implore-t-il. Il veut éviter la case Conseil constitutionnel : celui-ci pourrait invalider certaines mesures du volet économique auxquelles la droite est très attachée. Le débat est à haute tension politique. Proche de Matignon, l'élu de l'Assemblée de Corse (Corse social-démocrate) et conseiller d'Etat, Pierre Chaubon, assure qu'il n'a pas parlé de « risque d'inconstitutionnalité » de l'article 1^{er} (Le Monde du 8 novembre) et que « nul ne peut préjuger des décisions du Conseil constitutionnel ».

● **Daniel Vaillant soigne sa droite.** La caméra de France 3 Corse n'a pas raté la scène : mercredi, vers 1 heure du matin, en quittant l'hémicycle, le ministre de l'intérieur et son directeur de cabinet, Bernard Boucault, rejoignent dans les couloirs du Sénat le président de la commission spéciale sur la Corse, Jacques Larché (DL, Seine-et-Marne), et le sénateur Maurice Ulrich (RPR, Paris), conseiller de Jacques Chirac. Au-delà du jeu de rôles, M. Vaillant sait que M. Larché partage avec le gouvernement un certain nombre d'options. « Tu peux compter sur lui », lui a assuré un sénateur socialiste après le déplacement en Corse de la commission spéciale, le 11 septembre. M. Ulrich pense également à

« l'après ». Mercredi soir, le conseiller du président a glissé à l'oreille du rapporteur Paul Girod (RDSE, Aisne) : « Tu seras rapporteur en 2004 lorsque nous ferons notre réforme » au moment de la « deuxième étape ».

● **Une affaire « pas simple » pour le PCF.** Les sénateurs communistes ont voté avec la droite contre les transferts de pouvoirs législatif et réglementaire. Ils ont défendu « l'enseignement optionnel » de la langue corse et se sont abstenus sur les articles revus et corrigés par le Sénat, quand le PS les a rejetés catégoriquement. A l'Assemblée, trente députés PCF s'étaient abstenus et trois avaient voté contre le texte. Le ton s'est encore durci. « Ce n'est pas simple avec le gouvernement. Nous avons certains amendements semblables avec la droite, mais nous ne poursuivons pas les mêmes buts », précise Robert Bret (PCF, Bouches-du-Rhône).

● **« C'est toujours bien, le Sénat. »** De passage au Palais du Luxembourg, le maire radical de gauche de Bastia, Emile Zuccarelli, qui rêve de soutenir Jean-Pierre Chevènement à la présidentielle, se disait « content », mercredi soir. « C'est toujours bien le Sénat... j'aime les choses simples », soupirait-il, après le « désosage » du projet de loi.

Clarisse Fabre

Voici la boîte qui va diffuser toutes vos vidéos.



WANADOO eXtense, L'INTERNET HAUT DÉBIT

Avec le pack eXtense de Wanadoo et son forfait Haut Débit illimité, visionnez les dernières bandes-annonces de films, les vidéos de votre famille et les concerts de vos stars préférées. Alors, explorez vite avec Wanadoo tout l'univers de la vidéo.

Pour vous informer et vous abonner, appelez :

N°Azur 0810 04 9000

Agences France Télécom

wanadoo.fr Paris, Boulogne, Hanoi, Rabat et Savoy, Espace Culturel

france telecom

Wanadoo

La candidature de François Bayrou à l'Élysée suscite de plus en plus de doutes au sein de l'UDF

Les derniers sondages ne créditent le candidat centriste que de 4 % à 5 % des intentions de vote

Hervé de Charette a jugé, mercredi 7 novembre, que la candidature de François Bayrou à l'élection présidentielle pose un « problème ». Après

d'autres responsables du mouvement, le président délégué de l'UDF s'inquiète des mauvais sondages pour le candidat centriste. A quelques

jours de l'annonce officielle de sa candidature et du congrès d'Amiens, les 1^{er} et 2 décembre, M. Bayrou affirme qu'il « renonce aux doutes ».

NICE

de notre envoyé spécial

Il est minuit passé, mercredi 7 novembre. Attablé au bar d'un hôtel nîçois, au sortir d'une réunion de quelque quatre cents militants UDF des Alpes-Maritimes, François Bayrou déverse un tonbeureau de grands et gros mots sur ses propres « amis » politiques, coupables de menacer de le lâcher en rase campagne : « Que les âmes tremblantes, et il peut s'en trouver dans les meilleurs entourages, aillent trembler de concert avec l'Élysée ! Le temps où j'accepte d'être trahi par mes amis est fini ! Il s'agit de savoir si on est dans le « couille-mollisme » ou non. » « Je suis de culture chrétienne, poursuit le président de l'UDF, mais il y a des moments où je me sens profondément laïque. La vocation de pénitent n'est pas la mienne et, quand je reçois une beigne, je ne tends pas l'autre joue. »

La « beigne » lui a été donnée mercredi matin par le président délégué de l'UDF, Hervé de Charette a affirmé, sur LCI, que la campagne de M. Bayrou posait un « problème » qu'il fallait « examiner sans tarder » afin d'en « tirer les conséquences ». « François Bayrou ne peut pas rester dans sa solitude », a-t-il ajouté, en évoquant des sondages qui créditent le candidat de 4 % à 5 % d'intentions de vote au premier tour. Jusqu'à présent, le candidat n'est pas parvenu à sortir de l'enlèvement (*Le Monde* du 27 octobre). L'« inquiétude » de M. de Charette, parmi d'autres, s'exprime à l'approche du congrès d'Amiens, organisé les 1^{er} et 2 décembre, quelques jours après la déclaration officielle de candidature de M. Bayrou et la publication de son livre-programme.

Le premier à ouvrir le feu a été le président du Parti radical, François Loos, qui a publiquement envisagé, le 24 octobre, que sa formation décide de quitter l'UDF, au

motif que M. Bayrou serait « trop centriste et pas assez rassembleur ». Le sénateur de la Loire et maire de Saint-Etienne, Michel Thiollière, s'est prononcé contre cette perspective, tout en précisant qu'il soutiendrait la candidature de Jacques Chirac. Le 3 novembre, c'était au tour de Jean François-Poncet, président (UDF) du conseil général du Lot-et-Garonne, d'inviter M. Bayrou à « s'interroger sur le bien-fondé de sa candidature ». Le 6 novembre, dans un entretien à *Ouest-France*, Pierre Méhaignerie se prononçait pour le principe d'une formation unique de l'opposition. A la veille d'une réunion de l'association chiraquienne l'Union en mouvement (UEM), mercredi, à Saint-Malo, l'ancien garde des sceaux s'adressait implicitement à M. Bayrou, ce « candidat second », déplorant que « les différences et les rivalités s'exacerbent davantage sur des questions de personnes que sur des idées ».

« LA PEUR ET LE CHÂTEAU »

Emanant de M. de Charette, numéro deux de l'UDF et proche de M. Bayrou, le coup a été autrement plus rude. Ce dernier faisait pâle figure, selon des témoins, quand il a fait son entrée au comité exécutif de son parti, mercredi, en tenant à la main la dépêche de l'AFP relatant les propos tenus quelques minutes plus tôt par l'ancien ministre des affaires étrangères. Arrivé un peu plus tard, M. de Charette a enfoncé le clou, précisant qu'il n'était « ni chiraquien ni giscardien sur le retour, mais UDF », et qu'il avait la ferme volonté de « jouer le jeu » de son parti. Plusieurs élus se sont alors engouffrés dans la brèche. Certains, dans la foulée de M. de Charette, s'en sont pris à la « troisième voie » défendue par M. Bayrou et perçue comme un improbable créneau « ni droite ni gauche ». Se faisant

l'écho des préoccupations de nombre de ses collègues, le député d'Indre-et-Loire Renaud Donnedieu de Vabres a déploré la « symétrie » des attaques portées par M. Bayrou, avant le 11 septembre, contre Jacques Chirac et Lionel Jospin.

M. Bayrou ne voudrait voir que deux origines à cette fronde : « la peur et le Château ». Comprennez : la crainte des députés briguant un nouveau mandat et refusant de lier leur sort à celui du président de l'UDF ; les pressions de l'Élysée qui, selon lui, « multiplie les contacts ». Une situation que M. Bayrou résume d'une formule : l'« obsession maroquinère » des élus, qui ne pensent qu'à conserver leur mandat.

Dans le passé, ces explications ont suffi à contrer les offensives de son rival ouvertement chiraquien, Philippe Douste-Blazy, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Le problème, pour M. Bayrou, c'est qu'elles perdent de leur efficacité lorsque la grogne vient de son propre entourage. M. Douste-Blazy le sait, qui, du coup, a conseillé à ses amis de

ne pas se montrer agressifs à l'encontre de M. Bayrou. « Il ne faut jamais humilier un ennemi à terre », explique Renaud Dutreil, député (UDF) de l'Aisne et président de l'UEM.

Le président de l'UDF redoute cette stratégie de l'« édreton », qui le laisse désarmé faute d'adversaire susceptible de le mettre en valeur. Mercredi soir, il faisait mine de se réjouir que « la bagarre [soit] déclenchée », tout en concédant qu'il n'était « pas prévu » que ce soit M. de Charette qui l'engage. Pour l'heure, M. Bayrou joue sur un registre qui lui est familier : une détermination hermétique aux circonstances « quand bien même une armée de députés serait terrorisée par la perspective d'un combat ». Il ajoute : « J'assume les doutes. Mais s'ils me conduisent au non-accord, je renonce aux doutes. » Celui qui veut être le « troisième homme » reste en campagne.

Jean-Baptiste de Montvalon

► www.lemonde.fr/presidentielle

L'Unedic reporte l'examen de sa situation financière

LE RÉGIME d'assurance-chômage, qui a réuni son bureau, mercredi 7 novembre, a décidé de reporter au 4 décembre l'examen de sa situation financière, estimant qu'il était « hasardeux » de faire des projections pour 2002 en raison de l'incertitude économique. Alors que, début juillet, l'Unedic tablait encore sur un excédent de 1,4 milliard de francs en 2001 et de 1,1 milliard en 2002, sur la base d'une croissance économique de 2,6 %, l'organisme paritaire n'est aujourd'hui plus sûr de rien, les différents instituts de conjoncture ayant revu leurs prévisions de croissance à la baisse. Sans attendre, la CGT puis FO ont réclamé le gel de la baisse des cotisations chômage, prévue le 1^{er} janvier 2002 dans la nouvelle convention qui a institué le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Selon ces syndicats, l'application de cette mesure coûterait 4,5 milliards de francs.

DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE** : le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), a exprimé le souhait, jeudi 8 novembre sur LCI, « que Charles Pasqua soit candidat », en expliquant qu'« une partie de l'électorat qui pourrait aller sur le candidat Charles Pasqua risque d'aller sur M. Chevènement ». « Je préfère qu'elle reste sur un candidat avec lequel nous avons d'excellents rapports », a ajouté M. Poncelet.

■ **Christine Boutin, députée (app. UDF) des Yvelines et candidate à l'élection présidentielle**, a affirmé, mercredi 7 novembre, qu'elle ne quitterait pas d'elle-même l'UDF, comme le lui avait demandé, la veille, François Bayrou, président du mouvement et lui-même candidat à cette élection. Le bureau politique de l'UDF sera saisi de cette question le 21 novembre.

■ **Le député européen Thierry de la Perrière a confirmé** avoir envoyé aux maires une lettre sollicitant leur parrainage pour la candidature à l'élection présidentielle de Philippe de Villiers. Le président du comité de soutien pour la candidature de M. de Villiers estime que son initiative n'est « pas contradictoire » avec le fait que le président du Mouvement pour la France refuse, pour le moment, de déclarer officiellement sa candidature.

■ **DISCRIMINATIONS** : le Parlement a définitivement adopté, mardi 6 novembre, par un ultime vote de l'Assemblée nationale, une proposition de loi du PS destinée à lutter contre les discriminations à l'embauche en rééquilibrant la charge de la preuve au profit du salarié. La gauche, dans son ensemble, a approuvé le texte. La droite a voté contre en estimant que les dispositions susciteraient des « recours abusifs » contre les employeurs.

coup de foudre²



Plus j'y pense, plus je réalise que j'ai complètement craqué pour cet ordinateur. Il a suffi que notre responsable informatique installe nos PC, configure les systèmes, et mette les réseaux en place pour que j'aie le déclic. Ça lui a pris si peu de temps et le système fonctionne depuis à la perfection grâce au processeur Intel® Pentium® 4. Et puis, il m'a confié qu'il avait fait une véritable affaire. C'est bon, je suis conquise !

Les PC de Fujitsu Siemens Computers utilisent une version originale de Microsoft® Windows®

www.microsoft.com/piracy/howtotell

www.fujitsu-siemens.fr

Pour en savoir plus ou pour connaître le revendeur le plus proche de chez vous, contactez-nous au 0810 838 555 (prix appel local)



LANCEMENT **bonnesOP.com**

Novembre 2001 : découvrez le site **bonnesop.com** !

Sur le site des **bonnesop.com**, vous serez directement mis en relation avec le revendeur le plus apte à répondre à vos attentes.

Vous y retrouvez également les meilleures solutions informatiques conçues par Fujitsu Siemens Computers, au meilleur prix.

www.bonnesop.com,

une nouvelle adresse à placer dans vos favoris !



SCENIC

Le PC professionnel qui bénéficie de la puissance du processeur Intel® Pentium® 4. Le rapport prix/performance optimal.

Processeur Intel® Pentium® 4 à 1,50 GHz

Intel® Chipset 845

128 Mo de RAM

Mémoire vidéo : 32 Mo ATI Radeon AGP 4x

Disque Dur : 20 Go (ATA-100)

CD ROM 48x

Contrôleur Ethernet 10/100 Mbps intégré

Clavier, souris

Ecran 17" 172 E (TCO 99)

Windows ME ou 98 (choix à l'installation)

Option mise à jour Windows XP Edition familiale (99 € HT)

Garantie UC 3 ans dont 1 an sur site

Garantie écran 3 ans par échange sur site

Prix indicatif* :

1 200 € HT (1 821,48 € TTC)

Ref : LHM-FR-953611-005 (UC)

Ref : S26361-K827-V150 (écran)

Le SCENIC 1 est disponible dans plusieurs configurations (Windows NT, 256 Mo de RAM, DVD...). N'hésitez pas à consulter votre revendeur.

Pentium®, Celeron® et le logo Intel Inside® sont des marques commerciales ou des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans tous les pays. Toutes les marques citées sont déposées par leurs propriétaires respectifs. Photos non contractuelles. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. * Prix indicatif client final.

FUJITSU COMPUTERS
SIEMENS

Jean-Pierre Chevènement convaincu d'avoir « ouvert une brèche »

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Il n'était pas sûr de remplir les 800 fauteuils du Palais des congrès, où se tenait, mercredi 7 novembre, à Montpellier (Hérault), son deuxième meeting de campagne. Réel ou feint, le doute du candidat Jean-Pierre Chevènement à l'élection présidentielle s'est évanoui, bien vite, devant les travées pleines à craquer. Après une journée marathon - visite de l'université Paul-Valéry, séance de signature dans une librairie et rencontre avec des viticulteurs -, le député de Belfort avait concocté à l'intention des « citoyens » venus à sa rencontre un véritable discours fleuve. Pas encore un programme, mais le passage en revue, exhaustif, des thèmes qui fondent la singularité de sa candidature et qui le distinguent, veut-il convaincre, du « Janus exécutif » formé par Lionel Jospin et Jacques Chirac, entre lesquels, assure-t-il, il a « ouvert la brèche ».

Trois quarts d'heure durant, l'ancien ministre de l'intérieur de Lionel Jospin est revenu sur ses sujets de prédilection, dont il s'est, ensuite, évadé pour asséner à un public attentif, mais un peu assommé, une leçon d'histoire sur Vichy, l'Algérie et la colonisation française. D'abord, la sécurité, sur les plans international et intérieur, « qui n'ira pas sans courage » ; ensuite, la France, qui « doit trouver en elle-même les moyens de se reconstruire » ; enfin, la politique et son propre positionnement dans la campagne, qui le situe loin, déjà, assure-t-il, de « la masse des petits candidats » avec lesquels il a « creusé l'écart » et « en dehors des appareils et des systèmes de pensée convenus » incarnés par les partis et les « grandes machines du pouvoir ».

M. Chevènement a longuement analysé « la crise de l'éducation qui résulte depuis trente ans d'une permisivité excessive » et, en matière de sécurité intérieure, il a exprimé son rejet des « deux démons symétri-

ques » : la « démagogie sécuritaire » attribuée à la droite et l'« angélisme d'une certaine gauche bien-pensante ». Il a, en matière de justice, renouvelé son souhait de voir réformer l'ordonnance de 1945 sur la protection des mineurs et a rappelé sa double opposition à la loi Guigou sur la présomption d'innocence et à la réforme du parquet, qui, a-t-il souligné, « nous vient de Jacques Chirac et a été mise en œuvre par Lionel Jospin ».

« UN CAP ET UN CAPITAINE »

Il n'a pas été plus tendre avec les deux têtes de l'exécutif à propos de la situation internationale et de la lutte contre le terrorisme : « Plus que jamais, a-t-il martelé, il faut à notre pays une boussole, des repères, un cap et un capitaine. Or nos dirigeants donnent trop souvent le sentiment de naviguer à la godille. » Pour l'ancien ministre, qui souhaite que les frappes aériennes en Afghanistan « restent ciblées sur des objectifs militaires », « les pouvoirs publics n'informent pas correctement le Parlement et l'opinion ou bien ne sont pas eux-mêmes informés des intentions américaines ». Relations avec le monde arabo-musulman, conflit israélo-palestinien, embargo sur l'Irak : sur ces questions, a affirmé M. Chevènement, « la France parle aujourd'hui à deux voix sur la scène internationale mais, sur le fond des choses, elle est muette ».

M. Chevènement a lancé un appel à de nouveaux ralliements, en présence d'Anicet Le Pors, ancien ministre communiste, et de Michel Dary. Le député européen radical de gauche vient d'annoncer son soutien au candidat, qu'il juge « le plus proche du message républicain des radicaux ». Une réunion de ses comités de soutien est prévue, à Paris, en décembre

Christine Garin

► www.lemonde.fr/presidentielle

JUSTICE Le groupe pétrolier Total-FinaElf a été mis en examen, mercredi 7 novembre, en tant que personne morale, pour « *complicité de mise en danger de la vie d'autrui* »

et « *pollution maritime* » dans l'enquête sur le naufrage de l'*Erika*, le 12 décembre 1999, qui avait été à l'origine d'une vaste marée noire le long des côtes atlantiques. ● TOTAL-

FINAELF, qui a été placé sous contrôle judiciaire, devra s'acquitter d'une caution de 7,6 millions d'euros (50 millions de francs). Il lui est désormais interdit d'affréter des navires de plus

de quinze ans pour transporter du fioul lourd. ● LE RAPPORT D'EXPERTISE demandé par la juge d'instruction estime que le naufrage et la pollution n'avaient pas de « caractère

inéluçtable ». ● LE NETTOYAGE DES PLAGES polluées, qui a conduit à l'enlèvement de 200 000 tonnes de sables, a, selon les défenseurs de l'environnement, fragilisé les côtes.

TotalFinaElf a été mis en examen dans l'enquête sur le naufrage de l'« Erika »

La juge d'instruction, qui a demandé au groupe pétrolier une caution de 50 millions de francs, lui a interdit d'affréter des navires de plus de quinze ans pour transporter du fioul lourd numéro deux. Le rapport d'expertise estime que le naufrage n'avait pas de « caractère inéluçtable »

LES REPRÉSENTANTS de Total-FinaElf n'ont fait qu'un aller-retour de quelques minutes au pôle financier du tribunal de Paris. Depuis quelques mois déjà, la compagnie s'était résolue à sa mise en examen. A mesure qu'avançaient les investigations sur le naufrage de l'*Erika*, survenu le 12 décembre 1999, au large de la Bretagne, l'affréteur de la cargaison a ou qu'il ne pourrait s'exonérer de toute responsabilité aussi facilement qu'il l'avait prétendu dans les premières heures de la marée noire. Près de deux ans après la catastrophe, la juge d'instruction Dominique de Talancé a finalement signifié, mercredi 7 novembre, à la compagnie pétrolière, personne morale représentée par son directeur juridique, Alain-Marc Irissou, les griefs de « *pollution maritime* » et de « *complicité de mise en danger de la vie d'autrui* ».

Cette implication directe de la société a été accompagnée de plusieurs mesures coercitives. TotalFinaElf a été placé sous contrôle judiciaire et s'est vu imposer une caution de 50 millions de francs (7,6 millions d'euros). Cette contrainte - rarissime pour une personne morale - a été imposée à la première entreprise française, un empire occupant deux tours à la Défense, employant 50 000 person-

nes sur le territoire national et pouvant donc difficilement se soustraire à la justice. « *La solvabilité [de la compagnie] ne peut être mise en cause* », affirmait un communiqué du groupe qui a réalisé en 2000 les plus importants bénéfices de l'histoire du capitalisme français, représentant mille fois le montant de la caution. Dans le cadre de cette même enquête, Dominique de Talancé avait demandé une caution de 30 millions de francs au propriétaire et au gestionnaire de l'*Erika* lors de leur mise en examen.

MANQUE DE COOPÉRATION

La juge d'instruction a en outre interdit à la multinationale de charger sur des navires de plus de quinze ans du fioul lourd numéro deux. Cette fraction pauvre du pétrole était précisément transportée par l'*Erika*, pétrolier qui avait vingt-quatre ans au moment du naufrage. « *C'est une décision pour le moins discriminatoire* », a estimé TotalFinaElf. Elle pourrait ressembler à un véritable casse-tête, la flotte pétrolière mondiale étant âgée en moyenne d'une vingtaine d'années. Chaque jour, une centaine de navires affrétés, à temps mais le plus souvent au voyage, par la compagnie circulent sur les mers du globe.

Le contrôle judiciaire est « *dénué de bon sens* », a estimé

M^e Daniel Soulez-Larivière, un des avocats du groupe, qui a immédiatement annoncé son intention de faire appel devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. « *Je me réjouis de voir que nous vivons dans un Etat de droit, où la justice prend des mesures*

partie civile, la Confédération maritime.

Un collaborateur de TotalFinaElf, Eric Calonne, responsable de la cellule de crise pendant le week-end du naufrage, avait déjà été mis en examen, mardi, pour les mêmes griefs, auxquels s'ajou-

Une innovation juridique introduite en 1994

Le principe de la responsabilité pénale des personnes morales a été introduit dans le code pénal qui est entré en vigueur en 1994. Les personnes morales, à l'exception de l'Etat, sont désormais responsables pénalement des « *infractions commises, pour leur compte, par leurs organes ou représentants* ». Avant cette réforme, les sociétés civiles ou commerciales, les groupements d'intérêt économique, les établissements publics ou les associations n'encourageaient qu'un responsabilité civile et, dans certains cas, disciplinaire ou administrative.

La peine principale encourue par ces personnes morales est l'amende, mais elles peuvent également se voir infliger une dissolution, un affichage ou une communication de la décision par voie de presse, une fermeture d'établissements et une interdiction d'activités, une confiscation, un placement sous surveillance judiciaire, une exclusion des marchés publics, une interdiction de faire appel public à l'épargne ou d'émettre des chèques.

sans se soucier de la taille de ceux qui sont mises en cause », a estimé en revanche M^e Corinne Lepage, avocate de plusieurs collectivités sinistrées. « *Le contrôle judiciaire est en rapport avec la gravité des faits* », a expliqué M^e Emmanuel Ludot, qui représente une autre

taut l'« *abstention volontaire de prendre les mesures permettant de combattre un sinistre* ». Quatre autres responsables de la sécurité maritime de TotalFinaElf sont également convoqués chez la juge d'instruction du pôle financier du tribunal de Paris avant le

milieu de la semaine prochaine.

Les dispositions sévères prises par la juge Dominique de Talancé à l'encontre de TotalFinaElf sanctionnent le manque de coopération affichée par cette dernière au début de l'enquête, initiée en janvier 2000. La compagnie se retranchait alors derrière le droit maritime et les conventions internationales, notamment le protocole de 1992, qui limite la responsabilité des compagnies pétrolières en cas de pollution accidentelle des côtes. Selon TotalFinaElf, les règles très particulières qui régissent le transport par mer, la complexité de l'organisation et la dilution des tâches entre de multiples intervenants semblaient en effet devoir protéger le propriétaire de la cargaison de toutes poursuites pénales.

La mise en examen de la compagnie pétrolière s'appuie sur un rapport d'expertise rédigé fin septembre par le commandant Philippe Clouet (lire ci-dessous). Les reproches sont principalement de deux types : TotalFinaElf aurait sous-estimé la vétusté de ce navire dont « *l'état général était moins que satisfaisant* » lors de ses inspections. Alors qu'elle a été prévenue des avaries de l'*Erika*, le samedi en fin d'après-midi, douze heures avant que le pétrolier ne se casse en deux, elle n'aurait, en outre, pas

« *agi en conséquence* », selon le rapport d'expertise. « *Ce document contient des contre-vérités, des inexactitudes, des erreurs flagrantes* », a commenté M^e Emmanuel Fontaine, un des avocats de la société. « *Il a été dicté pour enfoncer Total* », poursuit son confrère, M^e Daniel Soulez-Larivière.

DEMANDE D'ANNULATION

L'implication judiciaire de l'affréteur de l'*Erika* boucle ainsi la liste des protagonistes du 12 décembre 1999. Le capitaine, l'armateur, le gestionnaire du bateau, trois représentants de la préfecture maritime, un responsable du centre de surveillance, la société de classification et un de ses dirigeants avaient déjà été mis en examen. L'instruction approche de son terme mais fait l'objet d'une demande d'annulation partielle déposée par les avocats de la préfecture maritime, ce qui pourrait en retarder la conclusion.

Les investigations ont été complexes, tant les gens qui pratiquent la mer répondent à des règles qui leur sont propres. Les pièces de la procédure pénale, réunies depuis deux ans, totalisent déjà 42 tomes. Elles sont une plongée dans le monde trouble du trafic maritime et de ses complaisances.

B. H.

La catastrophe a déjà coûté 1 milliard de francs au groupe pétrolier

IRONIE : à l'heure où TotalFinaElf était mis en examen en France, son rival américain ExxonMobil obtenait, lui, d'une cour d'appel de San Francisco la remise en cause des dommages et intérêts que le pétrolier avait été condamné à verser à la suite du naufrage de son navire *Exxon-Valdez* en Alaska, en 1989... Le montant - 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) - était, il est vrai, un record dans les annales des marées noires. TotalFinaElf n'en est pas là, même si les avocats des parties civiles de l'affaire *Erika* se réjouissent, mercredi, de la mise en examen du groupe pétrolier, considéré comme « *une poche profonde* » susceptible de payer, selon l'expression de M^e Alexandre Varaut. Les victimes attendent des procédures civiles bien plus que les 1,2 milliard de francs accordés jusqu'ici par le Fonds d'indemnisation des pétroliers, le Fipol, dont 10 % ont été financés par Total au titre de sa quote-part. Ces fonds ont été débloqués avec une trop grande parcimonie, estiment les victimes.

Le coût total de la marée noire pourrait osciller entre 3 milliards

de francs, selon un rapport du Conseil économique et social, et 6 milliards, d'après un expert mandaté par le conseil régional des Pays de la Loire. La Mission littoral atlantique, créée en son sein par TotalFinaElf après la catastrophe, a été dotée par le groupe d'un budget de 1,2 milliard de francs. Selon Pierre Guyonnet, le responsable de la mission, « *près de 1 milliard a déjà été dépensé* » pour le pompage du pétrole toujours dans les soutes de l'*Erika*, le nettoyage des plages et le traitement des 200 000 tonnes de déchets ramassés sur les côtes et actuellement stockés à Donges (Loire-Atlantique). Un traitement qui se révèle plus difficile que prévu, compte tenu des boues présentes dans le pétrole, et qui devrait coûter 150 millions de plus à Total.

Sans compter une éventuelle indemnisation des victimes, la facture finale pour le pétrolier pourrait avoisiner 1,5 milliard de francs (près de 230 millions d'euros). Soit à peine 3 % des profits nets réalisés l'an dernier par TotalFinaElf.

Pascal Galinier et Benoît Hopquin

Le rapport dénonce des négligences et « l'accumulation de facteurs aggravants »

REMISS le 9 septembre par le commandant Philippe Clouet à la juge d'instruction Dominique de Talancé, le rapport d'expertise sur le naufrage de l'*Erika* tente d'établir les différentes responsabilités dans la catastrophe survenue le 12 décembre 1999. « *Le naufrage et la pollution majeure n'avaient pas de caractère inéluçtable, estime-t-il. C'est l'accumulation de multiples facteurs aggravants qui les a provoqués.* »

L'affréteur de l'*Erika*, TotalFinaElf, se voit ainsi reprocher plusieurs irrégularités. La première concerne le vetting, c'est-à-dire le contrôle interne de la qualité des navires utilisés par la société. Le 21 novembre 1998, le service vetting de TotalFinaElf, fort de onze inspecteurs, avait donné à l'*Erika* un agrément valable un an qui s'achevait le 21 novembre 1999. Or le pétrolier est parti de Dunkerque le 8 décembre 1999 pour son dernier voyage. « *Le navire ne pouvait pas être affrété* » à cette date, conclut M. Clouet. L'expert ajoute qu'à la même époque les concurrents BP et Shell avaient refusé de travailler avec ce « *navire limite* ».

UN « NAVIRE LIMITE »

TotalFinaElf rétorque que le vetting est une convenance des compagnies pétrolières, qui n'est rendue obligatoire par aucune réglementation. Elle affirme en outre que Shell n'a jamais refusé son agrément et que les critiques de BP ne portaient pas sur la structure du navire, dont la rupture a provoqué le naufrage.

Le rapport insiste sur la négligence de la compagnie dans le choix de ce pétrolier, utilisé à quatre reprises par TotalFinaElf en 1999. Il constate que l'*Erika* avait subi, dans les deux

années précédentes, plusieurs passages dans des chantiers pour réfection et « *deux détentions pour corrosion de cloison et corrosion de coque* ». TotalFinaElf pouvait-elle l'ignorer ? « *Nos inspecteurs n'avaient aucun moyen de vérifier la structure du navire lors de leurs visites*, estime Bertrand Thoullin, directeur du transport maritime de TotalFinaElf, qui attendait d'être entendu, vendredi 9 novembre, par la juge Dominique de Talancé. *Le certificat de la société de classification [autorisation de naviguer fourni par un organisme privé de contrôle] courait jusqu'en 2003. Le bateau avait en outre une bonne note dans les bases de données disponibles. La réalité était différente de la documentation fournie.* »

L'expert Philippe Clouet, s'appuyant sur des éléments du contrat, constate dans son rapport que TotalFinaElf demandait au commandant de lui rendre compte de tous les événements survenus dans le voyage et de « *n'accepter aucun ordre sans son accord express* ». Pour l'expert, ces « *instructions très serrées* » font de l'affréteur, propriétaire en principe passif de la cargaison, un acteur effectif du voyage, dont la responsabilité peut donc être engagée. Un argument refusé par TotalFinaElf. « *Ce sont des clauses qui sont inscrites traditionnellement dans les chartes parties, précisant simplement notre souci d'être tenus informés* », explique M. Thoullin.

Le rôle du groupe pétrolier dans les heures qui ont précédé le naufrage, survenu le dimanche 12 décembre 1999 à 6 heures, reste flou. Selon TotalFinaElf, sa cellule de crise ignorait qu'un premier appel de détresse avait été envoyé le samedi, à 14 h 08. Elle n'aurait été avertie des difficultés du navire que par un

message laissé sur une boîte vocale à 18 h 34 le samedi soir. Le message, qui fait état de fuites internes au navire, n'aurait été écouté par le responsable de service qu'à 20 heures. La compagnie affirme avoir ensuite suivi les événements sans intervenir.

« DOUBLE LANGAGE » DU COMMANDANT

Selon le rapport de l'expert, M. Clouet, « *le commandant tient systématiquement un double langage : il donne des éléments d'appréciation importants à la personne désignée [le représentant de Panship, gestionnaire du navire] et à Total qu'il n'indique pas à l'Etat côtier, la France. En particulier la perte à la mer de pétrole, la pollution, les fissures du pont.* » Le dossier d'instruction recense sept télex envoyés par la cellule de crise de TotalFinaElf, entre 21 h 07 et 00 h 46. La compagnie a-t-elle pris, comme le suggère le rapport, la direction des opérations en dissimulant des éléments aux autorités côtières ? Ses responsables, comme l'avocat du commandant, Karun Mathur, nient cette accusation.

Une seconde expertise devrait être menée prochainement par Jean-Paul Christophe, nommé par le tribunal de commerce de Dunkerque dans le cadre d'une procédure civile. Mais l'expert a déjà annoncé que son travail prendrait encore plusieurs mois. Il souhaite remonter à la surface deux morceaux de l'*Erika*, pesant entre 100 et 200 tonnes, afin de mieux comprendre l'origine du déchirement de la coque. Une opération longue et coûteuse que TotalFinaElf a jusqu'à présent refusé de mener.

B. H.

Le nettoyage des plages polluées a fragilisé les côtes et les dunes

NANTES

de notre correspondant

Le nettoyage des plages polluées par le pétrole de l'*Erika* a délesté les zones touchées de 200 000 tonnes de sable et de galets, estime Paul Fattal et Bernard Fichaut, deux géomorphologues venus l'un de Brest, l'autre de Nantes, qui ont suivi les chantiers de nettoyage à la demande des directions régionales de l'environnement de Bretagne et des pays de Loire. Ces sédiments représentent 80 % des déchets que doit traiter l'usine financée par Total à Donges (Loire-Atlantique).

Aujourd'hui, les deux universitaires craignent l'effet des tempêtes hivernales sur les dunes érodées et les conséquences d'un usage intempêtif des cribluses avant la prochaine saison estivale. « *Avant le début du nettoyage, sous le choc de la marée noire, dans l'urgence ressentie face à cette agression, les pelles mécaniques ont été utilisées parfois sans ménagement. Les premiers jours, le piétinement des bénévoles travaillant sans encadrement a*

aussi enfoui beaucoup de pétrole sous le sable », reconnaissait déjà Roselyne Bachelot, présidente (RPR) de la commission Environnement du conseil régional des Pays de la Loire, lors d'un colloque organisé le 15 octobre à Nantes sur « *le nettoyage et le respect du caractère naturel des plages* ».

DES MÉTHODES PLUS DOUCES

Après cette première frénésie de nettoyage, Paul Fattal et Bernard Fichaut ont tenté de limiter les dégâts, à partir de la mi-janvier 2000, en préconisant des méthodes plus douces, comme le lavage par les vagues des sédiments pollués et la capture par des filets du pétrole séparé du sable. Par la suite, il leur a parfois fallu batailler avec les services municipaux et certains élus locaux, dotés par le plan Polmar de cribluses destinées à ôter les dernières traces de fioul. Quand ils ont été mal utilisés, ces engins ont enlevé beaucoup de sable inutilement et tous les galets des zones nettoyées, laissant derriè-

re eux un sable ameubli, proie plus facile du vent et de la mer.

En raison de ce manque de sable, les côtes fragilisées devront sans doute être renforcées par des enrochements inesthétiques. Elles risquent en outre d'être affaiblies par l'appauvrissement biologique lié à la disparition des algues laissées par les grandes marées : il reste alors moins de sable piégé dans le haut des plages, moins de matières organiques issues de leur décomposition, moins de vie animale pour la chaîne alimentaire et moins de végétation qui fixe les dunes.

Les défenseurs de l'environnement craignent donc l'activité des dizaines de cribluses laissées aux mains des communes. « *Attention à la vision hygiéniste des plages ! Ne jouons pas le court terme, nous le paierions très cher en matière d'environnement* », plaide Roselyne Bachelot. Cette recherche de propreté « *parfaite* » des plages, que les services municipaux ont désormais les moyens d'atteindre, aurait effec-

tivement plus à voir avec l'économie du tourisme qu'avec l'équilibre écologique du littoral. « *On a transféré l'image de la plage aseptisée, qu'on rencontre dans le Sud, à nos côtes où il existe des marées. Le risque est d'accroître l'artificialisation de notre littoral* », renchérit Paul Fattal.

Le sable issu du traitement des déchets doit être recyclé dans la fabrication de matériaux routiers. Alors que le gouvernement a budgété 7 millions de francs pour « recharger » les plages trop amaigrées, le retour du sable traité sur le littoral a été exclu. « *Le souci manifeste a été d'éviter toute polémique* », regrette Christine Jean, responsable de l'Observatoire des marées noires. Selon elle, le retour du sable traité sur certaines plages est envisageable dans des conditions précises, validées par les scientifiques : « *Cela éviterait de prélever des sédiments en mer et se traduirait par une économie d'argent public.* »

Dominique Luneau



STEINER, A FLEUR DE PEAU
Venez découvrir la collection des canapés STEINER à des conditions exceptionnelles du 29/10 au 20/11/2001.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 11 NOVEMBRE

A PARIS : Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

Près de 85 000 enfants maltraités ou en situation de danger recensés en 2000

Les chiffres sont stables par rapport à 1999

IL Y A toujours autant de signalements d'enfants en danger en France. D'après l'enquête annuelle de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), présentée mercredi 7 novembre en présence de Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille, 83 800 enfants ont été repérés et signalés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) en 2000, contre 83 500 en 1999. « On ne peut pas se satisfaire de cette stabilité », insiste Jean-Louis Sanchez, délégué général de l'ODAS. Selon lui, l'amélioration de la situation de l'emploi et les progrès de la législation sociale – instauration de la couverture maladie universelle (CMU), application de la loi contre les exclusions –, qui ont aidé des familles à sortir de la grande précarité économique, « auraient dû entraîner une diminution d'enfants en risque ». Or il n'en est rien. Si le nombre d'enfants maltraités a légèrement diminué (18 300 en 2000 contre 18 500 en 1999), celui des enfants en situation de risque est passé de 65 000 à 65 500. « Les effets bénéfiques de l'économie ont été gommés par l'amplification de la crise identitaire que connaît le pays : crise des valeurs, absence de repères collectifs et de perspective », analyse M. Sanchez.

SOUTIEN AUX FAMILLES

Comme en 1999, l'augmentation des enfants en situation de risque est due majoritairement aux carences éducatives, qui concernent 77 % des signalements (contre 59 % en 1999). L'ODAS note que les principaux dangers repérés « viennent de carences relationnelles » : conflits de couples et problèmes psychologiques des parents. « Les problématiques relationnelles dépassent très largement celles de type socio-économique », souligne l'en-

quête. C'est pourquoi, considère M. Sanchez, « il faut s'occuper prioritairement de la fragilité relationnelle des familles, le développement des réseaux de parentalité étant un bon exemple de mesures à accentuer ».

Parmi les maltraitances faites aux enfants, l'ODAS note une diminution des signalements pour négligences lourdes et violence psychologique mais une augmentation des signalements pour abus sexuels (5 500 en 2000 contre 4 800 en 1999). Cette hausse doit néanmoins être nuancée, estime l'ODAS, « en raison de la campagne d'information conduite en 1999. Une meilleure identification des présomptions d'abus sexuels a pu permettre de repérer des maltraitances auparavant qualifiées de négligences lourdes ». Pour Ségolène Royal, « cette campagne a libéré la parole des professionnels sur un sujet jusque-là tabou ».

Enfin, l'ODAS regrette que le nombre d'enfants en danger faisant l'objet de mesures judiciaires n'ait pas diminué par rapport à 1999 (57 % des signalements sont transmis à la justice). « On aurait pu espérer une poursuite de la décade amorcée en 1998, conformément aux orientations du système français de protection de l'enfance, qui privilégie l'intervention administrative afin de mieux impliquer la famille dans les mesures d'accompagnement social », estime l'étude.

Le soutien aux familles sera l'un des thèmes des premiers états généraux de la protection de l'enfance, qui se dérouleront le 15 novembre à Paris. « La protection de l'enfance doit devenir un sujet politique majeur, c'est là que se joue l'avenir du lien social », estime la ministre.

Sandrine Blanchard

L'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet sera bien jugé à Ajaccio

LA COUR DE CASSATION a refusé, mercredi 7 novembre, de dépayser le procès des pailles corses, qui se tiendra donc comme prévu à Ajaccio (Corse-du-Sud) à partir du 19 novembre. La haute juridiction a rejeté, sans motiver sa décision, la requête déposée par le procureur général de la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, qui avait estimé « objectivement justifiées » les « appréhensions » de Bernard Bonnet « à être jugé dans le département dont il fut le préfet ». « C'est une décision politique, c'est un gage aux nationalistes », a déclaré mercredi l'un des avocats du préfet, M^{re} Philippe Gumery, qui a annoncé le dépôt d'une nouvelle demande de dépaysement « sur le fondement de la sûreté publique ». Bernard Bonnet est poursuivi pour « complicité de destruction volontaire » des paillettes « Aria Marina », le 7 mars 1999, et « Chez Francis », dans la nuit du 19 au 20 avril 1999, avec son ancien directeur de cabinet, Gérard Pardini, le colonel Henri Mazères et cinq autres gendarmes.

Un membre présumé de l'ETA interpellé lors d'un contrôle de gendarmerie

UN MEMBRE présumé de l'ETA, soupçonné d'avoir participé à une vingtaine d'attentats et à deux meurtres de policiers en Espagne, a été interpellé, lundi 5 novembre, par des motards de la gendarmerie qui procédaient à un contrôle sur une route départementale des Corbières, dans l'Aude. Iñaki Telletxea-Goñi, 35 ans, circulait à bord d'une voiture volée en Haute-Garonne, dans laquelle les gendarmes ont retrouvé un pistolet 9 mm, de fausses plaques d'immatriculation, ainsi qu'une carte de police espagnole. Depuis lundi, le suspect est entendu par les enquêteurs de la Division nationale antiterroriste (DNAT) et de la Direction de la sécurité du territoire (DST) au commissariat de Narbonne. Identifié par les autorités espagnoles, Iñaki Telletxea-Goñi ferait partie du commando Ibarla, soupçonné d'avoir commis une vingtaine d'attentats en Espagne entre 1994 et 1997. Il est, en outre, soupçonné d'avoir participé à l'assassinat de deux policiers basques. Iñaki Telletxea-Goñi devait être présenté, jeudi 8 novembre, à la section antiterroriste du parquet de Paris. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Mohamed Chalabi, l'un des principaux responsables d'un réseau de soutien logistique au Groupe islamique armé algérien, a été conduit à Marseille en vue d'une expulsion vers l'Algérie, mercredi 7 novembre. En mauvaise santé, il a provisoirement échappé à l'exécution de la mesure et a été conduit à l'hôpital Nord de Marseille. Mohamed Chalabi avait été condamné le 22 janvier 1999 à huit ans de prison et à une interdiction définitive du territoire français.

■ **L'autopsie pratiquée, mercredi 7 novembre, sur le corps de Redouane Techambi, 23 ans, brusquement décédé lundi** lors d'un contrôle policier à Antibes (Alpes-Maritimes), n'a révélé « aucune cause traumatique », selon le procureur de la République de Grasse (Le Monde du 7 novembre). Des analyses toxicologiques doivent être pratiquées dans les prochains jours pour déterminer les causes exactes du décès.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE** : le père Stanislas Lalanne, 53 ans, porteparole de l'épiscopat, a été nommé, mercredi 7 novembre, secrétaire général de la Conférence des évêques de France. Il remplace à ce poste clé, qui assure la coordination de la centaine de diocèses français, Mgr Bernard Lagoutte, en fonction depuis neuf ans et nommé désormais à la direction du sanctuaire de Lisieux.

Un policier accuse ses collègues d'avoir commis des violences lors d'une interpellation

Deux hommes, arrêtés en septembre 1999, présentaient « des hématomes importants sur le visage »

Un policier de la brigade anticriminalité des Hauts-de-Seine accuse plusieurs de ses collègues d'avoir porté, le 30 septembre 1999, des coups

sur deux jeunes hommes qu'il tentait de menotter au terme d'une course-poursuite en voiture, à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne). Les victimes

ont porté plainte contre les policiers pour violences. L'enquête de l'Inspection générale des services n'a toujours pas abouti.

SI L'INCIDENT est ordinaire, l'accusateur ne l'est pas. Le 30 septembre 1999, au terme d'une course-poursuite commencée dans le Val-d'Oise, plusieurs dizaines de policiers ont interpellé à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) deux personnes qui circulaient à bord d'un véhicule volé et étaient soupçonnées d'avoir commis un vol avec effraction. Conduits au commissariat, les deux jeunes hommes, aujourd'hui âgés de 20 et 21 ans, présentaient « des hématomes importants sur le visage », selon les termes du procès-verbal d'interpellation. L'un d'entre eux a dû être transporté jusqu'à l'hôpital. Tous deux se sont finalement vus reconnaître des interruptions temporaires de travail (ITT) de sept et neuf jours. Ils ont déposé plainte devant le tribunal de Créteil (Val-de-Marne) contre les policiers pour violences, au début du mois d'octobre. L'enquête a été confiée par la juge d'instruction Sophie Mazetier à l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices ». Elle prenait un tour inhabituel : un policier de

la brigade anticriminalité des Hauts-de-Seine qui avait directement participé à l'arrestation, a en effet confirmé la réalité de coups portés par des collègues qu'il ne connaissait pas.

L'IGS n'a pas été à ce jour en mesure d'identifier les auteurs des violences, pas plus que la juge d'instruction, en dépit d'une confrontation organisée, le 10 octobre, à Créteil, entre des policiers et l'un des deux jeunes gens. Mardi 6 novembre, leur avocat, M^{re} Eric Plouvier, a déposé une demande de reconstitution des faits dans laquelle il rappelle les déclarations du gardien de la paix accusateur. Dès le 30 septembre 1999, le policier indiquait en effet sur le procès-verbal d'interpellation : « Notons durant le menottage, l'arrivée de fonctionnaires étrangers à notre service qui font preuve d'un manque de contrôle en portant divers coups, entravant dans le même temps notre action de police et occasionnant des blessures aux mis en cause ».

Entendu une semaine plus tard par l'IGS, le gardien de la paix a réitéré ses accusations, en se faisant

plus précis sur les circonstances de l'arrestation. « Il [l'un des deux interpellés] était allongé sur le ventre. Je tentais de lui passer les menottes, mais il se débattait et n'était pas encore menotté, lorsque deux ou trois collègues sont intervenus et ont déchargé leur rage sur [le jeune homme]. A cette occasion, j'ai pris des coups dans les mains. » Un peu plus tard, il critiquait « ces collègues intervenus de manière aussi inopportune », et indiquait qu'à ce moment de l'action, « il était inutile de frapper ». Le policier précisait toutefois qu'en raison de sa position, il avait entendu les voix de ses collègues agresseurs, vu leurs pantalons et leurs chaussures, mais n'avait pas pu les reconnaître, ni même identifier leur commissariat d'origine.

DES RISQUES IMPORTANTS

Selon une source proche de l'enquête, les circonstances de l'interpellation pourraient être à l'origine des brutalités. Plus de soixante policiers avaient participé à cette poursuite sur plusieurs départements, et les fuyards avaient pris des ris-

ques importants pour échapper aux policiers. Ceux-ci, indique cette même source, croyaient avoir affaire à « des gros voyous », et non à deux jeunes gens qui n'étaient pas armés. L'enquête a cependant établi que des coups de pied au visage leur ont été portés, alors qu'ils étaient déjà menottés. Les auteurs des violences ne seraient pas les policiers qui ont procédé à l'arrestation. L'une des victimes a pourtant indiqué le contraire, lors de la confrontation du 10 octobre, tout en précisant qu'elle n'était pas « très sûre » de pouvoir les identifier. « J'ai été rapidement sonné » par les coups, expliquait le jeune homme.

« Il est tout de même étonnant qu'au bout de deux ans, dans une affaire dans laquelle les violences sont avérées, l'enquête n'a toujours pas abouti », souligne M^{re} Plouvier. Ce type d'affaires, a ajouté l'avocat, contribue à détruire le lien social dans les banlieues, et à créer un sentiment d'insécurité des personnes des quartiers vis-à-vis de la police ».

Pascal Ceaux

Talent spectaculaire



NOKIA 8310

Le nouveau Nokia 8310 concentre dans un volume et un poids minuscules tout ce que vous attendez d'un mobile. Et même beaucoup plus. Par exemple, le Nokia 8310 dispose du GPRS[®], qui lui procure un accès instantané aux services Internet Mobile, et d'une radio FM intégrée. Grâce à ses façades interchangeables Xpress-on[™], le Nokia 8310 vous offre plus de 100 façons de l'habiller à vos couleurs. Nokia 8310, un talent !

Pour profiter de tous les services du Club Nokia et personnaliser votre Nokia 8310 en téléchargeant[®] de nouvelles sonneries ou logos, enregistrez-vous sur www.clubnokia.fr

www.nokia.fr

NOKIA
CONNECTING PEOPLE[™]

DISPARITIONS

Thomas Brasch

Le dynamiteur des illusions allemandes

L'ÉCRIVAIN et réalisateur allemand Thomas Brasch est mort, samedi 3 novembre à Berlin, des suites d'une crise cardiaque à l'âge de cinquante-six ans. Thomas Brasch était un homme déchiré, à l'image d'une génération d'artistes et d'intellectuels allemands qui ont payé un lourd tribut à l'histoire de leur pays. Né le 19 février 1945 à Westow (Yorkshire), en Grande-Bretagne, il est le fils de juifs autrichiens, grands militants antifascistes communistes, qui s'installent en Allemagne dès 1947. En RDA, le père, Horst Brasch, occupe des fonctions importantes dans l'appareil du parti, le SED. Le fils est rebelle et il le fait savoir.

Ses années d'études sont émaillées d'interruptions et de retours forcés à la base pour « *diffamations de personnalités dirigeantes de la RDA* », « *conceptions existentialistes* », ou encore « *tendances radicales de gauche* ». En 1968, il est accusé de « *visées subversives contre l'Etat* » et condamné à trois mois de prison ferme pour avoir manifesté sa solidarité avec la Tchécoslovaquie au moment de l'invasion soviétique. Après sa libération, il est assigné au travail dans une usine de Berlin, puis il est employé aux Archives Brecht par Hélène Weigel, veuve de Bertolt Brecht et directrice du Berliner Ensemble.

Pendant ce temps, Thomas Brasch écrit. Il veut faire du théâtre et du cinéma, mais il sait qu'il sera toujours en butte aux autorités. Il quitte finalement la RDA en

1976. Cette année-là, le chanteur et poète Wolf Biermann est déchu de sa nationalité et expulsé de son pays. Le 17 novembre, une lettre de solidarité est envoyée au gouvernement. Elle est approuvée par de nombreux intellectuels et artistes, dont la chanteuse Nina Hagen, Thomas Brasch et sa compagne, la comédienne Katharina Thalbach, fille du metteur en scène Benno Besson. Thomas Brasch obtient un visa de sortie, « *unique et définitive* », et émigre à Berlin-Ouest avec sa compagne le 10 décembre 1976. *Les fils meurent avant les pères*, son recueil de nouvelles à couleur autobiographique, qui avait été refusé en RDA, est publié en RFA en 1977. Il lui vaut un succès immédiat.

L'HISTOIRE ET SES FANTÔMES

Thomas Brasch prend alors place dans la galaxie des artistes et des intellectuels berlinois de l'Ouest qui naviguent la nuit entre le Paris-Bar et l'Exil. Il est sans illusion, il le dit avec un humour lapidaire : « *Le problème, en Allemagne, c'est qu'à l'Est on ne peut pas travailler et qu'à l'Ouest on peut seulement travailler*. » Nourri de la contestation qui le nourrait, il se retrouve dans une situation difficile. C'est le sort paradoxal des artistes de l'Est passés à l'Ouest. Ils doivent se battre, souvent contre eux-mêmes, pour continuer.

Thomas Brasch signe des adaptations (en particulier de Tchekhov) ; il écrit des pièces de théâtre, toutes marquées par les stigmates de l'Histoire, qu'il détri-

cote à la manière d'un cauchemar lucide : *La Nuit argentine*, *Tragédie de chiens*, *Le Tigre de papier*, *Lovely Rita*, *Rotter* ou *Mercedes*, la plus connue en France (elle est publiée par les éditions de l'Arche). *Mercedes* a été créée en 1985 au Théâtre national populaire de Villeurbanne, dans une mise en scène de Hans-Peter Cloos. On y voyait un homme jeune (Tcheky Karyo) et une jeune femme (Marie Carré) tenter de réactiver le désir d'amour, dans un monde postnucléaire.

Thomas Brasch a également réalisé des films, en particulier *Les Anges de fer*, présenté en sélection officielle au Festival de Cannes, en 1981. Le film s'inspire d'un fait divers : la course sanglante d'un gang qui profite de la désorganisation liée au blocus de Berlin, en 1948, pour semer la mort. C'est la métaphore, en noir et blanc, d'une génération orpheline. En 1988, *Welcome to Germany*, intitulé également *Le Passager*, met en scène Tony Curtis dans le rôle d'un réalisateur américain venu à Berlin tourner un film avec des figurants juifs, pendant la seconde guerre mondiale, à la demande de Goebbels. L'Histoire et ses fantômes, toujours, cette Histoire qui n'a cessé d'obséder Thomas Brasch, homme difficile et magnifique. On attend en France ce qui fut sa dernière œuvre, *Meurtrier des filles Brunke*, publié en Allemagne en 1999, après de longues années de travail, et de silence aussi.

Brigitte Salino

Georges Broussine

Journaliste provocateur et plein d'humour

PRÉSIDENT HONORAIRE de l'Association de la presse diplomatique française, Georges Broussine, qui est mort mercredi 31 octobre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, était connu comme journaliste diplomatique et politique : il a été notamment chef du service politique en langue française de l'agence américaine United Press International (UPI) de 1958 à 1962, éditorialiste à Radio Monte-Carlo de 1959 à 1974, et il avait créé, en 1966, une lettre d'information, *La Politique, ce matin*, dont il assura seul la rédaction jusqu'en février 1989, date à laquelle il devint rédacteur en chef et éditorialiste de *La Lettre de la Nation*, organe central du RPR, jusqu'à la fermeture du journal en juillet 1997.

Mais très peu savaient, même parmi ses amis et confrères les plus proches, que Georges Broussine fut, du premier au dernier jour de l'Occupation, un résistant hors norme, dont le courage n'eut d'égal que la modestie. Il ne parlait jamais du réseau Bourgogne, filière qui organisa l'évasion de plus de trois cents aviateurs alliés abattus en France, ce qui valut à Georges Broussine la Military Cross britannique et la Legion of Merit américaine. Ce n'est que l'an dernier que cet octogénaire jovial et bon vivant se décida à publier ses souvenirs. *L'Évadé de la France libre* (Taillandier) est un livre unique en son genre, car nul résistant n'a témoigné de cette époque avec autant d'humour ; un humour qui naît moins de la désinvolture de l'auteur que du caractère provocateur de son entreprise.

Le 2 novembre 1940, Georges

Broussine ne se contente pas de quitter l'armée de l'armistice de Vichy où il est encore mobilisé : il annonce par écrit, dans les formes les plus administratives, à son commandant de compagnie qu'il part rejoindre de Gaulle à Londres. Quatre ans plus tard, après le débarquement de Normandie, ayant bravé mille dangers depuis quatre ans, son impatience l'amène à tenter, depuis Paris, de rejoindre les lignes alliées à bicyclette. Arrêté par les Allemands, il s'évade de la voiture qui le ramène à Paris en prétextant un besoin urgent dans la forêt de Marly ! Entre-temps, il avait échoué à rejoindre Gibraltar en barque depuis l'Algérie avant de réussir à travers les Pyrénées en 1942 ; et il avait connu les prisons françaises et espagnoles. Comble de la provocation, Georges Broussine fit filmer (par un cameraman complice des « Actualités françaises ») trois de ses protégés américains en promenade dans les rues de Paris, lisant

■ **RICHARD MARTIN STERN**, auteur de l'un des deux romans qui ont inspiré le scénario du film-catastrophe *La Tour infernale*, en 1974, est mort le 31 octobre à Santa Fe, au Nouveau-Mexique. Paru chez Robert Laffont en 1974, son livre *La Tour* avait alimenté le film, en même temps que *L'Enfer de verre*, de Thomas Scortin et Franck Robinson (Presses de la Cité, 1974). Né aux Etats-Unis en mars 1915, Richard Martin Stern a écrit une vingtaine de romans, des thrillers pour la plupart. Un seul d'entre eux est encore disponible

une affiche de l'armée allemande qui promettait le peloton d'exécution à quiconque aiderait des aviateurs ennemis évadés.

Si constamment drôle que soit son récit, Georges Broussine n'en rend pas moins un hommage ému et appuyé aux Français de ce temps, si décriés aujourd'hui. « *Mes amis et moi-même étions en France occupée comme des "poissons dans l'eau"* », écrit-il. En février 1943, l'avion qui l'amène de Londres en France occupée ayant fait un atterrissage forcé, Georges Broussine frappa à la porte de la première ferme venue, à Larçay, près de Tours. Le fermier, Michel Bodineau, sans aucun lien direct avec la Résistance, accueillit à bras ouverts cet inconnu et sera la première recrue du réseau Bourgogne. En 1944, arrêté quelques jours avant la Libération, Michel Bodineau sera un des derniers fusillés de l'Occupation.

Maurice Delarue

en français : *Sang pour sang*, paru chez Gallimard en « Série Noire » (n° 2219), en 1990.

■ **LUCIO COLLETTI**, philosophe italien et député du parti Forza Italia, est mort des suites d'une crise cardiaque samedi 3 novembre. Né le 8 décembre 1924, auteur de plusieurs ouvrages sur la pensée marxiste, il embrasse à partir des années 1980 le point de vue libéral et écrit des éditoriaux pour le quotidien *Corriere della Sera*. Entré en politique en 1995 pour Forza Italia, il siégeait à la chambre des députés depuis 1996.

a longtemps pratiqué l'athlétisme, est aussi coauteur de plusieurs ouvrages de vulgarisation sur la foi catholique, dont l'encyclopédie *Théo* (Droguet & Ardant, Fayard) et l'ouvrage *Qui donc est Dieu* (Bayard).]

« JOURNAL OFFICIEL »

Au *Journal officiel* du dimanche 4 novembre est publiée :

● **Archives** : une circulaire relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'Etat.

Au *Journal officiel* daté lundi 5-mardi 6 novembre est publié :

● **Justice** : un décret modifiant le code de l'organisation judiciaire et relatif aux maisons de justice et du droit.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Florence MANITE
et
Patrick MARCIREAU
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Adélie,

le 27 octobre 2001.

Nicole, Jany, André,

les grands-parents, sont ravis.

38420 Saint-Jean-le-Vieux.

Décès

— Nous avons la douleur de faire part du décès soudain de

Mme Mira BENSMAN,
née KURYCKA,

survenu le 6 novembre 2001, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 novembre.

On se réunira à 15 h 30 à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

De la part de
M. Albert Bensman,
son fils,
Des familles Adda, Bensman, Brudny,
Corbeau et Jesin.

— Annie Chauvin,
son épouse,
Alexia et Flora,
ses enfants,
Robert et Monique Chauvin,
ses parents,
Christian et Nathalie Lizot,
ses beau-frère et sœur
et leurs enfants,
Pierre et Francine Da Silva,
ses beaux-parents,
Philippe et Sylvie Da Silva,
ses beau-frère et belle-sœur
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Jean-Pierre CHAUVIN,

survenu le 3 novembre 2001, à l'âge de cinquante-trois ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 12 novembre, au vieux cimetière de Rueil, à 14 h 30.

76 ter, avenue Albert-1^{er},
92500 Rueil-Malmaison.

— R. Barrué,
directeur adjoint de l'IUFM de Créteil,
P. Gavelle,
directeur du CST,
Ses collègues et collaborateurs,
ont le regret de faire part du décès de

Pierre DAVY,
professeur des universités
à l'ENS de Cachan et à l'IUFM
de Créteil,

où il a exercé, avec beaucoup de dévouement, de rayonnement et d'autorité, les fonctions de

directeur national du CFPET,
directeur du CST de Saint-Denis,
directeur adjoint de l'IUFM.

— Le maire de Saint-Bon Courchevel,
Gilbert Blanc-Taillieur,
Et le conseil municipal
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Gilles de LA ROCQUE,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé militaire,
directeur de l'Office du tourisme
de Courchevel de 1960 à 1982,
créateur de la Fondation
pour l'action culturelle internationale
en montagne (Facim),
reconnue d'utilité publique,

survenu le 3 novembre 2001.

— Ils s'associent à la douleur de ses proches.
(Le Monde du 6 novembre.)

— Jean-Claude Carles,
Patrick Carles,
ses enfants,
Michèle Carles,
sa belle-fille,
Alexandra, Guillaume, Benoit,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise Irma MARTIN,
née BOURCIER,

survenu le 3 novembre 2001, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 novembre, dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Filsac,
60220 Formerie.

Nos abonnés et nos actionnaires,
bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde »,
sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

Marc MAUFRAS du CHÂTELLIER,
fondateur
des éditions Mauftras et Mauftras,

s'est éteint accidentellement, à l'âge de trente-deux ans, le lundi 22 octobre 2001.

Mme Michèle Mauftras du Châtelier,
sa mère,
Laurent et Philippe,
ses frères,
Et toutes les familles réunies,
ont la douleur de faire part de son décès.

Tous ses amis, auteurs et éditeurs, se joignent à cette émotion.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans une intimité respectueuse.

« Des odeurs versent
l'est de ce jardin léger.
Dessert aveugle surprenant
la table du soir. »
Ecrit de là.

48, avenue du Château,
94300 Vincennes.

— M. Olivier Michel,
son époux,
M. et Mme Bertrand Michel,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Et les familles Small et Vitry,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève MICHEL,
née GUERRE,

survenu le 6 novembre 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à la suite d'une longue maladie.

Des cérémonies religieuses seront célébrées le mardi 13 novembre, à 9 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, à Paris-16^e et en l'église de Villandraut, le mercredi 14 novembre, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Villandraut.

Ni fleurs ni couronnes, des dons pour la recherche.

Diplômée de l'Institut des sciences politiques et agrégée des lettres, Geneviève Michel eut la chance d'enseigner jusqu'à la fin de sa carrière, le latin et le grec, qu'elle aimait.

Lorsque son mari devint bibliothécaire à l'Ecole française de Rome, elle se passionna pour la recherche historique et publia seule ou avec lui, des études sur des artistes à Rome, aux XVII^e et XVIII^e siècles.

— Nîmes.

Colette et Pascal Deschamps,
sa sœur et son beau-frère,
Nicolas et Isabelle Deschamps
et leurs enfants,
Antoine Deschamps,
ses neveux et nièce,
Parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du
rappel à Dieu, le 6 novembre 2001, de

Jean VALLET,
professeur de piano
au conservatoire de Nîmes.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 9 novembre, en l'église Saint-Joseph-des-Trois-Piliers, à 15 heures.

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE
TELEVISION

LE MONDE
diplomatique

Les vrais dossiers

de l'après-11 septembre

Buts de guerre ; Controverses à Washington ;
Visages changeants de l'islam politique ;
Vers la guerre bactériologique ? Démission
du conseil de sécurité ; Les libertés américaines
sacrifiées sur l'autel de la guerre ; La culture,
facteur de la realpolitik ; L'Afrique laissée pour
compte ; Au cœur du renseignement américain ;
Les antécédents de M. Ariel Sharon.

Et une double page de cartes commentées
de l'Afghanistan et de sa région

NUMÉRO DE NOVEMBRE 2001

En vente chez votre marchand de journaux 25 F - 3,81€

Anniversaires de décès

— Il y a dix ans,

Jacques MAZIÈRE

nous quittait pour toujours.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient
une pensée pour lui.

Avis de messe

— Le Cler — Amour et Famille —,
Et la famille du

docteur Charles RENDU,

rappelé à Dieu, le 11 septembre 2001,
vous invitent à la messe d'action de
grâces qui sera célébrée le lundi
19 novembre, à 18 h 30, en l'église Saint-
Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6^e.

Colloques

Le Haut Conseil de la francophonie,
la Délégation générale du Québec,
l'Office international
pour les migrations ont le plaisir
de vous convier au colloque :
« **Francophonie et migrations** »,
Unesco, salle n° 2, 125, avenue
de Suffren, Paris-7^e, jeudi 15 novembre
(9 heures-13 heures - 14 h 30-18 heures)
et vendredi 16 novembre
(9 heures-13 heures).

Conférences

Conférences du CEHD.
« **Les marches de l'Empire romain :
Limes et Etats-clients** »,
par Yann Le Bohec,
professeur à l'université Lyon-III,
**le lundi 12 novembre 2001,
à 18 heures.**
Palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés
5, rue de l'Abbaye, Paris-6^e.

Vendredi 9 novembre 2001,
de 20 h 15 à 21 h 30,
« **Karma et la maîtrise
de notre destinée** »,
Loge unie des théosophes,
11 bis, rue Kepler, Paris-16^e,
entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87
www.theosophie.asso.fr

Projections-débats

— Le CDJC présente le mardi
13 novembre 2001, à 18 h 30, au Forum
des images (porte Saint-Eustache au
Forum des Halles, Paris-1^{er}), *La
Dernière Etape*, de Wanda Jakubowska
(Pologne, 1948). A l'issue de la
projection du film, restauré par le CNC,
débat sur les représentations de la
Déportation au cinéma, avec Claudine
Drame, Violette Jacquet, Eric Le Roy et
Claude Singer.

Entrée libre pour les enseignants.
Renseignements au 01-44-59-97-08.

**Tous les jours
dans le
«Carnet du Monde»**
**NAISSANCES,
ANNIV. DE NAISS.,
MARIAGES,
FIANÇAILLES, PACS**

FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.

BIGUES BENNES
01 49 95 95 42

**Service rapide
tous les jours**

NOMINATION

EPISCOPAT

Stanislas Lalanne a été élu, mercredi 7 novembre, secrétaire général de la Conférence épiscopale par l'assemblée plénière des évêques réunie à Lourdes. Il succède au Père Bernard Lagoutte, en charge de ce poste depuis 1992. Stanislas Lalanne était porte-parole de la Conférence des évêques de France depuis 1999. A ce titre, il est intervenu à de nombreuses reprises dans les médias, exprimant en particulier la position de l'Eglise catholique sur les affaires de pédophilie mettant en cause des prêtres. La fonction de porte-parole de l'épiscopat va disparaître, pour être remplacée par un poste d'attaché de presse.

[Né le 3 août 1948 à Metz (Moselle), Stanislas Lalanne a passé une partie de sa jeunesse en Algérie, à Constantine, de 1958 à 1962. Formé au grand séminaire de Versailles et à l'Institut catholique de Paris, il est titulaire d'une maîtrise de théologie, ainsi que d'une licence d'allemand obtenue à l'université de Paris-IV. Ordonné prêtre le 8 novembre 1975 pour le diocèse de Versailles, il a beaucoup travaillé dans l'éducation à la foi des jeunes, exerçant des fonctions d'aumônier de l'enseignement public. Curé de paroisse au Vésinet, puis à Elancourt-Maurepas (Yvelines), il a dirigé le centre de presse des Journées mondiales de la jeunesse (JM) de Paris, en 1997. Vicaire épiscopal du diocèse de Versailles chargé de la communication, de 1997 à 1998, il était porte-parole et secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France depuis le 8 février 1999. A ce poste, il a notamment mis sur pied un groupe de travail sur la pédophilie, qui a abouti à la déclaration des évêques rendue publique en novembre 2000. Ce sportif, qui

Elections sous tension chez les communaux de Marseille

Les fonctionnaires territoriaux devaient désigner leurs représentants jeudi 8 novembre. Dans la cité phocéenne, le scrutin prend une dimension particulière : FO, un maillon essentiel de la vie politique municipale, pourrait perdre la majorité absolue dans les instances représentatives

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Les élections professionnelles du 8 novembre ont électrisé les militants syndicaux des 13 500 employés communaux de Marseille : les relations entre Force ouvrière, sortant majoritaire avec 55 % des voix au comité technique paritaire (CTP), et la CFDT (30 % des voix) sont exécrables. FO, qui avait perdu plus de dix points entre 1990 et 1995, craignait secrètement de perdre la majorité absolue, tandis que la CFDT espérait continuer sa progression et que la CGT, elle aussi sur une pente descendante, tablait sur un maintien à 15 % des voix.

Si elles n'ont pas abusé des attaques personnelles durant la campagne, les deux organisations principales se sont marquées de près et leurs tracts étaient explicitement ou implicitement polémiques. La CFDT reprochait à FO son archaïsme, une pratique persistante du clientélisme et, *mezza voce*, des liaisons douteuses avec le RPR. Ce qui dans les tracts se traduisait par la volonté de « bousculer une routine vieille de cinquante ans » et la demande de « rigueur et transparen-

ce dans les promotions ». FO reprochait aux militants cédétistes, « ces comédiens spécialistes du faux-semblant », d'être des opposants de papier à la ligne confédérale de Nicole Notat, et d'être « face au patron » durs en paroles et complaisants en actes.

Les rapports quotidiens entre les deux organisations sont d'ailleurs si détestables que, hormis lors des réunions officielles du CTP ou de la commission administrative paritaire (CAP), il est impossible à la direction des services ou au maire de réunir tous les syndicats ensemble. Jean-Claude Gaudin (DL) reçoit donc officiellement le syndicat majoritaire, comme le 12 octobre dernier, mais ne voit la CFDT qu'en catimini. Encore les responsables FO protestent-ils dès qu'ils l'apprennent...

Mais les choses sont en train de bouger et si, en 1995, le maire avait fait un beau cadeau préélectoral au syndicat majoritaire en lui annonçant en exclusivité l'octroi des chèques-déjeuners, il s'en est bien gardé cette année. Mieux, son cabinet a publié un communiqué expliquant que, contrairement à ce qu'annonçait la rumeur, il ne rece-

vrait pas le secrétaire général de FO Marc Blondel, parce que « les élections doivent se dérouler hors de toute influence ». Derrière cette bataille, dont les racines plongent jusqu'au pacte anticommuniste

Le cabinet de Jean-Claude Gaudin (DL) a expliqué qu'il ne recevrait pas Marc Blondel parce que « les élections doivent se dérouler hors de toute influence »

passé entre Gaston Defferre et FO pendant la guerre froide, pointe un débat sur la modernisation des services qui partage les organisations syndicales, mais travaille aussi les hautes sphères municipales.

Deux démarches s'opposent dans la majorité politique réélue en 2001. L'une est bien représentée par Bruno Gilles, maire RPR du 4^e secteur (4^e et 5^e arrondissement), chargé par le premier adjoint (RPR), Renaud Muselier, de « gérer le quota d'emplois réservés au RPR », comme il le dit lui-même. Si cela joue essentiellement pour les embauches sans concours, il s'agit quand même d'une part non négligeable des cinq cents recrutements annuels. Accusé par la CFDT d'avoir fait pression sur des employés qu'il avait favorisés pour qu'ils quittent ce syndicat, M. Gilles nie ce fait précis, mais ne cache pas qu'il « renvoie volontiers l'ascenseur à FO ».

Ces vieilles habitudes se sont aussi manifestées dans la façon dont la dernière réunion de la commission administrative paritaire avant les élections municipales, en décembre 2000, avait avalisé quelques promotions ironiquement qualifiées « d'abracadabrantesques » par la CFDT - dérive avouée par le maire à l'époque (*Le Monde* du 9 février). Ces pratiques heureusement une partie de la hiérarchie, car elles démoralisent les employés les

plus attachés au service public et surtout elles entravent la promotion au mérite, dont ils ont fait leur cheval de bataille.

Une partie de la majorité voudrait changer un peu ces pratiques, d'autant que la grève des cantinières d'avril 1997, catégorie de personnel dans laquelle FO est majoritaire mais menée par la CFDT, a montré qu'elles ne garantissent pas la paix sociale. Un haut responsable administratif considère par exemple que privilégier trop ouvertement FO, c'est faire « le choix de l'immobilisme ». Il prend pour exemple la discussion ouverte sur les 35 heures, qui doivent s'appliquer en janvier 2002 : FO demande « 1 000 emplois », des augmentations et s'en tient à peu près là ; la CFDT chiffre les embauches à 500 personnes, et s'est dite prête à envisager des aménagements selon les diverses catégories de personnel, pourvu que soit garantie l'équité entre les agents. D'où l'idée, de plus en plus présente dans la hiérarchie municipale qu'il vaut peut-être mieux un interlocuteur malcommode à la réputation gauchiste, mais ouvert, qu'un interlocuteur a priori plus rassurant,

mais figé sur la défense des acquis.

Le secrétaire général de la mairie, Jean-Claude Gondard, a annoncé qu'il négociera avec les élus du 8 novembre quels qu'ils soient, sans état d'âme. Mais il plaide pour une neutralité accrue vis-à-vis des organisations syndicales. Et son but est de secouer un peu les habitudes d'une lourde administration municipale, très attachée à sa ville, performante lors des catastrophes, mais souvent ankylosée dans des routines à peu près immuables. Il l'a expliqué à un récent séminaire des élus de la majorité. Pour lui, « la modernisation de l'administration municipale autour de la qualité de vie partagée » doit être un objectif du deuxième mandat de l'équipe Gaudin. Car on n'améliore pas la propreté de la ville, on ne renouvelle pas radicalement l'offre de transports en commun si, sourdement ou officiellement, les employés de mairie n'adhèrent pas « laïquement » aux grands projets lancés. C'est, selon lui, une des conditions de la réélection d'une équipe qui songe déjà à son troisième mandat.

Michel Samson

Les 500 000 emplois précaires, un des enjeux de ce scrutin national

Trois centrales au coude-à-coude

	COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)		COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE (CTP)	
	1989	1995	1989	1995
CGT	33,46	▼ 33,2	33,15	▼ 31,79
FO	28,51	▼ 23,87	25,95	▼ 22,25
CFDT	23,22	▲ 25,68	23,91	▲ 27,01
UMSA	7,59	▲ 7,83	7,45	▲ 7,81
CFTC	3,75	▲ 4,97	4,11	▲ 5,05
CGC	0,75	▲ 0,76	0,91	▼ 0,79

Source : DGCL

LE 1,507 MILLION d'agents des collectivités territoriales était appelé, jeudi 8 novembre, à élire ses représentants au sein des instances paritaires de sa collectivité : les comités techniques paritaires (CTP), les commissions administratives paritaires (CAP) et les comités d'hygiène et de sécurité (CHSCT). Depuis la création en 1984 de la fonction publique territoriale, c'est la troisième élection du genre, après celles de 1989 et de 1995. Ce scrutin, qui a lieu l'année des élections municipales, représente un enjeu local mais aussi national. Le résultat des élections aux CAP fixe, pour chaque syndicat, le nombre de sièges au conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Les résultats des élections aux CTP déterminent la représentation du personnel au conseil d'administration du Centre national de formation de la fonction publique territoriale (CNFPT).

La défense du statut, de fait encore récent, a été l'un des grands thèmes des campagnes des organisations syndicales, toutes dénonçant la précarité, ce mal endémique qui ronge ce pan de la fonction publique, plus encore que celle d'Etat ou que l'hospitalière. Celle-ci affecte en effet un tiers de ses effectifs. Aux côtés des 1,507 million de fonctionnaires, la fonction publique territoriale emploie plus de 500 000 contractuels, dont près de 140 000 contrats emploi solidarité (CES), contrats emploi consolidé (CEC) et emplois-jeunes.

Les 35 heures sont aussi l'un des enjeux de ce scrutin, même si de l'aveu des syndicats, leur mise en place s'est révélée au départ plus consensuelle qu'au sein de la fonction publique d'Etat. En effet, de nombreuses collectivités n'ont pas attendu la loi du 3 janvier 2001 transposant le cadre établi pour la fonction publique d'Etat à la territoriale pour engager des négociations avec leurs personnels, avec bien souvent des créations d'emplois et le respect d'ac-



antérieurs. Début 2001, près de la moitié des effectifs était déjà passée aux 35 heures. Mais, depuis avril, une circulaire du ministère de l'intérieur aux préfets leur enjoignant de ne pas laisser passer des accords conclus sur une base annuelle inférieure à mille six cents heures est venue ralentir le processus. C'est souvent sur une base moindre que les collectivités se sont engagées dans la démarche. Contestant la transformation de ce plafond des mille six cents heures annuelles prévu par le décret Sapin en août 2000 pour la fonction publique d'Etat, en plancher pour la territoriale, les syndicats dénoncent la mise en cause de la libre administration des collectivités.

ARRIVÉE DE SUD

Cette situation pourrait bien peser sur le scrutin. La CFDT n'a certes pas manqué de dénoncer cette circulaire, mais elle a joué un rôle moteur dans la mise en place des 35 heures ne s'opposant pas à une annualisation du temps de travail et à son uniformisation souhaitée par le gouvernement dans la fonction publique. Si, aux dernières élections de 1995, elle avait ravi la deuxième place à FO, aujourd'hui cette dernière pourrait repasser devant.

Aux côtés des six organisations reconnues représentatives au niveau national (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, UNSA), outre de petits syndicats autonomes ici ou là, une septième vient s'immiscer pour la première fois dans le jeu électoral, SUD, fédération créée en 1996. « Nous sommes présents dans tous les types de collectivité et toutes les filières professionnelles : c'est bien la preuve que des agents croient en notre type de syndicalisme », se félicite Marie-Françoise Vabre, secrétaire fédérale, dénonçant toutefois le fait que, dans six collectivités, son syndicat n'ait pas pu présenter des listes faute d'avoir été reconnu représentatif par l'autorité locale.

Laetitia Van Eeckhout

**PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
A FIN SEPTEMBRE 2001 : + 6,6 % À € 5 497 MILLIONS**

(en € millions)	2000	2001	Variation
Hôtellerie	3 518	3 831	+ 8,9 %
Services	310	364	+ 17,5 %
Autres activités	1 329	1 302	- 2,1 %
Total Groupe	5 157	5 497	+ 6,6 %

► **La progression globale du chiffre d'affaires de 6,6 %** à fin septembre 2001 intègre une croissance de l'activité à périmètre et change constants de 4,0 % et un apport important du développement de 6,1 %. Hors cessions et effets de change, l'augmentation est de 10,1 %.


- **Hôtellerie : + 8,9 %**
L'hôtellerie réalise une augmentation de son chiffre d'affaires de 8,9 % comprenant une croissance de l'activité de 2,1 % et une contribution du développement de 7,3 %.
- **Services : + 17,5 %**
Le chiffre d'affaires des Services continue d'enregistrer une forte hausse de 17,5 %, avec une croissance de l'activité à périmètre et change constants de 19,2 %.
- **Autres activités : - 2,1 % (+ 5,4 % à périmètre et change constants)**
Agences de voyages : - 2,7 % (- 4,3 % à périmètre et change constants)
Casinos : + 28,7 % (+ 12,0 % à périmètre constant)
Restauration : - 10,7 % (+ 10,1 % à périmètre et change constants)
Services à bord des trains : - 13,2 % (+ 7,9 % à périmètre constant)

► **Perspectives 2001**
Au lendemain des événements du 11 septembre qui ont affecté le monde du tourisme international, Accor avait anticipé une baisse de son activité plus ou moins prononcée selon les segments et les zones géographiques d'ici à la fin de l'année. Au vu des chiffres d'activité de septembre et des premières tendances d'octobre (RevPAR hôtellerie Affaires et Loisirs Europe - 10,4 %, Économique Europe + 3,0 % et Économique États-Unis - 8,2 %) qui confirment les hypothèses émises, le Groupe maintient son estimation de résultat : entre 700 et 750 millions d'euros pour le résultat avant impôt et près de € 2,30 pour le bénéfice net par action, soit des niveaux proches de ceux constatés en 2000. Les forces de Accor résident dans un réseau de 3 600 hôtels intégrés commercialement et techniquement, un portefeuille d'activités équilibré, la notoriété du Groupe et de ses marques, la fidélité de ses clients et le professionnalisme de ses équipes. Le leadership européen de Accor, sa forte présence dans l'hôtellerie économique et milieu de gamme, ainsi que la croissance régulière de ses métiers de Services, sont autant de facteurs de soutien dans les difficultés actuelles.

Prochain rendez-vous avec nos actionnaires au **Salon Actionaria** les 16 et 17 novembre prochains au Palais des Congrès de Paris

www.accor.com/finance

Service Relations Actionnaires **0 811 01 02 03** (prix appel local)



L'HOMME est rond, lunettes rondes, costume strict, une légion d'honneur cousue à la boutonnière. Dans la pièce voisine, le fils : il a adopté le look opposé, maigre, cheveux longs savamment décoiffés, un tee-shirt noir dont il remonte régulièrement la manche d'un geste négligé, dégageant le haut de l'épaule. Deux paires de rollers et un sac de gym gisent au pied de son bureau de maître. De l'autre côté de la cloison, la fille, plus jeune, du genre timide, est d'une candeur souriante qui tranche avec l'amas de dossiers ouverts sur lesquels elle pose ses mains sérieuses. La mère surgit d'un couloir, très bavarde au contraire, un fort accent allemand, pleine de l'énergie et du culot incroyables qui ont défini sa vie.

Dans la famille Klarsfeld, on ne peut pas demander le père si l'on n'a pas déjà la mère, le fils et la fille. Il suffit de voir leur chéquier : un compte commun aux noms de « Serge Klarsfeld ou Beate Klarsfeld ou Arno Klarsfeld ou Lida Klarsfeld ». Ils sont aussi inséparables qu'indissociables, dans ce grand bureau bourgeois du 8^e arrondissement de Paris où chacun laisse sa porte grande ouverte et qui sert également d'appartement privé à Arno, le fils, « l'avocat en rollers » prisé par les magazines, les plateaux de télévision et les filles de la jet-set. Pour parfaire le tableau familial, ajoutons les deux chiens et les trois chats, le clan tient fermement à ce qu'on les compte parmi les siens. Et aussi, en guise de cousins de cœur, l'association des quelque 2 100 Fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF). Leurs parents sont tous là, sur les étagères habitées, littéralement, par des milliers de dossiers. D'ailleurs, pour Serge Klarsfeld, il n'y a pas de « je ». Il dit « nous ».

Un vrai-faux cabinet d'avocats. Car « nous n'aimons pas le droit », chez les Klarsfeld où sont avocats le père, le fils et la fille. Ils s'y sont mis parce qu'il le fallait bien, pour une finalité entêtée, obsessionnelle, toujours inassouvie : traduire en justice les criminels nazis et leurs complices. Mais surtout restituer, à force de documents, d'archives, d'obstination et de douleur, leur identité à chacun des déportés juifs de France. Tout consigner, retrouver les noms, les visages, les destins, jusqu'au moment de leur arrestation et de leur mort. Un par un. Et en les arrachant à l'anonymat de leur destin commun, en leur offrant une tombe, leur redonner la vie.

Là, par exemple, il y a Dora Bruder, l'inconnue fugitive du roman de Modiano. En photo sur un petit médaillon, l'air de rien, et ça, même Modiano ne le savait pas. Le médaillon était tombé par terre, au cimetière de Bagneux. En allant à un enterrement, Serge Klarsfeld a buté dessus et il l'a emporté. Il connaissait Dora Bruder comme il les connaît tous par leur nom, un par un, les déportés juifs de France. Près de 76 000, d'après son bilan. Il en a fait un livre-monument, une œuvre-fleuve, une œuvre-vie : *Le Mémorial de la déportation des juifs de France*, entre autres. L'idée est venue en 1976 alors qu'ils s'escrimaient depuis cinq ans à obtenir le procès de trois nazis ayant exercé en France, Kurt Lischka, Herbert Martin Hagen et Ernst Heinrichsohn. Le fameux procès de Cologne. Le début de la mission d'une vie. « C'était indigne d'arriver à ce procès pour demander justice sans avoir rassemblé les victimes, dit Serge Klarsfeld. Elles devaient être là. C'était pour elles que nous faisons ça. J'étais frappé par une sorte d'apipel qui émanait des listes. L'association [FFDJF] s'est faite comme ça, avec le procès et la constitution du Mémorial. »

C'ÉTAIT pourtant un monsieur sans histoires, Serge Klarsfeld. Un cadre bien rangé dans l'administration de l'ORTF. Un élève comme les autres au lycée Claude-Bernard, où il eut brièvement pour condisciple Georges Perec. « Nous allions jouer au parc avec Perec et un autre qui s'appelait Weiss. Klarsfeld, Perec, Weiss. Juifs tous les trois et fils de déportés, mais on n'en a jamais parlé entre nous. Pas question d'en faire une complicité à l'époque, c'était quelque chose qu'on gardait pour soi. » Serge, d'ailleurs, n'a pas la tête à ça. Il étudie l'histoire, les sciences politiques, a pour principale occu-



FRANCESCO GATTONI

Famille Klarsfeld, le père

Auteur du bouleversant « Mémorial de la déportation des juifs de France », Serge Klarsfeld ne dit pas « je » mais « nous », associant dans ses paroles et ses pensées sa femme Beate, son fils Arno, sa fille Lida et aussi tous les enfants de déportés. Portrait d'un homme, militant avocat, qui n'aimait pas le droit

pation les œuvres complètes de Stendhal et de Balzac, sans ambition. Son enfance, il la garde pour lui. On dirait un secret. Tout comme le souvenir de celui qui allait devenir la référence en toutes choses, son père.

C'était en 1943, à Nice. Serge Klarsfeld, âgé de huit ans, s'était réfugié là avec sa sœur et ses parents. Son père, un homme d'affaires d'origine juive et roumaine, combattant valeureux de la bataille de la Somme en 1940, devenu résistant, avait eu l'idée de fabriquer une cachette dans la penderie, derrière une cloison de contreplaqué. Le jour où la Gestapo est arrivée, il a rangé sa famille derrière la cloison et est allé ouvrir la porte. Serge ne prenait pas ça « trop au tragique », comme il dit. Son père leur avait dit : « C'est vous qui devez être protégés. Moi, si on m'arrête, je survivrai parce que je suis fort. » De derrière la cloison de contreplaqué, on entendait tout, raconte Serge Klarsfeld. On a entendu un Allemand demander en français : « Où sont votre femme et vos enfants ? » – « Il y a eu une désinfection, répond le père, ils sont partis à la campagne. » L'Allemand a fouillé l'appartement, s'est approché de la penderie, a rabattu les vêtements sur la tringle. N'a rien vu. Il a demandé au père de le suivre, mais celui-ci a eu un dernier scrupule : les clés. Il n'avait pas les clés de l'appartement. Ça pouvait paraître louche. Alors, profitant de

ce que le groupe de gestapistes s'affairait chez les voisins, il est revenu à la cachette, à juste dit à sa femme : « Les clés. » « Il a embrassé la main de ma mère, raconte Serge. Et il est parti. » Auschwitz. Puis les mines de Fürstengrübbe pour avoir assommé un kapo. Les mines étaient faites pour y survivre quelques semaines, lui à tenu six mois. Mort à l'infirmerie ou sélectionné pour la chambre à gaz. « Il aurait pu survivre s'il avait courbé la tête », dit très calmement Serge Klarsfeld.

Et puis la vie a repris. Stendhal, Balzac, le reste. « Je lisais en désordre, je ne réfléchissais pas beaucoup, je me laissais porter par le temps. » Jusqu'à ce jour de 1960 où, sur un quai de métro de la Porte-de-Saint-Cloud, il aperçoit une jeune femme, un livre à la main. Il lui demande « Vous êtes anglaise ? » Raté, elle est allemande, mais apprécie beaucoup son complet prince-de-galles. Elle en avait eu assez de l'Allemagne, de son éducation protestante, de son milieu « enfermé ». Pendant la guerre, ses parents n'étaient ni résistants ni hitlériens, son père était dans la Wehrmacht, faisait tout comme il fallait. A vingt ans, par un matin blême, Beate débarque avec une amie à la gare du Nord.

C'est leur rencontre qui va tout changer. Face à l'histoire de Serge, Beate est gênée. « En Allemagne, l'école ne nous apprenait pas grand-

chose sur la seconde guerre mondiale. Un professeur nous disait que tout était de la faute des Russes. Avec Serge, j'ai ouvert les yeux. Et ma gêne s'est changée en sentiment de responsabilité morale, historique. » A ses côtés, Serge aussi ouvre les yeux sur sa propre passivité. « Ça m'a réveillé. »

ENTRANT dans l'action, il apprend la révolte. Et surtout autre chose : le scandale comme moyen de pression. Serge prend un air faussement détaché, visiblement content, comme chaque fois qu'il repense à leurs combats, seuls contre tous : « Déjà, en mai 1968, personne ne nous écoutait. On était dans une autre histoire. Nous, ce qu'on voulait, c'est que les anciens nazis quittent leurs postes de dirigeants en Allemagne. »

Le culot, un culot incroyable. En 1968, c'est Beate qui donne le ton. « Kiesinger, nazi ! », hurle-t-elle en plein Bundestag au chancelier allemand Kurt-George Kiesinger, après avoir martelé qu'il était responsable de la propagande radio-phonique du Reich. Petit remue-ménage, relayé par la presse, mais il lui en faut plus. A l'écrivain Günther Grass, elle promet : « Je giflerai le chancelier. » On se dit que c'est pour rire, des mots comme ça. Mais, chez les Klarsfeld, il n'y a pas de mots comme ça. La même année, elle profite d'un congrès pour franchir la barrière de gardes du corps, se retrouve face au chancelier et, clac, le gifle de toutes ses forces.

« Oui, il faut dire qu'on a toujours beaucoup ri. On n'est pas des fanatiques tristes »

Serge Klarsfeld

Les cellules des prisons, Serge et Beate sont des habitués. Ils font le tour du monde pour traquer les criminels, dénoncer, militer. Malgré tout, on ne peut pas s'empêcher de trouver ça assez drôle, leurs facéties. « Oui, il faut dire qu'on a toujours beaucoup ri. On n'est pas des fanatiques tristes », confie Serge Klarsfeld, soudain goguenard derrière son énorme bureau. Il se souvient de ce meeting néo-nazi dans une grande brasserie de Munich. Le photographe Elie

Kagan était venu avec lui, il s'est mis à sauter sur les tables devant un millier de personnes. « Il ressemblait tellement à un juif de Pologne, avec sa barbe, que l'assistance le regardait avec effarement. Je n'en pouvais plus de rire. » A son tour, c'est lui qui est monté sur la tribune. « Laissez parler un juif ! », a-t-il lancé, et tout le monde s'est mis à battre Serge. « J'ai ri jusqu'au dernier moment, raconte-t-il. Après, un peu moins. » C'était gagné : le lendemain, la photo du juif battu par des néo-nazis paraissait dans les journaux allemands et les réunions de ce genre ont disparu des centres-villes. Quant à leur tentative ratée d'enlèvement du nazi Lischka, à qui ils tapaient en vain sur le crâne sans parvenir à l'assommer, Beate en rigole encore. « Ce pauvre Lischka ! Il ne réagissait même pas et il ne tombait pas, rien à faire. Finalement on l'a laissé là. »

La légende Klarsfeld. Les archives, le culot, le courage, l'obstination, le scandale pour attirer l'attention des journalistes, déclencher les affaires. Sans la tentative d'enlèvement de Lischka, pas de procès Lischka. Sans la gifle au chancelier Kiesinger, pas d'élection de Willy Brandt. Et la liste est longue. « Militants avocats et non pas avocats militants », se disent-ils. Militants avant tout. Tout en détestant le droit, ils s'y sont collés en famille, voyant dans le tribunal le lieu du rachat. L'objectif, pour eux, n'est pas de liquider, c'est de traduire en justice. Et de publier à compte d'auteur, inlassablement,

attiré que des amis. Les Klarsfeld jouent cavalier seul et ils en sont fiers, quitte à se mettre à dos leurs alliés théoriques lors des grands procès d'assises, les autres avocats des parties civiles. Quand le président Castagnède met en liberté Maurice Papon en préalable aux débats, les Klarsfeld veulent sa peau. « Il était en faveur de l'acquiescement, il fallait empêcher ça », commente Serge avec satisfaction. En guise de coup de théâtre, Arno sort de son chapeau, à l'audience, un lien de parenté lointain entre le président et l'une des victimes. Il demande la récusation. Les autres avocats des parties civiles sont indignés. Pour eux, cela reviendrait à l'arrêt du procès.

La hache de guerre est déterrée. Serge Klarsfeld n'y va pas par quatre chemins : « Les avocats sont des gens impossibles qui ne défendent pas notre cause mais la cause de leurs clients. » Dans la ligne de mire, trois avocats des parties civiles, Michel Zaoui, Alain Lévy et Alain Jakubowicz. Face à eux, Serge Klarsfeld et son clan, pour ne pas dire ses fidèles. Un gourou ? Il arrive qu'on l'appelle « le Maître ». Le bulletin de la FFDJF se charge de la propagande. M^e Jakubowicz y apparaît sur une photo en discussion courtoise avec « l'ennemi », l'avocat de Maurice Papon. En guise de commentaire : « [Jakubowicz et Zaoui] abusent de la notion de confraternité aux dépens des victimes », « plus imprégnés par le code pénal que par les visages des enfants déportés ». Le reste est du même acabit. Pour M^e Zaoui, « Klarsfeld, c'est Janus. J'ai une immense admiration pour leur œuvre, leur rôle majeur dans l'éveil des consciences. Mais ils dérapent. Ils instrumentalisent la justice. Ils ont agi comme si nous étions encore sous Vichy et non pas cinquante ans après, dans un Etat de droit. »

Serge s'en fiche. Du moment qu'il sert « la cause ». Dans son bureau, il trône en chef de clan. Et se fixe encore une tâche : finir la réédition du *Mémorial*, à l'aide d'archives supplémentaires. « Je le refais depuis des années, c'est un travail sans fin, soupire-t-il avec l'air ravi de l'entêté. A part ça, les principaux combats sont derrière nous, et ils ont été gagnés. Il nous reste à vieillir le moins mal possible. Et à faire en sorte que les enfants soient heureux. »

Marion Van Renterghem

Pour l'Internet illimité

par Steve Case

EN Europe, comme dans le reste du monde, alors que les statistiques du troisième trimestre montrent un ralentissement de la croissance, les gouvernements cherchent à relancer leur économie. L'une des solutions pour dynamiser la croissance consiste à mettre en place l'Internet illimité.

Plusieurs dirigeants politiques, notamment le premier ministre français Lionel Jospin, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le premier ministre britannique Tony Blair ont déjà reconnu l'importance économique et sociale d'Internet. L'Union européenne a récemment adopté une législation pour le dégroupage de la boucle locale visant à stimuler la compétition et donc à réduire les coûts pour le bénéfice du grand public. Mais afin de créer une vraie dynamique, l'Europe a besoin de l'Internet illimité à des prix abordables pour tous.

Internet est en plein essor auprès du grand public, malgré les difficultés que peuvent rencontrer certaines sociétés de la nouvelle économie. Une étude récente montre que plus d'un tiers des internautes britanniques, allemands et français se sont connectés pour la première fois au cours de l'année passée. Plus de la moitié d'entre eux ont effectué des achats en ligne et 40 % comptent augmenter le nombre de leurs achats. C'est donc le bon moment pour les économies européennes de tirer parti du potentiel d'Internet.

L'expansion du commerce électronique pourrait à elle seule relancer les économies européennes. Or le potentiel d'Internet va encore plus loin. Aux Etats-Unis, les consommateurs se connectent dans des proportions record pour chercher des informations sur Internet avant leurs achats. D'ici à 2005, on estime que les deux tiers des achats dans le commerce seront consécutifs à une recherche sur Internet. Il devient aujourd'hui évident que la croissance d'Internet peut profiter à l'activité économique « traditionnelle » comme aux consommateurs européens.

C'est un cercle économique vertueux : l'accès illimité stimule l'utilisation d'Internet, qui devient un média plus puissant dont les revenus augmentent et sont réinvestis pour améliorer le service proposé au grand public.

Comment les gouvernements européens peuvent-ils lancer le mouvement ? L'expérience montre que les forfaits Internet illimités attirent des centaines de milliers de nouveaux internautes tout en dynamisant l'utilisation du média. Les 31 millions d'abonnés d'AOL dans le monde passent aujourd'hui en moyenne plus d'une heure par jour en ligne. Avant l'introduction des forfaits illimités aux Etats-Unis, les 8 millions d'abonnés d'AOL passaient seulement 14 minutes en ligne. Au Royaume-Uni et en France, les internautes ont souscrit en masse aux forfaits illimités d'AOL en accroissant considérablement leur temps passé en ligne.

Pourquoi les forfaits illimités

sont-ils essentiels à la croissance d'Internet et du commerce électronique ? Imaginez combien le développement de la radio ou de la télévision aurait été différent si chaque minute avait été facturée... Au lieu de regarder la télévision pendant plusieurs heures, le public se serait limité à certaines émissions. Cela n'aurait pas manqué d'avoir un impact négatif sur le développement des marques et des entreprises annonceurs sur ces médias.

Imaginez combien le développement de la radio ou de la télévision aurait été différent si chaque minute avait été facturée...

Il en va de même pour Internet. Des études indépendantes confirment ce que le bon sens nous soufflait déjà : les internautes ne peuvent apprécier pleinement Internet s'ils ont l'angoisse de la facture à venir. Ils ne passent pas autant de temps à s'informer, communiquer ou acheter en ligne quand chaque minute supplémentaire fait grimper leur note de téléphone. Ils ne laissent pas non plus leurs enfants librement explorer les richesses éducatives d'Internet. Plus important encore, les personnes défavorisées risquent de ne pas pouvoir accéder à Internet, ce qui renforcerait encore la fracture numérique alors que c'est le moment de la réduire.

Quels sont les enjeux économiques ? Entre 1996 et 1997, le chiffre d'affaires total lié à Internet est passé aux Etats-Unis de 4,9 milliards de dollars à 11,5 milliards de dollars, avant d'exploser à 68 milliards de dollars en 1998 (Jupiter Media Metrix). Que s'est-il passé en 1997 pour expliquer cet essor ? La généralisation des forfaits illimités.

La bonne nouvelle, c'est que la mise en place des forfaits illimités gagne du terrain en Europe. Grâce à une décision visionnaire prise par le régulateur, le Royaume-Uni a ouvert la voie en exigeant que l'opérateur historique offre des prix de gros orientés vers les coûts réels. L'Espagne a suivi et d'autres pays pratiquant la facturation à la durée étudient de près le modèle britannique.

En revanche, en France et en Allemagne, l'interconnexion forfaitaire orientée vers les coûts réels n'est toujours pas une réalité, en dépit des preuves selon lesquelles les opérateurs télécoms sont les grands bénéficiaires de la mise en place des forfaits illimités. Aux Etats-Unis par exemple, grâce au trafic généré par Internet, les opérateurs télécoms locaux ont bénéficié d'un chiffre d'affaires six fois supérieur à leurs coûts marginaux, soit 2 milliards de dollars pour la seule année 1998.

Certains prétendent que le meilleur moyen d'accroître l'usage

d'Internet serait de sauter l'étape du bas débit pour passer directement au haut débit. Il semblerait que ce soit le contraire. En effet, de nombreuses études soulignent combien l'accès illimité bas débit, qui permet de découvrir toutes les possibilités offertes par Internet, stimule la demande pour le haut débit. On ne s'étonnera donc pas de voir que les leaders mondiaux du haut débit – la Corée du Sud, le Canada et les Etats-Unis – ont tous commencé par offrir des forfaits illimités bas débit.

L'accès forfaitaire illimité à Internet n'est certes pas la solution miracle qui permettra de résoudre tous les problèmes économiques, mais ses impacts sur les marchés sont incontestables. Si les opérateurs européens s'alignent sur le modèle britannique, qui propose des forfaits abordables pour tous, Internet et le commerce électronique connaîtront le même essor qu'aux Etats-Unis.

Avec les forfaits illimités, les gouvernements européens ouvriront le marché d'Internet tout en donnant un sérieux coup de pouce à leurs économies, et s'assureront que la société de l'information profitera à tous.

Steve Case est le président-directeur général d'AOL Time Warner. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Victoria de Navacelle.

Que cesse le chant des pleureuses !

par François-Henri Pinault

IL est devenu impossible de lire la presse économique sans tomber sur une floraison d'informations aussi négatives et pessimistes les unes que les autres. Quelles sont les conséquences de ce flux continu de nouvelles alarmantes ? Un raidissement des rapports professionnels, un ralentissement des projets, une démotivation des équipes.

Je ne veux pas nier la réalité de la situation économique, mais pro-

Les places de marché ne seraient pas viables ? Elles regroupent à court et moyen terme une part considérable du commerce interentreprises.

Le commerce électronique « business to consumer » ne marcherait pas ? Les chiffres des distributeurs témoignent précisément du contraire.

Le marketing en ligne serait mort-né ? Peut-on sérieusement imaginer que des outils de com-

des rendus tout a fait remarquables. Qui se souvient des premières webcams de 1995 ? Qui se souvient que le Digital Subscriber Line (DSL) était encore expérimental il y a quatre ans seulement ? Les technologies de compression et de diffusion connaissent une progression continue sans équivalent.

Depuis 1996, les nouvelles technologies ont tiré la croissance, la consommation, la création d'emplois. Elles ont ouvert des perspectives nouvelles que nous n'avions pas connues depuis des années.

Non, le monde ne s'est pas arrêté en ce mois de septembre 2001. Au contraire, les choses sérieuses commencent maintenant.

Les faits conjoncturels que nous connaissons sont réels, mais ils ne sauraient autoriser à nier l'avenir. La pression médiatique amplifie les phénomènes économiques. La loi des anticipations rationnelles crée des réactions en chaîne qui bloquent les initiatives et freinent la croissance.

Que l'on ne compte pas sur moi pour participer aux jérémiades. A nous de présenter les choses telles qu'elles sont, et non telles que la clameur publique les imagine !

François-Henri Pinault est président de l'Electronic Business Group (EBG), cogérant de la Financière Pinault.

Depuis 1996, les nouvelles technologies ont tiré la croissance, la consommation, la création d'emplois. Elles ont ouvert des perspectives nouvelles

poser une mise en perspective des projets et dresser des visions réalistes de l'avenir.

J'étais resté silencieux au moment où les entreprises directement liées à Internet – « la nouvelle économie » – affichaient des niveaux de valorisation totalement irrationnels. J'ai eu tort. Aujourd'hui, dans une situation symétriquement opposée, il n'est pas question d'abandonner l'espace de l'expression publique au seul chant des pleureuses.

J'entends et lis régulièrement des non-sens qui nient la réalité.

munication aussi fluides et intégrés n'auraient pas d'application en marketing, en communication et en gestion des relations clients (CRM) ? Lorsque les ménages communiqueront en grande partie par mail, chercheront leurs informations essentiellement sur le Web et percevront l'intérêt qu'ils ont à se laisser « connaître », il sera alors grand temps d'intégrer le marketing Internet et de lui donner la place qu'il mérite.

La vidéo sur Internet n'a pas d'avenir ? Le haut débit permet

Ce n'est pas pour sa petite taille que vous choisirez ce caméscope.



Sony France S.A. - 30030 rue Morey 68110 Clebsy - 710 934 006 (RCS Nanterre - capital : 80 707 006 €)

AU COURRIER DU « MONDE »

LA BAVIÈRE DÉMOCRATIQUE

L'assimilation du conservatisme bavarois à la glorification des pages les plus sombres de notre histoire (*Le Monde* du 10 septembre) relève de la mauvaise foi ou de l'ignorance.

Depuis 1949, l'Allemagne a démontré sans relâche sa vocation démocratique et a analysé et surmonté ses erreurs passées. La Bavière ne fait pas exception. Elle est le seul Land allemand dans lequel l'extrême droite a toujours obtenu des résultats électoraux dérisoires et bien inférieurs à ceux de l'extrême droite en France.

La Bavière est fermement ancrée dans la République fédérale d'Allemagne, pôle de démocratie, de stabilité, et moteur de l'intégration européenne. C'est pourquoi nos regards ne se tournent pas vers la coalition au pouvoir en Autriche. Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière, a toujours condamné sans appel (*Le Monde* du 1^{er} mars 2000) les déclarations inacceptables de M. Haider visant à relativiser l'horreur des camps de concentration. En Allemagne, de tels propos sont inconcevables et

quiconque les tiendrait s'excluerait *ipso facto* du jeu politique démocratique. Notre critique porte sur la réaction européenne, que nous analysons comme une immixtion dans le choix souverain et démocratique du peuple autrichien. Telle n'est pas la mission de l'Europe telle que nous la souhaitons. (...)

Enfin vos remarques sur la CSU (Union chrétienne sociale) « le très conservateur parti bavarois qui flirte régulièrement avec les thèmes de l'extrême droite » (*Le Monde* du 1^{er} septembre) sont inadéquates.

Chrétienne, la CSU l'est et le revendique. Mais ce qualificatif ne doit pas porter la confusion dans les esprits français. Etre chrétien pour nous cela signifie être attaché à des valeurs morales et être tolérant. Le catholicisme et le protestantisme ne sont pas en Bavière religions d'Etat. Nous puisons dans la chrétienté un élément important de notre identité et de nos valeurs de respect d'autrui. La Bavière, société tolérante qui entretient la diversité religieuse et culturelle, est le seul Land allemand proposant aux élèves musulmans de suivre dans les écoles publiques des cours de leur propre religion.

Docteur Ingo Friedrich, vice-président de la CSU

MICROMV **Network Handycam IP**

Ce n'est pas pour sa petite taille que vous choisirez ce caméscope. En tout cas, pas uniquement. Car si le nouveau caméscope DCR-IP7 de Sony est le plus petit du monde, il vous offre aussi un accès direct à Internet sans fil et sans ordinateur. D'une simple touche, vous pouvez envoyer vos images à l'autre bout du monde. Pour cela, il vous suffit d'avoir à proximité un téléphone mobile ou un modem équipés de la technologie Bluetooth™. A moins que vous ne le choisissiez pour la qualité d'image numérique du nouveau format MICROMV... Nouveau IP7 de Sony : le caméscope devient vraiment petit. Le monde aussi.

www.sony.fr

Bluetooth™ norme de communication sans fil, par onde radio. Sony, Memory Stick et MICROMV sont des marques déposées de Sony Corporation, Japon.

*A vous de créer

go create

SONY

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le retour de « DSK »

Il y a deux ans presque jour pour jour, Dominique Strauss-Kahn quittait le gouvernement sous la menace d'une mise en examen pour faux et usage de faux dans l'affaire de la MNEF. Le voici aujourd'hui lavé de tout soupçon par le tribunal correctionnel de Paris et prêt à reprendre une carrière politique provisoirement interrompue. Entre-temps, l'ancien ministre de l'économie et des finances a été en butte aux vives attaques de l'opposition, aux critiques acerbes de certains de ses amis, à la curiosité parfois malveillante des médias et à l'acharnement des juges.

« DSK » s'est trouvé cerné, voire harcelé, par la justice, qui a accumulé contre lui les griefs et les incriminations. Il a été mis en cause, quelque temps après, dans deux autres dossiers, liés l'un à l'affaire Elf, l'autre à celle de la cassette Méry, avant que ces charges soient abandonnées. « Deux ans, c'est long », a-t-il souligné mercredi soir sur France 2, même si, a-t-il ajouté, il est des instructions qui durent plus longtemps encore. La vie de l'ancien ministre en a été bouleversée, ses ambitions contrariées, sa réputation entachée. Il sait qu'il ne rattrapera pas le temps perdu.

Les attendus du jugement sont sévères pour le parquet, qui n'a pas été capable de soutenir, à l'audience, l'accusation portée contre Dominique Strauss-Kahn. « Il aurait été préférable, déclare le tribunal, avant que d'engager le débat judiciaire public, de s'interroger sur les limites de l'application de la règle de

droit. » Autrement dit, le procès n'aurait jamais dû avoir lieu : l'ancien ministre aurait dû bénéficier d'un non-lieu dès le moment où les faits qui lui étaient reprochés n'apparaissent pas comme des infractions pénales.

Voilà donc la justice une fois de plus sur la sellette. L'avocat d'Olivier Spithakis, l'un des autres prévenus, qui a bénéficié, lui aussi, d'une relaxe, a invité les magistrats à « réfléchir aux mises en examen hâtives, souvent inconsidérées, souvent médiatiques ». Il est vrai qu'on a quelque raison de s'interroger sur la neutralité de la justice quand, par une étrange coïncidence, le jour même où Dominique Strauss-Kahn est relaxé, un juge convoque Lionel Jospin pour l'entendre dans une affaire - l'affaire Destrad - ouverte depuis près de sept ans.

Certains appellent, comme le défenseur de « DSK », à « une refonte complète et totale » de la procédure d'instruction. On comprend que les hommes politiques veuillent mettre à profit les mésaventures de Dominique Strauss-Kahn pour tenter de desserrer l'emprise de la justice et, accessoirement, de la presse. Mais les erreurs de l'une et les embêtements de l'autre ne sauraient justifier que soit effacé le rôle positif qu'elles ont joué, l'une et l'autre, dans le dévoilement des « affaires ». Après tout, la presse, en informant le public, a rempli sa mission ; et la justice, en relaxant l'ancien ministre, a montré qu'elle était capable de reconnaître ses torts.

La bataille de Doha n'est pas gagnée

C'EST DÉCIDÉ. La conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce aura bien lieu, du 9 au 13 novembre, dans le pays hôte prévu, le Qatar. Les 142 ministres du commerce de l'OMC tenteront d'effacer l'échec de Seattle en 1999 et de lancer un nouveau cycle de négociations multilatérales afin de franchir une étape supplémentaire dans la libéralisation du commerce. Le succès de cette réunion, qui ne sera pas troublée comme la précédente par une déferlante protestataire, est, selon les négociateurs qui travaillent sur le texte final, « à portée de main ». Vœu pieux ou véritable volonté d'aboutir ?

Depuis deux ans, les chefs d'Etat, les responsables politiques et les ministres n'ont cessé de clôturer les réunions internationales (G7, G8, FMI) par un appel solennel au lancement d'un nouveau cycle qui soit « ambitieux, équilibré et global » et traduise les intérêts de « tous les membres », y compris donc des pays pauvres. Mais la guerre du Kosovo en repoussait l'échéance. Puis l'amplification des manifestations « antimondialisation » tout comme, dans un esprit contraire mais avec le même résultat, l'élection de George Bush écartaient le multilatéralisme commercial du devant de la scène.

Les attentats du 11 septembre et le coup supplémentaire qu'ils ont porté à une économie mondiale déjà défaillante auraient pu compromettre définitivement la simple tenue de la réunion, signant le retour au repli sur soi de nombreux pays, au premier rang desquels les Etats-Unis. Ils ont provoqué le sursaut inverse. Les responsables politiques soulignent maintenant l'urgence d'une entente commerciale mondiale.

Rien n'a changé sur le fond depuis Seattle. Les militants « anti » ont sans doute du mal à faire cohabiter le rejet du modèle américain et la solidarité avec les victimes des attentats. Mais José Bové viendra à Doha plaider en faveur d'une réorganisation des échanges vers le développement durable. Les pays en développement se plaignent toujours de la fermeture des marchés du Nord à leurs produits agricoles et textiles, et de leur difficulté d'accès aux médicaments. Ils voient un protectionnisme déguisé dans la tentative des pays riches de lier le commerce aux droits sociaux (pour lutter contre le travail des enfants) et à l'environnement.

Les Américains et les Européens s'opposent encore sur les subventions à l'agriculture. Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie 2001, déclarait au lendemain de sa nomination : « J'aime-

rais voir le prochain cycle redresser les déséquilibres du passé et se montrer beaucoup plus sensible aux besoins des pays en voie de développement. Les subventions à l'agriculture sont beaucoup trop importantes et c'est l'un des secteurs où les pays en développement sont défavorisés. » Si les positions sont moins crispées qu'il y a deux ans, si le dialogue s'est renforcé avec les pays en développement et si l'Union européenne a fait un premier pas en décidant l'ouverture de son espace commercial sans droits de douane sur tous les produits sauf les armes, rien de décisif n'a émergé qui puisse lever les réticences des uns et des autres.

LIBÉRALISATION DES MARCHÉS

Mais, pour les responsables économiques et politiques mondiaux, le pire aurait été d'annuler la conférence, comme ce fut le cas récemment, pour des raisons de sécurité, de plusieurs réunions internationales (FMI, FAO, ONU, etc.). Alors que la libéralisation des marchés a apporté au cours des décennies passées une contribution sans précédent à la prospérité mondiale, l'annulation de cette réunion pouvait laisser entendre que la poursuite de l'ouverture des frontières n'était plus à l'ordre du jour.

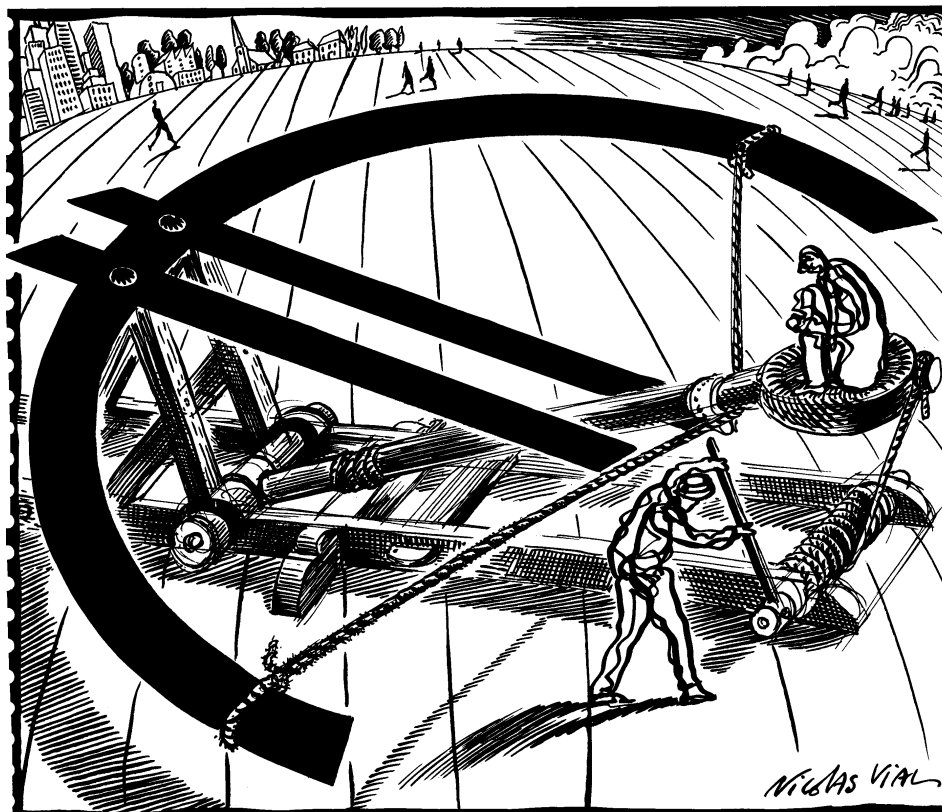
« La situation économique mondiale exerce clairement une pression pour faire avancer vers la libéralisation des échanges, explique le négociateur européen, Pascal Lamy. La tragédie du 11 septembre a renforcé l'idée que nous ferions mieux de réagir collectivement. » Robert Zoellick, son homologue américain, pense que le lancement d'un nouveau cycle est un des aspects importants de la réponse aux événements internationaux et au ralentissement économique. Même si les effets d'une nouvelle étape dans la libéralisation ne se feront sentir que dans quelques années, le lancement d'un nouveau cycle est considéré comme essentiel, autant pour des raisons psychologiques et symboliques qu'économiques.

Le retour des Etats-Unis dans le jeu multilatéral sera peut-être décisif. L'arrivée des républicains à la Maison Blanche avait sonné le retour d'une Amérique conquérante et unilatéraliste. Rappelant que les exportations ont contribué pour près d'un tiers à la croissance réelle des Etats-Unis au cours de la décennie écoulée et qu'elles ont généré 12 millions d'emplois, George Bush avait exalté les vertus du libre-échange, ce qui n'était pas vraiment une surprise, mais annonçait implicitement que tous les coups seraient permis pour permettre aux Etats-Unis de reprendre le leadership du commerce international. Le président américain promettait aux sidérurgistes, aux agriculteurs et au monde des affaires « un marché totalement ouvert » permettant aux industries et aux consommateurs américains d'acheter moins cher un choix vaste de produits. Le discours n'est plus tout à fait le même aujourd'hui.

Mais pour combien de temps ? La bataille de Doha n'est pas gagnée. Aboutir à ce cycle équilibré et juste est l'objectif affiché des pays riches, mais les différends d'hier ne sont aucunement aplatis.

Babette Stern

J-53 par Nicolas Vial



★ Une exposition des dessins originaux de Nicolas Vial parus dans « Le Monde », se tiendra du jeudi 8 au samedi 10 novembre, à la Galerie ITEM, 51, rue du Montparnasse, 75014 Paris.

Israël-Palestine : les chemins d'une autre paix

Suite de la première page

Le processus de paix israélo-palestinien, fruit de cette ère « des bons sentiments » qu'ouvrit la chute du communisme soviétique, fut chez les juifs l'occasion d'une débauche de guimauve adolescente, tardive et provinciale.

Longtemps snobée, malgré les efforts de ses cousins new-yorkais mieux introduits, l'intelligentsia israélienne s'abandonna avec délices aux caresses du Printemps de la paix : c'était le TGV Alexandrie-Istanbul, rêvé par Pères, qui s'arrêtait en gare de Tel-Aviv pour y déverser son flot de touristes égyptiens supposés prospères, c'étaient les entreprises mixtes israélo-arabes qui diffusaient capital et technologies depuis Khartoum jusqu'à Basra, c'étaient la nouvelle cuisine et la nouvelle chanson métissées de Jaffa, rendues à leur multiculturalisme, c'était le révisionnisme historique général qui, en fournissant des excuses polies et modérées à l'interlocuteur palestinien, allait à son tour, idée de génie de Yossi Sarid, entraîner celui-ci à modérer sa propagande, un peu mensongère tout de même, et provoquer une réconciliation bien émouvante, digne d'un tableau de Greuze, où des Palestiniens enfin touchés de tant de bons sentiments, dispensés à l'étalage, allaient sans doute tomber dans les bras des sionistes et leur fournir gratis la position de peuple-guide de tout le Moyen-Orient !

La belle jeunesse israélienne politiquement correcte et Harvard trained ne comprenait pas à quel point elle était sans commune mesure plus odieuse encore à l'opinion palestinienne que ses pères désespérés, héroïques et durs comme de

la pierre, de cette belle pierre lituanienne dont on fit ailleurs la prise du palais d'Hiver ou les romans épiques à la Vassili Grossman.

Pour les Palestiniens, en effet, la paix était d'abord le fruit d'une triple défaite : l'effondrement de l'allié soviétique, rallié désormais au sionisme, comme l'a confirmé Poutine, l'écrasement de l'Irak de Saddam Hussein, l'insignifiance progressive du cartel pétrolier de l'OPEP. Pris dans cet étau, Arafat avait dû ruser tel Louis XI à Péronne avec Charles le Téméraire. Et l'Etat palestinien qu'on obtiendrait ne serait qu'un pourboire dégradant, lâché par un président américain à la recherche tenace d'un prix Nobel de la paix. C'est ce qu'écrivaient les intellectuels palestiniens tous les jours. Tel était le bois sec dont s'est allumé le brasier de l'Intifada et si les termes actuels de la paix ne sont pas substantiellement modifiés par rapport à l'offre américano-israélienne de l'été 2000, c'est en revanche toute la symbolique qui s'est modifiée.

AMERTUME

Les Palestiniens auront leur Etat sans avoir à se déclarer réconciliés avec Israël : Arafat a rompu son engagement de 1992 à renoncer aux violences, Arafat n'aura pas à modifier la charte de l'OLP, l'Etat palestinien, comme le Free State irlandais de 1920, continuera à réclamer la totalité du territoire et concrètement le droit au retour pour tous les Palestiniens à Jaffa et à Saint-Jean-d'Acre. Sans aucun effet pratique évident. Mais ce sont les mots qui comptent. Les manuels scolaires continueront pendant un temps à répandre une haïne inextinguible du juif et les Israéliens affairistes ou politiquement corrects qui s'aventureront à faire du tourisme à Tulkarem ou à Hébron seront régulièrement assassinés. En échange, Israël restituera 95 % des territoires hors Jérusalem.

Désormais tous les Israéliens trouveront cette paix, qui continuera à leur fermer le reste du monde ara-

be, Egypte comprise, aussi amère que l'avait été leur retrait forcé du Sinaï par Eisenhower en 1958. Mais c'est précisément cette amertume qui permettra à Arafat et à ses successeurs de faire passer le compromis historique viable : deux défaites stratégiques, celle de la charte palestinienne et celle de Shalom Arshav (La Paix maintenant), le véritable surmoi naïf d'Israël, pouvant engendrer pour un temps une victoire vraie, celle de la raison politique machiavélique. Mais un temps seulement : car les peuples ne peuvent pas s'emanciper durablement avec un surmoi amputé.

ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION

Il faut aussi que soient édifés des éléments de construction qui permettent aux deux peuples de voir leur avenir en termes moins cyniques : plutôt que de vouloir commencer à Jérusalem où le statu quo semble tenable - grâce notamment à l'industrie du tourisme et à la sécurité sociale israélienne garantie aux Palestiniens ainsi qu'à la partition de facto et à l'emprise réelle de l'Autorité palestinienne sur les siens -, le geste décisif pour les Palestiniens ne serait-il pas de leur donner les bases d'un nouveau Tel-Aviv, gage de leur réorientation vers le monde arabe, le reste du monde pour finir ? Ce Tel-Aviv du futur est bien sûr à Gaza, qu'il faut transformer en quelques mois en un port de mer viable, un aéroport international et une ville de commerce.

Plus fondamental encore : il faudrait ouvrir en première priorité la route directe Gaza-Hébron, créée en 1989 par Shlomo Ben Ami lorsqu'il était ministre de l'intérieur de Barak, et la placer en position d'extraterritorialité vis-à-vis d'Israël. Cette respiration de Gaza ne concernerait pas les seuls Palestiniens : un automobiliste égyptien pourrait ainsi se rendre en une journée d'Ismaïlia à Damas par Hébron, Jéricho et Amman sans jamais rencontrer un seul Israélien. C'est de cela que les Arabes ont besoin :

oublier Israël et bâtir sérieusement une grande confédération arabe, où ils auront un grand rôle à jouer en tant qu'Etat. Le reste viendra par surcroît.

Et Israël : comme Jonas, vivant dans une mer salée, il retirerait de cette paix apparemment précaire un peu de tranquillité et de cohésion, mais surtout des garanties militaires américaines absolues et définitives qui transformeraient son espace en une portion de l'espace stratégique des Etats-Unis. Ce mandat, plus solide que celui de la Grande-Bretagne, combiné à une alliance ouverte et non moins solide avec la Russie de Poutine, permettrait à une nouvelle génération qui s'unifierait dans cet objectif de relever de leur lourd fardeau les deux fils bouillants et myopes de David Ben Gourion que sont, pour le meilleur et pour le pire, Shimon Pérès et Ariel Sharon. Un Israël préservé et militairement intégré aux Etats-Unis, fondant sa croissance sur l'urbanisation et la technologie, recèle encore des trésors de créativité pour l'avenir, et même quelques opportunités importantes pour un monde arabe plus apaisé.

Alexandre Adler pour Le Monde

RECTIFICATIFS

AL HAYAT

L'éditorialiste du journal *Al Hayat*, Hazem Saghiy, affirme que, dans le Golfe et en Egypte, « une grande majorité d'intellectuels sont antisémites [et non 99 % de la population, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 7 novembre] ». Le nombre va croissant, assure-t-il, à cause des exactions israéliennes contre les Palestiniens ».

MANAGUA

La ville de Managua se trouve au Nicaragua, dont elle est la capitale, et non au Guatemala, comme il a été indiqué par erreur dans *Le Monde* du 7 novembre.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un nouveau projet de désarmement

LE PROGRAMME de réduction des armements que les trois puissances occidentales présentent aux Nations unies, et que le président Truman commentait hier soir dans un discours radiodiffusé, pouvait-il différer sensiblement de ceux qui l'ont précédé ?

Le nouveau projet consiste à recenser toutes les armes, classiques et atomiques, à fixer le niveau des armements qui serait assigné à chaque puissance, à établir un contrôle qui fonctionnerait d'une façon continue. Les trois opérations sont nécessaires : M. Truman les voudrait simultanées. La seule différence qu'il établit entre l'arme atomique et les autres est qu'elle serait examinée « au moment approprié », c'est-à-dire apparemment en dernier lieu.

Le président accepte que les deux commissions des armes clas-

siques et de l'arme atomique aux Nations unies soient fusionnées, ce qui constitue une concession au point de vue soviétique. Le critère qu'il propose serait de proportionner les armements de chaque pays à sa population et à son potentiel économique. Ces conditions paraissent dans l'ensemble raisonnables, et en tout cas discutables dans leurs modalités.

Cependant on ne s'attend pas qu'elles soient acceptées par l'URSS, qui a toujours : 1° refusé tout contrôle ; 2° exigé la destruction des armes atomiques préalablement à toute autre opération de désarmement ; 3° demandé la réduction des armements dans une certaine proportion (30 %) à partir du niveau actuel. Les premiers échos à l'initiative des Trois donnent à penser que Moscou n'a pas changé sa position.

(9 novembre 1951.)

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Après avoir dépassé le cap des 35 millions d'abonnés, la téléphonie mobile a désormais pris le pas sur le téléphone fixe en France. ● LA

COURBE DES LITIGES a suivi l'explosion du nombre d'abonnés ● LA DIRECTION générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, qui avait

reçu 1 000 plaintes entre janvier 1998 et mai 1999, en attend entre 8 000 et 9 000 en 2001. ● L'UN DES PREMIERS sujets de litige est suscité par la facture, peu lisible et non

détaillée. ● LA FIDÉLITÉ des abonnés est souvent mal récompensée : les consommateurs, qui doivent souvent se réengager pour dix-huit ou vingt-quatre mois, ont à payer une

somme supérieure à celle demandée aux nouveaux clients. ● EN TÉLÉPHONIE FIXE locale, l'ouverture à la concurrence, au 1^{er} janvier, pourrait se faire à l'insu du consommateur.

Les relations tendues des opérateurs de téléphonie mobile et de leurs clients

Les 35 millions d'abonnés de cette jeune industrie ont des difficultés à comprendre leur facture et certaines modalités de leurs contrats. Les litiges se sont multipliés avec l'explosion du nombre d'usagers. Les opérateurs tentent d'améliorer leurs services après-vente et de fidéliser cette clientèle volage

APRÈS avoir dépassé le cap des 35 millions d'abonnés, la téléphonie mobile a désormais pris le pas sur le téléphone fixe en France. Plus de 6 Français sur 10 utilisent quasi quotidiennement leur mobile. Un engouement sans précédent pour un produit grand public. Pourtant, nombre de clients séduits se transforment en consommateurs mécontents. La courbe des litiges a suivi l'explosion du nombre d'abonnés. « C'est la plus grande source de litiges que nous ayons à traiter », souligne Marie-Noëlle Chalmeton, chargée du secteur des télécommunications, à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Cet organisme qui avait reçu 1 000 plaintes entre janvier 1998 et mai 1999, en a recensé 8 500 en 2000. « J'évalue cette année leur nombre entre 8 000 et 9 000 », souligne M^{me} Chalmeton. UFC-Que choisir, qui vient d'obtenir la condamnation de SFR pour son « forfait heures soir et week-end gratuites », affirme aussi que la téléphonie mobile arrive en tête des réclamations.

La liste des griefs est longue et ressemble à un inventaire à la Prévert. Il suffit d'interroger son entourage pour recueillir moult anecdotes. L'un des premiers sujets de litige est suscité par la facture. Peu lisible, peu claire, facturation détaillée payante..., dès les premières heures du succès du GSM, les critiques ont fusé. Le Conseil national de la concurrence (CNC) a été saisi du dos-

sier. A l'issue d'une première année de travaux, durant laquelle les acteurs se sont finalement accordés sur une terminologie commune. Les discussions se sont poursuivies mais deux points ont cristallisé les tensions. Le premier portait sur la facturation détaillée, que les opérateurs refusent de diffuser systématiquement et gratuitement. Le second concernait la mise en évidence sur la facture du temps de communication réellement consommé (les opérateurs mobiles ont tous opté pour un crédit temps initial de 1 minute et des unités de communication qui sont passées en cours d'année de 15 à 30 secondes). « En fait sur un forfait de 2 heures, vous pouvez très bien n'avoir conversé réellement qu'une heure dix », souligne Christian Huart, président de ConsoFrance, un organisme qui fédère des associations de consommateurs.

AU PRIX FORT

Ces points de crispation entre les opérateurs et les associations de consommateurs ont conduit le secrétaire d'Etat aux PME et à la consommation, François Patriat, à trancher par décret, fin octobre. Le texte, en cours de rédaction, devrait donner droit au consommateur à une facture détaillée gratuite pendant quatre mois, sauf si le consommateur renouvelle à chaque fois sa demande.

Souvent, la vue d'une facture dont le montant est inhabituel alerte le consommateur sur des dysfonc-



tionnements. C'est ainsi que des habitants des zones frontalières ont découvert que leur téléphone portable « accrochait » un réseau étranger, les ondes radio faisant fi des frontières. Les communications téléphoniques nationales se transforment alors en communications internationales facturées au prix fort. De même, à la vue de leur facture, des consommateurs s'aperçoivent que les prélèvements ne correspondent pas à la formule d'abonnement à laquelle ils ont cru souscrire. « Un certain nombre de distributeurs

ont pratiqué la vente forcée. Cette pratique existe encore. En fait, le distributeur qui est rémunéré en fonction du type de client qu'il recrute, coche le forfait le plus cher sans le dire au client qui signe le contrat », affirme Geoffroy Roux de Bézieux, PDG de The Phone House. Les contrats sont une des sources de litiges les plus importantes. « Selon une étude d'UFC-Que choisir, 70 % des distributeurs sont réticents à donner le contrat avant l'achat », précise Christiane Plain, responsable du pôle grand public de l'Association française des

utilisateurs de télécommunications (Afutt).

La perte ou le vol de son téléphone mobile est une autre source de contentieux. A priori, le client qui a souscrit un abonnement est tenu de payer pendant toute la durée de son contrat, même s'il n'est plus en mesure de téléphoner. Un client d'Orange raconte sa mésaventure : « J'avais souscrit une assurance et je cotisais chaque mois. Suite à la perte de mon mobile, j'ai appelé le service clients qui m'a conseillé de m'adresser directement à l'assureur, en l'occurrence les Mutuelles du Mans. Contactée, l'assurance a affirmé que son contrat avec l'opérateur avait été résilié. J'ai envoyé deux lettres en recommandé à Orange, restées sans réponse. J'ai arrêté de payer et reçois depuis des lettres de mise en demeure. »

SERVICE CLIENTS DÉBORDÉ

Plus rarement, des consommateurs sont victimes de fraude. M. Plain l'a vécu à ses dépens : « Une ligne a été ouverte auprès de Bouygues Telecom, au nom de mon fils, à notre adresse, alors qu'il habite en Espagne. Il y a des listes de coordonnées personnelles qui circulent et se vendent ».

Quant aux consommateurs qui souhaitent résilier leur contrat, ils éprouvent parfois quelques difficultés. Certains évoquent des demandes qui tardent à être prises en compte. Quant au déverrouillage du téléphone mobile, opération

nécessaire pour glisser la carte SIM d'un opérateur concurrent, il se transforme quelque fois en parcours du combattant. « L'opérateur m'a renvoyé vers le fabricant du mobile Siemens, qui lui-même a affirmé avoir transmis le code à l'opérateur. L'opérateur et le constructeur n'ont cessé de se renvoyer la balle », témoigne un client de SFR. Pourtant l'opérateur est tenu d'envoyer ce code gratuitement, six mois après le début du contrat. Or, lorsque le consommateur est confronté à l'un de ces nombreux litiges, il se heurte à un service clients lui-même débordé. Les courriers restent parfois sans réponse. Et les appels, payants, ne sont pas toujours fructueux. La qualité de la réponse pâtit aussi du manque de communication entre les différents services de l'entreprise. « Jusqu'à présent, les opérateurs et les distributeurs ont plus été préoccupés par la croissance que par la qualité de leur relation avec le client », concède M. Roux de Bézieux. Toutefois, les opérateurs conscients des lacunes réagissent. Suivant les traces d'Orange, qui bénéficie des relations historiques tissées par France Télécom avec les organisations de consommateur, SFR et plus récemment Bouygues Telecom ont créé des services consommateurs. En réduisant les litiges, cette jeune industrie doit prouver qu'elle entre dans une phase de maturité.

Laurence Girard

Les principaux griefs

- **La facture.** Elle est critiquée pour son manque de lisibilité et de précision. L'accès à la facture détaillée est aujourd'hui payant. Le temps de communication effectif n'est pas affiché.
- **Le contrat.** Il n'est souvent présenté au client qu'après la vente. L'information contractuelle du client est insuffisante. Quant aux demandes de résiliation, elles ne sont parfois prises en compte qu'avec retard.
- **Les pannes.** le taux de retour des téléphones mobiles est de 10 % à 15%. Le temps de réparation peut durer plusieurs semaines.
- **Vol ou perte du terminal.** Le client doit continuer à payer son forfait même s'il ne dispose plus de terminal.
- **Le déverrouillage ou « desimlockage ».** Cette opération permet d'utiliser son téléphone sur un autre réseau mobile. L'obtention du code nécessaire à cette opération se heurte à de nombreuses difficultés. A priori, il est disponible gratuitement six mois après le début du contrat.
- **Les fraudes.** Des données personnelles circulent pour ouvrir des lignes à l'insu des intéressés.
- **La qualité du réseau.** Même si le problème est en passe d'être résolu, la couverture radio du

réseau n'est pas totale, des zones d'ombre subsistent. Les coupures sont encore nombreuses et la qualité des communications n'est pas toujours excellente.

● La qualité du service clients.

Les services clients ont été confrontés à un afflux de demandes avec la croissance exponentielle du nombre d'abonnés. La qualité de ce service payant s'en ressent. Les courriers restent parfois sans réponse.

● Le problème des frontaliers.

Ils ont découvert que leur téléphone se connecte parfois sur le réseau étranger voisin. Cette transparence des frontières transforme les communications nationales en communications internationales

● Le « forfait heures soir et week-end gratuites » de SFR.

SFR a été dépassé par le succès de son offre qui avait séduit 400 000 abonnés à Noël 1999. Depuis l'opérateur essaye de convaincre ces clients de changer de formule.

● Un contact.

L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) fournit sur son site Internet, www.art-telecom.fr, une liste des associations de consommateur, tél. : 01 40 47 70 00.

La fidélité n'est pas toujours récompensée

LA FIDÉLITÉ est la qualité la plus appréciée des opérateurs. Que ce soit Orange, SFR ou Bouygues Télécom, tous souhaitent que leurs clients restent fidèles et ne cèdent pas aux sirènes de la concurrence. Les trois protagonistes ont les yeux rivés sur un indicateur-clé, appelé dans le jargon des télécommunications « le taux de churn », qui donne la mesure mois par mois du nombre de défections. Cette volonté de maintenir la relation avec le client le plus longtemps possible est d'autant plus affirmée qu'après une période de conquête de parts de marché à tous crins, celui-ci entre dans une phase de maturité. Chaque opérateur privilégie désormais la rentabilité de ses investissements.

Résultat, les trois opérateurs de téléphonie mobile axent maintenant leur stratégie sur la fidélisation de leur clientèle. Leurs programmes sont fondés sur le principe d'accumulation de points de fidélité. Orange, par exemple, octroie à tous ses clients vingt points par mois, plus un point par euro facturé. Chez SFR, qui a baptisé son programme Carré rouge, ces points donnent droit dans un premier temps à des minutes de communications gratuites. Mais le principal enjeu de la collecte porte sur l'accès à des offres de renouvellement du téléphone mobile. Les opérateurs ont en effet très vite pris conscience que la principale motivation des consommateurs qui résiliaient leur contrat était liée au désir d'acquiescer un nouveau modèle de portable, plus petit, plus performant.

Mais certains clients ont alerté les associations de consommateurs. Leur fidélité est-elle vraiment récompensée ? s'interrogent-ils. Ont-ils vraiment tout à gagner en acceptant ce « cadeau » des opérateurs ? Les questions se sont véritablement exprimées quand les clients

ont pris conscience qu'en acceptant la proposition, c'est-à-dire en signant le bon de commande du nouvel appareil, ils prolongeaient leur engagement auprès de l'opérateur. « L'échange d'appareil réengage les gens pour une durée de un à deux ans. Souvent, la communication des opérateurs n'est pas claire et il arrive que les portables commandés n'arrivent pas à leur destinataire », affirme Christiane Plain, responsable du pôle grand public de l'Association française des usagers du téléphone et des télécommunications (Afutt). Orange, par exemple, propose à tous ses clients qui ont acquis un total de 500

Les consommateurs auraient intérêt à résilier leur contrat et à se présenter dans un magasin comme un client à conquérir

points de choisir un mobile, à condition de reconduire l'abonnement pour une durée de deux ans. Chez Bouygues Télécom, le réengagement est de dix-huit à vingt-quatre mois. En outre, à regarder de plus près les offres, les consommateurs, qui doivent souvent, en plus des points qu'ils ont accumulés, payer une somme complémentaire pour acquiescer leur nouveau téléphone, se sont rendu compte qu'ils pouvaient payer *in fine* plus cher le même produit qu'un nouveau client. Tout compte fait, ils auraient intérêt à résilier leur contrat et à se pré-

senter dans un magasin comme un client à conquérir. Mais ce simple calcul, qui *a priori* incite à être volage, ne suffit pas. Un élément-clé le retient irrésistiblement dans les rets de l'opérateur qu'il a choisi initialement : son numéro de téléphone. En effet, qui dit changement d'opérateur ou résiliation de contrat dit abandon de son numéro. La perspective de devoir modifier ses coordonnées téléphoniques sert très souvent de repoussoir et peut donc conduire le client à opter malgré tout pour la fidélité.

Pour que la liberté du consommateur soit plus grande, certaines organisations souhaiteraient que les clients puissent conserver leur numéro de téléphone indépendamment du choix de l'opérateur de téléphonie mobile. Cette « portabilité du numéro », selon le terme consacré, qui fait l'objet d'une directive européenne, aurait dû entrer en vigueur en 2001. Le dossier est entre les mains de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), mais les opérateurs ne se sont guère précipités pour le faire avancer. « La « portabilité du numéro » existe déjà en Grande-Bretagne, en Hollande et en Suisse. Mais les conditions d'application sont telles - il faut parfois attendre trois semaines pour obtenir le transfert du numéro d'un opérateur à l'autre - que les consommateurs se découragent », précise Geoffroy Roux de Bézieux, PDG de The Phone House. Pour sa part, Christian Huart, président de ConsoFrance, met en garde contre les risques éventuels de cette pratique : « Je suis très inquiet car ce numéro de téléphone, attribué à vie, pourrait être fiché, servir d'identifiant et permettre un croisement d'informations entre différents fichiers. »

L. Gi.

Le 1^{er} janvier, les consommateurs pourraient changer de réseau, à leur insu, pour leurs communications locales

LA TÉLÉPHONIE FIXE semble susciter moins de crispations entre les clients et les opérateurs que le téléphone mobile. Selon Christine Plain, responsable du pôle grand public à l'Association française des utilisateurs de télécommunications (Afutt), « près de 80 % des demandes qui nous sont faites sont liées à des problèmes de téléphonie mobile, les 20 % restants se répartissent entre la téléphonie fixe et Internet ».

Toutefois, un sujet suscite actuellement la polémique et provoque une levée de boucliers des associations de consommateurs. Il s'agit de l'ouverture à la concurrence des communications locales, effective au 1^{er} janvier. A cette date, les consommateurs, qui ont aujourd'hui le choix entre plusieurs opérateurs pour acheminer leurs communi-

cations nationales et internationales, pourront aussi faire jouer la concurrence pour leurs communications locales. Seul l'abonnement téléphonique restera encore un monopole de fait de France Télécom.

BASCULEMENT AUTOMATIQUE

La décision de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), homologuée par le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierrat, fait grincer quelques dents. Selon ce texte, un opérateur qui a été présélectionné par un client pourra, après lui avoir envoyé deux lettres d'informations, et sauf avis contraire de sa part, acheminer automatiquement ses communications locales. Or il y a aujourd'hui près de deux millions de consommateurs qui ont opté pour

la présélection d'un opérateur concurrent de l'opérateur historique, que ce soit Cegetel, Tele2 ou 9Telecom, et qui pourraient donc être concernés par ce basculement automatique. « Cette méthode de « qui ne dit mot consent » révolutionne le droit de la consommation », s'insurge Christian Huart, président de ConsoFrance. Il se dit prêt à réagir et, sous réserve de fédérer un nombre suffisant d'associations de consommateurs, envisage « de saisir le Conseil d'Etat et le Conseil de la concurrence ».

Des prises de position qui ne peuvent que satisfaire France Télécom, qui ne voit pas d'un très bon œil ses concurrents croquer une nouvelle part de son gâteau. Mais il est vrai que le client devra être vigilant, d'autant plus que, s'il a

opté pour des formules tarifaires de France Télécom comme le forfait local, il n'en bénéficiera plus et devra s'assurer qu'il est vraiment gagnant en acceptant tacitement une offre alternative.

Cette ouverture à la concurrence des communications locales est vue par les compétiteurs de l'opérateur historique comme une véritable bouffée d'oxygène. La guerre des prix qu'ils se sont livrée les a laissés exsangues et certains ont été contraints de jeter l'éponge. Les faillites, qui se sont succédées au fil de l'année, ont parfois causé quelques surprises chez leurs clients. C'est ainsi qu'une consommatrice s'est soudain retrouvée dans l'impossibilité d'établir une communication nationale ou internationale pendant trois jours.

L'opérateur alternatif présélectionné par un membre de la famille, en l'occurrence Atlantic Telecom, avait fermé boutique. Il suffisait de taper le préfixe 8 à chaque communication (à la place du zéro), pour rebasculer sur le réseau de France Télécom, mais encore fallait-il connaître la manœuvre... Depuis la cliente a choisi de revenir dans le giron de l'opérateur historique.

VENTES COUPLÉES OU FORCÉES

D'autres opérateurs alternatifs en cessation d'activité envoient un courrier à leurs clients en leur conseillant un autre prestataire. Viatel avait ainsi averti en avril ses 5 000 clients et leur conseillait de souscrire à l'offre de l'opérateur australien One Tel. Un mois après, la maison-mère de cet opérateur

passait sous contrôle judiciaire.

Sur le marché de la téléphonie fixe, des pratiques de ventes couplées voire forcées sont aussi dénoncées. Des distributeurs profitent d'une signature de contrat de téléphonie mobile pour proposer également une souscription à un service de téléphonie fixe. A la clé, une double commission pour le vendeur, mais souvent une source de troubles pour le consommateur qui n'a pas exactement compris ce pour quoi il signait. C'est pourquoi les travaux menés par le Conseil national de la consommation (CNC) pour tenter d'améliorer la présentation des contrats et des factures concernent aussi les clients de la téléphonie fixe.

L. Gi.

ChevronTexaco et sa filiale de négoce Dynegy volent au secours d'Enron, en perdition

Le sauvetage de la société texane de trading d'énergie est suivi de très près par George W. Bush

Enron devrait finalement éviter, de justesse, la faillite. La société de trading américaine, spécialisée dans le négoce de pétrole, de gaz ou d'élec-

tricité, pourrait être reprise par son concurrent Dynegy, pourtant trois fois plus petit. La société texane, percluse de dettes et dont la valeur bur-

sière a fondu des trois quarts, a été l'un des principaux financiers de la campagne électorale du président des Etats-Unis George W. Bush.

NEW YORK

de notre correspondant

Enron le modèle est au bord du gouffre. L'entreprise de trading, qui négociait au jour le jour de l'électricité, du gaz, et jusqu'à de la bande passante de réseaux de télécommunications, tente aujourd'hui de survivre. L'action Enron a touché, mercredi 7 novembre, son plus bas niveau depuis neuf ans. Le titre a perdu près de 80 % en moins d'un mois. Au début de l'année, le groupe valait 70 milliards de dollars en Bourse. Aujourd'hui, il « pèse » moins de 6 milliards de dollars (6,68 milliards d'euros).

Ses dirigeants ont approché le milliardaire Warren Buffett pour lui demander de l'aide. Il aurait refusé, tout comme General Electric. Enron a obtenu la semaine dernière 1 milliard de dollars de crédits de JP Morgan et Citigroup. Mais, manifestement, cela ne suffit pas pour un groupe dont l'endettement atteint officiellement 12,8 milliards de dollars et probablement beaucoup plus dans les faits. Pour les agences de notation financières, les obligations émises par Enron ne sont plus loin de la catégorie des « junk bonds » (« obligations pourries »).

Le groupe cherche désespérément un sauveur et pourrait l'avoir trouvé avec Dynegy, une autre entreprise américaine spécia-

lisée dans le négoce de l'énergie. Sauf coup de théâtre, l'annonce d'un schéma de reprise serait imminente. Le pétrolier ChevronTexaco, qui détient 27 % de Dynegy, apporterait immédiatement 1,5 milliard de dollars à Enron et 1 milliard dans quelques jours. Dynegy proposerait aux actionnaires d'Enron de leur échanger leurs titres contre les siens. Les deux sociétés sont d'une taille pourtant très différente. Le chiffre d'affaires d'Enron dépasse les 100 milliards de dollars et celui de Dynegy n'atteint pas 30 milliards de dollars. Mais Enron n'a sans doute plus vraiment le choix.

Ses actionnaires découvrent tous les jours sa stratégie de développement particulièrement risquée et les pratiques financières de ses dirigeants. « Enron ressemblait beaucoup à un hedge fund (fonds d'investissement spéculatif) déguisé en groupe énergétique », explique le gestionnaire de portefeuille James Chanos, dont la spécialité est de détecter les sociétés mal en point. Pour lui, Enron n'a cessé depuis des années de prendre des positions très risquées sur le marché des contrats d'approvisionnement en énergie afin de rester rentable avec un endettement trop lourd. Une fuite en avant. Le jour où le retournement de la conjoncture a fait baisser la valeur

des contrats, Enron s'est retrouvé dans une situation impossible.

Le 16 octobre, le groupe a annoncé un déficit de 618 millions de dollars au troisième trimestre et une provision pour dépréciation de 1,2 milliard de dollars. Selon plusieurs analystes, dont Raymond Niles de Salomon Smith Barney, il y a encore au moins 2 milliards de pertes cachées dans les

Selon plusieurs analystes, il y a encore au moins 2 milliards de dollars de pertes cachées dans les comptes

comptes. Plus grave, certaines opérations à l'origine des pertes semblent douteuses. La Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine, a ouvert une enquête sur l'acquisition par Enron, pour 35 millions de dollars, d'une société dirigée par plusieurs cadres importants du groupe, dont l'ancien directeur financier, Andrew Fastow, qui a démissionné le 24 octo-

bre. Cette opération pourrait être la dernière d'une série de transactions qui aurait permis à Enron de sortir de son bilan des centaines de millions de dollars de dettes ayant servi à financer une politique de diversification et d'acquisitions tous azimuts, notamment dans l'eau et les télécommunications.

L'affaire pourrait prendre une dimension politique et gêner la Maison Blanche. Le siège d'Enron se trouve à Houston (Texas), et la société a toujours été très liée aux milieux pétroliers texans et à la famille Bush. Elle a été, en l'an 2000, un important donateur de la campagne de George W. Bush. Ken Lay, le directeur général d'Enron, est un proche du président des Etats-Unis. Il lui aurait apporté à titre personnel 100 000 dollars en 2000 pour sa campagne et 1 million de dollars en tout au cours des dernières années. M. Lay était un des experts économiques de George W. Bush quand celui-ci était gouverneur du Texas et a été l'un de ses conseillers les plus écoutés lors de la campagne présidentielle. M. Lay est aussi un proche du vice-président Dick Cheney, qui se tiendrait informé au quotidien des malheurs d'Enron.

Eric Leser

Les grandes entreprises belges se mobilisent autour de la nouvelle Sabena

BRUXELLES

de notre correspondant

« C'est ce que nous avions de mieux à faire. » Mercredi 7 novembre, quelques heures après la faillite de la Sabena, Guy Verhofstadt, le premier ministre belge, annonce la naissance d'une nouvelle compagnie. Dehors, aux abords de la « zone neutre » où toute manifestation est interdite, des pilotes, des bagagistes et des hôtesses crient, chantent, pleurent. Ils ont, tout au long de la journée, défilé dans Bruxelles alors que les responsables de l'entreprise ne s'étaient adressés (par courrier électronique) à eux que pour les prier de rester calmes.

M. Verhofstadt a, en tout cas, voulu faire vite, pour éviter que ne s'aggrave le traumatisme engendré par une faillite historique, qui a emporté l'un des derniers symboles nationaux. Il a repris presque tel quel le projet que Christoph Müller, le patron suisse de la société, avait élaboré durant la période de répit accordée par le tribunal de commerce de Bruxelles. Un plan s'appuyant sur la structure de Delta Air Transport (DAT), l'une des filiales de la Sabena, mais dont M. Müller n'avait pu assurer le financement. La flotte de la nouvelle compagnie devrait comporter 46 appareils et voler, dans un premier temps, vers une vingtaine de villes européennes. Selon une note interne de la compagnie, les premières

liaisons pourraient démarrer dès le début de la semaine prochaine. C'est à la mi-novembre que reprendraient les vols vers l'Afrique (une dizaine de destinations) et les Etats-Unis (New York et Boston). Cette rapidité s'explique principalement par le souci de ne pas perdre le trésor que représentent les « slots », ces droits d'atterrissage et de décollage que lorgnent avec avidité d'autres compagnies. De 2 000 à 2 500 personnes devraient intégrer la nouvelle compagnie dont la naissance permettra aussi de sauver quelque 4 000 emplois dans les filiales de l'ex-Sabena.

OPÉRATION À HAUTS RISQUES

L'Etat belge cherche toujours des acquéreurs pour d'autres branches de la société et a négocié avec les syndicats, dans la nuit de mercredi à jeudi, un plan social d'accompagnement pour les 6 000 salariés envoyés vers les bureaux de chômage. Il se chiffrerait à quelque 375 millions d'euros. Des primes d'importance variable seront accordées à tous, avec, cependant, le souci d'aider davantage les plus âgés, qui ont peu de chances d'être repris dans la nouvelle structure, où les coûts devront être calculés au plus juste.

La nouvelle Sabena démarrera avec un capital de 200 millions d'euros qui semble déjà très insuffisant à certains observateurs. C'est le maximum que voulaient consen-

tir les sociétés publiques et privées appelées à la rescousse par le premier ministre, qui a joué la carte du patriotisme économique pour convaincre les principales banques du pays (Dexia, Fortis, KBC, BBL) et une série de grandes entreprises (Tractebel, UCB, Electrabel, Solvay...) de s'impliquer dans une opération à hauts risques. Deux grands patrons, Etienne Davignon, président honoraire de la Société générale de Belgique et Maurice Lipens, président de Fortis, dirigeront le consortium. L'Etat, principal actionnaire de la Sabena, ne sera pas présent dans la nouvelle compagnie dont M. Müller sera le patron. Une gageure pour cet homme venu de Swissair et qui s'est fait détester de tout le personnel. Mercredi matin, à l'aéroport Bruxelles-National, les tableaux d'embarquement affichaient « Müller Judas » et « Müller tueur »...

Soulignant à plusieurs reprises

que l'Etat belge entendait se désengager totalement du secteur aérien, M. Verhofstadt voulait sans doute adresser un signal à la Commission européenne, qui regarde avec circonspection la procédure de transfert des droits de la Sabena vers DAT, à la faveur d'une mise sous protection judiciaire qui ne semblait pas destinée à sauver la Sabena mais à préserver ses meilleurs morceaux, en précipitant les autres par-dessus bord.

Il reste aussi à déterminer si l'opération peut réussir sans autre alliance que celle nouée entre DAT et le monde industriel belge. Gelées depuis la faillite, les négociations avec Virgin Express, qui est momentanément la seule compagnie active à Bruxelles-National, pourraient reprendre rapidement, malgré la prudence affichée par la société britannique.

Jean-Pierre Stroobants

Le T-bond américain fait ses adieux au marché sur fond de délit d'initié

LE DÉPARTEMENT américain du Trésor a annoncé avoir demandé, mardi 6 novembre, à la Securities and Exchange Commission (SEC), l'équivalent américain de la Commission des opérations de Bourse (COB), une enquête sur un éventuel délit d'initié sur le marché obligataire américain. « A la suite d'une requête du département du Trésor, nous avons ouvert une enquête », indique la SEC.

Les autorités américaines ont constaté des mouvements de cours anormaux le mercredi 31 octobre, juste avant l'annonce par le Trésor de l'interruption de ses nouvelles émissions de T-bond à trente ans, l'emprunt d'Etat le plus long, « la » référence du marché obligataire durant les deux dernières décennies. La nouvelle de l'abandon des adjudications de T-bonds s'est traduite par une flambée des cours, que le regret des opérateurs de voir disparaître ce qui fut le plus gros marché financier du monde ne peut à lui seul expliquer. Le taux d'intérêt évoluant à l'inverse du cours des obligations, cette hausse a eu pour équivalent une nette détente du rendement du T-bond : il est passé au cours de la séance du 31 octobre de 5,20 % à 4,87 %, tombant pour la première fois depuis 1998 en dessous de 5 %.

Les autorités américaines se sont rendu compte que Pete Davis, un consultant en investissement et

ancien employé du Congrès, avait dévoilé l'information à ses clients après avoir participé à une conférence de presse, sous embargo, du Trésor. M. Davis, président de Davis Capital Investment Ideas, n'a pas souhaité commenter, mardi, l'ouverture de l'enquête de la SEC. Il avait déclaré, il y a une semaine, n'avoir divulgué d'informations qu'à des « personnes qui devaient écrire des analyses, respectant les horaires de l'embargo ». Or curieusement sur le marché obligataire, mercredi 31 octobre, le prix de l'emprunt du Trésor a fait un bond, passant de 102,5 à 104 durant la demi-heure qui a précédé la levée de l'embargo à 10 heures.

AVANT L'ANNONCE OFFICIELLE

Le Trésor a également joué de malchance puisque son communiqué de presse a été affiché sur son site Internet dix minutes avant l'annonce officielle. L'assistante du secrétaire aux affaires publiques du Trésor, Michele Davis, a reconnu, mardi, qu'il s'agissait d'une « erreur humaine ».

En attendant le verdict de la SEC sur la responsabilité de chacune des parties, le Trésor a fait savoir qu'il envisageait de réviser la procédure de ses conférences sous embargo.

Cécile Prudhomme

Accords sociaux dans le transport routier

LA CFDT du transport routier de marchandises a décidé de signer trois accords portant sur les salaires, la compensation du travail de nuit et les frais de déplacement, tandis que d'autres syndicats n'ont signé qu'une partie de ce « paquet ». L'accord sur les salaires prévoit une hausse du salaire mensuel professionnel garanti de 1 % au 1^{er} novembre 2001 et de 1,7 % au 1^{er} janvier 2002. De son côté, la rémunération annuelle garantie (qui comporte le salaire et les primes) sera augmentée de 2,5 % en 2001 et de 2,7 % en 2002. Pour les frais de déplacement (indemnités de repas, de nuitée, etc.), l'accord prévoit pour l'essentiel une hausse de 2 %. Enfin, les heures travaillées la nuit donneront droit à une compensation pécuniaire de 20 % et à une compensation en repos de 5 % pour ceux qui font, dans un mois, au moins 50 heures de nuit.

Pour sa part, la CGT a commencé à consulter sa base. Elle a toutefois émis un avis positif sur le texte concernant le travail de nuit et des avis négatifs sur les deux autres. FO a indiqué qu'elle « ne signera en l'état aucun des trois textes ». De leur côté, la CFTC et la FNCR (autonomes) ont décidé de signer sur le travail de nuit et les frais de déplacement.

Bénéfices semestriels records pour le constructeur japonais Toyota

TOYOTA a réalisé un bénéfice semestriel record. Le premier constructeur automobile japonais a annoncé, jeudi 8 novembre, un résultat net en hausse de 82 % pour le semestre achevé fin septembre, à 291,11 milliards de yens (2,7 milliards d'euros). C'est le plus important bénéfice semestriel jamais réalisé par une entreprise japonaise et ce pour la seconde année consécutive. Le bénéfice d'exploitation est en hausse de 35 %. Toyota a bénéficié de la dépréciation du yen et de bonnes ventes aux Etats-Unis.

Le constructeur japonais détient désormais 10 % du marché aux Etats-Unis et ses immatriculations y ont encore augmenté de 27,5 % en octobre. En revanche, la situation est plus difficile en Europe (ventes en baisse de 1,5 %), mais aussi au Japon. Malgré une hausse de ses ventes dans l'archipel, le constructeur japonais a vu ses parts de marché baisser de 0,9 % en un an au profit de Honda et Nissan.

E.ON négocie avec Norsk Hydro la vente de VAW aluminium

LE PREMIER GROUPE énergétique allemand, E.ON, a annoncé, jeudi, négocier la vente de sa filiale VAW Aluminium avec le conglomérat industriel norvégien Norsk Hydro. Selon ce dernier, les négociations devraient être bouclées d'ici la fin du premier trimestre 2002. VAW figure parmi les leaders mondiaux de l'aluminium et a enregistré un chiffre d'affaires de 3,44 milliards d'euros sur le dernier exercice.

Depuis la fusion entre Vebe et Viag pour donner naissance à E.ON, la cession de sa filiale VAW était programmée, l'électricien allemand cherchant à se recentrer sur le secteur énergétique (Le Monde du 29 septembre 1999). Les noms de Pechiney et de Norsk Hydro avaient été avancés comme possible repreneur. Mais le français Pechiney s'était déjà exclu de la liste. Son PDG, Jean-Pierre Rodier, avait déclaré qu'un éventuel rachat de VAW n'était « pas dans le champ du possible », car il se heurterait aux autorités de la concurrence (Le Monde du 29 juillet 2000).

L'Insee évalue les écarts de salaires entre ingénieurs

EN L'AN 2000, « les 400 000 ingénieurs diplômés, salariés à temps complet et travaillant en France métropolitaine, ont perçu en moyenne une rémunération brute annuelle de 56 710 euros (371 993 francs), soit environ 4 730 euros (31 026 francs) par mois », la rémunération intégrant le salaire brut, les primes et avantages en nature compris hors stock options, selon une étude de l'Insee publiée jeudi. Mais, les 10 % d'ingénieurs les mieux payés ont perçu des rémunérations plus de trois fois supérieures (91 470 euros par an, soit 600 000 francs) aux 10 % les moins bien payés (30 030 euros, soit 197 000 francs).

La médiane, qui sépare la moitié la moins bien payée de la moitié la mieux payée, était située, en 2000, à 47 260 euros par an (310 000 francs). Selon l'Insee, « deux variables semblent prépondérantes pour expliquer les différences salariales : l'expérience professionnelle puis l'école de formation ».

Les banques Lazard et Lehman en négociation avant le 11 septembre

LES RUMEURS continuent autour de Lazard, la célèbre banque d'affaires présidée par Michel David-Weill, reflétant la crise interne qu'elle traverse. Dans son édition américaine du mercredi 7 novembre, le quotidien américain *The Wall Street Journal* (WSJ) indique que la banque aurait envisagé de se rapprocher de sa consœur et concurrente, Lehman Brothers. Des discussions en vue d'un rachat de Lazard auraient eu lieu avant le 11 septembre, mais n'auraient jamais repris après les attentats de New York et Washington. William Loomis, le directeur général de la holding regroupant les trois maisons Lazard de Londres, New York et Paris, qui aurait, selon le quotidien américain, mené ces discussions, a, depuis, quitté ses fonctions. Ni Lehman, ni Lazard n'ont commenté les informations du WSJ, qui précise que les discussions n'en étaient pas arrivées au stade du prix. Le quotidien indique par ailleurs, citant des sources proches de la société, que Lazard aurait engagé des discussions avec le légendaire banquier d'affaires américain Bruce Wasserstein.

La vente de la presse professionnelle de Vivendi prend du retard

LA VENTE DU PÔLE de presse professionnelle (VUP) et du pôle Santé de Vivendi Universal qui comptent *Le Monde*, *Usine Nouvelle*, *France Agricole*, *01 Net*, *Le Quotidien du médecin*, etc.), est retardée. Initialement prévue pour la fin octobre, cette cession, d'un montant de 2 milliards d'euros, pourrait désormais intervenir fin novembre. Le fonds d'investissement britannique Cinven, acquéreur choisi par Vivendi Universal fin août, tente de s'associer à un autre fonds d'investissement, Apax Partners, lui-même allié à Carlyle. Contrairement à des informations parues dans la presse selon lesquelles Apax renoncerait totalement à cet investissement, la direction de ce fonds affirme rester partie prenante dans la négociation. Toutefois, la répartition du nouveau tour de table entre les trois fonds semble difficile à arrêter.



FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE



LE VRAI FUTON :
matelas de fabrication
traditionnelle
100% coton, fait main

INTERNET : www.omote.fr - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

BBC World Service espère pouvoir envoyer très vite des reportages de Kaboul

La radio britannique, première du monde par sa diffusion, estime qu'elle est écoutée par 60 % à 70 % de la population afghane. Elle envoie désormais des programmes destinés aux réfugiés. Les journalistes doivent se conformer à un code de déontologie très strict

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Le Mollah Omar écoute la BBC. Phil Harding, directeur des programmes anglais de la BBC World Service, en est convaincu. Un journaliste pakistanais ne disait-il pas récemment que le chef suprême des talibans ne connaissait du monde que ce qu'il entendait sur le programme en pachtou de la BBC (*Le Monde* du 1^{er} novembre). La radio mondiale, basée à Londres, reçoit d'ailleurs des appels de ministres du gouvernement taliban quotidiennement. « Ils essaient de nous vendre leurs histoires, nous écoutons ce qu'ils ont à dire, explique Baqer Moin, chef du service persan de la BBC World Service. Comme nous le faisons avec tous nos interlocuteurs, nous vérifions et nous passons l'information si nous la jugeons digne de foi. » Parfois, les talibans se font plus pressants. « Quand ils ont demandé à ce que le Coran soit lu à l'antenne, nous leur avons répondu que nous n'étions pas un programme religieux. Ce qui nous intéresse dans la religion, c'est la culture. » « Je pense qu'ils voudraient sans doute bien nous voir revenir à Kaboul », dit Baqer Moin.

Jeudi 8 novembre, une source proche de la radio a confié que la BBC World Service espérait que William Reeve, actuellement à Jala-

labad, pourrait envoyer ses prochains reportages depuis Kaboul. Ce reporter, qui a travaillé cinq fois dans la capitale afghane, serait le premier journaliste occidental à pouvoir travailler sur place.

LA PLUS PRESTIGIEUSE

La BBC n'a plus de correspondant à Kaboul depuis mars 2001, quand il a été bouté hors du pays par les talibans. C'était lors de la destruction des deux bouddhas de Bamiyan. Le Mollah Omar avait accusé la BBC et les autres radios étrangères d'engager une campagne contre le Coran. Dans son programme en pachtou, la BBC avait notamment interrogé des intellectuels qui s'élevaient contre cette décision et Kate Clark, correspondante à Kaboul, avait envoyé un reportage sur les réactions très négatives des Afghans de la rue face à ces destructions (*Le Monde* du 16 mars).

Considérée comme la plus prestigieuse radio mondiale, la BBC est de loin la plus écoutée en Afghanistan. Dans un pays où les radios ont aussi été bannies, son rayonnement semble immense. « Nous estimons que 60 % à 70 % de la population afghane nous écoute, nous sommes donc dans une situation très privilégiée », dit Baqer Moin.

Le ton est mesuré, profession-

nel, si assuré qu'il y a parfois de la morgue dans les discours. Au détour des phrases, les mots « crédibilité », « exactitude », « justesse », reviennent à un rythme soutenu qui tient de la leçon de journalisme ou de la méthode

salle de rédaction est rythmée par de grandes pendules dont les aiguilles noires engèrent les heures du monde entier depuis plus de cinquante ans.

Dans les étages, l'atmosphère est laborieuse. Au détour d'un

La réunification est prévue en 2007

Dans quelques années, le légendaire immeuble de Bush House, au centre de Londres, ne devrait plus être qu'un souvenir pour la BBC. A partir de 2007, le groupe envisage, en effet, de réunir toutes ses activités à Wood Lane, où se trouve déjà le siège de la télévision, dans le Grand Londres, à quarante minutes du centre-ville.

La construction d'un nouvel immeuble attenant devrait permettre d'achever la numérisation des radios, qui est encore embryonnaire à Bush House... et de pousser les murs pour la BBC qui est également lancée, depuis peu, dans un ambitieux projet de télévision numérique terrestre.

La réunification du groupe a déjà commencé dans les structures. La BBC World Service, BBC World et les services en ligne ont été regroupés au sein d'une division commune pour l'information et les nouvelles internationales. Ce nouveau pôle sera dirigé par Mark Byford, l'actuel directeur général de BBC World Service.

Coué. Depuis le centre de Londres, dans l'immeuble de Bush House, la BBC World Service parle chaque jour à 153 millions d'auditeurs dans le monde, en 43 langues différentes. Les ascenseurs sont en bois sculpté, les couloirs fleurissent bon ce parfum indéfinissable des années qui passent et la mythique

long couloir, des horloges affichent l'heure en Afghanistan ou au Pakistan, sur les murs fleurissent les cartes géographiques de la région où travaillent actuellement quinze journalistes pour le service persan ou pachtou. Avec les dix reporters du service anglais de la BBC et ceux de Londres, ce sont

cent personnes qui travaillent sur le conflit : « Nos journalistes ne sont pas arrivés hier, dit Baqer Moin. Certains ont déjà couvert la guerre contre l'URSS. Nous leur faisons confiance. »

Tous les jours, il reçoit des messages, le plus souvent relayés par ces mêmes reporters. Il parle de ces femmes qui remercient la BBC pour leur offrir « un peu de jour » ou bien d'une autre qui est partie avec une radio pour seul bagage. Aujourd'hui, dans les camps, les réfugiés s'agglutinent autour des rares postes pour écouter les nouvelles. Pour faire face, la BBC World Service a même créé un programme spécial pour les réfugiés, en collaboration étroite avec les Nations Unies et les organisations humanitaires. Diffusé en pachtou et en persan, il donne des conseils de survie et propose un forum où les réfugiés peuvent raconter leurs histoires : « Jour après jour, les gens nous demandent plus et encore plus d'information », note Phil Harding.

Les consignes de prudence et de filtrage des informations prononcées par l'administration Blair à l'attention des télévisions, formulées dès le début du conflit, puis plus formellement le 15 octobre, n'ont pas été les bienvenues (*Le Monde* du 17 octobre). Bien que publique, la BBC World Service ne

veut avoir à rendre de compte éditorial à personne, elle avait déjà fait preuve de son indépendance lors de la guerre des Malouines en 1982 ou de la guerre du Golfe ou encore au Kosovo : « Nous ne sommes pas Voice of America, dit Phil Harding. Si nous ne publions pas une information, les autres le feront à notre place et nous perdrons notre crédibilité, et donc nos auditeurs, et cela le gouvernement le sait bien. Là-bas, les gens nous font confiance, ils pensent que ce que nous disons est vrai. » Les défections dans les rangs des talibans ? « Nous n'avons pas donné l'information avant de la vérifier. Nous avons raison, ce n'était pas vrai. » Il faut se méfier de tout et de tout le monde : « Jusqu'ici, Washington a dit des choses vraies, mais Washington n'a pas tout dit. »

Aujourd'hui, d'ailleurs, outre son succès dans la région du conflit, la BBC World Service commence à attirer davantage d'auditeurs de l'autre côté de l'Atlantique : « Nous y sommes de plus en plus crédibles car certains Américains deviennent parfois assez sceptiques à l'égard de leur propres médias, termine Phil Harding. Ils ont aussi le droit de savoir ce que pensent les talibans. »

Bénédicte Mathieu

BBC World, la troisième chaîne mondiale

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Des échafaudages à l'extérieur, des rubans en plastiques à l'intérieur. Les bureaux de BBC News

REPORTAGE

1300 journalistes travaillent dans cette ruche de verre et d'acier

portent encore les stigmates de l'attentat revendiqué par des dissidents de l'IRA, qui avait frappé la télévision en mars 2001 et qui avait fait un blessé léger (*Le Monde* du 6 mars). Comme indifférents à cette cicatrice, 1300 journalistes travaillent dans cette ruche de verre et d'acier avec 700 correspondants. Quelque part dans ce labyrinthe, la BBC World envoie ses programmes dans le monde entier. La CNN britannique tient sur un tout petit pla-

teau. Nik Gowing y officie en cette fin de journée. Dans quelques minutes, après la météo, il cèdera la place à un journal diffusé en direct d'Islamabad au Pakistan.

Nik Gowing a présenté l'édition spéciale du 11 septembre : « J'ai passé six heures devant la caméra. Nous avons dû commettre des maladresses mais dans l'ensemble, cela s'est bien passé. » Les gros plans sur les désespérés tombant des tours ont immédiatement été coupés, tout comme le passage en boucle des deux avions s'encastrant dans les tours : « Nous rappelions seulement l'information principale pour les téléspectateurs qui venaient d'allumer leur poste. » La BBC World estime que 150 millions de personnes ont regardé la chaîne après les attentats du World Trade Center. Un chiffre sans précédent, selon Steve Williams, rédacteur en chef.

Comme les autres télévisions, la BBC a mouché les velléités de censure du gouvernement britannique.

Neuf télévisions et cinq radios

Fondée en 1922, la BBC a une image encore associée à la lutte contre les nazis au cours de la deuxième guerre mondiale. Elle reste une référence parmi les médias internationaux.

● **Effectifs** : aujourd'hui, le groupe compte 24 000 employés, dont 2 000 journalistes (1 300 à Londres), répartis dans 55 bureaux dans le monde. Il est fort de neuf chaînes de télévision dont la BBC 1 et la BBC 2, cinq radios et un site Internet (BBC.co.uk). Son nouveau président, Gavyn Davies, a été nommé par Tony Blair en septembre.

● **Budget** : sur un budget total de 2,4 milliards de livres (3,7 milliards d'euros), 2,1 milliards proviennent

du fruit de la redevance (173,68 euros par an).

● **Diffusion** : née en 1932, la BBC World Service est le premier diffuseur radio dans le monde, avec 153 millions d'auditeurs chaque semaine. Il est notamment financé par les subventions du Foreign et du Commonwealth Office, qui s'élèvent, pour la période 2001-2002, à 183 millions de livres (293,89 millions d'euros). BBC World, la chaîne d'information internationale, touche plus de 180 millions de foyers dans 200 pays (contre 80 millions en 1970).

Elle a connu une croissance ininterrompue de son taux d'écoute depuis 1995.

B. M.

Fin de Diario16, symbole de la transition démocratique espagnole

MADRID

de notre correspondante

Il était né le 18 octobre 1976, dans l'incertitude des imprévisibles soubresauts de la transition démocratique, en Espagne, moins d'un an après la chute du « caudillo » Franco et s'était vite imposé comme l'un des quotidiens les moins complaisants et les plus ouverts, envers la jeune démocratie qui se mettait en place.

Son fondateur, Juan Tomas de Salas, éditeur également de l'hebdomadaire *Cambio16*, avait voulu lancer un journal de fond qui symbolise le changement. Pari tenu. *Diario16* était même devenu un tel « témoin historique », raconte *El País* - autre journal du « change-

ment » - dans son article d'adieu à son concurrent, qu'il valut en 1978 et 1982 à deux personnalités du pouvoir en place, d'être inquiétées par la police... parce qu'ils lisaient *Diario16*.

Le journal qui culmina à 100 000 exemplaires changea souvent de directeur et son dernier virage plus « populiste », sous la direction de Pedro J. Ramirez, le futur patron d'*El Mundo*, ne parvint pas à le sauver d'une certaine érosion dans les années 1990. La concurrence de *El País* et de *El Mundo* était sévère.

Vingt-cinq ans après son lancement, *Diario16* disparaît, après avoir publié, mercredi 7 novembre, son 8824^e numéro. Victime d'une interminable crise financière que

son reprenneur, le groupe La Voz de Galicia, qui avait racheté le journal en 1998 n'a pas réussi à surmonter : en presque quatre ans, les pertes accumulées s'élevaient à 30 millions d'euros, menaçant de déstabiliser le reste du groupe de presse. « La relance du titre, dans la situation actuelle de la presse, suppose des investissements que nous ne sommes pas en condition d'assumer sans risque », expliquera, pour se justifier dans un dernier éditorial, le groupe La Voz de Galicia.

Aucun reprenneur ne s'étant présenté, un plan de licenciement touchant 118 personnes devrait être rendu public.

Marie-Claude Decamps

Un épais manuel apprend aux journalistes les valeurs du groupe

SI LA DÉONTOLOGIE repose le plus souvent sur des mots, la BBC les a mis par écrit. Dans le service public britannique, la règle tient en 362 pages. Un épais manuel aux teintes grises apprend aux journalistes, aux producteurs de jeux ou aux créateurs de séries les valeurs et les critères de la BBC. En 43 chapitres, ce code de déontologie détaille l'attitude à adopter face à des catastrophes ou face à la guerre, face aux minorités ou face aux hommes politiques. Les avis sobres résumant ce que veut la BBC et notamment l'impartialité, l'exactitude, la justesse, l'intégrité éditoriale et l'indépendance, le respect de la vie privée ou l'assurance de donner une représentation juste des points de vue des peuples et des cultures.

En ces temps de guerre, les journalistes peuvent, par exemple, lire à la page 40 : « En période d'urgence ou lorsqu'une action militaire est en cours, le journalisme peut être réfréné par des questions de sécurité nationale. Ces moments sont particulièrement éprouvants pour les journalistes, comme pour les autres. »

Une phrase détonne dans la litane des consignes : « Les thèmes qui mettent en danger la vie nécessitent d'être appréhendés avec la plus

grande sensibilité envers le moral et le sentiment national. » Elle n'est pas sans rappeler la pression qu'exerce le gouvernement britannique sur les médias et dont la BBC ne veut pas entendre parler : « Dans le même temps, le public a besoin d'informations rapides et dignes de foi, et d'interprétations

« On devrait accorder à la vie ou à la souffrance humaines la même importance, en Grande-Bretagne comme ailleurs (...) »

mesurées. Le bon journalisme sera fondé sur tous les faits disponibles. Le concept d'impartialité s'applique toujours. Tous les points de vue devraient être donnés proportionnellement à la représentation des opinions et des sensibilités en Grande-Bretagne. »

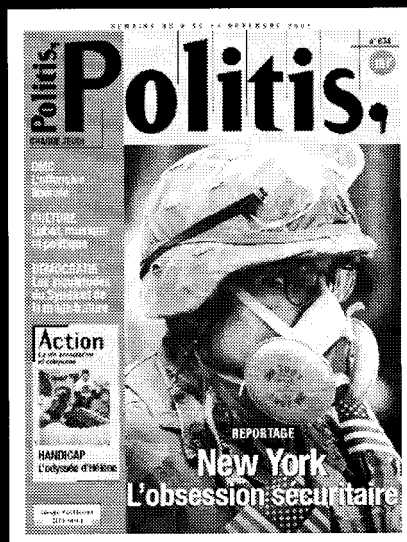
Sur la couverture des catastrophes, il s'agit de traiter « les morts

avec respect et ne les montrer que si les raisons sont indiscutables » ; « Gros plans ou blessures graves devront être montrés au compte-gouttes » ; « Ne pas se concentrer excessivement sur les conséquences sanglantes d'un accident ou d'une attaque terroriste. » Enfin : « On devrait accorder à la vie ou à la souffrance humaines la même importance, en Grande-Bretagne comme ailleurs dans le monde. (...) Les morts rapportés dans les journaux sont réelles. La meilleure façon de refléter cette réalité consiste à prendre un soin évident à respecter l'intimité des personnes impliquées. Il n'existe quasiment aucune circonstance au nom de laquelle on peut justifier de montrer des exécutions ou d'autres scènes au cours desquelles des personnes sont tuées. »

Enfin, ce conseil qui résonne comme un écho sinistre en souvenir des images des deux avions s'encastrant dans les Twin Towers, le 11 septembre, et que certaines télévisions ont passées en boucle : « Les éditeurs des chaînes d'information continue doivent soigneusement prendre en considération les effets cumulés d'une utilisation répétée de telles images. »

B. M.

Parce qu'un autre monde est possible



CETTE SEMAINE :

REPORTAGE
New-York :
l'obsession sécuritaire

OMC
L'offensive libérale

CULTURE
Lubat, musique et politique

DÉMOCRATIE
Les inquiétudes
du Syndicat de la magistrature

CHAQUE JEUDI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. 18F

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **CERESTAR : la société spécialisée dans l'amidon, filiale de Montedison, issue du démantèlement d'Eridania Beghin Say, a cédé, jeudi 8 novembre, pour 15 millions d'euros sa filiale traitement des eaux, Depurazioni Industriali (D.I.) à Vivendi Water, filiale du groupe français de services Vivendi Environnement.**

● **RHODIA : le groupe français de chimie de spécialités est prêt à discuter d'un rapprochement si le projet présente « une vraie logique industrielle », a indiqué, mercredi, le PDG du groupe, Jean-Pierre Tirouflet, interrogé sur la chaîne de télévision Bloomberg.**

● **GENERAL MOTORS : la division nord-américaine du constructeur automobile compte économiser jusqu'à 1 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros) en 2002 en réduisant ses coûts d'achat et le recours à l'emploi intérimaire, a indiqué Ron Zarrella, son directeur, au Wall Street Journal du 7 novembre.**

● **GFI : le groupement des fédérations industrielles, qui regroupe douze fédérations patronales, dénonce « le désinvestissement industriel de la France », dans un rapport publié mercredi.**

SERVICES

● **CLUB MÉDITERRANÉE : les responsables du Club Med de Polynésie française ont confirmé, mercredi, à Papeete la fermeture « à partir du 1^{er} décembre et pour plus d'un an » du village de Moorea, qui compte 700 lits et emploie quelque 250 salariés, en raison de la crise du tourisme mondial.**

● **ROYAL AIR MAROC : la compagnie aérienne marocaine a annoncé, mercredi, qu'elle fera l'objet d'un plan de restructuration global pour affronter les répercussions des attentats du 11 septembre. Le plan inclut notamment une réduction de la masse salariale et des frais de fonctionnement allant de 20 % à 50 %.**

● **TELECOM ITALIA : l'ex-patron de Telecom Italia, Roberto Colaninno, a réclamé mercredi publiquement, au groupe de télécommunications, ses**

indemnités de départ, menaçant d'un procès la société qu'il a dirigée jusqu'à l'été, en cas de non paiement. M. Colaninno devait toucher 15,3 millions d'euros, un arrangement qui avait été pris lors du changement de propriétaire du groupe en juillet.

FINANCES

● **CARTES BANCAIRES : le groupement des cartes bancaires a affirmé, mercredi, qu'il n'y aurait pas de pénurie d'euros le 1^{er} janvier, 85 % des distributeurs de billets devant être prêts à cette échéance.**

● **EURO : les députés européens souhaitent « davantage d'efforts de la part des banques et des détaillants » pour assurer dans de bonnes conditions l'arrivée de l'euro. Ils déplorent les frais élevés des paiements transfrontaliers et le risque de hausse des prix.**

● **DEUTSCHE BÖRSE : le président du conseil de surveillance de la Bourse allemande, Rolf Breuer, a plaidé, mercredi, en faveur d'une accélération de la consolidation des Bourses. « Il y a 50 sociétés boursières en Europe et cela n'a pas de raison d'être », a-t-il déclaré.**

● **AGF : la filiale d'assurance française d'Allianz absorbe les activités de gestion d'actifs de la Dresdner Bank, également filiale du géant allemand. Cette opération, conçue dans un but de rationalisation des activités, permet aux AGF d'afficher 54 milliards d'euros d'actifs gérés.**

● **BAS DE LAINE : les Français ont sorti 49,8 milliards de francs de leur bas de laine depuis le début de l'année dans la perspective du passage à l'euro, selon la Fédération bancaire française (FBF).**

● **BANKGESELLSCHAFT BERLIN : la banque publique allemande dont les difficultés financières avaient provoqué au printemps une crise politique sera exclue le 27 décembre de l'indice MDAX des valeurs moyennes de la Bourse de Francfort. Plus de 80 % de son capital sont désormais détenus par la ville de Berlin.**

● **COFACE : après avoir ouvert un bureau à Shanghai, le groupe d'assurance-crédit prévoit de s'implanter à Pékin pour coopérer avec la première société d'assurance-crédit chinoise, Cecic, créée il y a quelques mois.**

VALEUR DU JOUR

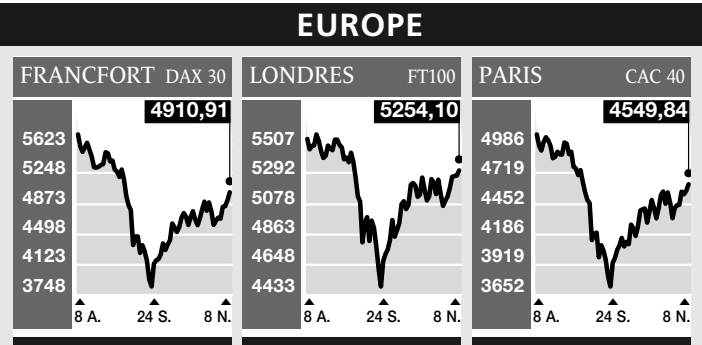
La justice somme Gemplus de convoquer une assemblée générale

FRAGILISÉ par le recul de ses ventes au secteur de la téléphonie mobile, à l'origine d'une perte opérationnelle qui a fait plonger le titre à 3,2 euros (en baisse de 66 % depuis le début de l'année), Gemplus, la société marseillaise spécialiste de la carte à puces, doit affronter une grave crise interne. A la demande du comité d'entreprise, le tribunal de commerce de Marseille, saisi en référé, a ordonné, mercredi 7 novembre, la convocation d'une assemblée générale des actionnaires pour examiner le contenu du rapport d'expertise commandé par les élus, qui pointe « des anomalies » dans la gestion de la société. A cet effet, il a nommé un mandataire de justice pour organiser cette réunion qui aura à se prononcer sur « la révocation des membres du directoire ». Selon l'expertise réalisée par le cabinet Eco dans le cadre du droit d'alerte, les représentants des salariés soupçonnent les dirigeants de « fautes graves », voire « d'abus de biens sociaux ». Particulièrement visé : le directeur général Antonio Perez. Cet américain a été nommé par le fonds américain Texas Pacific Group, entré dans Gemplus à hauteur de 25,6 % du capital aux côtés du fondateur, Marc Lassus (16 %), et de la famille allemande Quandt, propriétaire de BMW. A l'occasion de son arrivée en juin



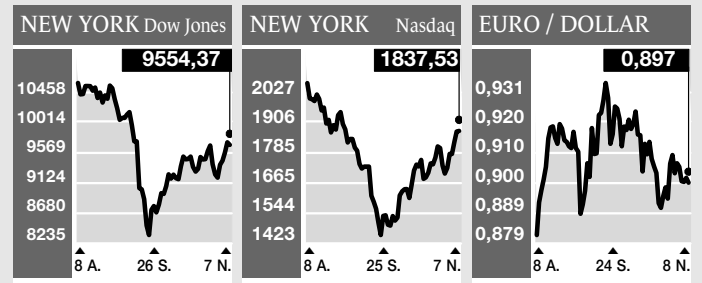
2 000, M. Perez aurait bénéficié d'un « welcome package », de l'ordre de 12 millions de dollars (13,1 millions d'euros), soit 5 % du capital, sur la base d'un prêt de l'entreprise via une filiale enregistrée à Gibraltar (Le Monde du 24 août). Pour tenter de calmer le jeu, le directeur général avait indiqué, lundi 5 novembre, son intention de renoncer à cet avantage. Parallèlement à l'action engagée devant le tribunal de commerce, une plainte contre X a été déposée par le syndicat FO, le 6 août, auprès du procureur de la République pour « abus de biens sociaux ». Mais aucune information n'a, à ce jour, été ouverte. Au troisième trimestre, le groupe a enregistré une perte de 37,2 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 226,1 millions.

Michel Delberghe (avec AFP)



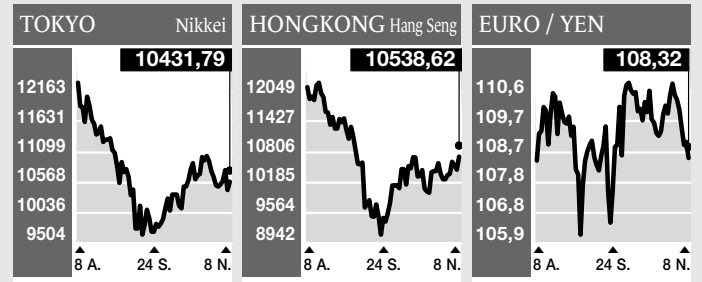
Europe 9h57	Indices sélection	cours 08/11	Var. % 07/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3668,60	0,98	- 23,13
EUROPE	STOXX 50	3644,65	0,83	- 20,02
EUROPE	EURO STOXX 324	302,20	0,74	- 22,87
EUROPE	STOXX 653	291,10	0,67	- 19,09
PARIS	CAC 40	4549,84	1,26	- 23,23
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3099,76	1,15	- 22,94
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	495,38	1,06	- 22,31
BRUXELLES	BEL 20	2703,37	0,48
FRANCFORT	DAX 30	4910,91	1,03
LONDRES	FTSE 100	5254,10	0,72	- 15,56
MADRID	STOCK EXCHANGE	8154,50	0,44	- 10,49
MILAN	MITEL 30	31438	1,13	- 28,09
ZURICH	SPI	6292,30	0,66

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 07/11	Var. % 06/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9554,37	- 0,38
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1115,80	- 0,28	- 15,49
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1837,53	0,13	- 25,62
TORONTO	TSE INDEX	7147,25	0,03	- 20
SAO PAULO	BOVESPA	12615,83	- 17,32
MEXICO	BOLSA	318,10	- 0,65	0,66
BUENOS AIRES	MERVAL	236,92	2,69	- 43,15
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,26	2,04	11,73
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6438,12	- 1,44	- 5,67

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 08/11	Var. % 07/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10431,79	1,43	- 24,33
HONGKONG	HANG SENG	10538,62	2,62	- 30,19
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1332,91	0,33	- 30,82
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	71,05	2,13	12,15
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3205,30	0,47	1,60
BANGKOK	SET	17,17	0,82	- 7,84
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3049,97	1,20	- 23,22
WELLINGTON	NZSE-40	1974,23	- 1,04	3,82

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 affichait une légère hausse de 0,04 %, jeudi, à l'ouverture. L'indice des quarante valeurs-vedettes de la place parisienne s'établissait à 4 494,94 points. Il avait terminé mercredi sur un gain de 0,71 %, à 4 493,27 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX a débuté la séance en baisse de 0,19 %, jeudi. Composé des trente premières capitalisations boursières cotées à Francfort, il s'établissait à 4 851,38 points contre 4 860,66 points la veille à la clôture.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie, constitué des cent premières valeurs cotées à la bourse britannique, était en baisse de 4,9 points, à 5 211,4 points, soit une perte de 0,09 %, à l'ouverture jeudi. La veille, le Footsie avait clôturé en hausse de 0,04 %, à 5 216,3 points.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont terminé en hausse de 1,43 %, jeudi. L'indice Nikkei a gagné 146,81 points, à 10 431,79 points. L'indice Topix, qui recense toutes les valeurs du premier marché, s'est apprécié de 0,76 %, à 1 046,45 points. Les inquiétudes sur la situation financière d'Asahi Bank Ltd, le titre le plus négocié, ont entraîné un recul de plus de 30 % de l'action en séance avant qu'elle ne termine en baisse de 9,73 %, à 102 yens.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont fini la journée sur une note hésitante, mercredi 7 novembre. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a reculé de 0,38 %, à 9 554,37 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence à de nombreux gestionnaires de fonds, a cédé 0,27 %, à 1 115,80 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a, quant à lui, grignoté 0,13 %, à 1 837,53 points. « On assiste à un combat entre les optimistes et les pessimistes », a expliqué James Volk, analyste chez le courtier D.A. Davidson & Co, à l'agence Reuters. « Un certain nombre d'intervenants sont optimistes sur un redressement de l'économie, mais il y a un autre groupe qui pense qu'il n'y a pas de raison que le marché aille de l'avant en estimant que c'est nettement trop tôt », explique-t-il.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat restait stable, jeudi 8 novembre dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,41 %. Celui du Bund, son homologue allemand, cotait 4,26 %.

MONNAIES

L'EURO se stabilisait sous le 0,90 dollar, jeudi matin, cotant 0,8972 dollar. Le yen évoluait en dents de scie, cotant 120,93 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

L'Argentine paiera ses créances

LE PRÉSIDENT argentin Fernando de la Rúa a de nouveau affirmé, mercredi 7 novembre, que l'Argentine « n'a pas déclaré ni ne déclarera » de moratoire unilatéral sur sa dette. Selon lui, son pays « honorerait » tous ses engagements malgré les craintes de la communauté internationale. L'Argentine a annoncé, il y a une semaine, le lancement d'un plan de conversion et de rééchelonnement de l'ensemble de sa dette publique d'un montant de 132 milliards de dollars. Le but est de ramener le taux d'intérêt moyen à 7 % contre plus de 11 % aujourd'hui. Mardi 6 novembre, les agences de notations, telles Standard and Poor's (SP) et Fitch, avaient dégradé leurs notations de la dette souveraine argentine désormais considérée comme un risque spéculatif. Les agences avaient aussi estimé que l'Argentine est en défaut de paiement au moins sur une partie de ses créances (Le Monde du 8 novembre).

■ **ÉTATS-UNIS : la productivité, hors secteur agricole, a augmenté de 2,7 % en rythme annuel au troisième trimestre par rapport au deuxième et de 1,8 % sur un an, a annoncé, mercredi 7 novembre, le département du Travail. Les analystes tablaient sur une progression de seulement 2 % pour le troisième trimestre. C'est le gain de productivité le plus important depuis le deuxième trimestre 2000.**

■ **Les crédits à la consommation aux Etats-unis ont progressé de 3,2 milliards de dollars en septembre par rapport à août où ils avaient alors affiché une hausse de 6,1 milliards de dollars, a annoncé, mercredi, la Réserve fédérale américaine.**

■ **ZONE EURO : l'indice du climat des affaires a plongé en octobre dans la zone euro à - 1,14 contre - 0,57 en septembre. L'indice a atteint son niveau le plus bas depuis cinq ans, selon les chiffres publiés, mercredi, par la Commission européenne. Ce recul est le plus important enregistré sur un mois et marque le déclin de la confiance des entreprises industrielles dans cette région du monde après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Selon la Commission, « si elle se confirmait dans le prochain indice, la détérioration rapide du climat des affaires laisserait supposer une croissance faible de la production industrielle dans la prochaine période ».**

■ **ALLEMAGNE : « Nous ne pré-**

voions pas de récession », a déclaré, mercredi, Susan Schadler, vice-présidente du Fonds monétaire international (FMI). Selon elle, « l'Allemagne se trouve depuis le deuxième trimestre dans une phase de très basse ou de non-croissance dont elle devrait sortir mi-2002, si tout va bien ». Le FMI table désormais sur une croissance allemande de 1 % en 2002 après 0,7 % en 2001, alors qu'il prévoyait 2 % l'an prochain contre 1,25 % cette année.

■ **L'inflation en Allemagne a été confirmée à 2 % sur un an en octobre contre 2,1 % en septembre, selon les chiffres définitifs publiés, jeudi, par l'Office fédéral de la statistique. Selon l'organisme, les prix de détails ont baissé de 0,4 % sur un mois en octobre, contre un recul de 0,3 % en septembre. Sur un an, l'inflation a ralenti par rapport aux 2,1 % préliminaires.**

■ **Les entrées de commandes dans l'industrie allemande ont plongé de 4,1 % en septembre par rapport à août, soit la plus forte baisse depuis octobre 1995. Ce recul est largement supérieur aux attentes des analystes qui prévoient, généralement, une baisse de 1,5 % sur un mois.**

■ **PORTUGAL : le premier ministre Antonio Guterres a annoncé, mercredi, que son gouvernement allait présenter avant la fin de l'année un nouveau collectif budgétaire pour 2001 pour compenser la perte de recettes due au ralentissement de l'économie.**

■ **JAPON : les prix de gros sur le marché intérieur ont diminué de 0,4 % sur un mois en octobre et de 1,1 % sur un an, a signalé, jeudi, la Banque du Japon.**

■ **La masse monétaire du Japon a progressé de 3,6 % en octobre sur un an, après avoir augmenté de 3,7 % en septembre, a annoncé la Banque du Japon jeudi.**

■ **PÉTROLE : l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) décidera de réduire sa production de 1 million à 1,5 million de barils par jour lors de sa réunion, prévue le 14 novembre à Vienne (Autriche), a annoncé son président Chakib Khelil. « Je pense que la réunion de l'OPEP décidera cela », a-t-il déclaré. « Je suis sûr que plusieurs pays producteurs non membres de l'OPEP seront convaincus de la nécessité de coopérer avec l'OPEP en réduisant la production quand ils verront les prix baisser », a ajouté M. Khelil. Selon lui, « le problème de la stabilité des prix n'est pas seulement celui de l'OPEP. C'est une responsabilité partagée par les pays consommateurs, l'OPEP et les producteurs non membres de l'organisation ».**

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		COURONNE DANOISE.....	7,4489
		COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9585
		COUR. SUÉDOISE.....	9,4740
		COUR. SLOVÈNE.....	33,4480
		DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7485
		DOLLAR CANADIEN.....	1,4354
		DOLLAR HONGKONG.....	7,0398
		DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1470
		FORINT HONGROIS.....	251,8400
		LEU ROUMAIN.....	28013
		ZLOTY POLONAIS.....	3,6793

Cours de change croisés						
08/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	120,70500	0,82847	0,89715	0,13683	1,46525	0,61065
YEN.....	120,70500	108,32000	16,51500	176,90000	73,71500
EURO.....	1,11464	0,92319	0,15245	1,63300	0,68050
FRANC.....	7,30830	6,05535	6,55957	10,71195	4,46385
LIVRE.....	0,68248	0,56530	0,61240	0,09335	0,41670
FRANC SUISSE.....	1,63760	1,35635	1,46920	0,22395	2,39970

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,85	3,39	4,40	4,98
ALLEMAGNE.....	3,80	3,34	4,26	4,89
GDE-BRETAG.....	3,69	3,99	4,40	4,22
ITALIE.....	3,80	3,28	4,62	5,26
JAPON.....	0,04	0,01	1,27	2,38
ÉTATS-UNIS.....	2,03	1,81	4,20
SUISSE.....	2,25	1,84	2,83	3,54
PAYS-BAS.....	3,70	3,28	4,42	4,96

Matif

Cours 9h57	Volume 08/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	77	93,11	93,10
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 07/11	Var. % 06/11
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1343	+ 0,22
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1261	+ 0,22
PLOMB 3 MOIS.....	463	- 0,43
ETAIN 3 MOIS.....	3885	- 0,38
ZINC 3 MOIS.....	753	- 0,26
NICKEL 3 MOIS.....	4545	- 0,11
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,13	- 0,24
PLATINE A TERME.....	107774,00
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	288	+ 0,35
MAÏS (CHICAGO).....	198,75
SOJA TOURTEAU (CHG.)	162,30	+ 0,25
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1039	+ 4,95
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Pétrole

En dollars	Cours 07/11	Var. % 06/11
BRENT (

VALEURS EUROPÉENNES

● **British Telecom** a annoncé, jeudi 8 novembre, un excédent brut d'exploitation de 1,463 milliard de livres (2,36 milliards d'euros) sur le deuxième trimestre de l'exercice 2001-2002, en baisse de 7%. Ce chiffre est légèrement inférieur aux prévisions des analystes. L'action BT était en chute de 2,5%, à 321,5 pence, à l'ouverture de la Bourse de Londres, jeudi. Ces résultats étaient les derniers publiés avant la scission entre les activités de téléphonie mobile et le reste du groupe.

● La poste semi-publique allemande de **Deutsche Post** a enregistré une baisse de 1% de son bénéfice net sur les neuf premiers mois de 2001,

à 1,3 milliard d'euros, a-t-elle annoncé jeudi. Le titre était en hausse de 3,04%, à 16,25 euros.

● L'assureur britannique **Royal and Sun Alliance** a annoncé, jeudi, une baisse de 36% de son bénéfice d'exploitation sur les neuf premiers mois 2001, principalement liée aux attentats sur le World Trade Center. Le groupe a dégagé un bénéfice d'exploitation de 321 millions de livres (517,7 millions d'euros) sur les neuf premiers mois de 2001, contre 502 millions de livres réalisés sur la même période de 2000. A l'ouverture de la Bourse de Londres, l'action Royal and Sun Alliance était en légère hausse de 0,20%, à 382,75 pences.

08/11 9h58

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/11
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	18,79
BASF AG	DE	40,40
BMW	DE	36,50
CONTINENTAL AG	DE	11,40
FIAT	IT	17,66
FIAT PRIV.	IT	12,07
MICHELIN	FR	34,12
PEUGEOT	FR	46,60
PIRELLI SPA	IT	1,59
DR ING PORSCHE	DE	356,50
RENAULT	FR	35,64
VALEO	FR	38,55
VOLKSWAGEN VZ	DE	30,70
DJ E STOXX AUTO P		187,85

BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB	16,82
ABN AMRO HOLDIN	NL	18,06
ALL & LEICS	GB	11,89
ALLIED IRISH BA	GB	16,83
ALMANIJ	BE	34,23
ALPHA BANK	GR	20,50
B.P.C.INDUSTRIA	IT	8,89
B.P.EMILIA ROMA	IT	30,80
B.P.LODI	IT	8,20
B.P.NOVARA	IT	5,40
B.P.SONDRIO	IT	9,70
B.P.VERONA E.S.	IT	8,78
BANCA ROMA	IT	2,50
BANCO SABADELL	ES	15,25
BANK OF IRELAND	GB	15,56
BANK OF PIRAEUS	GR	9,60
BANKINTER R	ES	33,54
BARCLAYS PLC	GB	35,68
BAHR.HYPO-UVLR	DE	37,20
BBVA R	ES	13,20
BCA AG.MANTOVAN	IT	8,45
BCA FIDEURAM	IT	7,55
BCA LOMBARDA	IT	8,51
BCA P.BERG.-CV	IT	16,88
BCA P.MILANO	IT	3,84
BCO POPULAR ESP	ES	37,44
BGP R	PT	4,49
BIPOP CARRIE	IT	1,92
BK OF SCOTLAND	GB	13,44
BNL	IT	2,48
BNP PARIBAS	FR	96,65
BSCH R	ES	9,43
COMM.BANK OF GR	GR	34,14
COMMERZBANK	DE	19,50
CREDIT LYONNAIS	FR	39,60
CS GROUP N	CH	42,13
DANSKE BANK	DK	16,51
DEUTSCHE BANK N	DE	70,08
DEXIA	BE	17,20
DNB HOLDING	NO	4,81
DRESDNER BANK N	DE	40,80
EFG EUROBK ERGA	GR	16,18
ERSTE BANK	AT	5,1
ESPIRITO SANTO	PT	14
FORENINGSB A	SE	11,61
HALIFAX GROUP	GB	13,52
HSCB HLDG	GB	12,80
IKB	DE	13,70
INTESABCI	IT	2,66
JULIUS BAER HLD	CH	360,45
KBC BANCASSURAN	BE	30,70
LLOYDS TSB	GB	11,86
MONTI PASCHI S I	IT	2,83
NAT BANK GREECE	GR	28,36
NATEXIS BQ POP.	FR	95,50
NORDEA	SE	5,02
ROLO BANCA 1473	IT	15,89
ROYAL BK SCOTL	GB	27,73
S-E-BANKEN -A-	SE	8,97
SAN PAOLO IMI	IT	12,10
STANDARD CHARTE	GB	12,01
STE GENERAL-A-	FR	58,80
SVENSKA HANDELS	SE	14,09
SWEDISH MATCH	SE	5,59
UBS N	CH	54,71
UNICREDITO ITAL	IT	4,40
DJ E STOXX BANK P		262,02

PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES	13,30
ACERINOX R	ES	34,45
ALUMINIUM GREEC	GR	32,48
ANGLO AMERICAN	GB	14,38
ASSIDOMAEAN AB	SE	28,92
BEKAERT	BE	36,30
BHP BILLITON	GB	4,71
BOEHLER-UDDEHOL	AT	43,89
BUNZL PLC	GB	6,89
CORUS GROUP	GB	0,86
ELVAL	GR	3,60
HOLMEN -B-	SE	23,91
ISPAT INTERNATI	NL	0,99
JOHNSON MATTHEY	GB	14,62
M-REAL -B-	FI	7
MAYR-MELNHOF KA	AT	55,50
OUTOKUMPU	FI	8,80
PECHINEY-A-	FR	50,70
RAUTARUKKI K	FI	3,85
RIO TINTO	GB	18,77
SIDENOR	GR	3,58
SILVER & BARYTE	GR	7,50
MURFIT JEFFERS	GB	2,32
STORA ENSO -A-	FI	13,30
STORA ENSO -R-	FI	13,60
SVENSKA CELLULO	SE	26,49
THYSSENKRUPP	DE	13,55
UMICORE	BE	42
UPM-KYMMENE COR	FI	36
USINOR	FR	12
VIOHALCO	GR	9,76
VOEST-ALPINE AG	AT	30,46
WORMS N	FR	17
DJ E STOXX BASI P		179,41

CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR	153
AKZO NOBEL NV	NL	47,40
BASF AG	DE	40,40
BAYER AG	DE	35,28
BOC GROUP PLC	GB	16,04
CELANESE N	DE	17,10
CIBA SPEC CHIMI	CH	72,43
CLARIANT N	CH	19,28
COLOPLAST -B-	DK	77,19
DEGUSSA (NEU)	DE	25,89
DSM	NL	36,20
EMS-CHEM HOLD A	CH	4216,54
ICI	GB	6,09
KEMIRA	FI	7,94

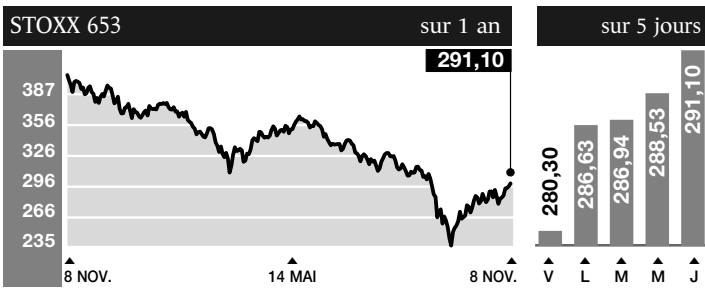
KON. VOPAK NV	NL	16,90
LONZA GRP N	CH	649,48
NORSK HYDRO	NO	42,97
RHODIA	FR	9,79
SOLVAY	BE	60,20
SYNGENTA N	CH	56,52
TESSENDERLO CHE	BE	23,90
DJ E STOXX CHEM P		323,71

CONGLOMERATS		
D'IETTEREN SA	BE	130,50
GBL	BE	300,10
GEVAERT	BE	27,50
INCHCAPE	GB	8,35
KVAERNER -A-	NO	1,46
MYTILINEOS	GR	5,62
UNION HLDG N	CH	106,26
ORKLA	NO	17,65
SONAE SGPS	PT	0,87
DJ E STOXX RETL P		289,27

TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EQUANT NV	NL	13,42
ATLANTIC TELECO	GB	0,08
BRITISH TELECOM	GB	5,35
CABLE & WIRELES	GB	5,28
COLT TELECOM NE	GB	2,27
DEUTSCHE TELEKO	DE	17,89
E.BISCOM	IT	42,05
EIRCOM	IR	1,32
ELISA COMUNICA	FI	13,34
ENERGIS	FR	1,36
EUROPOLITAN HLD	SE	7,28
FRANCE TELECOM	FR	45,09
HELLENIC TELE I	GR	19,98
KINGSTON COM	GB	1,49
KONINKLIJKE KPN	NL	5,66
KPNQWEST NV -C-	NL	7,30
LIBERTEL NV	NL	8,60
VODAFONE N	DE	208,60
MOBILCOM	DE	21,96
OLD MUTUAL	GB	1,75
OLIVETTI	IT	1,16
PANAFON HELLENI	GR	5,76
PT TELECOM SCPS	PT	9,30
SONERA	FI	6
SONG NETWORKS	SE	0,71
SWISSCOM N	CH	297,20
T.I.M.	IT	6,23
TDC	DK	40,27
TELE2 -B-	SE	36,20
VODAFONE	PT	8,78
TELECOM ITALIA	IT	9,15
TELECOM ITALIA I	IT	5,42
TELEFONICA	ES	14,45
TELEF.MOVILES	ES	7,63
TELEOR	NO	4,57
TELIA	SE	5,44
TISCALI	IT	8,21
VERSATEL TELECO	NL	1,34
VODAFONE GROUP	GB	2,86
DJ E STOXX TCOM P		458,31

CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	39,55
ACESA R	ES	10,19
ACS	ES	26,49
AGGREGATE IND	GB	1,32
AKTOR SA	GR	7,90
AMEY	GB	5,12
AUREA R	ES	21,90
BOUYGUES	FR	33,59
BPB	GB	4,18
BRISA AUTO-ESTR	PT	9,86
BUZZI UNICEM	IT	7,08
CIMPOR R	PT	19,25
COLAS	FR	63,40
CRH PLC	GB	26,19
FCC	ES	24,68
GRUPO DRAGADOS	ES	13,90
GRUPO FERROVIAL	ES	20,65
HANSON PLC	GB	7,41
HEIDELBERGER ZE	DE	47,80
HELLTECHNODOR	GR	6,88
HERACLDES GENL R	GR	13,88
HOCHTIEF ESSEN	DE	15,45
HOLCIM	CH	222,39
IMERYS	FR	92
ITALCEMENTI	IT	7,66
LAFARGE	FR	95,40
MICHANIKI REG.	GR	2,29
NOVAR	GB	1,80
PILKINGTON PLC	GB	1,61
RMC GROUP PLC	GB	10,15
SAINTE GOBAIN	FR	159,40
SKANSKA -B-	SE	6,54
TAYLOR WOODROW	GB	2,36
TECHNIP-COFLERI	FR	128,50
TITAN CEMENT RE	GR	38,20
UPONOR -A-	FI	16,30
CIMENTOS VICAT I	FR	59,55
VINCI	FR	65,65
WIENERBERGER AG	AT	15,40
DJ E STOXX CNST P		212,65

CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR	35
ADIDAS-SALOMON	DE	70
AGFA-GEVAERT	BE	11,19
AIR FRANCE	FR	13,40
AIRTOURS PLC	GB	3,17
ALITALIA	IT	1
AUSTRIAN AIRLIN	AT	5,93
AUTOGRIILL	IT	8,85
BANC & OLUFSEN	DK	19,73
BENETTON	IT	10,79
BERKELEY GROUP	GB	9,59
BRITISH AIRWAYS	GB	2,75
BULGAR	IT	8,35
CHRISTIAN DIOR	FR	30,40
CLUB MED	FR	34,90
COMPASS GROUP	GB	8,32
DT.LUFTHANS A	DE	13
ELECTROLUX -B-	SE	14,83
EM.TV & MERCHAN	DE	2
EMI GROUP	GB	4,63
EURO DISNEY	FR	0,78
HDP	IT	3,17
HERMES INTL	FR	148,50
HILTON GROUP	GB	3,01
HUGO BOSS AG VZ	DE	20,90
HUNTER DOUGLAS	NL	24,60
INDITEX R	ES	20
J D WETHERSPOON	GB	6,22
KLM	NL	10,35
LVMH	FR	41,95
MEDION	DE	41,98
MOULINEX	FR	0,50
NH HOTELES	ES	10,46



NXT	GB	2,08	-0,78
P & O PRINCESS	GB	4,53	+4,49
PERSIMMON PLC	GB	4,97	-0,33
PREUSSAG AG	DE	27	-0,74
RANK GROUP	GB	3,15
RICHEMONT UNITS	CH	2274,89	-0,09
RYANAIR HLDGS	IR	12
SAIRGROUP N	CH	2,25	+4,06
SAS DANMARK A/S	DK	9,80
SEB	FR	57,40	+2,41
SIX CONTINENTS	GB	10,46
SODEXO ALLIANC	FR	51,55	-0,48
THE SWATCH GRP	CH	88,41	-0,19
THE SWATCH GRP	CH	19,04
TELE PIZZA	ES	1,91	-0,52
THOMSON MULTIME	PA	29,37	+0,58
WILSON BOWDEN	GB	11,34
WM-DATA -B-	SE	2,66
WOLFORD AG	AT	10,15
WWWUK UNITS	IR	0,64
DJ E STOXX CYC GO P		111,54	-0,44

ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO	GB	5,98
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,77
BBAG OE BRAU-BE	AT	41,57
BRAU-UNION	AT	40,41
CADBURY SCHWEPP	GB	6,92
CARLSBERG -B-	DK	46,05
TELE PIZZA	ES	42,42
COCA COLA HBC	DK	15,62
DANISCO	DK	41,62
DANONE	FR	131,90
DELTA HOLDINGS	GR	7,66
DIAGEO	GB	11,54
ELAIS OLEAGINO	GR	20,90
HEINEKEN HOLDIN	NL	32,21
HELLENIC SUGAR	GR	8,32
KAMPS	DE	8,10
KERRY GRP-A-	GB	23,23
KINGFISHER	GB	5,69
KONINKLIJKE NUM	NL	24,85
MONTEDISON	IT	2,79
NESTLE N	CH	235,31

VALEURS FRANCE

Le titre Crédit Lyonnais gagnait 0,25 %, jeudi 8 novembre, dans les premières transactions, à 39,50 euros. Selon le quotidien Les Echos de jeudi, le Crédit agricole et Allianz devraient se partager les 10 % de l'Etat dans la banque, le Crédit agricole se taillant la part du lion avec 5 % à 7 % du capital du Lyonnais. Le Crédit agricole tenterait de boucler un protocole d'accord avec le gouvernement d'ici à la fin du mois, avant son introduction en Bourse prévue en décembre.

L'action Pernod Ricard restait stable, jeudi, dans les premiers échanges, à 76,2 euros. Les ventes du numéro trois mondial des spiritueux se sont accrues de 5,9 % sur les neuf premiers mois de l'année, une performance conforme aux attentes du marché, à 3 329,1 millions d'euros.

Le titre Klepierre s'appréciait de 0,19 %, jeudi matin, à 103,5 euros. La société d'origine a annoncé une hausse de 86,9 % de son chiffre d'affaires sur neuf mois, à 228,6 millions d'euros.

L'action Altedia perdait 3,47 %, jeudi dans la matinée, à 30,6 euros. La société de conseil en ressources humaines et en communication a vu son activité croître de 57,8 %, à 18,3 millions d'euros au 3^e trimestre, ce qui porte la progression de son chiffre d'affaires sur neuf mois à 36 %, à 55,2 millions d'euros.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 8 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 26 novembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (1). Lists various indices and their values.

Main table of stock prices for various companies, including AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN TECH, etc.

Main table of stock prices for various companies, including PERNOD-RICAR, PEUCED, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, etc.

Table titled 'International' showing stock prices in euros and francs for various international companies.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;
■ = ouvert; □ = détaché; ● = droit détaché; ● = contrat d'animation;
○ = option; d = demandé; † = offre réduite; ‡ = demande réduite;
♦ = cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 7 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of new market listings with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (1). Lists companies like A NOVO, AB SOFT, ABEL GUILLEM, etc.

Table of stock prices for various companies, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, COHERIS ATIX, etc.

Table of stock prices for various companies, including NET2S, NETGEM, NETVALUE, NEURONES, etc.

Table of stock prices for various companies, including GEODIS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 7 novembre

Table of SICAV and FCP values, including AGIPI, AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), etc.

Table of SICAV and FCP values, including ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. MONÉTAIRE D, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D, etc.

Table of SICAV and FCP values, including CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, etc.

Table of SICAV and FCP values, including POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE, etc.

LEGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SCIENCES Les scientifiques veulent filmer les molécules en action afin de mieux comprendre comment travaillent les cellules. La conception d'une « caméra à molécules » imposée des vitesses d'obturation extrêmement élevées. ● LES RAYONS X permettent de prendre des images des molécules grâce à leur faible longueur d'onde. ● DES IMPULSIONS de

rayons X très courtes fournissent des arrêts sur image de bonne netteté. ● LES PARASITES qui gênent les scientifiques utilisant les rayons X pour leurs expériences apportent

une solution grâce à leur forte luminosité qui compense la brièveté de l'exposition. ● LE SYNCHROTRON de Grenoble consacre l'une de ses 46 lignes de lumière aux expériences sur l'enregistrement en temps réel des mouvements des protéines. En attendant des applications médicales telles que l'amélioration du sang artificiel.

ces sur l'enregistrement en temps réel des mouvements des protéines. En attendant des applications médicales telles que l'amélioration du sang artificiel.

Les « caméras à molécules » observent les protéines en plein travail

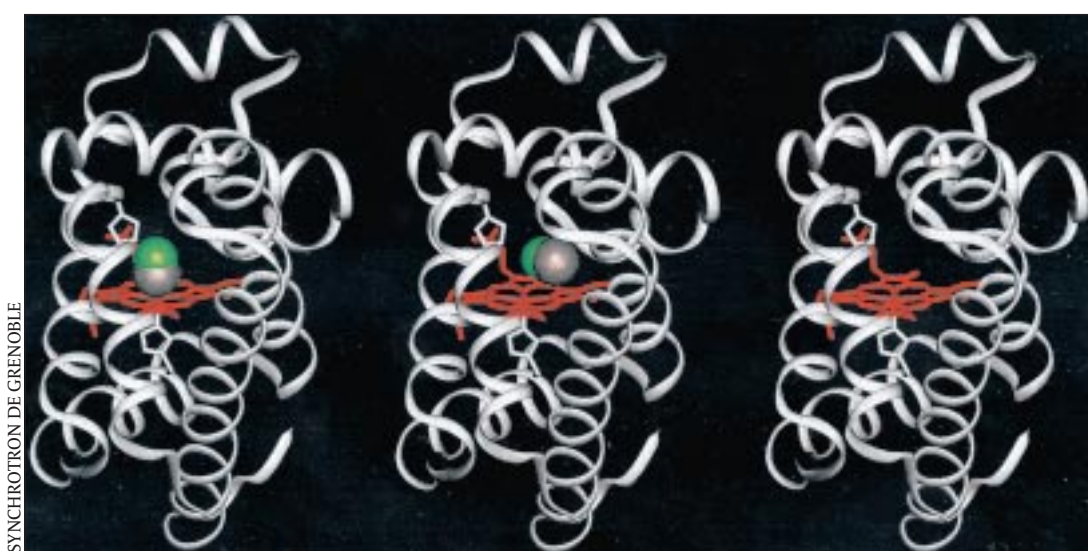
Les scientifiques exploitent les rayons X parasites des synchrotrons pour réaliser des séries d'arrêts sur image de protéines en action. Certains d'entre eux espèrent s'affranchir de la cristallographie grâce au microscope à rayons X, qui pourrait fournir une image directe des molécules

AUTREFOIS, les scientifiques étaient heureux lorsqu'ils pouvaient photographier les molécules. Aujourd'hui, ils veulent les filmer en action afin de mieux comprendre comment les cellules travaillent. La réalisation de tels courts métrages sur les molécules impose un temps d'exposition très court, faute de quoi l'image devient floue. En vidéo traditionnelle, une vitesse de 24 images par

grâce à la lumière des rayons X et non pas grâce à la lumière visible (celle qui excite notre rétine). On peut concentrer la lumière jusqu'à environ une longueur d'onde, c'est-à-dire, pour la lumière visible, entre 400 et 700 nanomètres (milliardèmes de mètre). Or les protéines ont un diamètre de quelques nanomètres seulement. La lumière visible ne peut donc permettre de les observer. Il faut alors recourir à un rayonnement qui a une longueur d'onde plus fine encore : les rayons X.

A la différence d'une photographie normale, l'image d'une molécule de protéine prise aux rayons X ne révèle pas son aspect réel. Les rayons X rebondissent sur l'ensemble régulier que forment les cristaux de ces protéines et interfèrent ainsi les uns avec les autres pour donner une image dite de diffraction formée d'une série de points ou de cercles. En analysant les positions et la luminosité de ces points, les scientifiques peuvent en déduire la forme exacte des protéines. C'est cette même technique, qui porte le nom de cristallographie par rayons X, qui a permis, en son temps, de découvrir la double hélice de l'ADN.

En observant les mouvements des protéines – qui changent de forme dans l'accomplissement de leurs tâches chimiques –, les scientifiques comprennent comment elles travaillent. Cela pourrait, par exemple, ouvrir des voies nouvelles dans la lutte contre les protéines dangereuses des bactéries



SYNCHROTRON DE GRENOBLE

Ces clichés permettent de voir le cheminement du monoxyde de carbone (CO, en vert et noir) dans une molécule de myoglobine. Sur la première image, le CO est lié au fer (en rouge). Sur la deuxième, prise 4 nanosecondes plus tard, le CO s'est éloigné du fer en effectuant une rotation de 90 degrés. Sur la dernière, une microseconde plus tard, il est sorti de la protéine.

pathogènes. Cela pourrait également aider à saisir comment nos propres protéines se dérèglent.

DES PARASITES BIEN UTILES

Pour réaliser une série d'arrêts sur image des protéines en action, les scientifiques doivent faire rebondir les rayons X sur plusieurs protéines commençant leur tâche en même temps. En l'absence de cette synchronisation, l'image montrera des protéines différentes à des stades différents du processus. Avec pour résultat une image moyenne brouillée. Chaque cliché

est donc pris grâce à une unique impulsion de rayons X. Plus courte est l'impulsion, plus nette est l'image. Mais de même qu'une obturation très rapide en photographie réduit la quantité de lumière exploitable, une impulsion ultra-courte de rayons X peut ne pas être assez lumineuse pour produire un schéma de diffraction détectable. On y remédie par la cristallographie par rayons X à « temps réduit », dont les impulsions sont à la fois très brèves (quelques nanosecondes, voire moins) et très brillantes.

Fort heureusement, on dispose, depuis une dizaine d'années, de rayons X parasites très brefs et très lumineux fournis par des machines à rayonnement synchrotron issues de la physique des particules. Dans les années 1980, les scientifiques ont compris tout ce qu'ils pouvaient tirer de ce rayonnement parasite qui les gênait dans leurs expériences sur l'infiniment petit. Les synchrotrons sont cependant des installations énormes et coûteuses ; seuls quelques-uns ont été tout spécialement construits pour produire une telle

lumière. Mais les équipements se sont multipliés. Ainsi, l'Installation européenne de rayonnement synchrotron de Grenoble (ESRF) et d'autres machines équivalentes ont révolutionné la cristallographie par rayons X, en particulier pour les protéines. Les faisceaux de lumière produits atteignent une qualité telle que des échantillons biologiques à faibles schémas de diffraction fournissent suffisamment de données pour en déduire les structures moléculaires.

COMME LES MILITAIRES

Les chercheurs espèrent aujourd'hui améliorer leurs recherches avec des machines d'une autre génération utilisant des lasers à électrons libres (*free electron lasers*, ou FEL), déjà exploités par les militaires. Les électrons qui se déplacent dans leurs champs magnétiques émettent des rayons X qui pourraient être plus d'un milliard de fois plus lumineux que ceux des synchrotrons actuels. Deux installations au moins pour la production de rayons X par FEL sont en projet : l'une en Allemagne, l'autre aux Etats-Unis.

Pour utiliser le synchrotron dans la cristallographie à temps réduit, les faisceaux doivent être tronçonnés en courtes impulsions. Jusqu'à présent, seules pouvaient être produites des impulsions de quelques dizaines de picosecondes (millionième de millionième de seconde). Des durées encore trop longues pour certaines protéines. Les recherches se poursuivent donc pour trouver le moyen de fabriquer des impulsions toujours plus courtes. Les FEL devraient pouvoir les offrir. Dans le numéro du 25 octobre de la revue *Nature*, une équipe américaine décrit une technique qui convertit le rayonnement synchrotron en impulsions inférieures à une picoseconde.

Certains scientifiques espèrent d'ailleurs s'affranchir bientôt de la cristallographie par rayons X et utiliser ces mêmes rayons pour obtenir une image directe des molécules. Un microscope à rayons X éviterait de devoir effectuer des analyses compliquées des schémas de diffraction à partir des cristaux de protéines. Il suffirait de concentrer le faisceau de rayons X sur une seule protéine que l'on pourrait alors observer dans ses moindres détails. Le principal obstacle à la conception d'un tel matériel tient à la délicate concentration des faisceaux de ces rayons sur des points extrêmement petits. La lumière est focalisée grâce à l'utilisation de lentilles, mais la plupart des matériaux absorbent les rayons X. Lutz Kipp et son équipe de l'université de Kiel en Allemagne (*Nature* du 8 novembre) viennent de montrer comment focaliser des rayons X sur un point de 6 nanomètres de diamètre seulement...

Tom Clarke

Philip Ball

De stupéfiants instantanés montrent comment les ions activent les signaux nerveux

NOS MOUVEMENTS, nos pensées ne sont rien de plus que « des circuits de potassium », s'émerveille Rod MacKinnon, de l'université Rockefeller de New York. Son équipe vient de démontrer les mécanismes moléculaires qui actionnent les minuscules pores ou « canaux » que constituent certaines protéines de la membrane cellulaire. Canaux qui permettent à la cellule d'échanger des éléments chimiques – des ions – avec l'extérieur. Certains pensent que ce travail mérite le prix Nobel, même si les Allemands Erwin Neher et Bert Sakmann ont déjà obtenu en 1991 le Nobel de médecine pour leurs travaux sur certains de ces canaux dits « ioniques ».

Les circuits utilisés par ces ions potassium – nommés K⁺ – activent la transmission des signaux nerveux dans l'ensemble de l'organisme et du cerveau. Pour cela, ils permettent de faire entrer et sortir des ions K⁺ dans nos cellules. Le tour de force de Rod MacKinnon et de son équipe réside dans la prise d'instantanés à haute résolution de ces circuits en action. Ces clichés révèlent comment et à quelle vitesse les ions K⁺ indivi-

duels passent à travers ces canaux. Un véritable exploit, car le diamètre des canaux ioniques est inférieur à six angströms, plus de 100 000 fois moins que l'épaisseur d'une feuille de papier.

« L'utilité des circuits K⁺ ne se limite pas aux seuls nerfs. Ils sont importants dans toute la biologie », insiste Christopher Miller, qui étudie les canaux ioniques à l'université Brandeis à Waltham (Massachusetts). Ils sont en effet à la fois présents dans la plus simple des amibes et dans les cellules de la plupart des cerveaux complexes.

Des agents indispensables à la vie

La spécificité des cellules est reconnaissable à leur « langage », dont les « mots » sont formés d'une combinaison spécifique de canaux dits ioniques. « Cette combinaison, explique Michel Lazdunski (médaillé d'or 2000 du CNRS), dont l'équipe étudie depuis 1973 la nature et le fonctionnement, varie non seulement d'un type de cellule à l'autre, mais aussi, pour un même type de cellules, au cours du développement. » Ces structures sont de microgénérateurs d'électricité qui permettent aux cellules du système nerveux de communiquer entre elles et avec leurs organes cibles. Microgénérateurs qui permettent aussi aux cellules musculaires et cardiaques de déclencher la contraction et à celles du système endocrinien de sécréter leurs hormones. Ces structures sont indispensables à la vie, d'autant qu'on les trouve même dans des cellules qui ne génèrent pas de bioélectricité.

Les images les plus récentes de la protéine impliquée dans ces circuits K⁺ sont « stupéfiantes », commente Christophe Miller, car elles révèlent la façon dont les cellules exploitent la charge positive des ions pour produire le voltage qui active les signaux nerveux. Un système tout simple qui fascine Rod MacKinnon par son économie de conception.

Les techniques d'imagerie par rayons X (cristallographie) ont permis de photographier et d'observer les différentes concentrations des ions K⁺ dans ces canaux ioniques.

L'équipe de MacKinnon a montré le parcours précis suivi par les ions et pratiquement enregistré leurs déplacements. A en croire les chercheurs, ces ions ne pourraient occuper que certaines positions dans les canaux qu'ils empruntent, et se déplaceraient en sautillant d'une position à une autre, poussés par ceux qui sont derrière eux.

UN « MONDE NOUVEAU »

En mesurant les fluctuations électriques d'un bout à l'autre du circuit, l'équipe de Rod MacKinnon a calculé la quantité d'énergie dont les ions K⁺ ont besoin pour effectuer ce changement de position. Résultat : les canaux se révèlent si bien adaptés à leurs hôtes que ceux-ci, pour se déplacer, consomment très peu d'énergie et n'ont nullement besoin de l'aide d'autres ions. « Cela pourrait expliquer la rapidité de ces circuits – plus grande que celle d'une impulsion nerveuse – ainsi que leur grande sélectivité », explique Christophe Miller. Un phénomène majeur qui échappait aux biologistes depuis plusieurs décennies.

En 1999, MacKinnon a reçu le Lasker Award de la recherche

médicale fondamentale pour avoir révélé la structure détaillée d'un de ces circuits du potassium. Ses derniers travaux, estime Christophe Miller, ouvrent les portes d'un « monde nouveau ».

« L'approche méthodique qu'il a choisie pour étudier le fonctionnement du circuit des ions potassium et la prise en compte de son importance scientifique peuvent justifier la récompense suprême » d'un prix Nobel, renchérit Fred Sigworth, physiologiste moléculaire à l'école de médecine de l'université Yale, à New Haven (Connecticut). Pour lui, « les dernières images obtenues ne sont que l'aboutissement d'une série de découvertes de MacKinnon, fruit d'un travail commencé dans les années 1990 ».

« Il est toujours agréable d'être reconnu, admet modestement Rod MacKinnon. Mais l'éventualité d'un Nobel n'est pas ce qui motive mes recherches. » Ayant acquis « une connaissance approfondie » des circuits des ions K⁺, il a maintenant l'intention d'étudier la façon dont les cellules ouvrent et ferment leurs canaux ioniques.

Michael Wulff, responsable d'une ligne de lumière au synchrotron de Grenoble

« Nous pouvons filmer en temps réel les transformations et les mouvements des protéines »

L'UNE DES QUARANTE-SIX lignes de lumière de l'Installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) de Grenoble est dédiée à la cinétique des protéines et des petites molécules. Le rayonnement synchrotron ne permet pas seulement de mettre en évidence la structure tridimensionnelle des protéines avec une précision de quelques millièmes d'angströms (dix-milliardièmes de mètre). Il donne aussi accès à l'étude des modifications structurales au cours d'une réaction biologique. Le physicien danois Michael Wulff est responsable de cette ligne de lumière.

« Comment procédez-vous pour observer les transformations d'une protéine ?

– Pour étudier des protéines au travail, c'est-à-dire en mouvement, il faut que celles-ci puissent

être cristallisées – ce qui n'est pas le cas de toutes – afin qu'elles soient assemblées en très grand nombre. L'idéal serait de parvenir à isoler une molécule unique dans un faisceau de rayons X extrêmement intense. Mais ce n'est pour l'instant qu'un rêve, car les sources actuelles, même celle de l'ESRF, l'une des meilleures au monde, ne sont pas assez brillantes. Il faudrait des intensités un million de fois supérieures pour reconstruire la structure atomique en trois dimensions de protéines isolées. Dans un cristal, on assemble environ 10¹¹ protéines, ce qui amplifie de façon considérable les signaux, c'est-à-dire la diffraction des rayons X.

– Mais l'activité d'une protéine n'est-elle pas figée dans une structure cristalline ?

– La fonction biologique est conservée dans le cristal pour bon nombre de protéines. Il faut bien se représenter cette macromolécule comme une longue chaîne d'acides aminés dont les liaisons internes ne sont pas très rigides. En outre, au sein d'un cristal, chaque macromolécule a des liaisons relativement faibles avec ses voisins. Ainsi, chaque protéine conserve sa flexibilité, surtout dans son centre. Cette propriété nous intéresse particulièrement dans le cas de la myoglobine, protéine présente dans les cellules musculaires qu'elle alimente en oxygène, que nous avons beaucoup étudiée. En effet, dans cette molécule composée de 1432 atomes (hors ceux d'hydrogène, quasi invisibles dans l'expérience), l'atome-clé est un atome de fer,

bien caché au centre de la molécule, mais très actif dans les réactions biochimiques.

– Comment ces réactions sont-elles filmées ?

– Nous sommes ici dans le domaine de la biologie ultra-rapide où l'unité de mesure est la picoseconde (millionième de millionième de seconde). Après avoir déclenché une réaction chimique à l'aide d'un flash laser, nous éclairons la protéine avec de très courtes impulsions de rayons X, d'une durée de 50 à 200 picosecondes. Ces impulsions nous donnent une image de diffraction constituée de 500 à 5 000 points de diffraction. En retournant la protéine dans tous les sens, nous obtenons au total quelque 100 000 points de diffraction enregistrés sur ordinateur. Ainsi, nous pouvons filmer

en temps réel les transformations et les mouvements des protéines.

– Quels progrès espérez-vous ?

– Ce travail sur la myoglobine a été réalisé en 1996 et publié dans la revue *Science*. Depuis, nous avons commencé à étudier l'hémoglobine du sang et nous nous attaquons à des protéines de plus en plus complexes. Les progrès sont considérables. On est passé en quelques années d'une connaissance globale de la structure des protéines à une compréhension détaillée de leurs perturbations. Dans le futur, nous attendons beaucoup des sources de rayons X utilisant des lasers à électrons libres, qui délivreront des impulsions mille fois plus rapides.

– Vos recherches ont-elles des applications médicales ?

– La connaissance fine des méca-

nismes de transport d'oxygène par la myoglobine et l'hémoglobine pourrait servir à améliorer les propriétés du sang artificiel, pour les malades ou les sportifs. Autre exemple, nous travaillons actuellement sur la bactériorhodopsine, une protéine membranaire contenant le rétinol présent dans l'œil, dont la fonction est de convertir le signal lumineux en signal électrique pour le cerveau. On peut imaginer que cette recherche aidera à remédier à des problèmes de déficience de la vision. »

Propos recueillis par Pierre Le Hir

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Le Challenge Tour permet aux jeunes golfeurs européens de se préparer au haut niveau

La finale de ce circuit, antichambre du Tour européen, s'est disputée près de Bordeaux début novembre

Dernière épreuve de la saison, la grande finale du Challenge Tour s'est déroulée sur le golf de Pian Médoc, au nord de Bordeaux, du 1^{er} au

4 novembre. Les épreuves de ce circuit, antichambre du Tour européen, ont souvent lieu dans la plus grande confidentialité, mais elles ont per-

mis l'éclosion de champions, tel que le Français Sébastien Delagrangé, vainqueur cette année à Saint-Omer et au Danemark.

PIAN-MÉDOC (Gironde)
de notre envoyé spécial

Au volant de sa petite voiture électrique, Alain de Soultrait surveille les joueurs qui participent à la grande finale du Challenge Tour, réservée aux 45 meilleurs golfeurs de ce circuit. Tantôt caché, tantôt en vue, il chronomètre chaque joueur suspect de lenteur excessive. « La plupart du temps, il suffit de se montrer pour que les joueurs reprennent un rythme réglementaire. » A l'issue de cette épreuve, seuls les 15 premiers du classement final de ce circuit accéderont à la consécration : le Tour européen.

Directeur du Challenge Tour, Alain de Soultrait est sans doute celui qui le connaît le mieux, puisqu'il en est l'un des instigateurs. Il est de ce fait membre de la PGA, et l'un des rares non-Britanniques de cette association des golfeurs professionnels qui gère le Tour européen et le Challenge Tour. Baptisé à l'origine Satellite Tour, ce circuit a été créé en 1986, en grande partie à l'initiative de la Fédération française de golf, au sein d'une instance qui regroupe des représentants des différentes fédérations européennes et de la PGA.

FAIBLES DOTATIONS

« L'idée était de lancer un Tour pour les jeunes qui jouaient chez eux, sur leur circuit national, puis allaient directement aux cartes qualificatives pour le Circuit européen, avec évidemment beaucoup de déchet, indique Alain de Soultrait. L'intérêt du Challenge est que c'est un circuit international qui prépare vraiment au Tour européen, même s'ils sont sans commune mesure. » En effet, sur le Challenge Tour, il ne suffit pas de gagner ou de faire de bons résultats

pour passer à la catégorie supérieure. Les 200 joueurs qui y participent chaque année sont quasiment contraints à l'excellence pour s'en sortir. Très faibles, les dotations décernées aux dix premières places de chaque épreuve ne leur permettent pas de se mettre à l'abri. En moyenne, une victoire rapporte entre 20 000 € et 25 000 € ; or il fallait cette année accumuler 58 000 € pour prendre la fatidique 15^e place, alors

Trois tours de qualification

Terminer dans les 15 premiers du classement final du Challenge Tour ne constitue pas la seule possibilité d'accéder au Tour européen. Tout joueur professionnel peut obtenir sa carte en passant une série d'épreuves qualificatives qui se déroulent en trois étapes.

La première, qui avait lieu cette année à la mi-septembre, réunissait 530 joueurs répartis sur 5 parcours (4 en Angleterre, 1 en France). A l'issue de quatre journées, 130 joueurs étaient qualifiés pour se présenter à la deuxième série, qui se déroule du 6 au 9 novembre sur 3 parcours du nord de l'Espagne. Ils y disputent à 103 autres joueurs (classés au-delà de la 45^e place du Challenge Tour) 94 accès à la troisième étape. Celle-ci, qui aura lieu en Andalousie à la mi-novembre, mettra aux prises les 94 joueurs issus du deuxième tour à 74 joueurs du Tour européen (classés au-delà de la 115^e place). Seuls les 35 premiers de ce marathon accéderont au Tour européen.

que le premier, l'Anglais Mark Foster, en a empêché un peu plus de 97 000 €.

C'est dire si l'enjeu était important la semaine dernière sur le superbe parcours des Châteaux de Pian Médoc, classé dans les 20 premiers d'Europe continentale, et qui avait accueilli l'Open de France en 1999. Les quatre Français qui participaient à cette épreuve restaient en deçà de leurs espérances. Sébastien Delagrangé, déjà assuré de sa qualification depuis belle lurette, mais qui voulait renouer avec la victoire, a terminé 23^e. Dominique Nouail-

lac, Marc Pendaries et Christophe Pottier, qui avaient besoin de la victoire pour accéder à la fameuse 15^e place, ont fini très loin du compte, au-delà du 20^e rang.

Pourtant, aucun de ces trois joueurs n'a démerité au cours de cette saison : une victoire et une place de huitième pour Christophe Pottier ainsi que pour Dominique Nouail-

lac, deux places de second pour Marc Pendaries. Unanimes, la

preuve du Tour européen, où les joueurs sont soutenus par leur cadet, encouragés par un public nombreux et enthousiaste, stimulés par la présence de caméras de télévision, serait sidéré en suivant une épreuve du Challenge Tour. Elles ont souvent lieu dans la plus grande confidentialité : très peu de spectateurs, regroupant souvent la famille et les amis, suivent des joueurs qui, dans leur immense majorité, tirent eux-mêmes leur sac. Cela peut aider à la concentration mais certainement pas à la sublimation.

LES PARCOURS « À GENOUX »

On serait pourtant tenté de le croire à la lecture des résultats : nombre d'épreuves se gagnent avec des scores très inférieurs à ceux du Tour européen, autour de 20 coups sous le par ! Ce que les joueurs appellent « mettre le parcours à genoux ». « Cela n'est pas très bon pour l'image du Challenge », concède Alain de Soultrait. L'explication réside dans le fait que les parcours en question sont souvent anciens, de longueur relativement faible, où les « par 5 » équivalent à des « par 4 » pour les professionnels.

Durcir les parcours sera donc un objectif les prochaines saisons, pour lesquelles les projets ne manquent pas : augmentation des dotations, développement de la couverture télévisée, amélioration des services pour les joueurs. En attendant, Alain de Soultrait mène les dernières négociations pour boucler le calendrier 2002 : « Certains promoteurs tardent à donner leur réponse. Il faut dire qu'avec le pessimisme ambiant, notamment dans la presse, ils sont un peu hésitants. »

Jean-Louis Aragon

Après un long purgatoire, Sébastien Delagrangé accède au Tour européen

PIAN-MÉDOC (Gironde)
de notre envoyé spécial

Six ans de Challenge Tour, c'était bien suffisant. Cette saison, Sébastien Delagrangé, vingt-sept ans, n'a pas lésiné sur les moyens pour se sortir de cette salle d'attente. Mais, si on lui demande quel est le déclic qui lui a permis de remporter deux victoires en l'espace de trois semaines, l'une en France, sur le parcours de Saint-Omer, l'autre au Danemark, plus une deuxième place en Angleterre, il répond le plus tranquillement du monde : « C'est plutôt la continuité du travail réalisé qui a payé. »

Sur les vingt-huit tournois du Challenge Tour, il n'aura eu besoin - étant qualifié pour l'étape supérieure, le Tour européen - d'en disputer que douze. « Je n'ai pas beaucoup joué parce que je savais que j'avais obtenu ma carte. J'en ai profité pour prendre du bon temps, des vacances, conscient que l'année prochaine, je n'aurai pas beaucoup de temps pour cela. Techniquement, j'étais prêt, mais le plus important est que je me suis prouvé que je pouvais

gagner. Tant qu'on ne l'a pas fait, on ne sait pas si on peut y parvenir. »

Sébastien Delagrangé ne sera donc plus taraudé par ce doute, ce qui lui permet d'analyser les choses avec lucidité et humilité, deux des principales qualités requises chez un golfeur : « Les tournois où j'ai gagné ne sont pas ceux où j'ai le mieux joué, mais ceux où j'ai eu un peu plus de réussite, où j'ai été plus patient, mieux physiquement aussi. C'est un tout dont on se fait un monde et, après coup, on se dit : "Je n'ai rien fait d'exceptionnel." En fait, tout se joue à très peu de chose, à quelques putts rentrés ici ou là. »

Mais, évidemment, ce presque rien qui fait la différence est ce qui demande le plus : répétition incessante des gestes, mise en condition physique et psychologique. Un travail acharné, auquel il est particulièrement difficile de s'astreindre si on est seul.

Sébastien Delagrangé travaille donc depuis trois ans avec Frédéric Schmitt, son entraîneur, dans le cadre d'une structure baptisée « -18 » qui a pour vocation de gérer

les carrières de golfeurs. Ainsi, l'année prochaine, pour sa première saison sur le Tour européen, Sébastien Delagrangé n'aura « plus qu'à jouer au golf », en toute sérénité. En échange d'un pourcentage sur ses gains, « -18 » prendra en charge sa préparation physique et technique, la présence de son entraîneur sur quelques tournois, la logis-

« Bien sûr, pour les premiers tournois, je serai un peu tendu »

tique, les réservations d'avions et d'hôtels, ce qui lui ôtera une bonne partie de ses appréhensions. « Bien sûr, pour les premiers tournois, je serai un peu tendu, il me faudra prendre mes marques parce que je ne connais pas les joueurs, ni les parcours, ni les pays. Le fait de jouer pour beaucoup d'argent augmente-

ra forcément le stress, mais, au fur et à mesure des épreuves, je sais que je ne serai plus impressionné par l'événement. »

Son programme pour la saison à venir, et celui de son premier « cadet » de métier depuis que lui-même est passé professionnel (il y a sept ans), est déjà établi. Il commencera dès le 22 novembre, à Taïwan, et se poursuivra la semaine suivante à Hongkong. Après un peu de repos et la reprise de l'entraînement, Sébastien ne renouera avec la compétition que fin janvier, avec trois tournois consécutifs en Australie, à la suite desquels il prendra trois nouvelles semaines de break. « Il ne faut pas surcharger le début de saison, car elle est très longue [le Tour européen comprend quarante tournois-épreuves étalés sur onze mois]. Ce n'est pas la peine de courir après les tournois. Il vaut mieux se limiter à vingt-cinq et bien les préparer que de risquer d'accumuler de la fatigue et perdre l'envie de jouer. »

J.-L. Ar.

« C'est un grand bonheur de rendre visite aux Australiens »

Pour Jo Maso, le manager du XV de France, les Bleus de Roger Lemerre doivent « avoir la fierté de jouer le rôle d'ambassadeurs » de leur pays

ILS SONT PARTIS en ronchonnant, ils sont arrivés fourbus : après une escale technique à la Réunion, 23 heures de vol grand luxe - 6 millions de francs au total pour l'aller-retour -, avec tables de massage à l'arrière de l'appareil et salon de détente à l'avant, les vingt-deux joueurs de l'équipe de France de football ont atterri à Melbourne, jeudi 8 novembre, à 17 heures (8 heures en France).

Depuis plusieurs semaines, l'organisation de ce voyage au long cours a soulevé de nombreuses polémiques, du côté des clubs, ouvertement hostiles à l'idée de voir leurs joueurs effectuer un si bref aller-retour vers les antipodes, mais aussi du côté des principaux intéressés : peu nombreux sont les Bleus qui renieraient les propos tenus par Fabien Barthez, fustigeant ce déplacement « ridicule » dans L'Equipe-Magazine du 3 novembre.

Nombre de sportifs de haut niveau sont plus habitués à jongler avec les décalages horaires ou à composer avec les longs vols, et, à leurs yeux, cette polémique a quelque chose d'exagéré. Pour les rugbymen, un voyage au pays des Wallabies, doubles champions du monde, a toujours eu le goût d'une consécration. Lorsqu'ils se rendent au bout du monde, les joueurs du XV de France ne font certes pas un aller-retour express comme celui des footballeurs. Ils partent pendant plusieurs semaines, pour disputer des séries de matches, ou pour effectuer une tournée dans la région. Mais, pendant longtemps, la Fédération française les a laissés voyager en classe économique, « avec les genoux sous le menton », explique Raphaël Ibanez. Le talonneur du XV de France n'a pas connu ces tournées « à la dure », car, depuis quelques années, le rugby français voyage en classe affaires.

Cela ne l'empêche pas de moquer gentiment les conditions idéales de confort offertes dans l'avion affrété par la Fédération française de football. « Il paraît qu'ils ont des courts de tennis à l'arrière ? », s'amuse-t-il,

avant de se montrer un peu plus envieux : « Ils ont les meilleurs moyens à leur disposition, ils ont raison de les utiliser. » Pour Jo Maso, le manager du XV de France, une telle épopée « fait partie de la vie de champions », tout simplement : « Un sportif de haut niveau doit être conscient qu'il est un privilégié. Et puis, une carrière, ça passe très vite. Il faut positiver tous les instants, sinon cela laisse la place à une grande frustration. En plus, quand on est champion du monde, il faut avoir la fierté bien placée de jouer le rôle d'ambassadeurs de son pays. »

« GRAND PEUPLE DE SPORTIFS »

« L'Australie est un grand peuple de sportifs, ajoute-t-il. A mon sens, c'est ce qui se fait de mieux avec les Américains en termes de sport. Ne serait-ce que pour ça, c'est toujours un bonheur de rendre visite à ces gens. » Jo Maso a de la mémoire : « Si les Britanniques n'avaient pas invité les rugbymen français à jouer le Tournoi des cinq nations il y a 80 ans, on en serait peut-être toujours à lutter avec l'Espagne ou la Roumanie. » Pour l'ancien trois-quarts centre du XV de France, « c'est toujours aux grands pays de faire l'effort en direction des plus petits. Il ne faut pas se cloîtrer dans la suffisance, sinon, à force, on se sclérose. »

Les footballeurs font grand cas de la fatigue créée par les longs périodes ? « Il faut surmonter le décalage horaire, c'est tout ! », corrige Jo Maso, qui se demande « ce que doivent dire les tennismen », qui passent leur vie dans les avions à la pleine saison. « Nous sommes habitués à voyager, c'est sûr, répond Sébastien Grosjean. Mais on sait à quoi s'en tenir lorsqu'on débute une carrière de tennismen. » Le numéro un du tennis français, actuellement en Australie pour préparer la finale du Masters, se permet même quelques conseils : « Il fait chaud là-bas en ce moment. Il faut s'acclimater doucement, prévoir un petit temps d'adaptation. » Les Bleus de Roger Lemerre auront trois jours pleins pour se remettre de leur périple avant le match du 11 novembre. « C'est largement suffisant », estime Sébastien Grosjean.

Eric Collier

Mondial 2002 : le Brésil cale en Bolivie, l'Equateur et le Paraguay passent

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Le calvaire du Brésil se poursuit en éliminatoires de la Coupe du monde 2002, en Corée et au Japon. La Selecao a concédé mercredi 7 novembre à La Paz, face à la Bolivie (1-3) sa sixième défaite dans le tournoi. La qualification pour le Mondial passe désormais par une victoire sur le Venezuela, mercredi 14 novembre à Sao Luis, dans le nord-est du Brésil.

Perché dans l'Altiplano andin à 3 640 m d'altitude, le Stade Hernando Siles, où le Brésil avait perdu en 1993 son invincibilité en éliminatoires (0-2), a confirmé sa réputation de traquenard redouté par tous les joueurs qui ont eu l'occasion d'y éprouver la rarefaction de l'oxygène. Marqué par Edilson à la 26^e minute, le but brésilien a fait illusion jusqu'à l'égalisation de l'attaquant Paz (41^e). A la reprise, le souffle court et incapable de s'adapter aux balles fusantes caractéristiques du jeu en altitude, la défense centrale brésilienne, pourtant composée de trois hommes - Juan, Lucio et le Lyonnais Edilson -, a sombré en ouvrant des boulevards aux rapides attaquants boliviens.

L'infortuné gardien brésilien Marcos, auteur de quatre arrêts de grande classe, se souviendra sans doute longtemps de ce coup-franc d'apparence anodine, botté à la 69^e minute d'une bonne trentaine de mètres, tout près de la ligne de touche, par Baldivieso. Légèrement avancé, il a été victime d'un lob incroyable : la balle, rendue vicieuse par la résistance moindre

de l'air, est retombée dans son dos comme une pierre. Ce même Baldivieso s'est chargé de sceller la défaite des visiteurs en réussissant un penalty en fin de match.

Le recours, récemment révélé par la presse brésilienne, à une firme de « consultant en astrologie » dénommée AstroSprint n'a visiblement pas éclairci l'horizon de Luiz Felipe Scolari, le quatrième sélectionneur brésilien depuis le limogeage de Mario Zagallo survenu au lendemain de la défaite face aux Bleus (0-3) en finale du Mondial 1998. La titularisation du milieu de terrain Serginho (Milan AC), 61^e joueur convoqué en éliminatoires, n'a pas été plus probante. Les quadruples champions du monde n'ont rien d'évidence plus personne. Ils ont encore un match pour sauver les meubles et éviter le repêchage.

EQUATEUR, PREMIERE

L'Equateur en revanche célèbre ses champions, (de manière excessive parfois) puisque les manifestations de joie à travers tout le pays ont fait 1 mort et 11 blessés. En égalisant de la tête (1-1) à la 72^e minute face à l'Uruguay, mercredi 7 novembre au stade Atahualpa de Quito, l'avant-centre Kaviédes a offert à son pays sa première qualification pour une phase finale de Coupe du monde. L'Equateur a ainsi rejoint l'Argentine et le Paraguay, qui est qualifié par le match nul de Quito avant même d'affronter, jeudi 8 novembre, les Vénézuéliens chez eux.

Jean-Jacques Sevilla

LITERIE ROBUSTAFLEX : LES 4 JOURS ÉVÉNEMENT SUISSE



Venez découvrir la technologie et le design de la literie suisse à des prix exceptionnels. Un technicien de l'usine sera présent du 8 au 11 Novembre

ESPACE LITERIE ROBUSTAFLEX
63, rue de la Convention - 75015 PARIS
PARKING GRATUIT Tél. 01.45.77.80.40
Ouverture exceptionnelle Dimanche 11 Novembre



Incidents de France-Algérie : amende de 85 000 euros pour la FFF

LA COMMISSION de discipline de la Fédération internationale de football (FIFA) a infligé, mercredi 7 novembre, une amende de 85 000 euros à la Fédération française de football à la suite des incidents survenus le 6 octobre au Stade de France lors du match amical France-Algérie, arrêté à un quart d'heure avant la fin après l'envahissement de la pelouse. Cette amende est assortie d'une mise en garde contre la répétition de tels incidents, avec une période probatoire de deux ans.

■ **RUGBY : le trois-quarts centre néo-zélandais Tony Marsh (Montferrand) a été appelé en équipe de France**, mercredi 7 novembre, en remplacement de Toulousain Xavier Garbajosa, blessé lors du test-match contre l'Afrique du Sud, samedi 10 au Stade de France. Tony Marsh (29 ans) est sélectionnable parce qu'il vit en France depuis plus de trois ans et n'a jamais porté le maillot de l'équipe première des All Blacks.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 89 effectués mercredi 7 novembre.** Premier tirage : 22, 24, 31, 35, 37, 46 ; complémentaire : 29. Rapports pour 6 numéros : 2 029 050 F (309 326 €) ; 5 numéros et complémentaire : 84 045 F (12 812 €) ; 5 numéros : 3 640 F (554 €) ; 4 numéros et complémentaire : 278 F (42,38 €) ; 4 numéros : 139 F (21,19 €) ; 3 numéros et complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €). Second tirage : 19, 20, 28, 32, 37, 40 ; complémentaire : 9. Pas de gagnant pour 6 numéros. 5 numéros et complémentaire : 93 355 F (14 231 €) ; 5 numéros : 7 670 F (1 169 €) ; 4 numéros et complémentaire : 354 F (53,96 €) ; 4 numéros : 177 F (26,98 €) ; 3 numéros et complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

Les nouvelles technologies transforment la vie du voyageur

Internet, téléphone mobile, GPS et Palm Pilot, ces objets nomades occupent de plus en plus de place dans la valise des touristes indépendants

HIER RÉDUITE à un guide de voyage ou à la boussole, la panoplie du touriste s'est enrichie ces cinq dernières années d'objets de haute technologie de plus en plus sophistiqués. Internet, téléphone mobile, Palm Pilot et GPS font désormais partie du kit de survie du voyageur, qu'il s'agisse d'un déplacement en province ou d'une aventure exotique. Les éditeurs spécialisés ont vite compris que l'environnement high tech offre des possibilités de développement pour leur activité et ont, tout à la fois, accompagné et suscité le mouvement.

Dès 1995, *Lonely Planet*, dont les ouvrages papier sont au voyageur indépendant ce que les textes sacrés sont aux croyants, s'est installé sur le Web avec, dans un premier temps, le site lonelyplanet.com, rapidement relayé par lonelyplanet.fr, plus spécifiquement dédié aux touristes francophones. Son concurrent le plus direct, *Le Guide du routard*, publié par Hachette, n'est pas en reste avec routard.com ainsi qu'une banque de données sur Minitel, 36-15, code ROUTARD. L'idée est bonne : sur le « point-fr », Lonely planet a 100 000 « visiteurs uniques » (c'est-à-dire 100 000 appels à partir d'un ordinateur qui peut être utilisé par plusieurs personnes) et 500 000 pages vues par mois. Sur le « dot-com », son site mondial est visité par deux millions d'internautes « uniques », avec vingt millions de pages vues chaque mois. Désormais, la consultation d'Internet est un passage obligé pour les voyageurs indépendants.

Il est vrai que la consultation du Web est d'autant plus intéressante qu'elle « accompagne le touriste durant tout le cycle du voyage », explique Philippe Hertzberg, responsable du développement com-

mercial des activités digitales au département « new media » du bureau parisien de l'éditeur austro-allemand. « *Un voyage démarre avec une phase d'inspiration, un temps du rêve pendant lequel on choisit sa destination. Avec le Web, rien de plus simple : nous offrons des textes et des images qui permettent de mieux voir le pays ou l'endroit que l'on choisit* », poursuit Philippe Hertzberg. Ensuite, Internet permet de comparer les prix des transports et d'acheter son billet en ligne ; un simple clic sur un autre site (par exemple amazon.com) et l'on se procure le guide touristique qui correspond le mieux au type de déplacement que l'on effectuera.

Là ne finit pas l'usage de la toile. Le forum de Lonely Planet permet de rejoindre « la communauté des voyageurs ». On y pose les questions que l'on souhaite à ceux qui ont déjà effectué le parcours, sites à visiter, transports à utiliser, tuyaux en tout genre dans tous les pays du monde.

LE PARTAGE DES INFORMATIONS

C'est sans doute l'aspect le plus intéressant de l'affaire. Avec l'apparition de cybercafés jusque dans les endroits les plus reculés du globe, le partage des informations et des impressions prend une dimension nouvelle. « *L'outil Web permet une mise en commun et une véritable interactivité*, remarque Philippe Hertzberg. *C'est le pull et le push : on va chercher de l'information (pull) et on en redistribue (push).* » Internet change le regard du voyageur sur sa propre expérience, l'amène à mettre celle-ci à distance et à entretenir avec elle un rapport plus actif, puisqu'il lui faut la thématiser pour la transmettre à son « fellow traveller », son compagnon de voyage virtuel. Les éditeurs spécialisés dans le voyage

indépendant (*Guide du routard*, Lonely Planet ou *Petit Fûté*) encouragent d'ailleurs leurs lecteurs à leur faire part de leurs découvertes et suggestions, en leur proposant des guides gratuits en échange de leurs informations. L'interactivité nourrit ainsi les pages web qui permettent, quasiment en temps réel, d'actualiser les guides papier, dernière périssable s'il en est.

UN SOIR DE DÉPRIME

Internet n'est pas la seule prothèse de haute technologie offerte aux voyageurs. Directeur général de Plurimédia, une agence du groupe Lagardère active, Martin Perronnet vend aux opérateurs téléphoniques les contenus du *Routard* et du *Guide Michelin*. A partir d'un téléphone mobile, il est ainsi possible, en France, une fois établi son positionnement géographique, de savoir où trouver une bonne table ou une chambre d'hôtel. Grâce au wap, adresses et descriptifs s'affichent sur l'écran du mobile. Une technologie qui devrait, estime Martin Perronnet, s'affiner avec la substitution du réseau GPRS au réseau GSM. Il sera alors possible d'offrir au touriste perdu une carte de l'endroit où il se trouve, bref de le guider pas à pas dans sa recherche. « *Internet est surtout intéressant pour la préparation du voyage. Le téléphone mobile est le média d'avenir pour l'accompagnement du voyageur* », estime Martin Perronnet, d'autant plus que le contenu « événementiel » est sans cesse mis à jour.

Un soir de déprime à Paris, Dijon ou Carpentras, un simple appel téléphonique permet de trouver un concert de blues, autant qu'un restaurant sélectionné en fonction des critères de prix, de carte gastronomique et de localisation. Autant de choses réalisa-



J. AARONSON/COSMOS

A Hongkong comme ailleurs, les cybercafés offrent aux voyageurs les dernières informations utiles à leur périple.

bles aussi, depuis trois ans, à partir d'un PDA (*personal digital agenda*) du type Palm Pilot ou Visor. A condition de posséder l'ustensile (qui coûte environ 610 €), on peut télécharger à partir d'Internet le contenu des guides *Lonely Planet* de vingt métropoles dans le monde.

Ces guides *Citysink* sont aussi accessibles avec l'achat d'une carte électronique insérable dans les derniers modèles de Palm Pilot, M 500 et M 505. Comme le dit Zahia Hafs, directrice générale de Lonely Planet pour l'Europe, « *ce type d'outil est plus adapté au voyageur d'affaires qu'au touriste ordinaire* ». Sur ce marché plus étroit, Citysink n'a d'ailleurs été développé qu'en anglais. Internet, mobile ou PDA, ces prothèses high tech

ne contredisent-elles pas l'idée traditionnelle du voyage indépendant, fait de découverte et d'aléas ? Directeur de collection du *Guide du routard*, Philippe Gloaguen juge que leur rôle est « *plutôt positif. Si elles gommant un peu le côté aventurier, elles offrent de la sécurité au voyageur* » qui, de surcroît, les utilise pour rester en contact avec sa famille ou ses proches, aisément joignables par e-mail ou appel téléphonique. Et, « *de toute façon, note Zahia Hafs, il est toujours facile de tout débrancher lorsque l'on veut un maximum de liberté* ». Est-il cependant si facile de couper le cordon ombilical électronique ?

Marc Coutty

Qui veut gagner des millions

APRÈS la version jeu de société (sortie par Lansay en novembre 2000), le fameux programme de TF1 « *Qui veut gagner des millions* » sort en version électronique, chez Tiger. Cette nouvelle déclinaison, au design sophistiqué, reprend exactement les lumières, la musique, l'ambiance sonore, la voix de l'animateur Jean-Pierre Foucault et sa fameuse question : « *C'est votre dernier mot ?* » Le jeu intègre 1 500 questions, les trois jokers (le cinquante/cinquante, le coup de téléphone à un ami et le vote du public). Elaboré avec un système de plateau électronique auquel s'ajoutent des cartes codées, *Qui veut gagner des millions* joue des effets réalistes, pour faire « *comme à la télé* »... 339 F (51,68 €).

Théâtre au jardin

JUSQU'AU 16 décembre, le Jardin d'acclimatation propose trois spectacles capables d'intéresser les plus petits comme les adultes. *L'Esprit de la forêt*, par la compagnie du Tabouret, présente un opéra comique qui, sans mièvrerie, aborde des questions actuelles et éternelles. *La Bande-son*, créée par Fabien Ruiz, met en scène trois personnages burlesques et cependant très professionnels. Leur rôle ? Rééditer en direct la bande sonore de vieux « *cartoons* » des années 1930 projetés sur grand écran. *La Poupée dimanche peu le côté aventurier, elles offrent de la sécurité au voyageur* » qui, de surcroît, les utilise pour rester en contact avec sa famille ou ses proches, aisément joignables par e-mail ou appel téléphonique. Et, « *de toute façon, note Zahia Hafs, il est toujours facile de tout débrancher lorsque l'on veut un maximum de liberté* ». Est-il cependant si facile de couper le cordon ombilical électronique ?

★ **Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne, 75116 Paris. Les samedis et dimanches, à 14 h 30. Prix : 59,03 F (9 €) + entrée au jardin, 15,09 F (2,30 €).**

LA PEUGEOT 607 EST ÉQUIPÉE D'UN SYSTÈME AUDIO JBL. IL ÉTAIT TEMPS QUE VOUS CHANGIEZ DE CHAÎNE HI-FI.

www.607.peugeot.fr

POUR GARDER LE SOURIRE À TOUTS MOMENTS, LA PEUGEOT 607 EST ÉQUIPÉE DU SYSTÈME AUDIO JBL, UN SYSTÈME CONÇU SUR MESURE POUR L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE. SES 13 HAUT-PARLEURS VOUS OFFRENT UNE RÉPARTITION SONORE REPRÉSENTANT LE PRINCIPE ACOUSTIQUE D'UNE SALLE DE CONCERT ET SES 240 WATTS VOUS ASSURENT, MÊME AU PLUS FAIBLE VOLUME, UN RESPECT INTÉGRAL DE VOS MUSIQUES PRÉFÉRÉES. LA PEUGEOT 607 NE POUVANT SE CONTENTER QUE DE LA PERFECTION, LE SYSTÈME JBL ADAPTE AÜSSI LE VOLUME SELON VOTRE VITESSE, POUR UNE ÉCOUTE OPTIMALE À TOUT INSTANT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

*En option ou sur version Pass.

607  **PEUGEOT**

Giboulées d'hiver

VENDREDI. Un rapide courant de nord maintient un temps froid et agité sur la majeure partie du pays. Des averses de neige ou de pluie et neige mêlées se produisent fréquemment. Dans l'après-midi, les pressions remontent sur l'Ouest, annonçant une accalmie sur les côtes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Nuages et soleil se partagent le ciel. Des giboulées se produisent en matinée et deviennent de plus en plus rares au fil de l'après-midi. Les températures s'échelonnent entre 8 et 10 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Dans une atmosphère froide, de fréquentes averses de neige ou de pluie et neige mêlées se produisent. Elles sont parfois accompagnées d'orage et de fortes rafales de vent, surtout près des côtes. Il fait de 5 à 8 degrés.

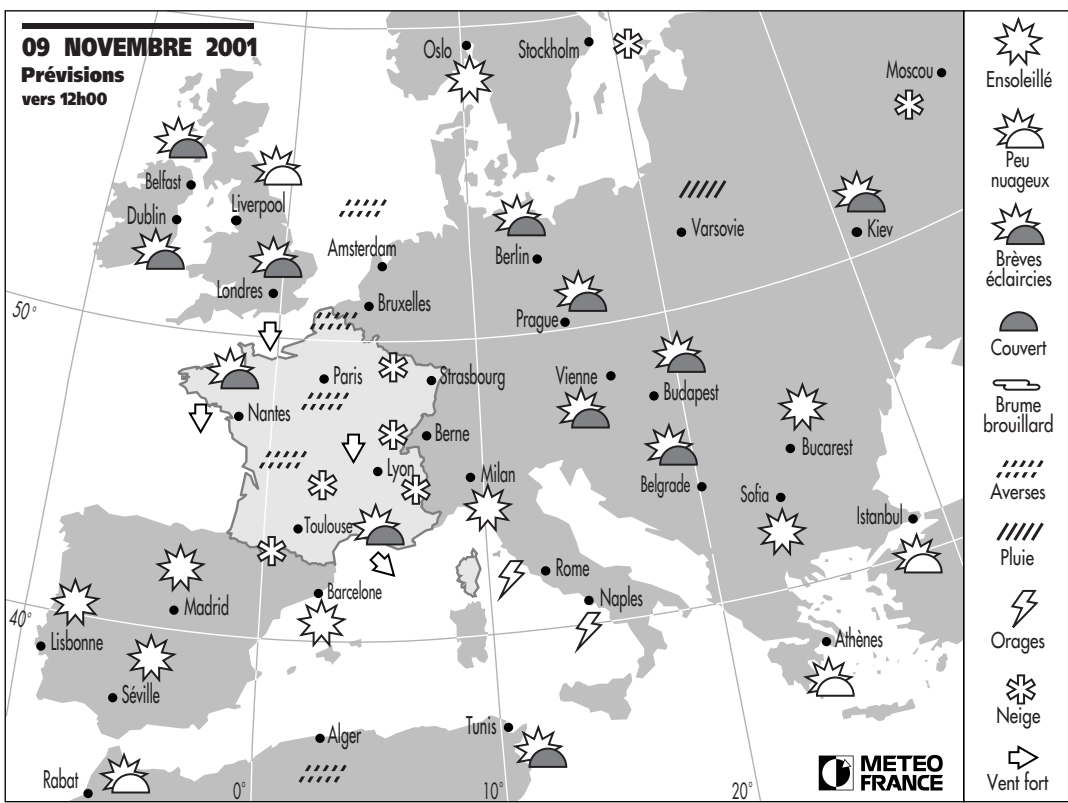
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel se montre chaotique et les fréquents passages nuageux apportent des averses d'une neige qui tient au

sol au-dessus de 300 m. Les températures de l'après-midi sont voisines de 2 à 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur le sud de l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées, de nombreuses averses de grésil et de neige se produisent et blanchissent le sol au-dessus de 300 m. Les premières chutes de neige conséquentes se produisent en montagne. Le temps est plus calme sur le Poitou-Charentes. Les températures varient entre 7 et 10 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les fréquentes averses de neige ou de grésil blanchissent le sol au-dessus de 300 m. Elles sont parfois accompagnées d'orage. Les températures s'échelonnent entre 0 et 6 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel alterne entre éclaircies et passages de nuages gris. Des averses localement orageuses se produisent sur la Côte d'Azur et la Corse. Le mistral et la tramontane soufflent autour de 100 km/h. Il fait de 11 à 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PARIS.** L'Hôtel Clarion Saint-James & Albany, situé face aux Tuileries et ordonné autour d'un jardin et de cours intérieures, propose une « Escapade en famille » à trois ou quatre personnes incluant une junior suite pour deux nuits, les petits déjeuners et divers avantages dont un Pass Musées (567 €, 3 719 F). Tél. : 0800-12-12-12.

■ **HÔTELS.** A l'occasion du Salon Equip'Hôtel, Quadriga, leader européen du marché des technologies interactives pour l'industrie hôtelière, a présenté la plateforme Genesis, premier système européen de diffusion de programmes à la demande, 100 % numérique, dont les contenus sont directement transmis par satellite. Les hôtels équipés offriront à leur clientèle un éventail de divertissements et d'informations et un accès Internet à haut débit via le téléviseur de la chambre ou à partir d'un ordinateur portable.

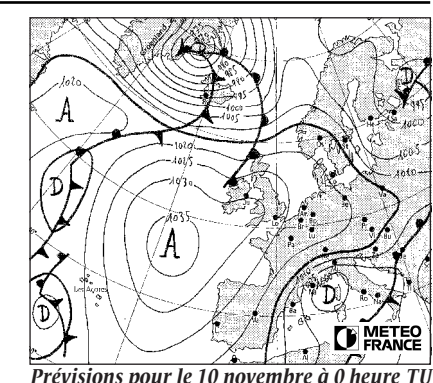
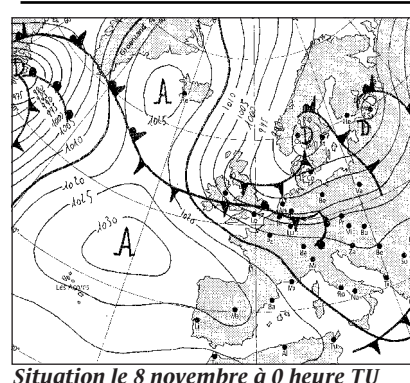
PRÉVISIONS POUR LE 09 NOVEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	7/14 P	CAYENNE	23/30 S
BIARRITZ	4/9 P	FORT-DE-FR.	24/30 S
BORDEAUX	2/8 P	LISSIEUX	1/5 P
BOURGES	1/6 *	MARSEILLE	5/11 N
BREST	5/10 N		
CAEN	5/7 P		
CHERBOURG	4/8 P		
CLERMONT-F.	-1/5 *		
DIJON	0/3 *		
GRENOBLE	0/5 *		
LILLE	3/7 *		
LIMOGES	1/6 *		
LYON	1/5 P		
MARSEILLE	5/11 N		

PAPEETE	23/29 S	KIEV	6/13 N	VENISE	4/14 P	LE CAIRE	19/26 S
POINTE-A-PIT.	23/30 P	LISBONNE	7/14 S	VIENNE	2/7 N	NAIROBI	16/25 S
ST-DENIS-RE.	21/27 S	LIVERPOOL	1/6 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	13/16 P
		LONDRES	0/6 N	BRASILIA	18/25 P	RABAT	7/20 S
		LUXEMBOURG	-2/4 *	AMÉRIQUES	14/23 C	TUNIS	13/20 N
		MADRID	3/8 S	BRASILIA	26/30 S		
		MILAN	4/13 S	CHICAGO	1/11 S		
		MOSCOU	1/9 *	LIMA	17/19 C		
		MUNICH	6/17 N	LOS ANGELES	14/18 S		
		NAPLES	13/16 P	MEXICO	9/17 C		
		OSLO	-10/1 S	MONTREAL	-2/5 S		
		PALMA DE M.	6/13 S	NEW YORK	7/15 S		
		PRAGUE	-2/4 N	SAN FRANCIS.	12/17 S		
		ROME	11/18 P	SANTIAGO/CHI	9/17 S		
		SEVILLE	5/16 S	TORONTO	-1/7 S		
		SOPIA	5/16 S	WASHINGTON	6/14 S		
		ST-PETERSB.	-2/3 C	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	-6/2 *	ALGER	10/16 P	SINGAPOUR	25/27 P
		TENERIFE	-7/2 C	DAKAR	27/33 C	SYDNEY	14/22 S
		VARSOVIE	1/10 P	KINSHASA	22/31 S	TOKYO	12/14 P

AMSTERDAM	3/7 P	ATHENES	15/20 S	BARCELONE	4/11 S	BELFAST	1/11 N	BELGRADE	6/17 N	BERNE	0/3 N	BERNE	-3/4 *	BRUXELLES	1/7 P	BUCAREST	5/14 S	BUDAPEST	1/9 N	COPENHAGUE	-1/3 *	DUBLIN	1/10 N	FRANCFORT	0/6 *	GENEVE	1/7 *	HELSINKI	-7/2 C	ISTANBUL	14/20 S
-----------	-------	---------	---------	-----------	--------	---------	--------	----------	--------	-------	-------	-------	--------	-----------	-------	----------	--------	----------	-------	------------	--------	--------	--------	-----------	-------	--------	-------	----------	--------	----------	---------



VENTES

Des ouvrages sur les croisades dispersés à La Rochelle

DÉCLENCHÉES par la ferveur religieuse, attisées par la passion des combats et la soif des richesses tant vantées de l'Orient, les croisades, commencées en 1096 et abandonnées en 1327, ont depuis fait l'objet de multiples écrits. Plus de sept cents ouvrages sur les croisades, les ordres de chevalerie, l'héraldique et la franc-maçonnerie seront dispersés à La Rochelle les vendredi 9 et samedi 10 novembre.

Parmi les livres les plus anciens figure une œuvre de Philippe de

Beaumanoir (1247-1297), juriste français, conseiller d'un des fils de Saint Louis. *Les Assises et Bons Usages du royaume de Jérusalem* réunissent des textes de droit coutumier (poids et mesures, largeur des routes, mariage, héritage, etc.) ainsi que la généalogie des familles des rois de Jérusalem et des princes d'Antioche. Ce recueil est proposé dans une édition de 1690, avec sa reliure d'époque (2 000 F à 2 500 F, 300 € à 380 €).

Avec la mode du néogothique,

les croisades se révèlent au XIX^e siècle un terrain fécond pour les historiens et les romanciers. En ce siècle où l'imagination tient souvent lieu de recherche scientifique, Colin de Plancy se fait connaître en 1818 par la publication du *Dictionnaire infernal, recherches et anecdotes sur les esprits et démons et les sorciers*, suivi par le *Dictionnaire des sciences occultes*. Il écrit plus tard *Légendes des croisades* et *La Chronique de Godefroy de Bouillon et du royaume de Jérusalem*, des livres

très appréciés à leur époque puisqu'on trouve ici la troisième édition de 1848 (300 F à 400 F, 45 € à 60 €).

LA LÉGENDE DES TEMPLIERS
Peintres et illustrateurs s'emparaient aussi des croisades, comme Gustave Doré, un des meilleurs graveurs de son temps, qui réalise une suite de cent gravures sur ce thème, publiées en 1877. Réunies en planches volantes dans une chemise, quatre-vingt-seize d'entre

elles sont estimées entre 600 et 800 F (90 à 120 €).

Des écrivains oubliés laissent leurs recherches sur la question dans de beaux ouvrages reliés du XIX^e siècle : *Histoire des croisades*, de Charles Farine, de 1863 (200 F à 250 F, 30 € à 40 €), *Beautés de l'histoire des croisades*, livre publié en 1820 à l'usage de la jeunesse et orné de six gravures (200 F à 250 F, 30 € à 40 €).

A l'origine de la militarisation de l'Eglise, les croisades voient l'établissement des ordres de chevalerie, dont le plus célèbre demeure celui des Templiers. Les richesses fabuleuses amassées en deux siècles ont été la cause de leur chute, décidée en 1314 par celui qu'on surnommait le « roi de fer », Philippe le Bel (1285-1314). Selon la légende, le roi n'aurait pas trouvé le fameux trésor, d'où un mystère qui a suscité maintes supputations et hypothèses jusqu'à nos jours.

Un auteur du XVII^e siècle, Pierre Du-Puy, donne le point de vue de son époque dans *Histoire de l'ordre militaire des Templiers... jusqu'à sa décadence et sa chute*. L'édition de 1751 est « revue, corrigée et augmentée d'un grand nombre de pièces justificatives » (reliure d'épo-

que, 2 500 à 3 000 F, 380 à 450 €). *L'Essai sur l'ordre des Templiers*, dont l'original en allemand a été publié à Leipzig en 1779, donne la version maçonnique de l'histoire du Temple (600 à 800 F, 90 à 120 €). Dans *Clément V, Philippe le Bel et les Templiers*, Edgard Boutaric se penche sur la phase finale de sa destruction (1879, 150 F à 200 F, 20 € à 30 €).

Ceux qui ne connaissent pas l'histoire des ordres pourront s'y retrouver avec le *Dictionnaire historique portatif des ordres religieux et militaires*. Cet ouvrage conte les origines des ordres, leur progrès, leur décadence et les marques qui les distinguent les uns des autres. Il est paru à Amsterdam en 1769 (800 F à 1 000 F, 120 € à 150 €).

Catherine Bedel

★ Hôtel des ventes, 18, rue Saint-Louis, 17000 La Rochelle, vendredi 9 et samedi 10 novembre. Exposition sur place le jeudi 8, de 9 h 30 à 18 h 30, et le matin des ventes, de 9 h 30 à 11 h 30. Etude Lavoissière-Gueihlers ; tél. : 05-46-41-13-62. Experts : Philippe Ravon et Christine Chaton ; tél. : 05-46-90-98-07.

Calendrier

- ANTIQUITÉS-BROCANTES**
- **Besançon** (Doubs), du jeudi 8 au lundi 12 novembre ; tél. : 03-81-41-08-09.
 - **Toulouse** (Haute-Garonne), jusqu'au dimanche 11 novembre ; tél. : 05-61-21-93-25.
 - **Paris** (place de la Bastille), du jeudi 8 au dimanche 18 novembre ; tél. : 01-56-53-93-93.
 - **Lisieux** (Calvados), du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ; tél. : 02-31-86-43-38.
 - **Roanne** (Loire), du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ; tél. : 06-16-98-90-86.
 - **Nancy** (Meurthe-et-Moselle), du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ; tél. : 03-83-23-23-36.
 - **Le Mans** (Sarthe), du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ; tél. : 02-43-86-66-25.
 - **Paris** (hippodrome d'Auteuil), du vendredi 9 au lundi 19 novembre ; tél. : 01-44-88-52-60.
 - **Tonnerre** (Yonne), du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ; tél. : 05-57-43-97-93.

- du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ; tél. : 06-16-98-90-86.
- **Nancy** (Meurthe-et-Moselle), du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ; tél. : 03-83-23-23-36.
- **Le Mans** (Sarthe), du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ; tél. : 02-43-86-66-25.
- **Paris** (hippodrome d'Auteuil), du vendredi 9 au lundi 19 novembre ; tél. : 01-44-88-52-60.
- **Tonnerre** (Yonne), du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ; tél. : 05-57-43-97-93.

- 11 novembre ; tél. : 03-86-54-33-12.
- **Nontron** (Dordogne), samedi 10 et dimanche 11 novembre ; tél. : 06-08-98-42-18.
- **La Couture** (Pas-de-Calais), samedi 10 et dimanche 11 novembre ; tél. : 03-21-26-79-23.
- **Gençay** (Vienne), samedi 10 et dimanche 11 novembre ; tél. : 05-57-43-97-93.
- COLLECTIONS**
- **Argenton-sur-Creuse** (Indre), cartes postales

- et vieux papiers, samedi 10 et dimanche 11 novembre ; tél. : 02-54-24-00-92.
- **Lys-lez-Lannoy** (Nord), bandes dessinées, samedi 10 et dimanche 11 novembre ; tél. : 06-11-12-89-70.
 - **Lyon** (Rhône), disques, samedi 10 et dimanche 11 novembre ; tél. : 04-78-05-09-71.
 - **Illzach** (Haut-Rhin), bandes dessinées et cinéma, samedi 10 et dimanche 11 novembre ; tél. : 03-89-52-18-81.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 264

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Mis à nu. Complètement dépouillé. - II. Champ de senseurs et d'épines. Fait toute la lumière. - III. Entendu au Sud. Etrangère qui a su défendre le territoire. Mise en boîte. - IV. Assez subtil. Finir à la perfection. - V. Au début de la croissance. Débrouilla. - VI. Du temps pour faire tout ce dont on a envie. Aida son père à sauver les animaux. - VII. Dans les comptes de l'entreprise. Reflets en surface. - VIII. Henri de La Tour

d'Auvergne. Pousser à bout. - IX. Associés. Terre colorée. Demitour. - X. Sur table ou sur court. Difficile de les faire lâcher.

VERTICALEMENT

1. Informe les consommateurs. - 2. Sur les lieux. Vieille mesure, devenue personnelle. - 3. Dans les habitudes. Pour mesurer l'accélération. Part en éclats. - 4. Des petits grains à surveiller de près. - 5. Met les statues en place... mais ne laisse pas de marbre. - 6. Très sûr dans ses jugements.

Introduit des restrictions. - 7. Romains. Sans aucun intermédiaire. - 8. Fit remonter sur la table. Entourée d'eau. - 9. Propre pour chacun d'entre nous. Surveillance. - 10. Personnel. Causes du tort. - 11. En âge de convoler. D'un auxiliaire. - 12. Met à l'extérieur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 263

Horizontalement

I. Zigzag. Droit. - II. Edredon. - III. Zéas. Martien. - IV. As. Tom. Haret. - V. Céder. Ti. - VI. Egare. Puisât. - VII. Mare. Vomir. - VIII. Elancée. Néri. - IX. Nocturnes. Ec. - X. Tno (ton). Léda. Osé.

Verticalement

1. Zézaielement. - 2. Ides. Galon. - 3. Gré. Caraco. - 4. Zestèrent. - 5. Ad. Ode. Cul. - 6. Gomme. Mère. - 7. Na. Rp. End. - 8. Rh. UV. Ea. - 9. Rotations. - 10. Onirisme. - 11. Idée. Aires. - 12. Tentatrice.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION

N° 247

En collaboration avec la

Réunion des Musées Nationaux

Contre la culture

AVEC près de 400 œuvres choisies parmi les 10 000 que comporte le catalogue raisonné des travaux de Jean Dubuffet, l'exposition du Centre Pompidou rend compte de l'œuvre innovante, provocante et révolutionnaire d'un artiste qui a dominé toute la seconde moitié du XX^e siècle.

Dubuffet commence sa carrière de peintre en 1918 par quelques semaines de cours à l'Académie Julian, à Paris. En 1924, il part en Argentine, abandonne le monde de l'art et entre l'année suivante dans l'entreprise familiale de négociation de vins. Il reprend la peinture en 1933, l'abandonne à nouveau pour ne plus la quitter à partir de 1942. Dès sa première exposition en 1944, il enfreint les règles établies aussi bien dans le choix des matériaux et des techniques que dans la manière dont il traite les sujets. Toute sa vie, l'artiste a fait table rase des formes du passé, remet-



« La Belle Encornée » (1954), de Jean Dubuffet (1901-1985). Huile sur toile, 89 x 116 cm. Collection privée. Actuellement à l'exposition « Jean Dubuffet », au Centre Pompidou, à Paris, jusqu'au 31 décembre.

tant en question les conventions de la représentation.

En 1983, l'Etat lui commande une sculpture monumentale et lui propose plusieurs lieux. *La Tour aux figures* sera réalisée trois ans après la mort de Dubuffet.

Où se trouve-t-elle :
● Sur le quai des Grands-Augustins ?
● Dans l'île de la Grande-Jatte ?
● Dans l'île Saint-Germain ?
● Solution dans *Le Monde* du 16 novembre.

Solution du jeu n° 246 paru dans Le Monde du 2 novembre. D'après les évangélistes Matthieu et Marc, la scène de la décollation de saint Jean-Baptiste se déroule en prison.

DANSE Le chorégraphe américain Merce Cunningham, dont la compagnie fêtera son cinquantenaire en 2002, présente trois spectacles au Théâtre de la Ville, à Paris, jusqu'au

17 novembre. ● **INTERROGÉS** sur ce génie, les danseurs français évoquent son enseignement, qui a longtemps incarné la danse contemporaine, plus que son œuvre. ● « **LES DANSEURS**

se révoltaient contre l'Amérique comme modèle unique, mais chacun reconnaissait Merce Cunningham comme chef de file », résume Raza Hammadi. ● **L'ADMIRATION** est large-

ment partagée : « **Merce est celui qui a su tout intégrer pour faire faire à la danse un bond décisif** », dit Heddy Maalem. ● **BÉNÉDICTE PESLE** est depuis cinquante ans une admiratrice

fidèle et un agent efficace du chorégraphe en France, qui a su convaincre le Festival d'automne ou le Théâtre de la Ville de présenter ses œuvres malgré les huées du premier public.

L'influence persistante d'un homme de génie, Merce Cunningham

On ne compte pas les danseurs qui, comme Dominique Rebaud, José Montalvo, Gilles Jobin, Heddy Maalem ou Blanca Li, réinventent leur discipline en assumant ou en contestant l'héritage du chorégraphe américain, invité du Théâtre de la Ville, à Paris, jusqu'au 17 novembre

EN 2002, le chorégraphe américain Merce Cunningham fêtera les cinquante ans de sa compagnie. En attendant, il est l'invité du Théâtre de la Ville pour une création française, *Way Station*, et la reprise d'*Interscape*, *Rainforest* et *Biped* (*Le Monde* du 29 juin). Tout a été écrit, dit, analysé concernant celui qui est considéré comme l'un des génies, toutes disciplines confondues, de la seconde moitié du XX^e siècle. Et qui continue à créer avec allégresse, insatiable, vivant à quatre-vingt-deux ans dans le présent immédiat, renouvelant ses modes de création en même temps qu'il présente en tournée un des plus surprenants répertoires que les jeunes spectateurs découvrent.

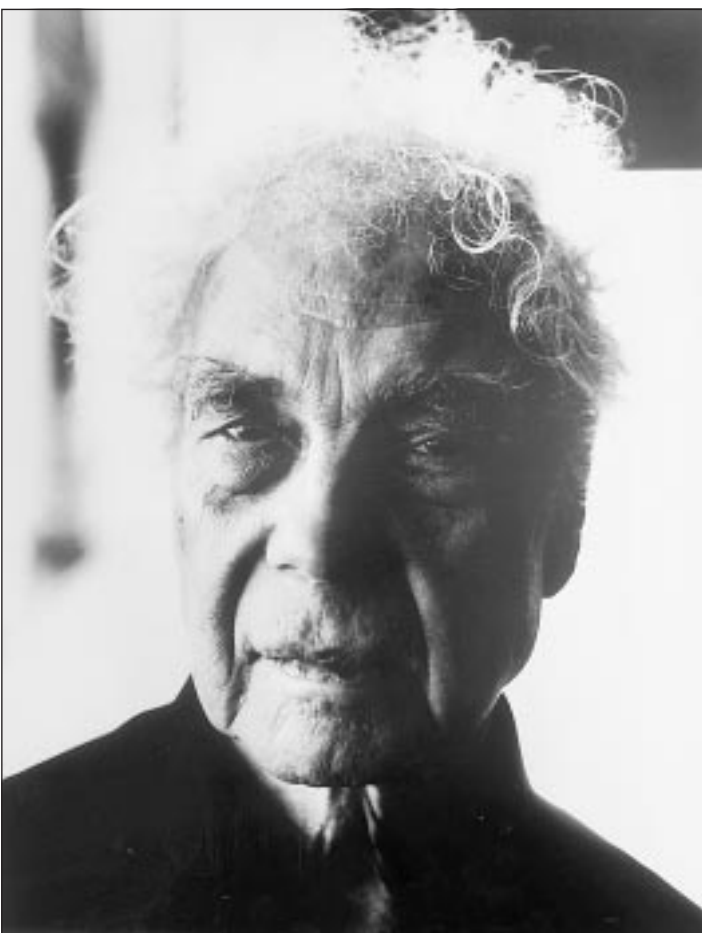
Comment le « monument » Cunningham – à la fois son œuvre, immense, sa technique, sa vie – influence-t-il les chorégraphes qui travaillent en France, notamment les nouveaux venus ? Premier étonnement : parler de Cunningham déclenche spontanément des réponses qui renvoient à l'enseignement plus qu'à l'œuvre ! Une sorte d'inconscient collectif à travers lequel le corps se délivre de son trouble.

Les mots de Dominique Rebaud, chorégraphe de la compagnie Camargo, résumant assez bien les positions : « *Au Centre national de la danse d'Angers, le CNDC, où j'ai été formée, raconte-t-elle, cet enseignement cunninghamien, avec ses notions d'espace et de temps, était par son abstraction même très loin de nous. Les corps résistaient. Entrer dans l'abstraction revenait à gommer notre identité, nos valeurs narratives, d'autant que je suis moitié catalane et donc profondément attachée aux danses de ma région. Il a fallu que j'aie, grâce à une bourse, à Seattle et à Salt Lake City pour comprendre, enfin, combien cette*

danse était enracinée dans la culture américaine. Avec la domination du mouvement sur l'émotion. »

Le corps cunninghamien serait-il vécu comme une greffe qui prend mal, avec l'idée, sous-jacente, d'une colonisation culturelle ? Dans les années 1980, il est vrai que seule cette technique valait l'idée de danse contemporaine. Et chacun partait à New York pour se former à l'école du maître. « *Les danseurs se révoltaient contre l'Amérique comme modèle unique, mais chacun reconnaissait Merce Cunningham comme chef de file, se souvient, toujours avec étonnement, la chorégraphe Raza Hammadi, d'origine tunisienne, proche de la danse jazz. Cunningham, je le trouvais classique, avec ses danseurs en lignes, ses jambes tendues, sa danse sous forme d'exercices chorégraphiés. Plus que l'homme qui apportait la rupture, je voyais en lui la continuité qu'il entretenait avec Martha Graham, chez qui il fut danseur. Mais la France avait besoin de s'appuyer sur Merce Cunningham, car elle n'avait, en matière de contemporain, rien à proposer, ni école ni technique.* »

Laure Bonicel, qui n'a pas trente ans, avoue qu'elle ne vit pas « *avec Merce Cunningham dans la tête* », bien qu'elle ait été, elle aussi, formée à cette technique. Au-delà du rejet, plus ou moins fort, d'un enseignement culturellement inapproprié, ces déclarations soulignent surtout l'absence en France d'un enseignement théorique. Car que serait la technique Cunningham si elle n'était reliée à la manière dont le chorégraphe l'utilise pour créer ? Pas étonnant que les plus jeunes, comme Boris Charmatz ou Loïc Touzé, aient décidé de tout reprendre à leur compte, et notamment la pédagogie. Aucun chorégraphe français



A quatre-vingt-deux ans, insatiable, Merce Cunningham continue à créer avec allégresse, à renouveler son répertoire.

apparu dans les années 1980 n'a ouvert une école, à l'exemple d'Anne Teresa de Keersmaeker, à Bruxelles.

Pas étonnant non plus que la danse se soit réfugiée dans le discours, l'expérimentation, voire une certaine impuissance. Vingt ans après l'émergence de la danse contemporaine, les questions res-

tent ouvertes : quelle formation, quel corps, pour quelle danse ? Dur constat ! « *Dans trente ans, nous aurons des artistes aussi importants que Cunningham, prédit Dominique Rebaud. Il faut que, nous aussi, nous accumulions, que nous analysions. Merce est celui qui a su tout intégrer pour faire faire à la danse un bond décisif. Mais, sur-*

tout, il faudrait des chorégraphes qui trouvent, comme lui, la possibilité de transmettre leurs gestes à des danseurs qui resteraient suffisamment longtemps avec lui. »

Heddy Maalem, d'origine franco-algérienne, remarqué avec *Petite logique des formes*, pièce créée à partir de portraits d'immigrés en transit au refuge de l'association Halte aux hommes, à Paris, a une tout autre réflexion : « *La danse en France interroge le corps, mais elle a tendance à se payer de mots, dit-il. Il va pourtant falloir bouger concrètement, surtout après les événements récents. Ce qui arrive ne me surprend pas, mais la violence, la détermination imprévisible de cet attentat terrible coupe court à tout discours. Peut-être que la danse ne peut plus se développer du côté de la provocation gratuite, mais plutôt du côté de ce qui fait sa spécificité : sa fragilité, qui la rend si précieuse. Il va falloir parler bas pour être entendu. Passer par les interstices. Comment bouger avec la conscience de ce qui arrive ? De ce point de vue, la danse de Merce Cunningham tient le coup, droite sur ses jambes. Si quelqu'un a fait un geste qui compte, c'est cet homme-là.* »

Heddy Maalem pèse ses mots. Il sait que derrière lui, chorégraphe dans sa maturité réfléchie, se bouscule la génération du hip-hop et qu'il faudra voir comment elle aussi réagit. « *Je cherche du côté de l'Afrique, ça relance les dés, affirme-t-il. Il faut regarder tout ce qui n'est pas occidental. C'est là où ça risque de se passer. Quelque chose apparaîtra d'une beauté absolue.* »

Le chorégraphe américain, en revanche, est reconnu comme le maître incontesté quand il s'agit d'évoquer l'ensemble de ce qu'il a cherché, trouvé, inventé, libérant la danse de la musique avec John Cage, libérant l'espace de la scène

de son rapport frontal au public, cohabitant avec les arts visuels dans une relation dadaïste et intense. « *Ce que j'aime, chez Merce Cunningham, c'est son courage, constate Blanca Li, en pleine préparation d'une Shéhérazade pour l'Opéra de Paris. Si, pour moi, la danse doit être émotionnelle, et pas seulement intellectuelle, je m'identifie à son désir profond d'être un danseur qui travaille chaque jour. Qui danse parce que c'est vital pour lui. Je suis gênée par ceux qui ne croient pas à cette discipline quotidienne, sans laquelle il n'y a pas de qualité de mouvement. Quand je fais une audition, je regarde les pieds. Le travail se voit dans les pieds.* »

Selon Heddy Maalem, « *Cunningham est l'homme qui porte le siècle* » ; pour Gilles Jobin, dont l'œuvre naissante brille par son exi-

« Sa danse de haute virtuosité est une jouissance, un dépassement de soi »

José Montalvo, chorégraphe

gence, « *Cunningham représente l'espoir, l'espoir d'être un artiste actif dans son époque, avec son propre bagage historique, convaincu de son fait artistique* » ; quant à José Montalvo, l'un des plus appréciés de nos chorégraphes, il ne cache pas son admiration : « *Un artiste de cette dimension ne tombe pas du ciel. Il a mis en œuvre des processus de création qui ouvrent la danse à l'infini. Sa danse de haute virtuosité, qui n'est pas en effet à la portée de n'importe quel interprète, mélange incomparable de classique et de contemporain, est une jouissance, un dépassement de soi. Avec des positions physiques qui sont de véritables petites aventures. Le piège est de se tenir trop près de lui.* » Un avis que partage Gilles Jobin : « *Aujourd'hui encore, je me demande parfois pourquoi je n'ai pas fait le saut à New York pour prendre des cours dans son école. Je n'ai pourtant aucun regret, car j'ai échappé à son influence directe et je n'ai gardé que l'essence de son travail.* »

José Montalvo estime néanmoins qu'on vit une époque beaucoup plus cosmopolite et croit plus que jamais à cette « *Babel heureuse* » dont parlait Roland Barthes : « *Si, pour Merce, le mouvement est expressif de lui-même, chaque mouvement a donc sa propre valeur, d'où qu'il vienne. On peut ainsi, avec les gestes issus des danses du monde entier, construire un langage qui tienne compte de toutes les mémoires. Il n'y a plus une seule vérité mais une multitude de vérités qui, souvent, se contredisent. Aujourd'hui, il faut réinjecter la subjectivité dans la danse.* »

Dominique Frérot

Agenda

● Merce Cunningham

au Théâtre de la Ville, à Paris (Festival d'automne) : du 6 au 11 novembre, *Way Station* (création française) et *Interscape*. Du 13 au 17 novembre, *Rainforest* et *Biped*. Tél. : 01-42-74-22-77.

● Une féerie miniature,

de Dominique Rebaud, Théâtre de Vesoul, les 9 et 10 novembre, à 20 h 30. Tél. : 03-84-75-40-66.

● **Statuts**, proposition de Boris Charmatz, Ménagerie de verre, du 14 au 19 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44.

● Petite logique des formes,

d'Heddy Maalem, le 24 novembre, à 21 h 15, à La Ferme du Buisson. Tél. : 01-64-62-77-77.

● **Shéhérazade**, de Blanca Li, du 19 au 31 décembre, 19 h 30, Palais Garnier. Tél. : 0-836-69-78-68.

● **José Montalvo et Dominique Hervieu** donneront leur création 2002 le 15 janvier à la Maison des arts de Créteil.

Tél. : 01-45-13-19-19.

● **M.O.O.D.**, de Laure Bonicel, Théâtre de Sète, les 30 et 31 janvier 2002, 20 h 30.

Bénédicte Pesle, ambassadrice et convertie de la première heure

« **ARRANGEZ** cela pour que ça n'ait pas l'air trop... enfin, vous me comprenez ! », dit Bénédicte Pesle en nous accompagnant à la porte du jardin. Parler de soi ne va pas de soi pour cette fervente dont le nom est à jamais lié à l'histoire de Merce Cunningham. Quand elle le découvre en 1951, alors qu'elle est étudiante à New York, elle n'a de cesse de le faire connaître en France. Une sorte de sacerdoce artistique soutenu par une amitié indestructible.

Travaillant ensuite pour la Galerie Iolas à Paris, Bénédicte Pesle s'envole souvent pour New York, où le marchand de tableaux a également pignon sur rue. « *J'en profitais pour aller voir les répétitions. Merce Cunningham m'intriguait, et il reste celui qui m'intrigue le plus. Au fond, il n'est pas un homme de spectacles. Sa méthode de travail s'apparente davantage à celle du peintre. Il a toujours été très lié au monde des arts visuels. A l'exception du musicien John Cage. Encore aujourd'hui ce qui me tient en éveil dans la danse, c'est le mouvement dans l'espace, son questionnement. J'aime ceux qui, dans la jeune génération, interrogent à leur tour le mouvement.* »

Dans les années 1960, Bénédicte Pesle mène le combat pour Merce Cunningham. Très vite, elle a l'oreille de Jean Robin, de Michel Guy, d'Igor Eisner ou de Thomas Erdos, les quatre grands manitous qui règnent sur le spectacle vivant à

Paris. Mais le public, lui, refuse le travail du chorégraphe. « *Jamais je n'aurais cru que Merce pouvait être à ce point hué. Ça m'a éberluée ! Je n'ai jamais été un vrai impresario. Tout ce que j'ai fait c'est convaincre. Ce sont les autres qui ont réalisé, dit-elle. Les invitations régulières du Festival d'automne et du Théâtre de la Ville mais aussi l'aide de Philippe Tiry, qui venait de créer l'Office national de diffusion artistique, ont peu à peu imposé son œuvre.* »

UNE « TALENT SCOUT »

Pour mieux faire connaître Merce Cunningham, elle crée en 1971 Artservice International, une association dont le but est de servir de secrétariat aux artistes américains qu'elle admire. Car à Merce Cunningham se sont ajoutés Yvonne Rainer, Lucinda Childs, Trisha Brown, mais aussi Bob Wilson, Richard Foreman, Phil Glass, Steve Reich. C'est elle la *talent scout*, véritable agent discret de la culture américaine auprès du Festival d'automne. Avec ses fidèles que furent Claire Verlet, Denise Luccioni, Thérèse Barbanel, Julie Georges, Damien Valette...

Bénédicte Pesle jubile : « *Merce tient en haleine. Pour le cinquantième anniversaire de sa compagnie, qui débutera au Lincoln Center en juillet 2002, et se terminera en 2003 à la Brooklyn Academy of Music, il prévoit une création qui l'unira à*

l'architecte Frank Gehry, annonce-t-elle. Encore aujourd'hui, il est attentif aux jeunes plasticiens. L'an dernier, pour la saison au Joyce Theater, il a eu l'idée de présenter avec chaque spectacle un nouveau talent des arts visuels. C'est ainsi qu'on a découvert Charles Long, qui signe les sculptures si fragiles de *Way Station*, une création inédite en France. Elle fait partie d'un programme qui regroupe les pièces *Interscape* et *Rainforest*, que le public a vues cet été à Montpellier. Ce programme reprend aussi *Biped*, dans laquelle Merce a eu pour souci constant de maintenir l'équilibre entre les créatures virtuelles et les corps réels de ses danseurs. Car ce qu'il aime par-dessus tout, c'est le corps vivant.

En 1999, Bénédicte Pesle arrête Artservice International. Les réseaux ont changé, les financements artistiques aussi. « *J'ai seulement gardé Merce Cunningham* », dit-elle, heureuse. Dans son bureau, des étagères de boîtes bien classées, du sol au plafond : « *A qui donner toutes ces archives ?* », interroge-t-elle soudain.

D. F.

★ A l'issue de la représentation du 13 novembre, et à la demande de Merce Cunningham, Bénédicte Pesle se verra remettre les insignes d'officier des arts et des lettres.

La Martinique 922 € 6 047,92 F

SEJOUR HOTEL RESIDENCE PALADIEN

une semaine en bungalow double
avion, transferts et
taxes aériennes 44 € ou 288,62 F compris

Cuba 979 € 6 421,82 F

SEJOUR HOTEL ***

une semaine en chambre double formule tout compris
avion, transferts et
taxes aériennes 18 € ou 188,07 F compris

La République Dominicaine 1642 € 10 770,81 F

RANDONNEE AU PIC DUARTE

une semaine hôtel et campement
avion et taxes aériennes 71 € ou 465,73 F compris

papillonner
aux Caraïbes

PRIX TTC PAR PERSONNE
DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES
SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE
TAXES ET REDEVANCES COMPRISES
PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES
DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

c'est l'affaire d'un coup de fil
N° Indigo 0 825 000 825

0,98 TTC/MN

NOUVELLES
FRONTIERES
nouvelles-frontieres.fr

Voyager
ça fait
avancer

Colères et espoirs de Madagascar sur les partitions de Rajery et Jaojoby

Ces deux artistes sont invités par la Cité de la musique de La Villette dans le cadre d'un passionnant panorama des musiques de l'île rouge

ANTANANARIVO
de notre envoyé spécial

A une vingtaine de kilomètres de la capitale malgache, la petite ville d'Anjanamasina abrite un hôpital psychiatrique, perdu au bout d'un chemin. Là, dans une petite salle, Rajery, de son vrai nom Germain Randrianarisoa, raconte son expérience de musicothérapie avec un patient de l'établissement : « C'est un jeune homme de dix-neuf ans. Lors de la première séance, j'ai pris ma valiha et commencé à jouer de la musique des hauts plateaux. Il n'a eu aucune réaction. Apprenant par la suite qu'il était originaire du sud de l'île, je me suis mis à interpréter la musique de transe de cette région, tout en prononçant régulièrement son nom. Et là, il est sorti de son mutisme et a réagi à ce qu'il entendait. »

Invité de la Cité de la musique à Paris, dans le cadre du cycle consacré aux musiques de Madagascar du 7 au 11 novembre, Rajery est chanteur, auteur-compositeur et joueur de valiha, cithare tubulaire originaire indonésienne. Les notes cristallines de cet instrument roi dans l'île rouge évoquent aussi bien la harpe que le clavecin, la kora, le santur ou la sanza.

Quelques instants partagés avec Rajery, au regard vif, souriant, sont une leçon de bonheur. Musicien de haut vol comme l'a

montré son dernier album, *Fanamby* (Indigo), il ne cesse de dire ses espoirs dans « la force de la musique » et son envie de partager ce qu'elle lui a donné. Quand il ne joue pas les ambassadeurs de la valiha sur les scènes occidentales – il est invité à la soirée malgache du festival Africolor, le 23 décembre à Saint-Denis, en banlieue parisienne –, il est un homme de défis, chez lui, à Antananarivo.

ABOLIR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Trois pupitres d'écoliers peints en bleu, deux ou trois bancs, un tableau noir : dans une pièce minuscule, quelques mômes sont entassés et chantent. Rajery est fier de son école de musique installée dans une petite bicoque du quartier Befelatanana, au sud de la ville. Ouverte il y a deux ans grâce à une aide initiale du Bureau international du travail et de l'Unesco dans le cadre d'une campagne pour l'abolition du travail des enfants, elle sera remplacée bientôt par une autre, plus grande, en cours de construction dans un autre quartier.

Chaque jour défilent ici des enfants à qui la vie a volé leurs plus belles années. Ils sont cirieux de chaussures, domestiques... Rajery les a arrachés à la rue pour un peu de légèreté, de musique et de chant. Ils apprennent à jouer

de la valiha et des percussions. Le musicien mène son combat avec une indéfectible énergie. « En tant qu'artistes, nous avons un rôle à jouer dans la société. C'est bien de passer des messages à travers ses chansons, mais il faut aller plus loin. C'est pour cela que j'ai décidé de m'engager dans différentes activités à caractère social. »

Sa force, dit-il, il la tire de son « handicap », un mot qu'il n'emploie qu'avec des guillemets très appuyés. A onze mois, il a perdu l'usage de sa main droite. « Une femme, jalouse de ma famille, m'a jeté un sort. » Son premier combat commence dès l'enfance. Pas question de mendier, de rejoindre les gosses qui vont nu-pieds dans la rue et se faufilent entre les voitures en quête d'une pièce pour survivre. A neuf ans, il s'empare d'une valiha et commence sa vie de musicien.

Si, quelques jours après le 11 septembre, les attentats aux Etats-Unis barrent la « une » des journaux de nombreux pays, à Madagascar, c'est l'échéance électorale du 16 décembre qui retient avant tout l'attention de la presse quotidienne. L'élection présidentielle verra-t-elle la défaite de Didier Ratsiraka – ancien dirigeant marxiste converti au libéralisme, qui a été président du pays de 1975 à 1992, puis à nouveau depuis 1997 –, et de son équipe ?



Autour du chanteur et compositeur Jean Gabin Fanovona, le groupe Vaovy fera entendre à La Villette les polyphonies et instruments traditionnels de l'ethnie antandroy.

Le pays – l'un des plus pauvres du monde –, miné par la corruption, où le luxe tapageur des 4 x 4 qui sillonnent les rues de la capitale rend plus criante encore la détresse de millions de laissés-pour-compte peut-il espérer une nouvelle ère ? « Il faudrait que les autorités apprennent la sagesse. Je ne sais pas si les élections vont changer quelque chose, mais, en tout cas, je suis déçu par ce qui se passe actuellement », répond Rajery.

ENGAGEMENTS PHILOSOPHIQUES

Même déception et même scepticisme du côté de Jaojoby, également à l'affiche du panorama musical passionnant présenté par la Cité de la musique. Quand il se produit au Glacier, l'un des bars-dancings les plus chauds d'Antananarivo, il fait à chaque fois un tabac. Son arme, radieuse autant que joyeuse : le *salegy*, un rythme affolant, trépidant 6/8 qui prend sa source dans les cérémonies rituelles du nord de l'île. Emblématique, il a la faveur des dan-

seurs à travers tout le pays, comme d'ailleurs le *mbalax* ou bien le *maloya*.

Le visage toujours illuminé d'un sourire ravageur, incorrigible charmeur d'une vivifiante sympathie, Jaojoby a été journaliste à Radio-Madagascar et a fait partie du cabinet de l'actuel ministre de la culture, un ami, qu'il ne se prive pas de critiquer aujourd'hui. « Mon but, c'est de divertir les enfants de la terre, clame avec enthousiasme cet « ambianeur » chevronné. Je chante des histoires d'amour, ma faiblesse pour les filles et en particulier pour ma femme. »

Ce qui ne l'empêche pas aussi d'évoquer ce qu'il appelle ses « engagements philosophiques » : l'amour du prochain, l'entraide, l'union. Car il se dit toujours volontaire, comme Rajery et la plupart des artistes de Madagascar, pour affermir, toujours davantage, la conscience de la population malgache.

Patrick Labesse

Grande Ile, creuset musical d'une rare richesse

HORMIS un fonds documentaire succinct qui remonte à la fin du XIX^e siècle, un ouvrage de Curt Sachs publié en 1938, quelques études universitaires et les souvenirs de Jacques Faublée réunis en 1999, les ouvrages sur les musiques de Madagascar n'englobent pas les rayons.

Pourtant, la plus importante île de l'océan Indien, située face au Mozambique, recèle des trésors d'une grande diversité. D'où l'importance de Madagascar, les *chants d'une île*, livre de l'ethno-musicologue Victor Randrianary. Né et élevé sur la Grande Ile, Randrianary, par son érudition, la qualité de son écriture, son souci du détail, qui ne s'interdit jamais l'enthousiasme d'un amoureux des arts, et sa connaissance intime du terrain fait aussi œuvre littéraire.

Il identifie quatre aires géoculturelles de l'île comme creuset d'expressions certes spécifiques mais qui viennent nourrir l'unité des musiques malgaches. Le Nord, influencé par les « conquérants » arabes et portugais ; l'Est, terre des bambous si importants pour la fabrication des instruments de l'île ; le centre, lieu de la parole ; l'Ouest et le Sud, propices au chant, aux techniques particulièrement nombreuses. A cha-

que territoire, ses légendes et mythes fondateurs, ses danses et ses rituels.

Randrianary n'oublie rien du contexte historique, évoque avec talent les paysages, étudie le mode de vie des habitants pour décrypter les mystères de leur musique. Chaque instrument – la cithare tubulaire valiha et l'accordéon sont les plus connus hors de l'île –, chaque style est illustré de portraits d'artistes, de rencontres, ce qui rend l'ouvrage vivant et actuel. Loin de s'en tenir à une glorification systématique des sources traditionnelles, Randrianary insiste sur leur persistance dans une démarche créative, y compris dans l'insertion avec les codes populaires du monde anglo-saxon.

Ainsi l'auteur se montre confiant dans la capacité des Malgaches à différentier ce qui sera bénéfique à leur art. Ce que l'histoire des musiques malgaches confirme. Un lexique et une discographie, un peu restreinte en regard de l'activité déployée depuis une dizaine d'années, complètent ce *Chants d'une île* agrémenté de nombreuses photographies qui évitent l'exotisme pour se concentrer sur le geste musical.

Sylvain Siclier

★ Madagascar, les chants d'une île, de Victor Randrianary, Cité de la musique/Actes Sud, 160 p, 21 € (137,75 F).

Films rares et petites perles de Jacques Rozier

Le Centre Pompidou présente une rétrospective intégrale du cinéaste

LE CENTRE POMPIDOU présente, depuis le 2 novembre, une rétrospective intégrale de l'œuvre de Jacques Rozier, qui, en quarante-cinq ans, a réalisé cinq longs-métrages pour le cinéma. Annoncer l'intégrale de son œuvre semblerait dès lors relever de la plaisanterie. Mais n'y aurait-il eu qu'*Adieu Philippine* (1961), *Du côté d'Orouet* (1969), *Les Naufragés de l'île de la Tortue* (1976) et *Maine Océan* (1985) que Rozier pourrait déjà être considéré comme un des plus grands cinéastes français contemporains, un électron libre venu de la nouvelle vague, qui aurait choisi de ne jamais vraiment rentrer dans le rang.

La rareté de ses films est à l'image d'une œuvre solaire, apologie de la

nonchalance hédoniste, de la drague, des vacances, des chemins de traverse, des temps étirés jusqu'à ce qu'en soit extirpé tout le jus. La spontanéité y est pourtant le fruit d'un travail minutieux, d'une attente et d'une précision extrêmes. La gaieté s'y teinte inévitablement d'une forme subtile de cruauté.

Mais l'intérêt de cette rétrospective réside surtout dans le souci de montrer l'ensemble des travaux de Rozier, dont l'œuvre comporte divers courts-métrages, films de télévision et curiosités diverses, jusqu'à présent très difficiles à voir. De cette programmation en forme de pochette-surprise, on pourra savourer quelques superbes friandises, comme les courts-métrages *Blue*

Jeans (déambulation de deux garçons en quête de filles sur la Croisette), *Paparazzi* (documentaire sur le tournage du *Mépris* de Jean-Luc Godard) et surtout *Rentrée des classes* (l'école buissonnière d'un garçonnet).

Rozier a également réalisé des films pour la télévision, dont un portrait de Jean Vigo pour la série « Cinéastes de notre temps », des films publicitaires hilarants, des sujets pour la mythique série *Dim Dam Dom*. Parmi les curiosités proposées, on découvrira une tentative hallucinante de comique expérimental, *Nono Nénesse*, où Jacques Villegier et Bernard Menez incarnent deux bébés.

Le Centre Pompidou a, par ailleurs, coproduit un documentaire, *Rencontre avec Jacques Rozier*, réalisé par Christian Argentino, qui a suivi Rozier durant la préparation et le tournage de son nouveau long-métrage, *Fifi Martingale*, présenté récemment au Festival de Venise. Enfin, les Editions des Cahiers du cinéma annoncent la parution d'un ouvrage collectif, *Jacques Rozier, le funambule*, qui collecte, sous la direction d'Emmanuel Burdeau, essais sur l'œuvre, interviews et témoignages.

Jean-François Rauger

★ Tout le cinéma de Jacques Rozier. Jusqu'au 26 novembre, au Centre Pompidou. Tél. : 01-44-78-12-33.

A voir et à entendre

● **A la Cité de la musique.** Tarika Ramilison Fenoarivo (théâtre et opéra de rue), les 9 et 10 novembre, 19 heures, rue musicale, entrée libre. Patrice Henri Ratsimbazafy et Rajery (hommage à Rakoto Frah), Tarika Ramilison Fenoarivo, Jaojoby (musique populaire du Nord), le 9, 20 heures, salle des concerts, 19,82 € (130 F). Tombo Daniel (Côte est), Rajery (musiques des six provinces), D'Gary (Grand Sud), le 10, 20 heures, salle des concerts, 19,82 € (130 F). Bal poussière avec Jaojoby, le 10, 22 h 30, salle des concerts, 6,10 € (40 F). Kadiatse (musiques du Sud), Vaovy (polyphonie et instruments antandroy), le 10, 16 h 30, et le 11, 15 heures, amphithéâtre, 15,24 € (100 F). Feo-Gasy (musiques des hauts plateaux), Lego (accordéon et rythmes du Nord), le 11, 16 h 30, salle des concerts, 19,82 € (130 F). Rencontre-débat avec Victor Randrianary et Christian Mousset, directeur de Musiques métisses,

le 10, 18 h 30, amphithéâtre, entrée libre sur réservation.

211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84.

● **Disques.** *Aza Arianao*, de Jaojoby (Indigo/Harmonia Mundi) ; *Fanamby*, de Rajery (Indigo/Harmonia Mundi) ; *Ramano*, de Feo-Gasy (Daqui/Harmonia Mundi) ; *Musique du hira gasy* (Buda Records/Universal Music) ; *Akata Meso*, de D'Gary (Indigo/Harmonia Mundi) ; *Valiha-Marovany de la Côte est*, de Tombo Daniel (Buda Records/Universal Music) ; *Arembelo*, de Senge (Cobalt/Mélie) ; *Pays merina* (Ocora-Radio France/Harmonia Mundi) ; *Pays betsimisaraka* (Unesco/Naïve) ; *Pays masikoro – l'accordéon* (Ocora-Radio France/Harmonia Mundi) ; *Pays antandroy* (Ocora-Radio France/Harmonia Mundi) ; *Pays mikea* (Ocora-Radio France/Harmonia Mundi) ; *Soul makassar*, de Tarika (Night & Day).

Victoire de bons sentiments au huitième prix d'architecture Agha-Khan

ALEP (Syrie)

de notre envoyé spécial

Décerné tous les trois ans depuis 1980, le huitième prix d'architecture Agha-Khan a été remis, le 6 novembre, lors de cérémonies organisées dans la citadelle d'Alep, en Syrie. Doté de 500 000 dollars (plus de 550 000 euros), il récompense une dizaine de réalisations. La première batterie de prix avait été décernée à Lahore, au Pakistan en 1980. Heureuse époque : d'élegants officiers pakistanais avaient alors fait d'eux-mêmes tomber la barrière qui, dans ce pays alors préislamique, séparait, dans les jardins Shalimar, les invités des invités.

A trois reprises, le jury présidé par Karim Agha Khan en personne a récompensé des architectes à la carrière flamboyante : l'Égyptien Hassan Fathy, l'Irakien Rifat Chadirji et, cette année, Geoffrey Bawa, constructeur et paysagiste né au Sri Lanka. Faire sien un vocabulaire qui emprunte à la tradition comme à la modernité, à l'Occident et à l'Orient, est la ligne de ce prix qui cherche à dépasser les frontières tant des Etats que de l'esprit.

Du séminaire critique qui suit toujours la remise des prix, il ressort qu'une place majeure a été accordée cette année aux bons sentiments plutôt qu'aux grandes envolées architectoniques. L'esprit « juste » contre la « forme » ? C'est ce qui gêne dans plusieurs des neuf réalisations d'où émergent cepen-

dant, parce qu'ils n'opposent pas la justesse à la forme, le village de SOS-Enfants à Aqaba (Jordanie) et le village d'Ait Iktel (Maroc). Un projet iranien de réutilisation de bâtiments anciens, concernant une vingtaine de villes, mérite aussi son prix, sans barguigner. L'idée même d'un élevage de poules avec école et hôpital de campagne à Koligbe en Guinée, à laquelle a participé l'agence finlandaise Heikkinen-Komonen, avait aussi de quoi séduire. Pour le reste, tous les prix se discutent.

QUELQUES ABSENTS

A Alep, hors la chute vertigineuse du tourisme, la vie ne semble perturbée ni par la guerre d'Afghanistan ni par la fastueuse cérémonie des prix de l'Agha-Khan. Dans la citadelle et autour, les militaires sont omniprésents, les écoliers portent l'uniforme avec barrette aux épaules selon leur niveau. Et les gardes du corps auxquels l'Agha Khan a dû récemment s'habituer ont reçu le renfort d'une meute de colosses aux vestes gonflées par tout l'attirail du métier.

Beaucoup d'invités ne sont pas venus : des Indiens, des Anglais, les Américains, surtout, qui ont tous déserté, hormis trois musiciens accompagnant le violoncelliste Yo-yo Ma, soliste d'un soir, pétulant, rayonnant, qui soutient un nouveau programme de la fondation : le projet « Route de la soie » de Xian en Chine à Tyr au Liban. Seul

Le Français fête le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo

LA COMÉDIE-FRANÇAISE fêtera le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo (1802-1885) par plusieurs spectacles et manifestations programmés au cours de la saison 2001-2002 : *Ruy Blas*, mis en scène par Brigitte Jaques-Wajeman (du 17 novembre à début mai 2002, salle Richelieu) ; une reconstitution de la bataille d'*Hernani* verra s'affronter cent quatre-vingts élèves de la quatrième à la terminale, répartis en deux groupes, les Anciens et les Modernes (le 3 avril 2002, salle Richelieu) ; une lecture intégrale de *La Légende des siècles* sera retransmise en direct sur France-Culture (dimanche 20 octobre 2002, salle Richelieu) ; une exposition, « Les grandes heures du théâtre de Victor Hugo », constituée d'œuvres et de documents appartenant aux collections de la Comédie-Française, sera présentée du 12 avril au 28 juillet 2002, à la Maison Victor-Hugo. Comédie-Française. Tél. : 01-44-58-15-15.

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE** : Anne Coutard a été nommée directrice générale des services de la Comédie-Française par Catherine Tasca, ministre de la culture. Agée de cinquante ans, énarque, Anne Coutard était, depuis 1997, déléguée à la présidence de RTL. Elle remplace Bruno Ory-Lavollée, en poste depuis 1996. Marcel Bozonnet, le nouvel administrateur de la Comédie-Française, en poste depuis le 1^{er} août, complète avec cette nomination la mise en place de son équipe de direction.

■ **MUSIQUE** : le Centre de musique ancienne de Tours, créé en 1991 par Jean-Pierre Ouvrard, est mis en sommeil, en raison du soutien non renouvelé du conseil régional de la région Centre. Le centre « poursuit son existence, l'association n'est pas dissoute », affirme la directrice, Marie-Fernande Ouvrard, mais « il ne nous est pas possible de proposer les concerts habituels prévus pour la saison 2001-2002 », précise-t-elle. – (AFP.)

■ **ARTS** : un incendie d'origine indéterminée a ravagé, le 6 novembre, les réserves du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) à Corte. Le feu a détruit le bâtiment. Quelque 80 % de la collection sont partis en fumée, selon le directeur régional des affaires culturelles, Jean-Marie Miserey, qui évalue les dégâts à 1,22 million d'euros (8 MF). Seules deux mains en fonte de l'artiste italien Claudio Parmiggiani ont résisté à l'incendie. – (AFP.)

PARC LA VILLETTE

MALI KOW

'UN MONDE FAIT DE TOUS LES MONDES'

EXPOSITION
7 NOVEMBRE 2001 – 24 FÉVRIER 2002
PAVILLON PAUL DELOUVRIER
M^o PORTE DE PANTIN
INFO 01 40 03 75 75 / WWW.LA-VILLETTE.COM

Frédéric Edelman

A l'Opéra de Lyon, « Rusalka » déçoit

En dépit d'une direction précise et inspirée d'Ivan Fischer, mais sans poésie et sans rôle-titre, l'œuvre d'Antonin Dvorak est privée de sa sensualité orchestrale

RUSALKA, d'Antonin Dvorak. Par Klaudia Dernerova (Rusalka), Francisco Araiza (le Prince), Hedwig Fassbaender (la Princesse étrangère), Karine Deshayes (un Marmiton), Virginie Pochon, Svetlana Lifar, Daniela Denschlag (Dryades), Orchestre et chœur de l'Opéra national de Lyon, Ivan Fischer (direction), Jean-Claude Berutti (mise en scène), Rudy Sabounghi (décors et costumes), Joël Hourbeigt (lumières). Opéra de Lyon, place de la Comédie, 69001 Lyon. Le 7 novembre. Jusqu'au 22 novembre. De 7,62 € à 65,55 € (De 50 F à 430 F). Tél. : 04-72-00-45-45. www.opera-lyon.org/

LYON

de notre envoyé spécial

Le fleuve opéra pullule d'opéras. Le numéro 205 de *L'Avant-Scène Opéra* (115 pages, 18 30 €, 120 F) et le programme additionnel de l'Opéra de Lyon en fournissent une édifiante liste : d'une *Sirène du Danube*, de Ferdinand Kauer (1798), à l'*Ondine* de Daniel Lesur (1982, d'après Jean Giraudoux), ce sont quelques dizaines d'exemples d'ouvrages consacrés aux créatures élémentaires placées sous le signe de l'eau. Les Russes s'y déplacent en ban : Davidov, pour une *Rusalka* (« *Ondine* ») de 1807, Tchaïkovski,

dont l'*Ondine* de 1869 est perdue, et Prokofiev, qui laissa inachevée une *Ondine* en 1907, entre autres nombreux exemples. On passera, en regrettant amèrement de ne pas la connaître, sur l'opérette *Ondines au champagne*, de Charles Lecoq (1865), pour se concentrer sur la seule ondine qui ait franchi le barrage de l'oubli : la *Rusalka* d'Antonin Dvorak (1841-1904), un « conte lyrique en trois actes » qui fête cette année ses cent ans.

Mais, en un siècle, l'avant-dernier des dix ouvrages lyriques du compositeur tchèque, et son meilleur, n'aura connu qu'une seule fois les honneurs des scènes françaises : lors d'une production, en 1982, à l'Opéra de Marseille, tandis que, depuis des lustres, les grandes scènes internationales le donnent régulièrement. Et, comme par miracle, ou par ricochet, le centenaire de la création de l'œuvre nous vaut deux productions : celle de Jean-Claude Berutti à l'Opéra de Lyon, en novembre, puis celle de Robert Carlsen à l'Opéra de Paris, à la fin de cette saison, avec Renée Fleming dans le rôle-titre, qu'elle a d'ailleurs enregistré dans une version discographique de référence (3 CD Decca 460-568-2) sous la direction de Charles Mackerras.

Pourtant *Rusalka* est un chef-d'œuvre de premier plan : quoique sans climax et sans ruptures, les

trois actes ont pour particularité de ne souffrir d'aucune faiblesse, sinon celle d'accumuler deux heures quarante de musique formant une vaste élegie ininterrompue dont on finit par ne plus savoir si c'est la scène ou la fosse qui en est la vedette.

L'ÉLÉGANCE DE FRANCISCO ARAIZA

En tout cas, ce soir, la vedette n'en est pas Klaudia Dernerova. On s'interroge sur les motivations qui ont présidé à la sélection d'une jeune artiste aussi désastreuse : ni physiquement ni dramatiquement, et encore moins vocalement, elle n'a les qualités qu'on attend du rôle-titre, qui doit mêler sensualité et mystère. Privée de soutien, cette voix chante constamment haut, et son intonation flottante – tout jeu de mots mis à part – la fait émettre bas ses notes aiguës, criées et acides. Les rôles féminins n'ont aucun mal à lui voler la vedette, à commencer par Karine Deshayes (un Marmiton) et Virginie Pochon (première Dryade).

Le ténor mexicain Francisco Araiza apporte au rôle lyrique et rêveur du Prince un timbre ensoleillé et un chant souple, même si les ans l'ont quelque peu affecté d'un vibrato envahissant et d'aigus parfois difficiles. Mais il a de la prestance, de l'élégance et de la tenue.

Du second rang de la corbeille,

encaissée par le premier balcon, le son semble généralement faible et peu projeté, dans une salle acoustiquement sèche. Aussi, il paraît difficile de dire si le manque d'ampleur et de sève sonore de l'orchestre est dû à l'endroit où nous nous trouvons ou à la couleur propre de la formation. Malgré la direction précise, lyrique et très inspirée d'Ivan Fischer, le nouveau directeur musical de l'Opéra de Lyon, on sera resté privé d'une vraie sensualité orchestrale, indispensable à cette partition.

La difficulté de la mise en scène de *Rusalka* réside dans l'absence de réelle progression dramatique. Le metteur en scène Jean-Claude Berutti a choisi, avec Rudy Sabounghi, qui a réalisé costumes et décors, une solution esthétique réaliste, avec vrai-faux étang recouvrant le plateau, vrai-faux ciel d'orange, vrai-faux château de Blanche-Neige (très « *Un jour, mon prince viendra* ») dans le lointain, etc. Les lumières atones atténuent le côté Walt Disney que nous avons cru percevoir, mais ne restituent pas la poésie lunaire dans laquelle baigne l'opéra.

Mais, à la décharge de Berutti, qui a signé un travail soigné, comment une *Rusalka* pourrait-elle conduire au rêve lorsque celui-ci a déserté le rôle-titre et la fosse ?

Renaud Machart

« Jaleo » enlevé et fado fade à Tourcoing

15^e TOURCOING JAZZ FESTIVAL « PLANÈTES ». Bevinda, Duquende, Jaleo/Louis Winsberg. Théâtre municipal, le 6 novembre. Prochains concerts : Stefano Di Battista, Joe Lovano, Mark Turner ; Bojan Z et Julien Lourau, le 8. *Vientos de invierno*, création d'Alejandro Barcelona, le 9. Michel Portal « Minneapolis », le 10. Nouvelles polyphonies Corses et Omara Portuondo, le 11. De 50 F à 130 F. Tél. : 03-20-28-96-99.

Jaleo est le groupe formé par Louis Winsberg (guitare, oud), avec danseuse et chanteur flamencos (Isabel Pelaez, José Montealegre), Nantha Kumar (aux tablas, Inde du Nord), percussionniste, guitariste et joueur de szaz (instrument oriental à six cordes qui a l'air d'un héron). Au programme : flamenco, jazz, musique indienne dans un bel esprit de fusion très emblématique de la soirée « Ibérique » au festival Planètes à Tourcoing, le 6 novembre.

Comme pour Tendance, sur la côte d'Opale – c'est le même directeur (Patrick Dréhan) –, plateau ouvert tous azimuts, de Bebel Gilberto aux Nouvelles Polyphonies Corses en passant par Marc Perrone et Michel Portal. Bien. Et un soir de crachin pour immenses parkings vides (le centre-ville), « Ibérique » ! D'ailleurs, comme le note Louis Winsberg, il y a dans le Nord un « feeling spécial pour les cultures du Sud, d'Andalousie, Portugal, etc. ».

Histoire des Flandres ? Immigration récente ? Ou tout cela tiendrait-il au fait (peu connu) que Tourcoing a eu des arènes prestigieuses (il y a encore grandement la place en plein cœur de la ville) : on n'y donne pratiquement plus de corridas depuis à peine un siècle. En flamenco, à Tourcoing comme ailleurs, le *jaleo*, c'est la mixture

des sons, râles, bruits, cris, soupirs de rage et éclats de voix qui soutiennent une fête (une *juerga*). Très difficile d'être exact, de sonner juste dans le *jaleo* quand on n'est pas gitan.

C'est au nom de ce *jaleo* que Louis Winsberg a réuni sa troupe. Pour entendre d'autres sons, d'autres rythmes. Troupe abondante, généreuse, vibrante, qui prend une joie visible à faire ce qu'elle fait, mieux ajustée dans la danse ou l'improvisation que dans le chant. De *jaleo*, il n'est pas pour Bevinda, étoillette montante du fado version world music, chacun sa chance. Et casée là par sa maison de disques (Universal) au prétexte d'une soirée « flamenco ». Lequel aurait bon dos s'il n'y avait eu en scène ce soir-là, en sandwich entre fado fade et *jaleo* enlevé, un authentique chanteur, un solitaire de la foule immense des *cantaos* : Duquende (à la guitare : José Carlos Gomez).

Bien calé sur sa méchante chaise, la tête baissée, les yeux fermés, les poings, là, serrés, Duquende égrenne un répertoire sans concession. Comme il aurait chanté à Barcelone, à Jerez ou devant Camaron de la Isla, qui l'invita sur scène alors qu'il n'avait que cinq ans. La curiosité, c'est qu'après un accueil assez réservé du feeling tourquennois, Duquende, sans un clin d'œil, en toute sincérité, plutôt janséniste de la *siguiriyá*, a gagné lentement mais au fond le public. Sur quoi ? Sur ses seules qualités de base, sa science des formes et son goût d'être là. Au rappel, motivé, une fois n'est pas coutume, il a chanté une *buleria* très enlevée et ambiguë de Camaron (*La Vida, la Vida, é*). Il ne la chante que lorsqu'il se sent bien, « *a gusto* ». Moment où il eût mérité un orage de *jaleo* auquel un public très délicat et juste n'a pas voulu s'abandonner.

Francis Marmande

ACADEMIE UNIVERSELLE DES CULTURES

Elie Wiesel et l'Académie Universelle des Cultures, vous annoncent le

le 5^e Forum international de l'Académie qui se tiendra le mardi 13 et le mercredi 14 novembre 2001 dans la Grande Halle de la Villette à Paris

211, boulevard Jean-Jaurès 75019 Paris (Métro Porte de Pantin)

avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères, du Ministère de la Culture et de la Communication du Ministère de l'Éducation nationale et de la Maison des Sciences de l'homme sur la question

QUELLE MONDIALISATION ?

avec la participation de

Jack Lang, Ministre de l'Éducation nationale

Session n°1 : Histoire, généalogie, définitions

Elie Wiesel	Franz-Olivier Giesbert	Jacques Le Goff	François de Bernard
Abdoulaye Wade	Arundhati Roy	Bernard Kouchner	Roger-Pol Droit
Yves Lacoste	Umberto Eco	Monique Canto-Sperber	Dominique Schnapper

Session n°2 : Economie et finance

Jeffrey Sachs	Arjun Sengupta	Jaán Kaplinski	Philippe Cohen
Jean-Paul Fitoussi	Nicolas Baverez	Nicole Notat	Dominique Plihon
Albina du Boisrouvray	Maxine Molyneux	Alain Minc	Jorge Semprun

Session n°3 : Culture, information, éducation

François Gros	Junzo Kawada	Ariel Dorfman	Christoph Wulf
Mohamed Talbi	Susana Villavicencio	Furio Colombo	Jacques Poulain
Helena Kennedy	Ezra Chammah		

Session n°4 : Ethique, droit et politique

Mireille Delmas-Marty	Jean-Michel Séverino	Harris Memel-Foté	Jean-Marie Colombani
François Ost	Irwin Colter	Françoise Héritier	

Inscription indispensable : 01 42 60 14 58/29

SORTIR

PARIS

La Cour des grands

Jérôme Deschamps, Macha Makeïeff et leur troupe débarquent à Chaillot avec leur dernière création, d'abord rodée en province (Rennes, Villeurbanne, La Rochelle, Le Havre). Aux côtés des anciens – Yves Robin, Philippe Rouèche –, il y a Robert Horn et Nicole Monestier, déjà vus une ou plusieurs fois dans leurs précédents spectacles, et les nouveaux venus, Catherine Graviolovic, Hervé Lassince, Luc Tremblais, Patrice Thibaud. *La Cour des grands* met en scène huit personnages élevés au « Tiens-toi droit », avec « leur désir d'excellence, leur application maniaque à être parmi les meilleurs » (*Le Monde* du 28 avril). Dans ce spectacle, ils chantent François Hardy, Claude François ou l'opéra. C'est qu'il ne s'agit pas pour eux seulement d'être les meilleurs mais « simplement d'exister ». « Ils chantent comme on pleure en silence, et alors ils

donnent envie de pleurer, même si beaucoup de spectateurs rient aux éclats. »

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^e Trocadéro. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Jusqu'au 30 décembre. Tél. : 01-53-65-30-00. De 72,16 F à 150,87 F.

Cinéma du Québec

La manifestation organisée pour la cinquième fois au Cinéma des cinéastes permettra de franchir la distance qui sépare le cinéma français de son cousin québécois en découvrant neuf longs métrages inédits de la province francophone, dont *La Femme qui boit*, de Bernard Émond, présenté lors du dernier Festival de Cannes, ou *La Moitié gauche du frigo*, de Philippe Falardeau. Cette sélection sera reprise, du 14 au 21 novembre, au Cinéma du Palais de Créteil (Val-de-Marne). *Cinéma des cinéastes*, 7, avenue de Clichy, Paris-17^e. M^e Place-Clichy. Jusqu'au 13 novembre (horaires variables). Tél. : 01-40-47-99-89. De 26 F à 37 F.

(Publicité)

13 < 24 novembre et 5 < 12 décembre 2001

La nuit blanche textes d'Arlette Farge, ainsi que divers textes du XVIII^e siècle

montage et mise en scène : Gilberte Tsai

CENTRE dramatique NATIONAL de MONTREUIL

direction Gilberte Tsai

M^e Mairie de Montreuil
01 48 70 48 90

GUIDE

CINÉMA - FESTIVAL

Carte blanche à Jean-Jacques Annaud Le cinéaste Jean-Jacques Annaud, plusieurs fois « césarisé », présente ses « incontournables », dont *Freaks*, de Tod Browning (1932), *Mon oncle d'Amérique*, d'Alain Resnais (1980), en passant par *Un condamné à mort s'est échappé*, de Robert Bresson (1956), *L'île nue*, de Kaneto Shindo (1960), ou encore *Ivan le Terrible*, de Sergueï Eisenstein (1944)... Au total, 24 films. *Cinéma Mac-Mahon*, 5-7, avenue Mac-Mahon, Paris-17^e. M^e Étoile. Du 9 novembre au 3 décembre. Horaires variables. Tél. : 01-43-80-24-81. 30 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Pierre et Gilles *Arrache mon cœur* Galerie Jérôme de Noirmont, 38, avenue Matignon, et 15, rue Jean-Mermoz, Paris-8^e. M^e Miromesnil. Du 9 novembre au 12 janvier. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Tél. : 01-42-89-89-00. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Catoblepas de Gaétan Soucy, mise en scène de Denis Marleau.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20^e. M^e Gambetta. A partir du 9. 21 heures, du mercredi au samedi ; 16 heures, le dimanche ; 19 heures, le mardi. Tél. : 01-44-62-52-52. De 78,71 F à 160,71 F. Jusqu'au 16 décembre.

Prophètes sans dieu de Slimane Benaïssa, mise en scène de l'auteur. Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard, Brétigny-sur-Orge (91). 20 h 30, le 9. Tél. : 01-60-85-20-85. De 45,92 F à 100,36 F.

CULTURE EN RÉGIONS

Manjula de Maricourt

Danse d'Inde style bharata natyam. Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13^e. M^e Glacière. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-45-89-01-60. 60 F et 80 F.

Compagnie Toute une nuit,

Georges Momboye *Salle Jean-Vilar*, 6, rue Pierre-et-Marie-Derrien, Champigny-sur-Marne (94). 20 h 30, le 9. Tél. : 01-48-85-41-20. 44,30 F et 65,60 F.

Pablo Cueco *Théâtre de Lierre*, 22, rue du Chevaleret, Paris-13^e. M^e Bibliothèque-François-Mitterrand. 20 h 30, le 7 ; 19 h 30, le 8 ; 20 h 30, les 9, 10. Tél. : 01-45-86-55-83. 82 F.

Jeff Lee Johnson, Michael Bland,

Sonny Thompson *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. 21 heures, le 9. Tél. : 01-45-23-51-41. 110 F et 130 F.

Bojan Zulfikarpasic Quintet,

Christophe Monniot *Salle du conseil de la mairie*, 2, place Mendès-France, Saint-Ouen-L'Aumône (95). 20 h 30, le 9. Tél. : 01-30-37-28-12. 75 F et 90 F.

RÉGIONS

La Festa de Spiro Scimone, mise en scène de Gianfelice Imparato.

Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau. 19 h 30, le 10 ; 16 heures, le 11. Tél. : 05-62-48-56-56. De 48 F à 104 F.

Woyzeck de Georg Büchner, mise en scène de Robert Wilson.

Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre de la Cité, 1, rue Pierre-Baudis. 20 h 30, les 10, 14, 16, 17, 20, 21 ; 16 heures, les 11 et 18. Tél. : 05-34-45-05-05. De 70 F à 151 F.

Farid Berki *Dunkerque (Nord)*. Bateau Feu - Scène nationale, place du Général-de-Gaulle. 20 h 30, le 10. Tél. : 03-28-51-40-40. 91,83 F.

François Verret *Rennes (Ille-et-Vilaine)*. Eglise du Vieux-Saint-Etienne, rue de Dinan. 20 h 20, le 10. Tél. : 02-99-31-12-31. 80 F.

Catherine Diverrès *Rennes (Ille-et-Vilaine)*. Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier. 21 heures, le 10. Tél. : 02-99-31-12-31. 80 F.

Conférence-débat **Engagement et écriture.**

avec Salah Stéfani, Gérard Blug, Salvatore Lombardo et Gérard Gelas. Recette au profit du peuple afghan

20^h30 VENDREDI 16 NOVEMBRE 2001

THEATRE DU CHENE NOIR
8 bis rue Ste-Catherine - AVIGNON
04 90 82 40 57

Collection Partage du savoir



En librairie

Prix Le Monde de la recherche universitaire



puf / Le Monde

JEUDI 8 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Face à la presse. Invité : José Rossi. **Public Sénat**
- 21.00 O.G.M., la dérive. **Forum**
- 22.00 Les Pesticides, attention, overdose. **Forum**
- 23.00 Dioxine, le poison de la terre. **Forum**

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. André Comte-Sponville. **LCI**
- 19.50 et 20.50, 22.50 L'Invité de l'économie. Jacques Maillot. **LCI**
- 20.05 Temps présent. Trafic d'enfants. Les dettes, je m'en fiche. **TSR**
- 20.55 Boléro. Invité : David Douillet. **TMC**
- 20.55 Envoyé spécial. Vols de portables ; La justice en Corse ; P.-s. : La chaîne de l'espoir. **France 2**
- 22.05 Open club. Autour de Brigitte Bardot. Invité : Robert Hossein. **CineClassics**
- 22.30 Recto Verso. Charlotte Gainsbourg. **Paris Première**
- 23.05 Campus, le magazine de l'écrit. **France 2**
- 23.30 La Route. Invités : Guy Bedos et Rachid Arhab. **Canal Jimmy**
- 23.50 Capital. Cocaïne, stars et dealers. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Témoins sourds, témoins silencieux. **Histoire**
- 20.20 Ray Mears, un monde de survivances. [2/6]. **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

Histoire

20.00 Témoins sourds, témoins silencieux
Entre les premières lois raciales votées en 1933 et la fin du régime nazi, les sourds allemands ont été persécutés, qu'ils soient juifs ou non. En 1940 commence le programme d'extermination des malades mentaux, qui touche aussi des sourds et d'autres handicapés. Brigitte Lemaire et Stéphane Gatti donnent la parole à des historiens et à quelques témoins sourds de l'époque.

Arte

20.45 Carnaval
Pendant le carnaval de Dunkerque, Larbi (Amar Ben Abdallah), un jeune beur en rupture familiale et en partance pour le Sud, tombe amoureux un soir de carnaval à Dunkerque. La jeune femme dont il s'éprend est mariée à un vigile. Thomas Vincent fait le récit d'une nuit de fête hantée par le spectre du racisme et du lynchage. Un drame réaliste particulièrement réussi qui évite les clichés. Une révélation.

Canal +

23.05 Trintignant père et fille
Etre fille ou fils « de » dans le milieu artistique n'est pas forcément une affaire réjouissante. A contrario de ce lieu commun, Jean-Louis et Marie Trintignant affichent, chacun pour soi et l'un pour l'autre, la tranquillité attentive de ceux qui ont su se préserver de l'emprise et de l'étouffement. Un documentaire de Marion Stalens ponctué d'entretiens et d'extraits de films.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Bibliothèque Médicis. Israël - Palestine : de la guerre à la guerre ? Invités : Robert Assaraf ; Elie Barnavie ; Alain Michel ; Monique Canto-Sperber ; Elias Sanbar. **Public Sénat**
- 21.00 Politique, dérive droite, dérive gauche. **Forum**
- 22.00 Communication, politique et propagande. **Forum**
- 23.00 A quoi sert l'ONU ? **Forum**

MAGAZINES

- 17.10 et 21.10 100 % Politique. Invité : François Hollande. **LCI**
- 18.40 et 1.10 Le Club de l'économie. Invité : Charles Beigbeder. **LCI**
- 19.00 Explorer. Lorsque l'éclair frappe. Amateurs de courses-pousière. L'ours ou la vie ! **National Geographic**
- 19.00 Tracks. Backstage : Independent Women. Dream : Alphaville. Vibrations : Folk. **Arte**
- 19.30 et 0.10 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
- 20.05 Open club. Autour de Brigitte Bardot. Invité : Robert Hossein. **CineClassics**
- 20.10 La Vie des médias. Invité : Pierre Lescuré. **LCI**
- 20.50 Spéciale « Sans aucun doute ». Les sept péchés capitaux. Invité : DanyBoon. **TF 1**
- 20.50 Thalassa. Le tour du monde en quatre détroits [2/4] : Ormuz. **France 3**
- 21.25 Rock Press Club. Tamla Motown. **Canal Jimmy**
- 22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
- 23.10 C'est quoi l'amour ? Tous les corps sont-ils faits pour l'amour ? **TF 1**
- 23.45 Art Attack. **Disney Channel**

DOCUMENTAIRES

- 17.00 L'Aventure urbaine de l'éléphant. **National Geographic**
- 17.45 Evasion. Doubs : le sentier du géopier. **Odyssee**
- 18.00 Histoire du XX^e siècle. La Mur de Berlin. La réunification. **Chaîne Histoire**
- 18.00 L'Histoire des grands ballets. Le danseur. **Mezzo**
- 18.10 La Drave, un fleuve entre guerre et paix. **Odyssee**
- 18.25 Henri Guillemin présente... Emile Zola. **Histoire**
- 18.30 Taxi pour l'Amérique. Pérou. **Voyage**
- 19.00 et 23.05 Biographie. Richard Coeur de Lion. **Chaîne Histoire**
- 19.05 Berlin et le ska. **Planète**

Le Monde TELEVISION

Paris Première

17.00 Un homme de métier
Du vaste champ de la commémoration cultivé par le petit écran, Georges Brassens aura occupé cette année la plus grande part. Mort il y a tout juste dix ans, Yves Montand est plus discret sur les antennes hertziennes (une seule émission d'hommage sur France 3), mais traverse toute la semaine de Paris Première avec une série documentaire en six volets - composée par Marie-Sophie Dubus et Frédéric Rossif en

- 19.45 Le Cinéma des effets spéciaux. Final Frontier. **CineCinemas 1**
- 20.30 Portrait d'un écrivain engagé. **Planète**
- 20.45 Les Mystères de la Bible. Vie et mort du Temple sacré. **Chaîne Histoire**
- 21.00 La Fièvre des îles. Egypte : Zabargad, l'oasis aux pierres vertes. **Voyage**
- 21.00 Intégrales coulisses. Smain. **Paris Première**
- 21.00 Piranha ! **National Geographic**
- 21.00 Civilisations. La Route de la soie en Asie centrale. [2/2]. **Histoire**
- 21.30 Crocodiles de mer. **Nat. Geographic**
- 21.50 Civilisations. My Vote Is My Secret. **Histoire**
- 22.15 Biographie. Elisabeth I^{re}, la reine vierge. **La Chaîne Histoire**
- 22.15 La Vie en face. Sur le chemin de l'Allemagne réunifiée. Retour à l'Est. **Arte**
- 22.20 Partir avec National Geographic. Grand requin blanc sous surveillance. **Canal +**
- 22.35 Le Capteur de rêves. **Planète**
- 22.45 Ray Mears, un monde de survivances. [2/6]. La terre d'Arnhem, en Australie. **Odyssee**
- 22.55 Nautilus. [3/5]. Chasseurs et chasses. **Histoire**
- 23.15 Les Grands Parcs canadiens. Le Parc national de Wapusk. **Odyssee**
- 23.20 Chico Hamilton. **Muzzik**
- 23.30 Tsahal. [1/2]. **Planète**
- 23.35 Antilles. La dernière Transat. **Voyage**
- 23.45 Saudade du futur. **Mezzo**
- 0.40 Le Chant des baleines. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

- 17.00 Tennis. Fed Cup. Phase finale. France - Russie. **Pathé Sport**
- 19.00 Haltérophilie. Championnats du monde. 75 kg dames et 94 kg messieurs. A Antalya (Turquie). **Eurosport**

DANSE

- 21.00 Soirée Piotr Ilitch Tchaïkovski. *Le Lac des cygnes*. Chorégraphie Rudolf Nourev. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Enregistré en 1964. Par le ballet de l'Opéra d'Etat de Vienne, et l'Orchestre symphonique de Vienne dir. John Lanchbery. Avec Margot Fonteyn (la princesse Odette), Rudolf Nourev (le prince Siegfried). **Mezzo**
- 19.30 Classic Archive. Concert enregistré en 1958, 1957 et 1949. Avec W. Primrose (violon), Gregor Platigorsky (violoncelle), Jascha Heifetz (violon). **Mezzo**

MUSIQUE

- 20.30 Paradis de la faune. Acceptez ces quelques girafes. **Nat. Geographic**
- 20.30 Tsahal. [1/2]. **Planète**
- 21.00 Egypte, dieux et démons. [2/5]. Les pyramides : machine d'éternité. **Voyage**
- 21.25 Les Brûlures de l'Histoire. 13 mai 1958. **La Chaîne Histoire**
- 21.30 Science tous risques. Serpents. **National Geographic**
- 21.50 Traque sauvage. [5/13]. **Odyssee**
- 22.00 Saveurs du monde. Bahia, l'âme du Brésil. **Voyage**
- 22.15 Histoire et légende du judo mondial. **TMC**
- 22.20 Au royaume des chats sauvages. **Odyssee**
- 22.30 Omnibus, Cracked Actor. David Bowie. **Canal Jimmy**
- 23.00 L'Aventure urbaine de l'éléphant. **National Geographic**
- 23.00 La Route de la soie en Asie centrale. [1/2]. **Histoire**
- 23.00 L'île sur le feu. [1/2]. De l'Antiquité à Napoléon. **Planète**
- 23.05 Trintignant et Trintignant. Journal intime d'une comédie. **Canal +**
- 23.10 Sujet tabou. Chronique d'une mort décidée. **France 3**
- 23.20 Serge Daney, itinéraire d'un « ciné-fils ». [3/3]. **Festival**

1987 -, du lundi 5 au samedi 10 novembre. Une rediffusion de l'intégrale est prévue samedi à 0 h 35. Marie-Sophie Dubus a été la plus proche collaboratrice de Frédéric Rossif. Celui-ci, pionnier de la télévision française et talentueux documentaristes, fut un intime de Montand, à qui ces six heures sont dédiées. On y voit un exceptionnel artisan du music-hall qui s'était affirmé, depuis ce jour de 1938 où le timide Ivo Livi, dix-sept ans, avait triomphé sous son nouveau nom dans une petite salle de Marseille.

Odyssee

21.50 Mourir à Verdun
Réalisé en 1996, pour le 80^e anniversaire de la bataille de Verdun, le documentaire de Pierre Miquel et de William Karel, au-delà de la stricte chronologie, tente de rendre compte de la réalité de la Grande Guerre et de l'état d'esprit des hommes. Au fil des témoignages et des archives, on devine l'enfer des tranchées et la dés-humanisation des soldats. La guerre ne se résume pas qu'à des dates, elle est une terrible expérience humaine.

FILMS

- 14.55 L'Argent ■■■■
Marcel L'Herbier (France, 1928, 115 min) O. **Histoire**
- 15.05 Profondeurs mystérieuses ■■■
Georg Wilhelm Pabst (Autriche, 1949, v.o., 100 min) O. **CineClassics**
- 16.45 Arènes sanglantes ■■■
Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1941, v.o., 125 min) O. **CineClassics**
- 17.40 La Banquière ■■■
Francis Girod (France, 1980, 130 min) O. **CineCinemas 3**
- 18.50 Jeux de mains ■■■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1935, v.o., 75 min) O. **CineClassics**
- 19.05 Qui veut la peau de Roger Rabbit ? ■■■
Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, 90 min). **Disney Channel**
- 19.15 Le Feu follet ■■■■
Louis Malle (France - Italie, 1963, 105 min) O. **Cinétoile**
- 20.45 Philadelphia ■■■
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 125 min) O. **CineCinemas 2**



- 20.45 Carnaval ■■■
Thomas Vincent. Avec Sylvie Testud, Clovis Cornillac, Amar Ben Abdallah (France, 1999, 85 min) O. **Arte**
- 20.45 Baxter ■■■
Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. **Cinéfaz**
- 21.00 L'Honneur d'un capitaine ■■■
Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 120 min) O. **Cinétoile**
- 22.20 Le Fauve est lâché ■■■
Maurice Labro (France, 1959, 105 min). **13ème Rue**
- 23.00 Le Crabe-tambour ■■■
Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 115 min) O. **Cinétoile**
- 23.10 Falbalas ■■■■
Jacques Becker (France, 1945, 105 min) O. **CineClassics**
- 0.00 Le Portrait de Dorian Gray ■■■■
Albert Lewin (Etats-Unis, 1945, v.o., 110 min). **TCM**

VENDREDI 9 NOVEMBRE

FILMS

- 13.25 Baxter ■■■
Jérôme Boivin (France, 1988, 85 min) O. **Cinéfaz**
- 14.35 Vautrin ■■■
Pierre Billon (France, 1943, 115 min) O. **CineClassics**
- 15.35 La Banquière ■■■
Francis Girod (France, 1980, 130 min) O. **CineCinemas 1**
- 16.20 La Maison des damnés ■■■
John Hough (Grande-Bretagne, 1972, 90 min) O. **CineCinemas 3**
- 17.50 Python ■■■
Richard Clabaugh (Etats-Unis, 2000, 100 min) O. **CineCinemas 3**
- 18.00 Le Courrier de l'or ■■■
Budd Boetticher (Etats-Unis, 1959, 70 min). **TCM**
- 19.10 Les Vierges de Satan ■■■
Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1968, 95 min) O. **TCM**
- 20.45 L'Affaire Pélican ■■■
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1993, 145 min). **TCM**
- 21.00 La Lettre ■■■
Manoel de Oliveira (Fr. - Esp. - Port., 1999, 105 min) O. **CineCinemas 2**
- 21.00 Le Cercle des poètes disparus ■■■
Peter Weir (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min) O. **Cinéstar 2**



- 21.00 Lake Placid ■■■
Steve Miner. Avec Bill Pullman, Bridget Fonda, Oliver Platt (EU - Can., 1999, 80 min) O. **Canal +**
- 22.40 Les Roseaux sauvages ■■■
André Téchiné (France, 1994, 105 min) O. **TPS Star**

- 22.45 Une semaine de vacances ■■■
Bertrand Tavernier. Avec Nathalie Baye, Michel Galabru (France, 1980, 105 min) O. **CineCinemas 2**
- 22.50 La Femme de l'aviateur ■■■
Eric Rohmer (France, 1980, 105 min) O. **Cinétoile**
- 23.00 Jeux de mains ■■■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1935, v.o., 90 min) O. **CineClassics**
- 23.10 Juge et hors-la-loi ■■■
John Huston (Etats-Unis, 1972, 110 min) O. **TCM**
- 0.30 Le Mépris ■■■■
Jean-Luc Godard (France, 1963, 100 min) O. **CineClassics**
- 0.40 Nos funérailles ■■■
Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. **CineCinemas 1**
- 0.55 Les Dents de la mer ■■■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1975, 119 min) O. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 17.25 Beverly Hills.
- 18.20 Star Academy.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Navarro. Thomas, l'enfant battu.
- 22.35 Chaleur meurtrière. Téléfilm. Douglas Barr O.
- 0.15 Divine enfant ■■■
Film. Jean-Pierre Mocky.

FRANCE 2

- 17.20 Qui est qui ?
- 18.05 70's Show O.
- 18.30 Friends O.
- 18.55 On a tout essayé.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.35 Journal, Météo.
- 20.25 Question ouverte. Invité : Noël Mamère.
- 20.55 Envoyé spécial.
- 23.05 Campus, le magazine de l'écrit.

FRANCE 3

- 17.35 et 20.25 La Vie à deux.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.09 Consomag.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.55 Quasimodo d'El Paris Film. Patrick Timsit O.
- 22.35 Météo, Soir 3.
- 23.10 Sujet tabou. Chronique d'une mort décidée O.
- 0.05 La Loi de Los Angeles. La bavure.

CANAL +

- 16.55 L'Affaire Marcorelle ■■■
Film. Serge Le Péron O.
- 18.30 Une expérience inoubliable.
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.35 Les Simpson O.
- 19.05 + de cinéma.
- 19.35 Le Journal, Le Zapping.
- 19.55 Les Guignols de l'info.
- 20.05 Burger Quiz.
- 20.45 Les Cendres d'Angela Film. Alan Parker O.
- 23.05 Trintignant père et fille. Trintignant et Trintignant. Journal intime d'une comédie. Film. Jacques Audiard O.
- 1.35 Betty ■■■
Film. Claude Chabrol O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.40 La Maison du souvenir. Téléfilm. Michael Toshiyuki Uno.
- 16.25 Alerte à Malibu.
- 17.25 Beverly Hills.
- 18.20 Star Academy.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Spéciale « Sans aucun doute ».
- 23.10 C'est quoi l'amour ? O.
- 0.50 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.50 Derrick O.
- 16.00 Mort suspecte.
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.20 Qui est qui ?
- 18.05 70's Show O.
- 18.30 Friends O.
- 18.55 On a tout essayé.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.15 Journal, Météo.
- 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. *Enfant battu* O.
- 21.40 Avocats et associés. *Le démon de minuit*.
- 22.35 Bouche à oreille.
- 22.40 New York 911. Bavure policière O.
- 23.30 Graines de tueurs O.
- 0.40 Histoires courtes O.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
- 14.55 Jusqu'à ce que le meurtrier nous sépare. Téléfilm. Dick Lowry.
- 16.30 MNK, A toi l'actu@.
- 17.35 et 20.20 La Vie à deux.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.50 Thalassa.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde.
- 0.45 Ombre et lumière.

CANAL +

- 14.00 90 minutes.
- 15.40 H O.
- 16.05 Bone Collector Film. Phillip Noyce O.
- 18.05 Lain O.
- 18.30 La Parade des pingouins.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.35 Les Simpson O.
- 19.05 + de cinéma.
- 19.35 Le Journal.
- 19.50 Le Zapping.
- 19.55 Les Guignols de l'info.
- 20.05 Burger Quiz.
- 20.45 Encore + de cinéma.
- 21.00 Nuit Prédateurs. Lake Placid ■■■
Film. Steve Miner O.
- 22.20 Partir avec National Geographic. Grand requin blanc sous surveillance O.
- 23.15 Pleur beue ■■■
Film. Renny Harlin O.
- 0.55 Les Dents de la mer ■■■
Film. Steven Spielberg O.

- FRANCE 2**
- 17.20 Qui est qui ?
- 18.05 70's Show O.
- 18.30 Friends O.
- 18.55 On a tout essayé.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.35 Journal, Météo.
- 20.25 Question ouverte. Invité : Noël Mamère.
- 20.55 Envoyé spécial.
- 23.05 Campus, le magazine de l'écrit.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

O Tous publics

○ Accord parental souhaitable

● Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans

○ Public adulte

○ Interdit aux moins de 16 ans

○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Histoires de familles.
- 20.45 Première séance. Carnaval ■■■
Film. Thomas Vincent O.
- 22.10 Comedia. Trois versions de la vie. Pièce de Yasmina Reza.
- 23.55 Retour à Howards End ■■■
Film. James Ivory O.

M 6

- 16.45 Agence Acapulco O.
- 17.30 Gundam Wing.
- 17.55 Le Flic de Shanghai O.
- 18.55 Charmed O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 Caméra café.
- 20.50 Popstars. [8/14].
- 22.05 Ally McBeal. La fibre paternelle O.
- 22.55 La grande évasion O.
- 23.50 Capital.

RADIO

- FRANCE-CULTURE**
- 20.30 Fiction 30.
- 21.00 Le Gai Savoir. Invité : Jean-Patrick Costa.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Laurent Graff (*Les Jours heureux*).
- 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival international de musique baroque de Beaune. Par le Concerto italiano, dir. Rinaldo Alessandrini. Juanita Lascarro (l'Eta dell'Oro), Sonia Prina (la Vittù), Nicola Olivieri (la Senna). Œuvres de Vivaldi.
- 22.00 En attendant la nuit.
- 23.00 Jazz, suivez le thème. 0.00 Extérieur nuit. 1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-Vous du soir. par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. Alain Planès piano. Œuvres de Chabrier, Poulenc.
- 20.40 Le Quatuor Prazak. Œuvres de Beethoven.
- 22.10 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Smetana, Dvorak, Grieg, Sibelius.
- 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
- 14.05 Kisses from France.
- 15.05 Domus 5, c'est comment chez vous ?
- 16.00 Mongolie, un hiver comme les autres.
- 17.00 Les Refrains de la mémoire.
- 17.30 100 % question.
- 18.05 C dans l'air.
- 19.00 Tracks.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Histoires de familles.
- 20.45 L'homme qui ne savait pas être un ami. Téléfilm. Benoit Graffin.
- 22.15 La Vie en face. Sur le chemin de l'Allemagne réunifiée. Retour à l'Est.
- 23.25 Profils. Marianne Hoppe, la reine.

M 6

- 13.30 Les Notes du bonheur. Téléfilm. Karen Arthur O.
- 15.05 Demain à la une O.
- 15.55 M comme musique.
- 16.45 Agence Acapulco O.
- 17.30 Gundam Wing.
- 17.55 Le Flic de Shanghai O.
- 18.55 Charmed O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 Caméra Café.
- 20.50 Objectif Terre, l'invasion est commencée. Téléfilm. Peter Markle O.
- 22.35 Buffy contre les vampires. Désillusions O.
- 23.25 Le Démon d'Halloween O.
- 0.15 Hit machine.

RADIO

- FRANCE-CULTURE**
- 19.30 Appel d'air.
- 20.30 Black and Blue.
- 21.30 Cultures d'Islam.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Edwy Plenel (*Secrets de jeunesse*).
- 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le Jazz est un roman.
- 19.05 Le Tour d'écoute.
- 20.00 Concert franco-allemand. Par le Gewandhausorchester, le Gewandhaus-Kammerchor et le Gewandhausorchester, dir. Herbert Blomstedt. Œuvres de Brahms.
- 22.30 Alla Breve.
- 22.45 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 Classique affaires soir.
- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Weber, R. Schumann, Schubert.
- 20.40 Hommage à Serge Lifar. Œuvres de Lalo, Stravinsky, Prokofiev, Roussel, Debussy, Poulenc, Honegger.
- 22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Loewe, Beethoven.
- 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Indémorable

par Pierre Georges

C'EST DRÔLE comme une simple phrase peut servir de déclic. Dans un meeting de campagne à Montpellier où il réussit, hier soir, l'exploit d' réunir un bon millier de personnes dans une salle prévue pour en accueillir huit cents, Jean-Pierre Chevènement a lancé, au moment de la séparation, donc juste avant la Marseillaise, ces mots : « Je suis indémorable. »

L'indémorable est à la mode. C'est un fait. Et l'on imagine bien cette situation exquise et ce constat jubilatoire placent désormais le Che dans une tout autre envie que celle, au catalogue médiatique, d'incarner le fameux troisième homme.

L'indémorable est à la mode. Et cela nous a donné l'envie de revisiter, vingt ans après, un portrait que nous fîmes de lui et qui ne parut jamais, lié au sort funeste du numéro 0 d'un Monde illustré mort-né. Mais si l'on y revient, ce n'est pas tant dans une vaine et pathétique tentative d'exhumation en appel de ce portrait perdu, sans dommages excessifs mais plutôt pour d'autres raisons.

C'est qu'à l'occasion, en mai 1983, en sa redoute de Belfort où il avait trouvé refuge, après une démission fracassante, le fameux « un ministre, cela ferme sa gueule ou cela démissionne », l'homme avait accordé quelques clés pour mieux comprendre sa trajectoire. Et distribué, en guise de préalable et de mise en condition, quelques baffes aimables au malheureux explorateur égaré en Chevènement : « La presse, disait-il, écrit ce qu'elle veut et finit par croire en ce qu'elle écrit »

Ce préalable posé, l'accueil avait été fort affable, et même

franchement aimable, passant d'abord par ce que l'on pourrait appeler le coup du père Chevènement, avec visite de la ville et défense et illustration du Territoire.

La ville disait l'homme. Une forteresse construite par Vauban, maréchal de France, une mairie bâtie par Kléber, général de la République, et le Territoire, nom de baptême choisi, se plaisait-il à souligner par les habitants du départements, disait lui le pays. L'arrivée des Alsaciens venus en 1871 pour ne pas être allemands « Avec les Vosgiens, les Jurassiens, les gens de Haute-Saône et du Doubs, il ne restait plus qu'à touiller pour obtenir des hommes pugnaces irréductibles »

Manière d'auto-portrait somme toute assez flatteur, en image de Belfort comme d'Épinal pas si lointaine. Mais on se doute bien que ces propos d'hier ne se limitaient pas à célébrer les vertus du touillage républicain et franc-comtois. Et qu'à l'époque déjà, Jean-Pierre Chevènement disait déjà tout haut ce que le Che dit aujourd'hui tout fort. Qu'il fallait à la République « un grand dessein », sous-entendant qu'il se chargerait lui volontiers de la lui fournir. Ou autre version « que le pays n'était pas bien dans sa peau. car la France ne se soutient que par un projet, une grande idée ». Que sa méditation et son exil belfortains étaient peuplés à l'époque, d'adversaires à sabrer d'urgence, de « technophobes, d'intellectuels de (fausse) gauche et d'environneurs réactionnaires » Ou encore qu'il avait quelque lance à briser contre la « social-médiocratie » Bref, des propos revenus eux à la mode.

Un député RPR met en cause le coût de la chaîne de l'Assemblée nationale

Le budget serait de « 50 millions de francs » pour une audience « dérisoire »

APRÈS avoir vu le jour, en mars 2000, au terme de sept longues années de tractations, La Chaîne parlementaire-Assemblée nationale (LCP-AN) est violemment attaquée par un député. Dans son édition du mercredi 7 novembre, *Le Canard enchaîné* a révélé que Michel Bouvard (RPR, Savoie) a demandé, dans un amendement au projet de budget 2002 qui sera examiné le 15 novembre par la commission des finances, la suppression pure et simple de LCP-AN. Selon le parlementaire, cet amendement serait soutenu par plus de 150 confrères de l'opposition.

Rien de politique pourtant, a priori, dans cette polémique. Réalisée par une société qui se veut indépendante des pouvoirs politiques, la chaîne diffusée sur le câble et par satellite, présidée par Ivan Levaï, est accusée par M. Bouvard de poser « un problème de rapport qualité/coût ». Doté à sa création d'environ 25 millions de francs (3,8 millions d'euros), tout comme

sa cousine Public Sénat, le budget de LCP-AN dépasserait aujourd'hui « les 50 millions de francs » pour une audience « dérisoire ».

« NOMENKLATURA »

Le député de l'opposition a également dénoncé « une attitude de nomenklatura de la part (...) de LCP, qui est à peine correcte vis-à-vis de la représentation nationale ». Un sentiment confirmé par plusieurs parlementaires, et qui est même partagé par certains sur les bancs de la majorité. L'arrivée de Claude Allègre comme chroniqueur scientifique, début septembre, a paradoxalement fait grincer des dents chez certains élus socialistes, qui refusent désormais les invitations de la chaîne.

Si LCP-AN fait officiellement l'objet de critiques à droite comme à gauche, la question a pris une tournure politique plus musclée avec l'intervention du président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault. Pré-

tant à l'initiative de M. Bouvard des intentions « un peu (...) polémiques », il a défendu, mercredi, l'existence d'une chaîne parlementaire au nom du service public, ajoutant qu'elle pouvait être « la chaîne du civisme, de l'instruction civique, du débat public », tout en reconnaissant qu'il y avait « encore des progrès à faire ». « Avec [la télévision numérique terrestre] qui se rapproche, [LCP-AN] peut être aussi la télévision de la diversité des opinions, qui doit être une télévision de réflexion et d'éducation », a encore déclaré M. Ayrault.

De son côté, M. Bouvard avoue « ne pas se faire d'illusions » sur le sort de son amendement, mais se félicite de ce que « le problème du coût de cette affaire » ait « au moins été posé ». Un coup de couteau dans l'eau qui permettra peut-être « une redéfinition du rôle de la chaîne », ainsi que l'appelle de ses vœux ce député de l'opposition.

José Barroso

L'accord sur les cliniques fait grincer les dents à gauche

SITÔT l'accord signé, le mot d'ordre de grève a été prestement levé. La Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) et celle des cliniques à but non lucratif (Fehap) ont approuvé, mercredi 7 novembre, l'aide supplémentaire de 1,7 milliard de francs proposée par le gouvernement afin de réduire les inégalités de salaire avec le secteur public. Cette somme, qui, selon la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, devra être prélevée sur les excédents de la Sécurité sociale, s'ajoute au 1,4 milliard déjà

prévu, portant ainsi à 3,1 milliards l'effort financier pour le secteur privé en 2001 et en 2002 (*Le Monde* du 8 novembre).

« C'est acceptable. Il n'y a pas de raison de continuer la grève », a sobrement commenté Max Ponceillé, le président de la FHP. La Coordination des médecins exerçant en clinique privée (CNMC), bien que très active dans le mouvement mais jugée non représentative, n'avait en revanche pas été conviée à la signature de l'accord. Selon ce texte, les cliniques se sont engagées à rendre plus transparentes les rémunérations de leurs personnels.

Pour M^{me} Guigou, qui s'en était fait l'écho, mardi, à l'Assemblée nationale, les salaires des infirmières seraient en effet de 11 % à 27 % inférieurs à ceux de leurs collègues dans le public. Or ces chiffres s'appuient sur les conventions collectives de l'hospitalisation privée, soit le niveau plancher de la profession, et bon nombre de cliniques offrent des rémunérations plus élevées. S'agissant des médecins, M^{me} Guigou avait aussi indiqué qu'un praticien exerçant dans le secteur public, gardes comprises, gagne en moyenne 520 000 francs par an, alors que dans les cliniques un médecin anesthésiste touche 864 000 francs, et un chirurgien 732 000 francs.

Alors que la droite n'a pas réagi, l'accord signé entre la ministre et les représentants des cliniques fait franchement grincer des dents à gauche. Pour le délégué national à la santé du PS, Claude Pigement, « il n'est concevable que s'il y a une réelle transparence de la gestion des fonds débloqués ». Robert Hue, lui, juge « choquant » les 3,1 milliards de francs d'aides versés aux cliniques, et « pour le moins paradoxal » le fait que « les dirigeants et les médecins actionnaires qui y exercent se tournent vers le gouvernement pour réclamer de l'argent public » alors que beaucoup ont bénéficié « de profits substantiels ». Rappelant « les efforts » des parlementaires communistes « pour arracher une rallonge » de 3,9 milliards de francs en faveur de l'hôpital, M. Hue constate que « le gouvernement cède 3 milliards aux dirigeants des cliniques privées sans se faire prier ». La porte-parole de Lutte ouvrière, Arlette Laguiller, a également estimé, mercredi, que « l'argent de l'Etat ne doit pas servir à enrichir encore plus les propriétaires des cliniques privées ou les actionnaires des grands groupes qui ont placé à leurs capitaux ».

Isabelle Mandraud

Deux policiers blessés par balles dans une fusillade à Saint-Ouen

DEUX POLICIERS ont été blessés par balles, mercredi 7 novembre, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), lors d'un contrôle d'identité effectué après une infraction au code de la route. Les deux hommes, atteints à l'abdomen et à la hanche, ont été transportés dans des hôpitaux parisiens. Leurs jours n'étaient plus en danger jeudi 8 novembre, dans la matinée. Cette nouvelle fusillade fait suite à plusieurs incidents au cours desquels des policiers ont été la cible de tirs par armes à feu. Le 16 octobre, deux gardiens de la paix avaient été tués au Plessis-Trévisse (Val-de-Marne), alors qu'ils intervenaient sur un cambriolage. Une manifestation avait rassemblé plusieurs milliers de policiers, mardi 23 octobre, dans les rues de Créteil (*Le Monde* du 25 octobre).

Il était environ 21 h 15, mercredi, lorsqu'une équipe de trois policiers de la brigade anticriminalité (BAC) du commissariat de Saint-Ouen a voulu contrôler un homme qui venait de griller un feu rouge. Celui-ci s'est alors emparé d'un revolver de calibre 38 dissimulé dans sa boîte à gants et a tiré à quatre reprises. Après un corps-à-corps, l'un des policiers blessés est parvenu à lui faire lâcher son arme, permettant au collègue qui n'avait pas été touché de le maîtriser et de lui passer les menottes.

Le tireur, âgé d'une quarantaine d'années, disposait de papiers au nom de Mohamed Touati. Après vérifications, les policiers ont établi qu'il s'agissait de faux documents d'identité. L'homme, de nationalité algérienne, connu sous plusieurs fausses identités, serait l'objet d'une interdiction de séjour du territoire français. L'enquête a été confiée au service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis.

« Cet incident montre une nouvelle fois qu'il n'y a plus aucune règle, aucune limite, a indiqué Jean-Luc Garnier, le secrétaire général du syndicat Alliance (gardiens de la paix). Va-t-il falloir que l'on interpelle à l'américaine, l'arme au poing ? C'est aux politiques de fixer des règles claires pour faire baisser la tension. »

Pascal Ceaux

Tirage du *Monde* daté jeudi 8 novembre 2001 : 524 636 exemplaires. 1-3

en ce moment, votre argent échangerait bien ses soucis boursiers contre une vie tranquille et heureuse.

épargne à 5%*

Vous aimez prendre des risques, vous êtes amateur de sensations fortes, les déceptions ne sont pas forcément pour vous déplaire, alors vous n'appréciez pas L'Épargne Banque Directe toujours disponible, sans frais, qui rémunère inlassablement et invariablement à un taux parmi les plus élevés du marché. Si malgré tout un peu de fructueuse rentabilité vous tente,

appelez maintenant le 0810 032 032** ou tapez banquedirecte.fr

* taux annuel brut garanti jusqu'au 31/12/2001, susceptible de modifications ** sans appel local

BANQUE Directe
la vie est trop courte
Une société de BNP PARIBAS

PAS DE RÉACTION À DROITE


Dès lors, nombreux sont ceux qui souhaiteraient que le coup de pouce du gouvernement revienne exclusivement aux infirmières. « Cette aide est pour tout le monde, pour l'ensemble des personnels », prévient cependant M. Ponceillé. Il reste l'engagement du secteur – pas tout à fait nouveau – à renégocier « rapidement » une convention collective. Depuis plusieurs mois déjà, une commission s'était mise en place à ce sujet, sans beaucoup progresser. « Nous avançons doucement car nous n'avions pas les moyens », affirme M. Ponceillé. Du côté des syndicats, dont la majorité s'était montrée plutôt réservée sur la grève, la prudence est de mise. « Nous sommes prêts à travailler à l'amélioration des personnels, car il existe un vrai problème de salaires et de quelques établissements, mais on ne peut pas faire confiance a priori aux patrons, parce que jusqu'à présent l'argent n'a pas toujours été affecté à sa destination », estime Yolande Briand, responsable de la CFDT Santé.

■ PRIX : le prix Alexandre-Varenne des journalistes de la presse quotidienne régionale a été décerné, mercredi 7 novembre, à Georges Mattia (*Midi libre*) pour un reportage sur les conséquences de la tempête de décembre 2000. Roberto Cristofoli (*Le Parisien*) et François Charcelay (*Midi libre*) ont obtenu, ex aequo, le deuxième prix ; le troisième est revenu à Jean-Paul Biolluz (*La Voix du Nord*). Le Prix du jeune journaliste a été décerné à Charlotte Dorn (*Les Dernières Nouvelles d'Alsace*).

naïve présente

anne gastinel

schumann



schumann | anne gastinel

nouveauté CD Concerto pour violoncelle et orchestre
Pièces pour violoncelle et piano
Anne Gastinel violoncelle
Claire Désert piano
Orchestre Philharmonique du Liège
Louis Langrée

rendez-vous

concert avec michel portal aux bouffes du nord
lundi 12 novembre à 20h30
mini concert rencontre à la fnac étoile
mercredi 14 novembre à 7h30
retrouvez anne gastinel dans l'actualité du disque
de radio classique samedi 10 novembre à 13h

naïve

fnac

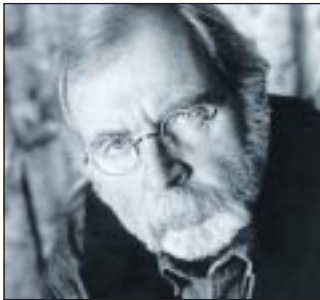
Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 9 NOVEMBRE 2001

DIVERSITÉ DU XIX^e SIÈCLE

Lamartine, Léon Bloy,
Gérard de Nerval,
Flaubert...
page II



JACQUES CHESSEX
et les Belles étrangères
Suisse
pages III et XII



ORHAN PAMUK page IV



LIVRES DE POCHE
pages V à VIII

MÉMOIRE ET ARCHIVES

Peter Novick et l'histoire
de la conscience de la Shoah
aux États-Unis.
Serge Klarsfeld et
son monument du souvenir
pages IX et XI

Harcèlements textuels

Demandez le programme ! Prononcée avec l'ironie requise, cette exhortation à considérer l'histoire des États-Unis, ses contes, légendes et folklores, et les rituels de la société américaine, ses cirques, matches et « parties », comme un spectacle, caractérise la démarche de Robert Coover. Elle fut choisie comme titre français de l'un de ses recueils de nouvelles (1), dans lequel la vie de la communauté US était régie selon les normes et les mythes hollywoodiens, avec flux de fondus improbables, arrêts sur image, flashback, trucages, « plans fixes et fré-

sies », annihilation de « la distance séparant la terreur de la comédie » et réalisation des « désirs les plus affreux ». A l'heure de l'entracte, une jeune fille s'y voyait alpaguée par un héros de série B et entraînée dans une cascade d'aventures rocambolesques, avant de redevenir un spectre amorphe, hypnotisée par l'écran. Un danseur de music-hall s'y transformait en tueur sans cesser de jouer avec sa canne et son top hat. Dans une scène inédite de *Casablanca*, Humphrey Bogart et Ingrid Bergman s'y livraient à des ébats torrides, pied de nez pornographique à la censure. Mise en boîte d'« un monde te tingués », disait l'héroïne à l'accent teuton.

Né en 1932, séduit par Beckett, le théâtre de l'absurde et le nouveau roman, Robert Coover a basé son œuvre littéraire sur une double entre-

Adeptes du chahut iconoclaste, Robert Coover dépeint les États-Unis comme un spectacle burlesque dont les Américains sont les voyeurs

prise de déminage. Il décape, de concert, mythes et langage, revisite les fables d'une Amérique malade et expérimente sur les rapports du réel à la fiction. Couronné par le prix Faulkner en 1966, il fut invité une année à faire partie du jury et déclara à cette occasion « l'importance de consacrer

un rebelle, un iconoclaste, bref un écrivain dont le travail vise à transformer l'écriture » (2). Son travail sur la forme est particulièrement sensible dans *La Bonne et son maître*, court roman traitant de l'art d'écrire et de l'art de dominer, où il imbrique les variantes de construction, permutations de phrases, jeux de mots et les combinaisons relevant des relations maître-esclave, supérieur-inférieur, homme-femme, jusqu'à inverser les rôles. Les fesses de la domestique régulièrement châtiée figurent la page blanche « sur laquelle le maître a le sentiment d'inscrire toujours les mêmes signes » (3). Pas question pour Coover de recourir au « train-train habituel » du romanesque.

Dénonçant la propension chez ses compatriotes à tout transformer en partie de plaisir, en mascarade ou carnaval, Robert Coover s'en prend donc à ces univers sociaux propices au show-biz : le cinéma, le sport, la politique. Parodie du processus électoral, *A Political Fable* propulse le héros félin d'un livre pour enfants comme prétendant à la Maison Blanche. Dans *Le Bûcher de Times Square*, l'exécution des époux Rosenberg convaincus d'espionnage n'a pas lieu dans la prison de Sing Sing mais à Manhattan, devant un public gigantesque, en un cérémonial présidé par Cecil B. De Mille, avec Bob Hope, Bing Crosby, Walt Disney et ses animaux vedettes (4). *Une éducation en Illinois* utilise le football américain comme métaphore du show politique : brutalité du jeu, manipulation des supporters, culte de la personnalité des têtes d'affiche (5). Dans une nouvelle, « The Panel Game », le concurrent malheureux d'un jeu télévisé s'écrie, sur le point d'être pendu : « Je croyais que tout ça c'était pour s'amuser ! »

Une référence s'impose, pour donner idée du chaos, de la jubilation avec laquelle Coover transgresse les règles et plonge ses personnages dans une transe cynique : les Marx Brothers. Même goût de la catastrophe burlesque, du chahut iconoclaste, de la farce dégénérée en panique folâtre, chez le trio infernal de clowns priapiques et le romancier déclencheur de maelströms. Dans l'une des nouvelles d'*Au lit un soir*, un homme se déshabille, enfle son pyjama, se couche, s'aperçoit à l'instant d'éteindre la lumière qu'une femme est étendue à ses côtés, et sa chambre, dans un délire auquel n'échappe pas la syntaxe, est envahie par une foule d'individus qui le bousculent, le malmènent... comme dans l'homérique scène de cabine surpeuplée d'*Une nuit à l'opéra* (6). Ce texte sur le galop sacrilège d'une horde de faunes annonce ses deux livres les plus prodigieux, et les plus inénarrables : *Gérald reçoit* et *La Femme de John*.

Hystérie des corps dans un huis-clos, gaspillage d'énergie dans un univers « en compote », vertigineuse accumulation digne d'*Hellzapoppin* et remue-ménage dionysiaque : *Gérald reçoit* conjugue torrent verbal et tourbillon d'événements lors d'une soirée où s'accablent les cadavres et où les invités sont pris de folie érotique. Le sang gicle, mais le spectacle continue, la bacchanale déchaîne des exhi-

bitions débridées. Ce charivari dément entrecoupé de palabres torlus et de « striptizes » effrénés entend vitrioler la société américaine en général, et les réceptions mondaines de Francis Scott Fitzgerald ou les romans misogynes de John Updike en particulier (7).

La Femme de John, où fourmillent les portraits cocasses et les anecdotes stupéfiantes, reprend, sur un ton plus posé mais dans une construction subtile et luxuriante, les thèmes du masque social, du sexe obsessionnel et de la vie mise en scène comme un théâtre des impostures. Dans la petite ville yankee dont Coover passe au crible passé, présent et frasques de chacun des habitants, tous les mâles convoitent l'épouse de celui qui règne en maître absolu et à qui tout réussit, homme d'affaires ayant érigé ban-

jeux de balles, sauterie sur siège arrière de Lincoln, est teintée d'autoparodie : Coover se moque de deux personnages, un écrivain et un photographe, qui témoignent par le texte et l'image de la vie d'une cité ayant sombré dans la « confusion obscène », la « désintégration et folie », cherchent à révéler les desseins profonds des habitants, unir l'Art et le Réel, traquer le lien entre intimité et irrationnel, faire de l'abstraction avec de l'érotique. L'un se débat dans une chasse stérile au déjà vu et d'insolubles dilemmes narratifs, l'autre succombe à l'attrait du trou de serrure et ne parvient qu'à zieuter l'impalpable. Ayant mitraillé la femme de John à son insu dans la cabine d'essayage d'un magasin de vêtements, il se rend compte en développant ses clichés qu'il a utilisé une pellicule déjà impressionnée : les formes adules de son modèle rêvé disparaissent derrière celles, spectrales, de sa propre épouse se debout dans la baignoire. Harcèlement textuel et voyeurisme se dissolvent dans un bain d'acide d'où surgit un film catastrophe. Après l'apocalypse, le programme continue...

Jean-Luc Douin

ques, centres commerciaux, lotissements, complexes sportifs. Cette femme sans nom, objet de tous les fantasmes et mariée à « un queuteur sans pitié », est belle, intègre, radieuse, « mystère insaisissable, idéal adoré, princesse, sainte » : elle catalyse tous les désirs, c'est « la vérité intrinsèque », la conscience morale d'une cité déboussolée, « la Voix lactée » que lorgne tout un chacun « avec un télescope un peu flou », l'envers immaculé du miroir fêlé où se regardent des Américains jouisseurs ayant abandonné leur âme aux puissances des ténèbres.

Ici le marxisme tendance Groucho et la fringale des obscurs objets du désir virent au tableau choral tel qu'aime les orchestrer Robert Altman. La drôlerie des contacts corporels que s'imposent ces athlètes sexuels ivres de golf, lutte, piscine,

se debout dans la baignoire. Harcèlement textuel et voyeurisme se dissolvent dans un bain d'acide d'où surgit un film catastrophe. Après l'apocalypse, le programme continue...

- (1) Seuil 1991.
- (2) Robert Coover, par Jean-François Chassay, Belin 1996.
- (3) Seuil 1984.
- (4) Seuil, 1980.
- (5) Seuil, 1986.
- (6) Le Castor astral, 1987.
- (7) Seuil, 1988.

LA FEMME DE JOHN

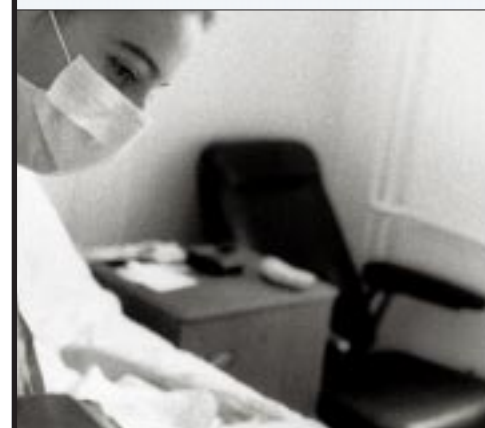
(John's Wife)
de Robert Coover.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Bernard Hoepffner
avec la collaboration
de Catherine Goffaux,
Seuil, 542 p., 24,39 € (160 F).



LEE FRIEDLANDER/COURTESY FRAENKEL GALLERY/SAN FRANCISCO

Soigner, un métier
en voie d'extinction?

Prix Le Monde
de la recherche
universitaire



Collection
« Partage
du savoir »

En librairie

puf / Le Monde

Infirmières,
le savoir
de la nuit

Anne Perraut Soliveres

www.puf.com

On peut le détester, honnir ses manières et son style, ses vanités bourgeoises, sa religion du progrès...

Le XIX^e siècle n'en reste pas moins une époque étonnamment diverse, en littérature notamment.

Quoi de commun entre Lamartine, dans les paysages duquel Elvire de Brissac effectue un pèlerinage, et Léon Bloy, vociférateur catholique qui s'attaque au naturalisme ?

Quelle rencontre entre Nerval, l'admirable poète des nuits et des songes, et Flaubert, habité par le démon de l'écriture, dont on vient de rassembler les surprenants écrits de jeunesse ?

Elvire de Brissac, femme de lettres et des bois

C'est près de Nevers, où elle réside, que la romancière se partage entre l'exploitation forestière et l'écriture. Des romans, des nouvelles, des livres pour enfants et des essais, dont le dernier, qui célèbre Lamartine et Eugène Schneider, a été couronné par le prix Femina

Nevers. Les images d'Hiroshima mon amour, le souvenir de Bernadette Soubirous du haut du monastère qui surplombe la gare (300 000 pèlerins chaque année), l'ombre de Pierre Bérégovoy, sur les quais de la Loire. Un peu plus loin, au sortir de la ville, un canal, bordé de verdure, « chaque fois que je passe là, dit Elvire de Brissac, je pense aux Valseuses, Dewaere et Depardieu, l'image de l'insolence, de l'insouciance, de la liberté, de la jeunesse », encore quelques kilomètres et après avoir traversé l'Allier, on emprunte un chemin en bordure de forêt, on laisse dans l'ombre

portrait

« Lamartine, c'est Woodstock, Peace and Love. Schneider, une race d'hommes en devenir. »

le château, on admire au passage quelques charolais, et puis, derrière la ferme, « ma maisonnette ». Un jardin en terrasse, une vue superbe et dégagée, et la forêt. Le vieux jardinier la salue : « Bonjour, Mademoiselle Elvire. » C'est à peu près tout en matière d'exotisme aristocratique. Pas de quoi faire rêver les lectrices de l'actualité prière.

Parce que sa mère était persuadée que maître fille était une tare, une malédiction congénitale, elle n'a pas été élevée en « fille à marier », il fallait « en faire plus, en vouloir plus ». Du sport. Et des études qui la conduiront à Sciences-Po car elle voulait faire de la politique. Un démon exorcisé après deux mandats de conseillère municipale et deux campagnes pour son beau-frère, Maurice Herzog. Elle fait un stage au Monde, en 1960, aux « Infos génés », « en un mois, on ne nous a jamais rien donné à faire, alors j'ai été voir Yvonne Baby, car son père, Jean Baby, avait été mon professeur. Elle m'a dit : "Vous n'avez rien à faire ? Venez avec

moi". C'était le jour de l'attribution du Goncourt, elle m'a demandé de téléphoner au journal le nom du lauréat... Il y avait une meute de journalistes, impossible d'approcher d'un téléphone, j'ai couru jusqu'à la rue des Italiens... »

Elle passe un an au service étranger, mais Hubert Beuve-Méry, le directeur du journal, la fait « redescendre » aux Informations générales : « C'était une époque formidable, on faisait de tout. On était en pleine guerre d'Algérie et on suivait aussi bien les manifs que les conduites de gaz qui avaient explosé. » « Beuve » toujours, considérant que la place d'une jeune femme ne peut se situer qu'entre les pages féminines et la culture, elle se sent démobilitée et s'éloigne tout doucement. Le Monde en ce temps-là, c'était un univers masculin. Ce qui n'est pas pour la décourager, bien au contraire : elle s'intéresse à la forêt, un autre univers où les femmes n'ont alors aucune place. Elevée à Paris, ayant fait ses études à Paris, n'y connaissant rien, n'y comprenant rien, elle apprend. Sur le terrain, avec « l'ancien garde » et les gens de la coopérative financière. « Il faut avoir de bons pieds et aimer ça. J'avais un peu peur des mathématiques, mais ce n'est rien du tout, surtout avec une calculatrice. » Elle avait commencé à écrire un livre : *A pleur-joie*. Il est publié par Grasset. En mai 1968. « Pas un exemplaire vendu. Rien de rien. » Elle en prend son parti. Et, « à la stupeur générale, je reçois à la rentrée le prix des Deux Magots ». C'est parti. Pour la vie. Pour la double vie, mais elle ne fait rien comme tout le monde : pour elle « la vie de Paris, c'est une vie sédentaire. Au calme ». A la campagne, « c'est terre à terre, rude, matériel. On pêche dans les étangs en décembre pour vendre des carpes, des perches, des brochets, des tanches... Et on vend des chênes, du charme. Le chêne, c'est comme le cochon : tout est bon. De l'ébénisterie à la construction en passant par la tonnellerie. J'en vends et j'en plante, des chênes... Mais je ne suis pas une industrielle, je suis



FRANCK FÉVILLÉ

une bouseuse ». Une bouseuse qui écrit des livres. Pour adultes, pour la jeunesse, des romans, des nouvelles, des essais. Des livres salués par la critique, les lecteurs et qui obtiennent des prix. Comme ce *O dix-neuvième !* qui vient de recevoir le Femina de l'essai.

Un curieux livre qui célèbre Alphonse de Lamartine à qui elle doit son prénom et Eugène Schneider, le grand-père de son grand-père, « présent dans la tradition et les récits familiaux ». Un poète, un industriel, qui furent aussi les deux grands hommes politiques de Saône-et-Loire, deux manières d'exister totalement différentes.

« Lamartine, c'est Woodstock, Peace and Love. Schneider, une race d'hommes en devenir. » Elle a passé quatre ans en recherches, en bibliothèque – « je suis devenue le fantôme de la Nationale » –, dans les archives privées de sa famille qui n'ont jamais été publiées et dans celles de l'Académie François-Burdon, au Creusot. Elle a effectué un « pèlerinage lamartinien » et visité la Lorraine : « Ce qui est formidable dans un vieux pays, c'est que rien n'a changé, comme si Lamartine était là, qu'il allait entrer, et de même en Lorraine, les rues sont les mêmes. Ce ne sont pas des lieux touristiques. On retrouve tout. » (1)

Et l'on sent, à chaque ligne du livre, la passion qui l'a portée, la découverte véritable de ces deux hommes que l'on connaît bien sûr au moins de nom et qu'elle a pistés avec enthousiasme et vénération, sans perdre cette agilité d'esprit toujours présente dans ses livres. Ils sont si dissemblables, l'un venant du passé et que l'on imagine « couché sur un nuage » mais qui avait « un diable au corps politique » et qui publie en 1830 une *Ode contre la peine de mort*, une *Ode sur les révolutions* en 1832, et bien entendu *L'Histoire des Girondins* en 1847. L'autre, tourné vers l'avenir, premier président du Corps législatif en 1852 ; il se fera applaudir treize ans plus tard en annonçant que « Le Creusot vient de vendre quinze locomotives à l'Angleterre ». L'un est l'auteur le mieux payé de son temps, mais, toujours endetté, il joue avec les millions, se veut vigneron, agrandit et embellit les propriétés dont il a hérité, organise loteries et feux d'artifice pour ses électeurs, emprunte aux banques, à sa famille, à ses amis et même à ses lecteurs, et devra vendre jusqu'à son cheval et sa propriété de Milly. Ses amis lanceront l'idée d'une souscription nationale en sa faveur, mais Eugène Schneider en refusera l'inscription à l'ordre du jour. Lui, l'homme des locomotives, du marteau-pilon, de la Grande Forge, fondation mythique de l'architecture industrielle pour les uns, pacha, tyran, exploiteur pour ceux qui fomentent la grande grève de 1870... Rien ne les réunit, ces deux héros du XIX^e siècle, et surtout pas leur époque. Rien sauf peut-être les deux vies de leur biographe et historienne, Elvire de Brissac, femme de lettres et des bois.

Martine Silber

(1) Signalons que la *Correspondance* de Lamartine est en cours d'édition, sous la direction de Christian Croisille ; le tome III (1838-1841) vient de paraître (éd. Honoré Champion, 786 p., relié, 91,46 € [600 F]).

O DIX-NEUVIÈME ! d'Elvire de Brissac. Grasset, 394 p., 19,80 € (129,90 F).

livraisons

● **PARIS, 1860**, de Meyron et Baudelaire
Au début de l'année 1860, Baudelaire et le graveur Charles Meyron se rencontrent près de la gare Saint-Lazare, quartier où ils habitent tous deux. Un an plus tôt, le poète avait découvert les gravures sur Paris que l'artiste avait commencé de réaliser en 1850. Cette série d'eaux-fortes montre, selon l'éditeur Jacques Damade, un « Paris unique, singulier, fluvial, océanique, en même temps rigoureusement exact ». En 1861, Baudelaire fait paraître la seconde édition des *Fleurs du mal*, qui comporte les dix-huit poèmes des « Tableaux parisiens ». C'est de cette rencontre entre « frères d'armes » et de la grande admiration doublée d'une vraie compassion du poète pour l'artiste – qui meurt fou à Charenton en février 1868, quelques mois après Baudelaire – que ce volume témoigne en juxtaposant les poèmes et les gravures. Un livre rare dans une édition exemplaire dont il faut s'empresser de conseiller la lecture et la contemplation (éd. La Bibliothèque, 9, rue du Docteur-Heulin, 75017 Paris, 140 p., 24 € [157 F]).

● **JANE AVRIL, au Moulin-Rouge avec Toulouse-Lautrec**, de François Caradec
« Si, dans l'autre monde, existent des dancings, il n'y a rien d'impossible à ce que j'y sois conviée pour interpréter la Danse macabre ! », écrivait Jane Avril dans les Mémoires qu'elle publia en 1933, dix ans avant sa mort. Née en 1868 à Belleville, de son vrai nom Jeanne Beaudon, elle avait été le souffre-douleur de sa mère, avant de devenir, adolescente, la patiente de Charcot à la Salpêtrière. C'est là qu'en 1888, lors d'un bal costumé qui réunit malades et soignants, elle découvre sa passion pour la danse. Peu après, on la retrouve au Moulin-Rouge, au côté de La Goulue et de Valentin-le-Désossé. Toulouse-Lautrec immortalisera ces silhouettes qui se détachent, souples et mélancoliques, des tumultes de la fête. D'une plume précise et chaleureuse, François Caradec, biographe notamment d'Alphonse Allais (qui fut le compagnon de Jane Avril), replace cette belle figure dans le contexte et l'atmosphère de son époque (Fayard, 190 p., 18,75 € [123 F]).

● **LES VICTIMES DU LIVRE. Écrits sur la littérature**, de Jules Vallès
A partir de 1857, et jusqu'à sa mort presque trente ans plus tard, Jules Vallès donna de nombreuses chroniques de littérature dans les journaux, du *Figaro* au *Cri du peuple*. Mais ce sont moins des critiques que des interventions qui se voudraient plus proches de la parole que de l'écrit. Vallès forgea même un mot pour désigner ce que devaient être la tâche et le devoir de l'écrivain-journaliste : « actualiste ». « Les vrais artistes doivent être de leur temps, ne peindre que les choses de leur temps, il faut qu'ils aient été acteurs dans le débat ! » Mais cette volonté d'être présent et agissant ne lui permit pas de prendre le recul nécessaire et il ne montra pas toujours une grande clairvoyance et une parfaite équité : ainsi de Baudelaire qu'il juge bien mal, tout en traçant de lui un surprenant portrait. L'édition de ce choix de textes a été établie et présentée par Denis Labouret (éd. La Chasse au Snark, 27, rue de Verdun, 77440 Jaignes, 340 p., 28,20 € [185 F]).

● **EVELINE**, d'un anonyme anglais
Ce volume inaugure une nouvelle collection, « L'Enfer », dirigée par Emmanuel Pierrat aux éditions Blanche. C'est bien sûr d'érotisme qu'il sera question. Paru sous le manteau à Londres en 1840 et traduit en français à la fin du siècle, ce roman est présenté comme les « Mémoires » d'une personne du meilleur rang, aussi cultivée que lubrique : « Que le lecteur s'imagine une jeune fille de moyenne taille, mince comme une sylphide, dont le cou, les bras, les mains égalaient en perfection, si elles ne les surpassaient pas, ceux de la Vénus de Médicis ; des seins blancs d'un contour adorable, fermes comme une pomme et brûlant d'un feu ardent de désirs... » La société étant alors divisée en classes bien distinctes, la mémorialiste choisira de préférence les solides palefreniers et autres laquais (sans oublier ni son frère ni son père) afin de satisfaire ses « ardents » instincts (éd. Blanche, 144 p., 13,50 € [89 F]). P.K.

Nerval explorateur des autres mondes

GÉRARD DE NERVAL
de Jean-Paul Bourre.
Préface d'Hubert Haddad,
éd. Bartillat, 180 p.,
14,48 € (95 F).

La qualité du style et la lecture subtile de son Faust par un traducteur de dix-huit ans font dire à Goethe : « Ce jeune homme ira loin. » Il ira de Labrunie à de Nerval, des salons où se préparent des batailles d'Hernani à la rue de la Vieille-Lanterne où s'achève « l'épanchement du songe dans la vie réelle », façon de dire sa folie, mot que refuse Jean-Paul Bourre. Précurseur de Rimbaud – « Je est un autre » vient en écho à *Je suis l'autre* de Nerval, dont *Aurélia* est une sorte de *Saison en enfer* – et en quête autant de l'amour des *Filles du feu* que de la clef qui ouvre des Ailleurs pour une vie après la mort, Nerval serait des rares qui font « le voyage dans les autres mondes ». Comme le souligne Haddad, Nerval est vu ainsi qu'« un existant qui fit de sa perdution un parcours initiatique... un adieu en forme de renaissance ». La thèse est de manieusement délicate, mais la démonstration qu'étaie une sympathique passion pour l'homme et l'œuvre est en tout point intéressante. En symbiose avec Nerval, Jean-Paul Bourre brosse avec talent le portrait du *Desdichado* qui disait des autres mondes : « Je ne pouvais douter de ce que j'avais vu si distinctement. »

P.-R. L.

★ Signalons également deux autres essais : *Gérard de Nerval, la marche à l'étoile*, de Corinne Bayle, (éd. Champ Vallon, 254 p., 20 € [130 F]) et *La Chimère. Tombeau de Nerval*, de Marc Froment Meurice (éd. Belin, 208 p., 19,66 € [129 F]).

Naissance de Flaubert

En ouverture d'une nouvelle édition de « La Pléiade », les écrits de jeunesse de l'auteur de « Madame Bovary »

ŒUVRES DE JEUNESSE
Œuvres complètes I
de Gustave Flaubert.
Edition présentée, établie
et annotée par Claudine
Gothot-Mersch et Guy Sagnes,
Gallimard, « Bibliothèque
de la Pléiade », 1 744 p., 50,31 €
(330 F) jusqu'au 30 novembre,
ensuite 58 € (380,46 F).

Ce n'est qu'à la lumière de l'œuvre adulte qu'on lit et comprend les écrits d'enfance ou d'extrême jeunesse d'un écrivain – et même qu'on les édite. Cette loi générale prend, avec Gustave Flaubert, une valeur particulière. L'accomplissement de la maturité, c'est-à-dire des grands livres, est le fruit, on le sait, d'un souci dévorant, d'une vocation constamment affirmée comme un absolu. De la première version de *L'Education sentimentale*, qui date de 1845 et qui fut publiée de manière posthume, jusqu'à *Bouvard et Pécuchet*, inachevé et édité en 1881, un an après la mort de Flaubert, l'affirmation se renforce, mais certes pas au profit du bien-être de l'écrivain. Cette affirmation a une préhistoire, que ce volume nous donne à lire. Plus qu'aucun autre dans son siècle, l'auteur de *Madame Bovary* a comme justifié par avance toute la science textuelle et génétique – science au sein de laquelle les « œuvres de jeunesse » occupent une position évidemment irremplaçable. Ce qui ne signifie pas que le « secret » du génie de Flaubert et la clef de son absolu s'en trouveront dévoilés.

Il ne s'agit donc pas ici, ou pas seulement, des tâtonnements d'un artiste qui se cherche. L'enjeu est plus grave. Ce qui commence à s'édifier, à s'inventer, c'est ce que Flaubert appellera lui-même en 1852 un « mysticisme esthétique ». D'emblée, il entre dans cette

dimension du style, à la fois très concrète, matérielle et invisible, hors de toute prise.

Si l'amateur connaissait *Les Mémoires d'un fou*, *Novembre* ou la première *Education sentimentale*, qui ont le statut d'œuvres à part entière, il ignorait probablement ces centaines de pages, dont les plus anciennes remontent à 1831 – Flaubert a neuf ans –, noircies par un enfant étonnamment précoce, puis par un jeune homme assuré de sa vocation. Il expérimente tous les genres : le conte historique ou fantastique, la chronique, le discours, le portrait, l'autobiographie, l'aphorisme, le récit de voyage... Certes, c'est souvent au titre de curiosités qu'on lit ces « essais de littérature » d'un écrivain en herbe qui ne s'est pas tout à fait dépris du romantisme. Mais très vite, la voix va se poser, les modèles et les influences vont reculer. C'est donc la gestation du grand Flaubert par lui-même que nous permet de suivre et d'accompagner ce volume.

Il faut saluer le beau et considérable travail d'édition appuyée sur l'étude des manuscrits. La science des textes a parfois cette vertu de rendre proche l'écrivain étudié. Cette nouvelle édition des *Œuvres complètes* dans la Pléiade comprendra cinq volumes. Elle remplace l'ancienne, en deux volumes, datée et très insuffisante, et accompagne celle de la *Correspondance* due à Jean Bruneau (quatre tomes parus sur cinq). Le maître d'œuvre de cette nouvelle édition, Guy Sagnes, étant décédé en 1997, c'est Claudine Gothot-Mersch qui a pris la relève.

P. K.

★ Signalons l'excellent dossier du *Magazine littéraire* de septembre préparé par Pierre-Marc de Biasi. *Les Mémoires d'un fou*, *Novembre*, *Pyrénées-Corse* et *Voyage en Italie*, présentés par Claudine Gothot-Mersch, paraissent en Folio-Classique, n° 3531.

Léon Bloy et le naturalisme

LES FUNÉRAILLES DU NATURALISME
de Léon Bloy.
Edition établie
par Pierre Claudes
Les Belles Lettres,
270 p., 20 € (131,19 F).

Toute sa vie, Léon Bloy dut obéir à deux urgences absolues : assurer sa survie et celle des siens ; annoncer le règne très prochain – avec l'âge, il se montra un peu plus patient – du Saint-Esprit en même temps que la déroute de tous ceux qui font obstacle à son avènement, notamment dans le petit monde des littérateurs. Il n'avait donc guère de temps à consacrer à la théorie de la littérature. Ce qu'il vaut mieux savoir avant de lire ces *Funérailles du naturalisme*.

1891. Bloy a déjà subi quelques déboires, particulièrement du côté du journalisme. Il vient de se marier avec Jeanne Molbech (qu'il a amenée au catholicisme) après une existence précaire et passablement dissolue, traversée d'éclats mystiques, de fureurs, de délires et d'angoisse. Il a déjà rué dans quelques brancards, lorsqu'il part, en février, pour le Danemark, patrie d'origine de son épouse, pour une tournée de conférences. Sa cible : le naturalisme, « cette littérature d'abattoir », et Zola, « l'avocat le plus éloquent de la fange humaine ». Son appui : le renouveau spiritueliste – une sorte de « surnaturalisme » ? – illustré par Baudelaire, Villiers de L'Isle-Adam, Barbey d'Aurevilly, Verlaine et Huysmans (qui, quelques mois plus tard, deviendra l'un de ses pires ennemis).

Pierre Claudes, bloyen émérite, qui a notamment fourni de nouvelles éditions du *Journal* de Bloy, publie ici, de manière exemplaire, un livre en grande partie inédit, puisque le manuscrit complet des huit conférences n'a été que récemment découvert. Un événement.

P. K.

L'autre réel de Jacques Chessex

Entre faute et innocence, ombre et lumière, l'écrivain suisse et parisien dessine, avec un style d'une singulière puissance, un itinéraire intérieur

MONSIEUR

de Jacques Chessex.
Grasset, 300 p., 18,60 € (122 F).

Jacques Chessex n'est pas du tout un homme déplacé à Paris. La rue des Saints-Pères, où les éditions Grasset ont leur siège, lui est connue, presque comme un territoire personnel. Car l'on sait que, plus qu'aucune autre, la maison Grasset forme, pour ses auteurs, une sorte de famille, de caste, de réseau d'entraide... C'est là, dans le salon cosu et discret d'un hôtel qui semble presque une annexe de sa maison d'édition, que « l'ogre » nous reçoit. On dit *L'Ogre* par commodité, pour n'avoir plus à citer le titre du roman de Chessex qui remporta le Goncourt en 1973 (juste avant ses quarante ans) et marqua l'entrée de l'auteur dans le monde littéraire parisien ; en fait, dès le début de la décennie précédente, il avait fréquenté le bureau de Paulhan et d'Arland (puis de Georges Lambrichs) à la NRF, avait donné de nombreuses chroniques dans la revue et publié chez Gallimard, en 1962, son premier livre, un récit : *La Tête ouverte*.

Au vrai, Jacques Chessex n'évoque en rien un ogre. Il est au contraire affable, bien mis, la barbe blanche et raisonnable, d'une attentive courtoisie, curieux de son interlocuteur. Au premier abord, il n'y a en lui rien de ce narcissisme flamboyant qui brille sur le visage de tant d'écrivains, quelle que soit la valeur de leur œuvre.

Et pourtant, cet homme de lettres qui maîtrise parfaitement les usages en vigueur dans le petit périmètre où la littérature s'édite et se commercialise à Paris, qui exerce même là une réelle influence (il présidait cette année le jury Médicis), vient de loin, d'ailleurs, de haut. La Suisse n'est pas, comme on pourrait le croire au vu des géographies élémentaires, un pays voisin, familier, une sorte de province en partie francophone. On y trouve des vallées et des montagnes, des fleurs, des lacs, des villes solide-

ment bâties et établies, et, au cœur des villes, des maisons bien construites, que l'on dirait habitées pour l'éternité. Il y a d'ailleurs, de ce côté des Alpes, un temps particulier, une lenteur que les horloges ne prennent pas en compte. Il y a aussi un éloignement que l'on ne saurait mesurer, des frontières naturelles faites de ces mêmes montagnes, et des frontières historiques culturelles et religieuses complexes qui divisent les Suisses entre eux, et même parfois à l'intérieur d'eux, après les avoir séparés des autres nations...

Mais Chessex nous arrête. Ce ne sont pas des choses dont on apprend à parler du dehors ; il faut en être... « *La Suisse n'est en aucun cas une nation ; elle est faite de morceaux qui n'ont rien de commun entre eux.* » C'est un constat, pas un regret. « *C'est un prodigieux réservoir d'images. Il y a peu de pays où j'ai eu l'occasion de voir en même temps les images du passé, du présent et celles de l'avenir. La tonalité générale est baroque. Il y a une grande tradition de l'excès en images ; l'imagerie helvétique est violente, guerrière, animale...* » Ce baroque, c'est évidemment le magnifique et trop négligé Charles-Albert Cingria – sur lequel Chessex publia un volume de la collection « Poètes d'aujourd'hui », chez Seghers en 1967 – qui l'incarne le mieux. Charles-Ferdinand Ramuz, le terrien austère, et Cingria, le catholique latin de la Contre-Réforme, sont les deux grandes figures tutélaires de la littérature suisse d'expression française. Chacun représente l'un des versants, ou des tentations, non seulement littéraires, mais aussi morales et spirituelles des lettres helvétiques. Ensemble, ils constituent le paradose suisse par excellence dont aime à parler Chessex (1). Enfin, et notre interlocuteur le souligne fortement, ce sont deux admirables écrivains, trop marginalisés, tenus éloignés de Paris où les gloires se distribuent.

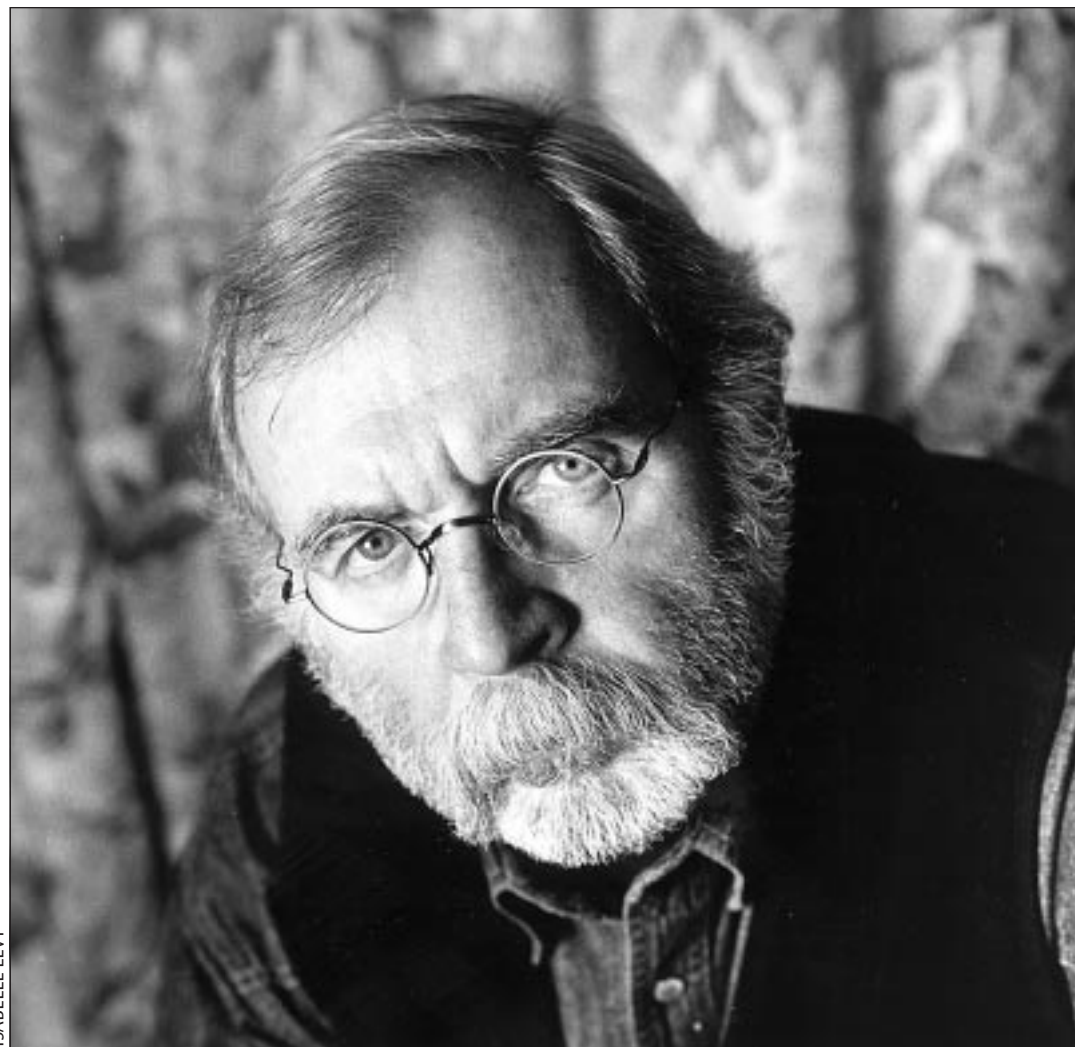
Il est un autre écrivain, encore plus ignoré en France que les deux précédents, dont l'auteur de *Portrait des*

Vaudois (Lausanne, 1969) se réclame : le poète Gustave Roud. « *Je l'aimais beaucoup et allais le voir souvent.* » Même si la poésie de Chessex (2) use de moyens différents et se développe dans d'autres directions que celle de Roud, un même sentiment tragique de la vie et du monde anime les deux œuvres – « *La fascination des matières tragiques me porte* », écrira-t-il dans *Bréviaire*, en 1976 –, une égale sensibilité aux lieux, aux territoires, les habite.

PRÉGNANCE DU RELIGIEUX

Vaudois comme Ramuz, de famille et d'éducation calviniste, Jacques Chessex a passé, adolescent, ses dernières années de lycée au Collège jésuite Saint-Michel, dans la très catholique Fribourg. « *On naît protestant, et ce n'est pas la même chose que de naître catholique* », souligne-t-il cependant, « *cela, même si la vivacité de l'opposition a disparu, depuis la guerre, des bords du Léman* ». Ce sont moins les progrès de l'œcuménisme qui ont amené cette évolution qu'un délitement des vieilles traditions, des anciennes oppositions qui attachaient un canton à l'autre, une ville à la cité voisine. Même s'il ne souscrit à aucune religion, Chessex a construit une œuvre dans laquelle la prégnance du religieux et les réminiscences bibliques sont fortes, mystérieusement puissantes et agissantes. Toujours quelque chose, dans la vie d'un homme est à avouer, à expier. Les héros de Chessex, comme lui-même, portent en secret un poids sur la conscience. Ils rêvent d'une innocence qui les a quittés et leur dette est d'autant plus difficile à honorer que les dieux ont déserté. « *Bernanos a dit que Satan était une personne, que le Mal s'incarnait... J'ai admiré cela, sans du tout me sentir bernanossien.* » Le suicide de son père, en 1956, a, pour toujours, marqué ses livres d'un signe obscur.

De ce point de vue, *Monsieur*, qu'il vient de faire paraître, ne fait pas exception. « *L'ombre est nécessaire à la vraie lumière* », écrit-il. Et aussi :



ISABELLE LEVY

« *C'est toujours cette intuition de l'autre réel à gagner derrière les apparences où je bute.* » Cette suite de courtes évocations, de souvenirs et de tableaux, n'est pas le premier livre autobiographique de Chessex. Mais il marque, selon lui, un tournant dans son œuvre. Il est vrai que la forme choisie accentue l'impression de tremblement, d'incertitude et d'abandon à soi – un soi enfoui, enfantin ou adolescent, à la fois proche et inaccessible.

« *J'ai eu le sentiment qu'il ne devait plus y avoir d'ambiguïté à être le confesseur de moi-même* », dit-il, en soulignant que la tentation du « je » le détache de la fiction romanesque. Avant, « *je racontais un destin qui aurait pu être le mien. Il m'arrivait de mettre en scène des écrivains dans lesquels je me reconnaissais. Et puis, le*

« *je* » s'est vraiment invité ; et c'est une invitation péremptoire. » Le premier des textes rassemblés dans *Monsieur* qui date de 1998, a été écrit après la mort de la mère de l'écrivain. Elle est présente en plusieurs chapitres.

Là encore, le sentiment de la faute, comme équilibré, toujours, par celui, plus flou et insaisissable, de l'innocence, domine. L'érotisme participe de ce paradoxe, et plus profondément d'une ignorance, et même d'une « idiotie » revendiquée : « *Plus idiot encore que je croyais, j'ai trouvé l'état d'idiotie en Dieu dans le sexe de quelques dames qui n'en savaient rien. La nuit, le silence, l'odeur du corps approché, la surprise que je ressens dans cette occasion, avaient préparé un terrain favorable à la non-science et à l'absence de discours.* » Avec son style tellement singulier, en équilibre lui aussi,

sa langue constamment brisée et renaissante, Chessex explore un « état de secret » où il ne se perd que pour mieux se trouver.

Patrick Kéchichian

(1) Voir notamment son récent roman, *Incarnata* qui met en scène, avec un violent respect, la figure de Ramuz (Grasset, « Le Mondes des livres » du 16 avril 1999).

(2) Toute la poésie de Jacques Chessex a été publiée en trois volumes reliés, en Suisse, chez Bernard Campiche éditeur, en 1997.

★ Signalons également l'étude très complète d'Anne-Marie Jaton, Jacques Chessex. *La lumière de l'obscur*, publiée en mai (éd. Zoé, 192 p., 17,53 € [115 F]).

Chappaz l'évangéliste

L'écrivain du Valais fait le bilan de sa vie à travers le récit de la Passion vue par Judas

L'ÉVANGILE SELON JUDAS

de Maurice Chappaz.
Gallimard, 180 p., 15 € (98,39 F).

Il en sera passé du beau monde dans ces montagnes valaisannes si chères à Maurice Chappaz. Dieu lui-même aurait un jour décidé, si l'on en croit le poète suisse, de venir faire la fête en Valais. « *Et le clou de la fête sera un match Valais-Judée. Tous les saints de la Judée et les nôtres s'empoigneront. Tous les coups seront permis, miracles compris.* »

L'Evangile selon Judas est aujourd'hui la deuxième manche de ce *Match Valais-Judée* paru en 1968 à Lausanne. Mais en une trentaine d'années le ton a bien changé. La verve rabelaisienne du pamphlet d'autrefois qui stigmatisait le mercantilisme et la bêtise d'une société prête à brader toutes ses valeurs pour le miroir aux alouettes d'une industrie touristique a cédé la place à une méditation plus personnelle. « *A quoi étions-nous appelés ?* » C'est le bilan de toute une vie que tente Maurice Chappaz en examinant cette question avec la crainte de n'avoir su tenir son rôle et celle plus lancinante de n'avoir pu décider clairement en quoi il consistait. « *Judas et Jésus remontent en moi. Parce que ma vie devient comme une forêt noire où je m'enfoncé. Je suis par moments étranglé par le respect puis en proie à la curiosité. Ma vocation, je la subis. L'un après l'autre mes poèmes me quittent, déménagent, mais il me semble encore écrire des souvenirs avec les mots de plusieurs poètes engloutis, enfuis au bout du monde, de passage dans ma conscience, à demi visibles. Je ne sais plus d'où vient telle voix, je pénètre, je tâtonne dans les buissons obscurs, sur les sentiers à la fin de l'âge. Où il faudrait être une bête, avoir son savoir aussi.* » Cette errance inquiète prend la

forme d'un nouvel Evangile, un récit de la Passion qui se déroulerait dans une région indéterminée tenant autant de la Judée que du Valais. Et que le point de vue soit celui de Judas change évidemment la perspective, car il est le seul de tous les disciples à mériter l'opprobre sans discussion possible. Passe encore le reniement de Pierre, les doutes de Thomas, mais la trahison ? Pourtant il fallait bien qu'un des apôtres fût désigné pour ce rôle. N'y eut-il pas une certaine dignité à l'accepter pour que la parole s'accomplisse, un sacrifice même que l'on pourrait peut-être comparer à celui du Christ. Judas, l'agent double de l'Evangile, à la fois « *payé par le diable et subsidié par la Providence ?* »

L'Evangile selon Judas n'est pas un traité théologique mais une méditation sur la place de l'homme dans l'univers qui, loin d'être tissée de considérations abstraites, est fortement ancrée dans l'amour que porte Maurice Chappaz à son Valais natal. Son regard est à la fois celui des peintres, attirés « *parfois par l'air où court un fil d'argent.* » et celui, instinctif, de l'animal. « *Ce qui me restait du Valais, c'étaient les miracles. Disparus aussi. Je les ai touchés. Ils nous ont tous quittés ; pour aller où ? Nous les gens nous avons été frottés aux mystères comme par les moutons, leur laine, leur suint lorsqu'ils longeaient les murs d'un hameau submergé par eux quand ils coulent dedans, juste avant que l'alpage les aspire. Nous avons été submergés par les miracles.* » Le miracle c'est aujourd'hui cet équilibre surprenant auquel parvient ce testament poétique, ce mélange d'angoisse et de confiance teintée d'humour, cet extraordinaire chant d'adieu à ces alpages valaisans auxquels Maurice Chappaz a su donner la dignité de l'universel.

G. Me.

Dysharmonie des sphères

Prenant pour objet de fiction la fascinante figure du pharaon Akhénaton, Jean-Luc Benoziglio livre avec une légèreté facétieuse le rêve d'un poète égaré au pouvoir

LA PYRAMIDE RONDE

de Jean-Luc Benoziglio.
Seuil, « Fiction & Cie », 304 p., 19,06 € (125 F).

Difficile d'entendre la voix des vaincus, celle des utopistes désavoués par le cours du temps fallacieusement héroïsé en « sens de l'Histoire », ou plus sobrement celle des malheureux qui n'ont pas convaincu les scribes dont le filtre pèse plus qu'on ne l'imagine... Naguère Marguerite Yourcenar tenta le portrait de la voix d'Hadrien. Aujourd'hui, pas moins sceptique, Jean-Luc Benoziglio nous offre celui du plus audacieux des pharaons, Aménophis IV, membre de la XVIII^e dynastie, dont les dictionnaires renâcent encore aujourd'hui à avaliser l'identité nouvelle qu'il s'attribua, devenu le champion d'un dieu solaire unique, Aton, dont il se fit, « *Akhénaton* », le serviteur zélé.

Peu soucieux de faire un roman « dans l'Histoire », l'écrivain a l'astuce de jouer sur les noms, altérés au regard des scientifiques, sans que le fard masque le vrai visage des protagonistes de la révolution imaginée par le pharaon mystique. Sans doute est-il secrètement d'accord avec la distance critique affichée par Hérodote, cité en exergue (« *Quant à moi, ce qu'ils affirment ne me convainc guère* ») – quand bien même le voyageur grec est-il raillé par le royal narrateur de *La Pyramide ronde*, puis-benoziglien octroie à son personnage un savoir libéré des contingences de la chronologie, ce qui donne à l'anachronisme assumé la saveur d'une révélation et au rêve prémonitoire, seul argument sans appel pour justifier les innovations radicales auprès des « *Vieux Fous* », gardiens de l'orthodoxie thébaine, la grâce mutine d'un pied de nez.

Inutile donc de chercher une logique stricte dans l'enchaînement des séquences évoquées par le pharaon « hétérodoxe ». Les notes et propos recueillis par Stéh-no, puis, quand les rhumatismes, en déformant ses doigts, l'auront rendu inapte à tenir l'écritoire, par son successeur Daktil-hô, ne rendent pas de toute façon la parole authentique du monarque, emporté par ses visions qui

leront-ils, mais toujours, ambition, violence, haine, sous cette forme sombre et négative, qu'elles représentent un jour, à l'image de ceux qui, effarés, les contempleront, des hommes capables de sentiments, comme si le minéral et le monumental ne pouvaient plus évoquer que cette sorte de primitive sauvagerie, comme si le mystère recouvrant encore leur édification ne dissimuler qu'inten-

extra it

« Je pouvais tenter d'instaurer une nouvelle religion, élever si la folie m'en prenait un temple à mon cheval, jouer de la cithare en regardant brûler une ville à laquelle j'aurais mis le feu, (...) faire construire un palais à côté duquel aurait l'air de la cabane du jardinier celui de Théo-Ces-kû, tyran de Subkarpatik que, dans mon enfance, on me citait comme croque-mitaine, (...) déclencher une guerre meurtrière pour l'amour d'une femme ou d'un homme ou d'un singe ; provoquer une abominable famine par appât du gain, tout cela, oui, je le pouvais, mais toucher à la langue, toucher aux mots... » (p. 183).

rompent toutes les digues admises. Espace, culte, écriture, tout relève du sacré, donc du roi-dieu, qui s'affranchit de tous les usages, sociaux et culturels, récuse les ostracismes sectaires et rêve de pyramides célébrant l'unité de la sphère, la crudité de la perfection géométrique contre l'embaras d'un faste qui l'étouffe. Amoureux de Roxèle, l'étrangère qui le convainc de réformer l'écriture hiéroglyphique, Pharaon ouvre parallèlement tous les chantiers avec la conviction secrète que ses défis ne pourront lui survivre. Certain – mais ne sait-il pas par anticipation la leçon que l'Histoire retiendra de son projet d'harmonie des sphères ? – que l'épisode ne lui survivra pas.

« Il n'y a pas de cerveau, dans les statues, pas de cœur, pas de chair, leurs yeux sont morts, leurs gestes durs, et tout juste le nez fracassé de l'une ou l'autre d'entre elles, tout juste un nom rageusement martelé sur son socle, rappel-

lions troubles ou noirs desseins, comme si le poids estimé de chacun de nos colosses, que l'on citera avec des cris incrédules, ne faire songer qu'à l'aveuglante lourdeur d'un glissement de terrain balayant tout sur son passage, et dès lors l'on en oubliera, je le dis, je le pressens et d'avance j'en ai le cœur serré, qu'une femme a pu pleurer d'amour dans une chambre de palais », confesse le prince qui pense une terre sans dieu et célèbre sur une stèle dérobée à la vue, outre l'« *incompréhensible formule magique* (...) « *Kokhâkholâ* », cette terrible sentence : « *Quand le besoin d'illusion est profond, des trésors d'intelligence peuvent être mis au service de l'ignorance.* »

Roman désenchanté au projet vertigineux et au charme ténu, *La Pyramide ronde* rappelle par son audace l'ambition littéraire d'un Alain Nadaud. La touche récréative en plus.

Ph.-J. C.

NUIT BLANCHE

de Jean-Michel Olivier.
Ed. L'Age d'Homme,
150 p., 13,72 € (90 F).

Comme tous les livres de Jean-Michel Olivier, qui, d'essais en romans, suit un chemin très singulier, *Nuit blanche* est une errance poétique, une dérive, un jeu subtil avec la littérature, la musique, la sensation. Mais plus que tous les autres livres, ce roman est une sorte d'« *entre-deux* » perpétuel, d'oscillation entre le virtuel et le réel, entre les sexes, entre les siècles aussi. L'usage de la ponctuation lui-même est étrange, comme pour souligner l'incertitude.

Dans une grande ville, des personnages se croisent, des destins basculent. On est dans une nuit entre deux millénaires. Mais Olivier ne précise pas s'il a choisi la nuit symbolique, le 31 décembre 1999, ou la véritable fin de millénaire, le 31 décembre 2000. Ce flou supplémentaire doit lui plaire. Comme il plaît au lecteur, qui se laisse aller délicieusement à cette folle promenade dans une nuit non moins folle.

Ellie, prostituée magnifique, aux seins opulents et à la peau douce... mais au sexe d'homme. Ellie, qui donne tant de plaisir, va-t-elle connaître le XXI^e siècle ? N'est-elle pas presque aussi menacée que Cora, la peau trouée de piqûres, les veines sclérosées par la drogue et qu'on emmène, en sang, vers un hôpital ? Ou que H., pianiste de renom, qui se meurt de « *la peste rouge* », tandis que sa mère, Géraldine, à l'autre bout de la ville, prépare un réveillon somptueux – dont elle sait qu'il sera peut-être le dernier – pour son fils adoré ?

Toutes ces vies qu'on ne voit que par éclats, par fragments, toutes ces existences qu'on ne connaîtra jamais, Jean-Michel Olivier les rend fascinantes, emportant son lecteur avec lui, dans cette nuit unique.

Josyane Savigneau

★ voir aussi www.jmolivier.com

Orhan Pamuk, le trublion

Admiré par les uns, critiqué – voire blâmé – par d'autres, le romancier turc aime à se plonger dans l'histoire de son pays, s'appropriant un monde du passé dans lequel, en miroir, se reflète le présent

MON NOM EST ROUGE

(Benim Adim Kırmızı)
d'Orhan Pamuk.
Traduit du turc
par Gilles Authier,
Gallimard « Du monde entier »,
572 p., 26,95 € (176,78 F).

Dans son pays, la Turquie, toutes sortes de gens s'intéressent à Orhan Pamuk : une véritable pluie de discours, de commentaires et de regards déferle sur lui, où se côtoient la critique et l'admiration. D'un côté, certains journaux titrent « Un renégat parmi nous » ; de l'autre, des milliers de lecteurs se précipitent sur ses livres. *La Vie nouvelle* (1), le précédent ouvrage paru en France, avait ainsi trouvé près de deux cent mille acquéreurs dans sa langue d'origine. Présenté comme la figure de proue du roman turc, notamment depuis la parution de son célèbre *Livre noir* (2), cet auteur de quarante-neuf ans n'est pas uniquement un écrivain talentueux, au style original et à l'érudition remarquable.

C'est aussi un agitateur, au sens noble du terme – comme la plupart des écrivains dignes de ce nom. Pas seulement sur le plan politique (bien que sa condamnation des positions gouvernementales sur le problème kurde lui ait valu de très franches inimitiés), mais également dans le domaine littéraire. Très imprégné de littérature moderne, Orhan Pamuk s'est aussi tourné vers la tradition de son pays, son histoire et sa langue, parvenant à l'exploit d'être « à la fois traditionnel et d'avant-garde », comme il l'explique lui-même. L'appropriation du passé, fût-ce par la fiction – et peut-être surtout par elle –, n'a pas laissé de marbre ses contempteurs. Ni ses plaisanteries sur Atatürk, un personnage qu'il dit pourtant respecter, ni sa façon de brasser des personnages et des idées qui font sortir l'histoire des enclos officiels, quels



LIONEL CHARRIER

qu'ils soient. « Dans cette société assez fermée, on m'a accusé de tout, dit-il : d'être cosmopolite, juif, religieux, irréligieux, tout. Moi, je suis un occidentaliste à la recherche d'une certaine authenticité. Je viens d'une culture où la modernité n'a touché que les élites et je voudrais représenter la nation tout entière. »

La multiplicité des attaques le laisse de marbre, visiblement. Cet homme de haute taille, distingué, le visage sérieux et souvent même vaguement anxieux, semble pouvoir

accepter les tracas auxquels l'expose sa notoriété, tant que son activité d'écrivain n'est pas mise en cause. Or, explique-t-il, « en Turquie, on n'est pas en Egypte ou en Iran. Il y a moins de violence et il reste toujours un espace pour le travail ». Dans son prochain ouvrage, à paraître en décembre, le romancier va même renouer avec ses premières tentatives littéraires. Au tout début des années 1980, Pamuk avait écrit un livre où il était question d'un jeune marxiste jetant une bombe sous les

pieds d'un ministre. Circonstances politiques et autocensure empêchant, le livre n'avait pas été publié. Cette fois, le récit sera « directement politique », affirme l'écrivain, mettant en scène des intégristes islamiques, des nationalistes kurdes et des amateurs de coups d'Etat militaires.

Même quand il prend le passé pour décor, Orhan Pamuk veut « parler d'aujourd'hui ». Et s'il choisit des temps anciens, ce n'est nullement pour faire œuvre d'historien – bien qu'il respecte scrupuleusement les détails historiques –, mais pour mieux s'approprier un monde. « Le passé, dit-il, est plus plastique que le présent. C'est un endroit vide, où plus personne ne vit et où on est libre de manipuler la réalité. Seuls les morts pourraient se plaindre. Et puis j'ai un esprit romantique et j'aime l'imagerie du passé, les objets, les mots, les couleurs et les connotations des verbes qui possèdent une aura de pureté que je ne trouve pas dans le monde actuel. » Dans *Mon nom est Rouge*, c'est à la fin du XVI^e siècle que Pamuk a élu domicile. Et, plus précisément, parmi les ruelles couvertes de neige d'un Istanbul mythique, où évoluaient déjà les personnages de ses précédents livres. Comme dans *La Vie nouvelle*, l'auteur a construit son récit selon les règles d'un roman à énigmes, conduisant le lecteur à la recherche d'un assassin. Qui est le meurtrier de Monsieur Délicat ? Ce fameux miniaturiste, qui travaillait pour le compte du sultan à l'illustration d'un livre selon les manières italiennes, a été jeté au fond d'un puits. A travers cette intrigue, Pamuk pose la question de la représentation, du style et de la tradition picturale, en donnant la parole à divers personnages ou objets et en affinant avec brio les thèmes, qui lui sont chers, du labyrinthe, du double, des ténèbres et de la mort.

Raphaële Rérolle

(1) Gallimard, 1999.

(2) Gallimard, 1995.

Rêveries vénitiennes

Nedim Gürsel guide le lecteur à travers les musées et les bordels en quête de bonheur

LES TURBANS DE VENISE

(Resimli Dünya)
de Nedim Gürsel.
Traduit du turc par Timour
Muhidine, revu par l'auteur,
Seuil, 378 p., 21,34 € (140 F).

Ah ! Venise, ses canaux, ses musées, ses peintres, ses écrivains !... Nedim Gürsel, à son tour, se fond dans les brouillards de la littérature vénitienne, celle des Vénitiens bien sûr, mais surtout celle des autres, les visiteurs, les touristes, les habitués, les esthètes, les amants. Il y apporte ce qu'il y trouve, comme tout le monde, et comme tout le monde il se distingue.

Son héros, Kâmil Uzman (dont le prénom signifie « mûr, ayant atteint la maturité », et le nom, « expert, spécialiste »), est turc, peintre frustré devenu professeur d'histoire de l'art. Il a beaucoup voyagé, mais c'est son premier séjour à Venise, qu'il ne connaît qu'à travers la peinture et ses lectures. Ce grand voyageur, érudit, artiste lui-même, est aussi un homme aux désirs frustes, grossier sans s'en rendre compte, peu délicat dans ses aspirations, et qui, comme en témoigne un nez en forme d'aubergine, se réfugie dans l'alcool et les beuveries. Où qu'il soit, il court les musées de jour, les bordels de nuit. Il lui faut à Venise aller jusqu'à Mestre, le soir venu, goûter à l'amour marchand.

Mais il tombe sous le charme d'une jeune bibliothécaire, Lucia, qui ressemble à la sainte Catherine d'un tableau de Giovanni Bellini. Il est venu à Venise à la rencontre des Bellini, le père, Jacopo, le fils aîné, Gentile, et Giovanni, le plus jeune, le bâtard, car sa marotte, c'est ce que ses amis appellent « la chasse aux enturbannés » – un intérêt pour les influences turques sur la peinture occidentale et plus particulièrement les représentations du jeune prince Djem. Gentile Bellini

non seulement est venu à Istanbul faire le portrait du sultan et celui de son fils, mais il y a aussi fondé un atelier de peinture. De tableau en tableau, Kâmil rêve, imagine, décrit, raconte.

Sa quête prend forme pour se déformer aussitôt, une pensée suit l'autre, l'assaille, appelle des souvenirs, des craintes, des obsessions, des refoulements. Un mal du pays qui est aussi le mal d'une enfance privée de mère, comme celle de Giovanni. Alors seulement sa rêverie devient nostalgique, poétique : « Pourquoi, dis-moi, es-tu morte un soir d'hiver, en m'abandonnant dans mon lit aux ombres qui s'agitent derrière les rideaux, oui, pourquoi es-tu donc morte ? Regarde, me voici à Venise. Tout seul dans une pièce minuscule. Quand la lumière s'éteindra, viens te pencher sur moi, embrasse-moi sur le front et les joues. Ne détourne pas les yeux, je t'aime encore tant, ta présence me manque tant. »

Et devant les madones de Giovanni, qui détournent le regard de l'enfant qu'elles portent sur les genoux, un sentiment de vacuité irrépressible, une sensation destructrice l'envahit. La vie solitaire qu'il mène perd son sens. Il s'abandonne à son rêve d'amour et de passion pour la jeune femme entrevue, qui ne montre pas ses jambes et ne porte que des jeans : « Bonjour même s'il ne se réveillait pas à ses côtés, bonjour, eh oui, un jour tout neuf s'offre à nous, nous sommes des gens fort occupés, bonjour jusqu'au matin suivant, que la journée passe vite si jamais tu t'ennuies, si tu en as assez de la vie, ou alors que les heures s'allongent et que le ciel ne soit jamais couvert ! Si tu n'aimes pas les crépuscules, si comme moi tu crains la nuit ou si tu es seule... » Alors, même si le livre parfois s'enlise dans de trop longues descriptions picturales ou historiques, il laisse cette trace trouble et grave des romans vénitiens.

Martine Silber

Le prix de la réconciliation

A travers un récit qui entremêle documentaire politique, polar philosophique et histoire d'amour, Gillian Slovo s'interroge sur l'après-apartheid

POUSSIÈRE ROUGE

(Red Dust)
de Gillian Slovo.
Traduit de l'anglais
par Jean Guiloineau,
éd. Christian Bourgois,
406 p., 22,87 € (150 F).

Elle porte un nom magnifique : « Vérité et Réconciliation ». Mais qu'est-elle au juste, cette commission sans précédent, fondée en 1995 en Afrique du Sud ? Est-elle un grand « cirque » qui se donnerait comme tâche de dédouaner les bourreaux, en vertu de la nouvelle justice de la nation arc-en-ciel – « le nouveau stéréotype où le noir était devenu blanc et le blanc noir » ? Est-elle au contraire, après

un demi-siècle de domination coloniale et de racisme, une chance historique ? L'organe inédit du combat pour une mémoire commune ? Une condition pour le pardon de tous et la paix de chacun ? Entre documentaire politique, polar philosophique et histoire d'amour, le dernier livre de Gillian Slovo, *Poussière rouge*, repose sur tous ces points d'interrogation – et en sème d'autres à foison.

Les cheveux flottant sur les épaules, le regard très droit, presque désarmant, Gillian Slovo, qui vit aujourd'hui à Londres, s'exprime dans un anglais d'une grande douceur. « Au départ, je n'avais pas l'intention d'écrire sur cette commission. Ce livre devait être centré sur le passé de mes parents, des *Mémoires de famille en somme*. » Gillian Slovo est la fille de Joe Slovo, ancien responsable du Parti communiste sud-africain, avocat de Nelson Mandela en 1964 et seul Blanc membre du comité exécutif de l'ANC, nommé ministre après trente années d'exil. Elle est aussi celle de Ruth First, assassinée par les services secrets du Mozambique et qui fut l'héroïne du film de Chris Menges *A World Apart*. Cette commission, elle la compare à un « train dans la brousse qui, depuis sa fondation, a emmené les Sud-Africains dans des fermes d'Etat et des installations sportives éloignées ou des activistes étaient torturés, assassinés, brûlés et enterrés ». Soudain, elle a eu envie, elle aussi, de sauter dans un wagon pour « explorer, en tant que romancière, cette idée simple (trop simple ?) qu'au terme du voyage, en échange de la vérité, les Sud-Africains pourraient gagner la liberté et voir se réconcilier une nation tout entière ».

En échange de la vérité, mais quelle vérité ? demande Sarah Barcant, l'héroïne du livre. Lorsqu'elle quitte son poste de procureur à New York pour retourner à Smitsrivier, la ville d'Afrique du Sud où elle a grandi, cette jeune avocate, talentueuse et sûre d'elle, n'imagi-

ne pas à quel point cette question élémentaire va se révéler tortueuse et troublante. A la demande de son ancien mentor Ben Hoffman, Sarah est venue défendre Alex Mpondo, ex-« terroriste » sauvagement torturé par un ancien policier qui vient de déposer une demande d'amnistie. Elle devra aussi lever le mystère de la « disparition » d'un jeune Africain, Steve Sizela, dont les parents attendent de retrouver le corps pour lui donner une sépulture.

VÉRITÉ PLURIELLE

Gillian Slovo a construit son roman comme un kaléidoscope : que l'on bouge un peu l'angle de vision et c'est un tout autre paysage qui se recompose sous l'œil du lecteur. Ainsi la « vérité » du tortionnaire n'est pas celle du policier, qui ne recoupe pas celle du terroriste ni celle du combattant pour la liberté. Pas plus que le droit, la vérité n'est neutre. Une évidence ? Sans doute. Mais la subtilité de Gillian Slovo est de nous faire entrer dans la logique enfouie de chaque protagoniste, de mettre à nu ses conflits intérieurs, de déjouer les pièges qu'il se tend à lui-même, et de révéler chez chacun, y compris chez les bourreaux, la part secrète d'humanité.

Voilà pour l'habileté et le savoir-faire. Mais tout le charme de ce roman réside aussi – et peut-être surtout – dans la très fine description de l'amitié amoureuse qui lie Ben et Sarah. Pourquoi Ben, à l'automne de sa vie, a-t-il fait revenir son ancienne protégée ? Qu'avait-il à lui dire ? Cette commission n'était-elle qu'un prétexte pour la revoir ? Ben, le fougueux ténor du barreau, l'homme vigoureux et passionné, Ben aujourd'hui miné par la maladie et la vieillesse : ce drame intime qui fait écho à toutes les grandes injustices dénoncées dans le livre n'est pas le moindre des scandales aux yeux de Sarah. A la tristes-

se qui s'installe, à la différence d'âge qui se creuse, au rapport de forces qui se renverse, la tendresse qui lie Ben et Sarah résistera-t-elle après une si longue séparation ?

« Sarah est très proche de moi, confie Gillian Slovo. Son dilemme est le mien. D'abord parce qu'elle vient de l'extérieur et qu'elle se demande si elle reconnaîtra son pays. Mais aussi parce qu'elle est là pour prendre le lecteur par la main. Je m'aperçois que, bien souvent, l'Afrique du Sud fait peur. » Gillian Slovo avait douze ans lorsqu'elle a quitté le pays de l'apartheid. Cette peur, elle l'a connue de près : « Je sens encore les effrois de mon enfance. Nous nous exagérons le danger parce que nous ne savions pas d'où il venait. Du coup, la peur devenait la norme. » Elle avait trente ans à la mort de sa mère. « Ma mère, journaliste, mon modèle... Cela me suivra toujours, dit-elle. Mais c'est un thème central dans tout ce que j'écris : je m'interroge sur la possibilité de sortir de soi ou plutôt de se réfugier dans une autre part de soi-même. En d'autres termes, je ne pense pas que l'on puisse effacer la douleur, mais on peut la circonscrire, l'isoler pour qu'elle ne ravage pas tout. » Or pourquoi ce qui est possible à l'échelle d'une vie ne le serait pas, aussi, à la mesure d'une nation ? « C'est peut-être cela l'originalité de la commission Vérité et Réconciliation, conclut Gillian Slovo. Regarder le mal en face, ne rien se cacher, mais décider qu'on renonce au désir de vengeance pour aller de l'avant. L'Afrique du Sud a décidé de ne pas transporter sa douleur avec elle, de donner à ses peuples la chance de se réunir. J'étais sceptique auparavant. Mais la réconciliation est à ce prix. La réconciliation, non le pardon. Car comme le dit Primo Levi, seuls les morts peuvent pardonner... et ils sont morts. »

Florence Noiville

ROMANS POLICIERS

● par Gérard Meudal

Micmac chez Louis XV

LE FANTÔME DE LA RUE ROYALE

Jean-François Parot.
J.-C. Lattès, 380 p., 13,57 € (89 F).

Sous le règne de Louis XV, une fête donnée par le prévôt des marchands de Paris en l'honneur du mariage du Dauphin vire à la catastrophe. Le feu d'artifice provoque un incendie suivi d'une bousculade dans laquelle des centaines de badauds périssent écrasés. Sans doute l'impéritie des services de la ville et la lutte sournoise que se livrent en matière de police Paris et le pouvoir royal sont-elles criminelles au vu du résultat, mais il n'y a pas là de quoi déclencher une enquête de Nicolas Le Floch, commissaire au Châtelet, sauf si l'on retrouve parmi les victimes une jeune femme manifestement étranglée. La troisième aventure de Nicolas Le Floch l'entraîne dans une famille du faubourg Saint-Honoré où se côtoient un couple mal accordé, une cuisinière avenante, deux vieilles sœurs qui semblent sorties d'un roman de Simenon, une servante apparemment possédée par le diable et même un authentique Indien Micmac en provenance directe de l'ancienne colonie d'Amérique du Nord. Tous les ingrédients sont réunis pour que le roi en personne suive l'enquête de très près, car il n'est pas indifférent au sort du Canada, regrettant peut-être de l'avoir vendu aux Anglais ; quant aux affaires diaboliques, la lutte d'influence avec l'Eglise y est vitale et les désordres qui peuvent s'ensuivre sur le plan politique ne sont pas négligeables. Si Jean-François Parot dépeint de manière convaincante la cour et la ville sous le règne de Louis XV, c'est surtout un tableau des mentalités qu'il brosse avec talent. Le siècle des philosophes est aussi celui qui voit éclore des affaires ténébreuses comme celle des convulsionnaires de Saint-Médard. Le climat intellectuel et religieux de l'époque est particulièrement bien rendu dans toutes ses contradictions à travers des personnages secondaires campés jusque dans les moindres détails, le moine herboriste de Vaugirard, le bourreau, le chirurgien, la cuisinière dont il est dit : « Elle mit la main droite le long de sa joue comme si la vie venait de la gifler. » L'auteur, d'ailleurs, ne fait pas mystère de ses sources puisqu'il fait intervenir en personne un autre Nicolas, l'auteur des *Nuits de Paris*, Restif de La Bretonne, celui-là même qui déclarait : « La dépravation suit le progrès des lumières », ouvrant naturellement la voie au roman policier du siècle de la raison.

● LES GRANDS DUCS et BILLARD À L'ÉTAGE, de Michel Quint
Après le succès d'*Effroyables jardins*, réédition des *Grands Ducs*, histoire d'un mémorable 14 Juillet, parue il y a dix ans, et de *Billard à l'étage*, qui obtint le Grand Prix de littérature policière en 1989 (Calmann-Lévy, 190 p., et 240 p., 8,40 € [chacun 55,10 F]).

● CINQ PUBS, DEUX BARS ET UNE BOÎTE DE NUIT, de John Williams
Une étonnante virée dans les hauts lieux de la pègre galloise, en forme de visite guidée : une boîte de nuit transformée en mosquée ou une radio libre au sort tumultueux... Tout un monde de combines lamentables décrites avec la verve tonique d'un Chester Himes (traduit de l'anglais par Christine Raguet-Bouvard, éd. L'Esprit des péninsules, 248 p., 21,35 € [140 F]).

● PETITS CRIMES DU TEMPS JADIS, anthologie sous la direction de Jacques Baudou
Dix-sept nouvelles, dont certaines inédites en français, comme autant de machines à remonter le temps, de la Rome antique à l'Angleterre victorienne, avec des auteurs comme Anne Perry, Peter Lovesey, Ellis Peters. La première anthologie du genre en français qui témoigne de la vogue toujours croissante du policier historique (Le Masque, 494 p., 16 € [104,95 F]).

Rencontre avec
Herbert R. LOTTMAN
pour la présentation
de son essai
**MAN RAY et
MONTPARNASSE**
(éd. Hachette)

avec la participation
d'André BAY

MERCREDI 14
NOVEMBRE à 18H

à
LA LIBRAIRIE DES
puf

49, Bld St Michel
PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20



ALICE RIVAZ
page VI



**ROMANS
POLICIERS**
Donald Goines
page VII



SCIENCE FICTION
Jules Vernes
et Jean Ray
page VII

ESSAIS
Simha Guterman,
Jean Starobinski et
Marc Augé
page VIII

Morand, sublime voyageur

VOYAGES
de Paul Morand.
Edition établie
par Bernard Raffali,
Laffont, « Bouquins »,
960 p., 28,80 € (188,92 F).

ENTRETIENS
de Paul Morand
avec Jean José Marchand.
La Table ronde,
« La Petite vermillon »,
144 p., 6,86 € (45 F).
(première édition,
La Table ronde, 1990).

Après ma mort, il y aura du sport. » En écrivant cette phrase dans son journal, le 26 juillet 1969, Paul Morand ne croyait pas si bien dire. Car, du sport, il y en eut au début de l'année, lorsque parut le *Journal inutile* qu'il avait tenu de 1972 à 1976 (1). Au-delà des réflexions et des condamnations hâtives que ces écrits intimes provoquèrent, ils eurent, entre autres mérites, celui de replacer sur le devant de la scène l'une des plus importantes figures littéraires du XX^e siècle. Un siècle qui l'aura adulé à ses débuts, dans les années 1930, avant de le proscrire au sortir de la seconde guerre mondiale, puis de le redécouvrir, tardivement, dans les années 1960. Pour tenter de saisir cette traversée singulière dans le temps, il faut lire ou relire les entretiens que Paul Morand accorda à Pierre-André Boutang et Jean José Marchand, en 1971 et 1976. Même si, pudique et secret, l'auteur de *Tais-toi* s'y livre moins que dans son magnifique *Venises* (2), il revient, par bribes, sur son enfance, sa famille, ses influences (Zola, Huysmans, Maupassant, Renan, Schopenhauer, Nietzsche...), son amitié avec Proust (préfacer de *Tendres Stocks*), Larbaud, Girau-

D'un raid africain à un « Hiver caraïbe », de Tombouctou à New York, en passant par Londres, tour du monde en compagnie de l'auteur de « Venises »

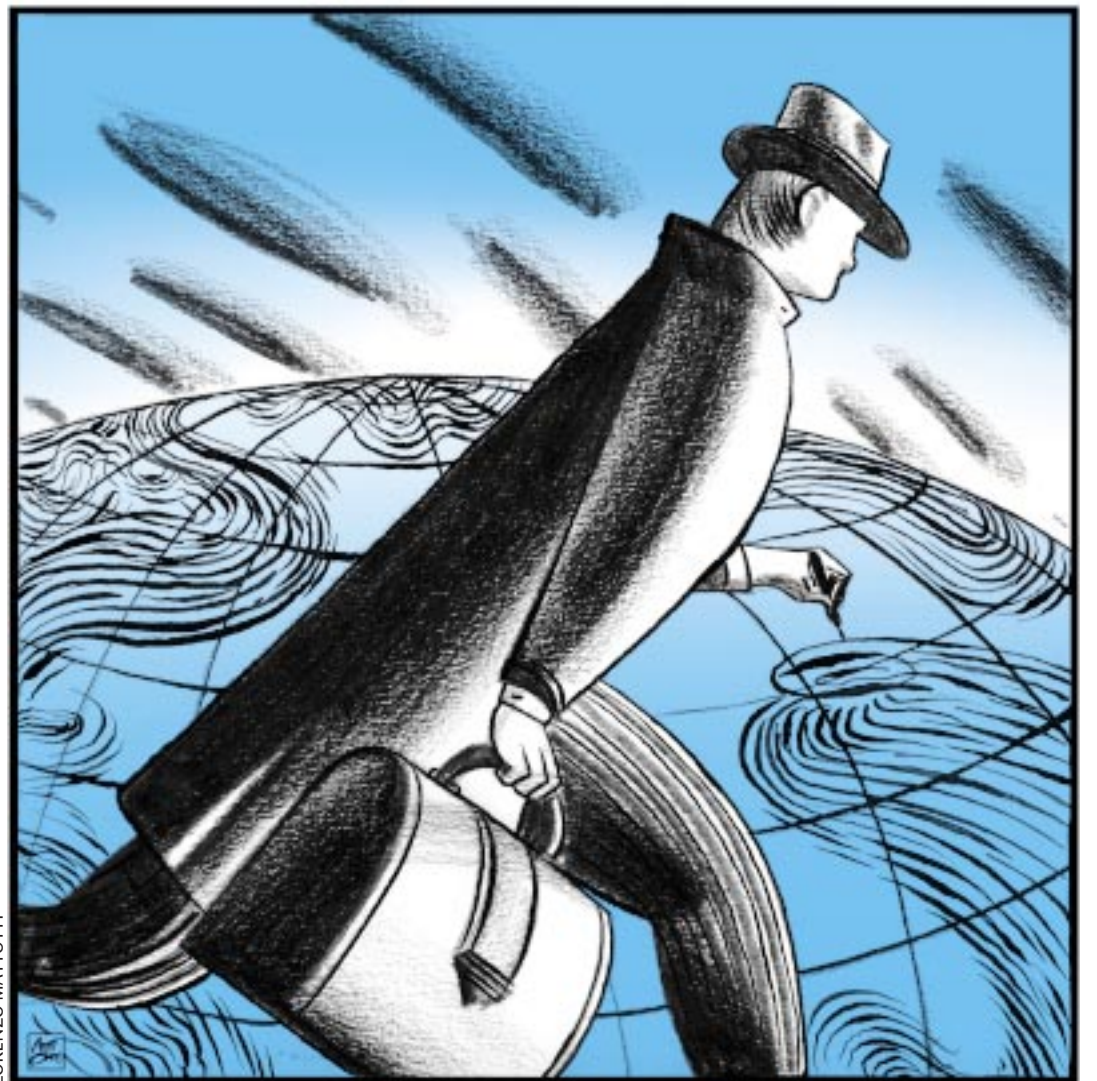
doux, sa carrière diplomatique et littéraire, ses goûts et ses passions pour le sport, les voitures. Et ce besoin viscéral d'être sans cesse en mouvement : « J'avais envie d'aller ailleurs et de bouger. Les deux sont indissociables. »

Besoin de quitter une Europe galante dont les feux finissaient de s'éteindre ; de partir pour « gagner son procès contre l'habitude » ; de se soustraire à l'immobilité et à l'ennui ; de savoir, de comprendre (« voyager, c'est comparer ») ; et aussi de balayer d'un revers de plume l'exotisme de ses aînés comme ce cosmopolite l'explique dans *Mes débuts* : « Certes, nous ne prétendions pas avoir découvert le voyage ; nous voulûmes simplement réagir contre ceux de nos prédécesseurs qui avaient mis l'accent sur l'immensité de l'univers, sur leur propre solitude (...) et qui avaient encombré les scènes étrangères de leurs amours ou leur tristesse. Nous nous mimés à dévorer la terre, impatients de la lenteur des paquebots, excités par notre soudaine liberté. Nous cherchâmes à vivre au plus vite (...) à nous fonder dans ce qui nous apparut comme l'essence même de toute vie : le mouvement. Nous renversâmes donc volontairement le pôle dramatique du voyage et, au thème de l'héroïsme du globe-trotter romantique, nous nous efforçâmes d'opposer le

thème de la petitesse de la terre (...) Ce que nous allions demander à la terre, ce n'était pas une justification du désordre de l'époque, ou de notre propre désordre. (...) Il y avait un évident désir d'ordre, au contraire, le besoin de refaire un inventaire de cet univers. »

Cet inventaire, c'est surtout à partir de 1925 – date à laquelle il se met en congé de la diplomatie – et jusqu'en 1938, qu'il le dresse dans ses récits, ses portraits de villes, ses chroniques et aussi dans ses nouvelles et romans. Aborder Morand-voyageur dans sa totalité relève donc de la gageure, même lorsque l'on se limite aux seuls récits. Pour autant, le choix de l'anthologie fort bien présentée par Bernard Raffali ne souffre guère de lacunes. On regrettera cependant l'absence des poèmes (en raison de droits de reproduction « prohibitifs » est-il précisé en avant-propos [3]), et du très beau *Rien que la terre* (4) qui aurait avantageusement remplacé *L'Europe russe*, texte politico-mystique écrit en 1948. Seule petite faiblesse dans ce tourbillon éblouissant qui nous entraîne d'un trait électrique, nerveux, puissant, traversé de fulgurances poétiques, d'un « raid » africain (*Paris-Tombouctou*) à un *Hiver caraïbe* ; d'une remontée sportive du Rhône en hydroglisseur à une « croisière » de légende sur la Méditerranée. Pour reprendre son souffle, trois escales de choix : *New York* (1930), hallucinant de modernité, *Bucarest* (1935), l'orientale – portrait-hommage à la femme aimée, Hélène Morand, princesse Soutzo – et, la plus aboutie, son chef-d'œuvre, *Londres* (1933 et 1962 pour *Le Nouveau Londres*).

« Raids » ou portraits, l'« inventaire » précis, minutieux, de ce Protée ne cesse de jouer avec virtuosité de l'espace et du temps. Ainsi à la même vitesse que Morand-géo-



LORENZO MATTOTTI

graphe traverse les océans, remonte les fleuves, rebondit sur les latitudes avant de glisser sur les longitudes, Morand-historien bouscule les âges, interpelle les siècles. Pour mieux figurer notre futur.

Christine Rousseau

- (1) *Journal inutile* (Tome 1, 1968-1972, t. II 1973-1976, Gallimard, « Le Monde des livres » du 23 février).
(2) Gallimard, « L'Imaginaire », n° 122.
(3) *Poème : 1914-1924* (Gallimard, « Poésie » n° 94).
(4) Grasset, « Les Cahiers rouges » n° 302.

★ **Signalons aussi : Paul Morand, au seul souci de voyager, textes choisis et présentés par Michel Bulteau (éd. La Quinzaine-Louis Vuitton, 22,87 € (150 F)).**

extrait

« Voyager, c'est être infidèle. Soyez-le sans remords ; oubliez vos amis avec des inconnus ; trompez vos maîtresses avec des monuments ; à vos parents préférez ce placeur de films avec lequel vous faites un poker de douze jours à travers le Pacifique. N'écrivez pas ; dites-vous que votre livre d'adresses est un cimetière ; mettez-vous en friche ; assolez votre esprit, faisant alterner les cultures de solitude, de silence avec les récoltes de travail, de chagrin ou de succès. (...) Un déplacement, c'est, par magie, une vie nouvelle, avec une naissance, une croissance et une mort, qui nous est offerte, à l'intérieur de l'autre. Profitons-en pour mettre à l'épreuve la vertu des contraires. Essayons de la chasteté, goûtons à l'abstinence, voyons les levers du jour autrement qu'en débauchés. Apprenons à regarder haut et à connaître les étoiles ; renonçons à la promptitude, à l'activité ; organisons-nous pour durer. Ce testament, cet examen de conscience, ce choix des rares pensées, du peu d'objets, des quelques êtres qui sont vraiment utiles, apprenons à nous l'imposer et, par une désertion volontaire, entraînon-nous à ce jour où il nous faudra tout quitter. » (*Le Voyage*, 1927, p. 835)

L'enfant, le moine et le commissaire

KIM
de Rudyard Kipling.
Traduit de l'anglais par Louis Fabulet et Charles F. Walker
édition présentée et annotée
par Alexis Tadie,
Folio-classique, 484 p.,
7,62 € (50 F).
(Première traduction, Mercure
de France 1902).

Il est de ces lectures d'enfance que l'on redécouvre à la faveur d'une actualité incontournable. Ainsi convient-il de situer, aux côtés de Joseph Conrad et de Jules Verne, Rudyard Kipling. Personne ne savait rendre d'une manière si attachante, le grouillement et la diversité de l'Inde, la pointe et les parfums du sous-continent, rêve tenace de la Russie des tsars, de la défunte URSS et de la fédération d'aujourd'hui. Une relecture de Kipling, à l'aune de la tragédie actuelle, prend donc valeur de témoignage prémonitoire.

Edgar Reichmann

Kipling, que *Le Livre de la jungle* avait déjà rendu célèbre, raconte l'histoire de *Kim*, enfant de la rue, né d'une femme pakistanaise morte en couches et d'un troufion de l'armée coloniale anglaise. La vision du petit vagabond en quête d'identité, pragmatique, et celle de son maître à penser, par moine bouddhiste, se heurtent tout en se complétant. Les deux mient aux confins de l'Inde et du Pakistan actuel ; *Kim* est remarqué par des agents secrets. Introduit auprès d'un officier britannique, le jeune métis, après une rude année de formation, participe enfin au « grand jeu » que se livrent, par espions interposés, l'empire des Romanov et celui de la reine Victoria. A l'heure où les satellites interceptent chaque message téléphonique autour du globe et chaque petite chèvre sur des montagnes pelées, une bonne douzaine de *Kim* n'auraient-ils pas plus d'efficacité dans ce nouveau « grand jeu » meurtrier qui a lieu dans la poudrière qu'est devenue l'Asie centrale ?

UN DIABLE D'HOMME
Sir Richard Burton,
ou le démon de l'aventure
(The Devil Drives, A Life of Sir Richard Burton)
de Fawn Brodie.
Traduit de l'anglais
par Gérard Piloquet,
préface de Michel Le Bris,
Phébus, « Libretto », 620 p.,
13,50 € (88,55 F).

Il est des vies si romanesques qu'elles semblent inventées. C'est l'impression que l'on a au terme de cette éblouissante biographie consacrée à Sir Richard Burton (1821-1890), qui sera officier de la Compagnie des Indes, consul dans l'île de Fernando Poo, puis, « vagabond patenté », un voyageur qui visite La Mecque et Médine, avant de parcourir l'Afrique orientale et, avec le célèbre explorateur Speke, de partir à la recherche des sources du Nil, de découvrir le lac Tanganyika... De quoi satisfaire

Les mille et une vies de Richard Burton

Une biographie exceptionnelle pour un destin hors du commun

un biographe ! Mais la vie de Burton ne se limite pas à ces pérégrinations. Il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages, de poèmes, d'une centaine d'articles, de grammaires de dialectes indiens et africains, de traductions d'œuvres portugaises, arabes, africaines et hindoues, de la première édition non expurgée des *Mille et Une Nuits*, d'une autobiographie où il se complait à fabuler comme si sa vie n'était pas assez extraordinaire, sans compter les œuvres disparues.

Après sa mort, Burton est encore le sujet d'une histoire étonnante, et finalement regrettable. Parce que, écrira sa femme, elle ne pouvait « tromper le Tout-Puissant qui tenait entre Ses mains l'âme de [son] mari », elle brûle, « avec tristesse » ses carnets intimes, son journal, un manuscrit qu'il voulait être son chef-d'œuvre et à propos duquel elle précise que beaucoup pourraient lire cet ouvrage non avec un esprit scientifique mais « par pur vice ». Plus tard, elle donnera une autre version. Burton lui est apparu, lui a demandé

cet autodafé qu'il a regardé, dit-elle, le visage illuminé « par un éclatant rayon de lumière et de paix » venu de l'Au-delà. Et quand une de ses amies lui reproche cette destruction, elle dit s'y être employée pour que le nom de Burton « vive à tout jamais sans souillure et sans tache ».

C'est que l'écrivain Burton sent souvent le souffre. D'une incroyable érudition, il a pour règle que rien de la nature humaine ne doit lui être étranger. En un temps où l'ordre moral est sourcilieux, cela ne va pas toujours sans risque pour « un précurseur d'Havelock Ellis et de Freud, fasciné par les pratiques et les perversions sexuelles de toutes les époques et civilisations ». De ce personnage que le poète Swinburne définissait comme « une âme plus vaste que l'univers », on en vient à se demander combien il eut de vies car il faut encore mentionner qu'il fut éditeur clandestin de textes érotiques, « un espion, génie du déguisement », un chercheur d'or, un soldat courageux jusqu'à la témérité qui rédigea « un

manuel révolutionnaire d'entraînement à la baïonnette », et un héros de sa propre vie qui ne détestait pas la mystification, la provocation – « J'ai commis tous les péchés du Décalogue » – et qui entretenait la réputation que lui faisaient les rumeurs le dénonçant comme un criminel, un homosexuel, un sadique, un cannibale. Qu'il promette à un ami de lui fournir un livre relié avec la peau d'une femme qu'il ferait lui-même écorcher vivante lors d'un passage au Dahomey n'était pas de ces raisons qui lui valaient des ennemis mais, plus sérieusement, on n'appréciait guère son esprit critique qu'il exerçait à l'encontre de l'Angleterre qu'il haïssait ou du christianisme accusé de « dégrader l'humanité ».

On est fasciné, emporté par cette brillante biographie. Un grand livre pour le fabuleux destin d'un personnage tantôt Rimbaud tantôt Lawrence d'Arabie qui, représentatif de son temps, le devance souvent.

Pierre-Robert Leclercq

Le prix de l'indépendance d'une femme

Alice Rivaz aurait eu cent ans cette année. Les éditions de l'Aire rassemblent, en quatre volumes, ses œuvres principales. Avec compassion et amusement, la romancière et essayiste d'expression française observe le destin de ses personnages

LA PAIX DES RUCHES, LE CREUX DE LA VAGUE, JETTE TON PAIN, CE NOM QUI N'EST PAS LE MIEN

d'Alice Rivaz, éd. de l'Aire, « L'Aire bleue », 4 volumes en coffret, 154 p., 414 p., 374 p., 212 p., 39,48 € (259 F).

A l'occasion du centenaire de sa naissance, plusieurs manifestations rendent hommage à « l'autrice » vaudoise, Alice Rivaz – de son vrai nom Alice Golay. Les éditions de l'Aire ont entrepris la réédition de ses œuvres complètes (à l'exception de quelques textes réédités chez Zoé). Car si Alice Rivaz est complètement ignorée en France, elle a été aussi un peu oubliée dans son propre pays, comme le faisait remarquer à l'occasion de sa mort (en 1998) son traducteur allemand qui s'enorgueillissait d'avoir été pour quelque chose dans ces rééditions grâce au succès de ses traductions en Allemagne. On ne peut que souhaiter que les lecteurs français aient la même curiosité que les lecteurs allemands.

Il y a quelque chose de très émouvant à la lecture des romans, des nouvelles et des essais d'Alice Rivaz, car elle redonne vie à des femmes que chacun et chacune d'entre

nous a aimées, nos vieilles amies, nos grands-mères, nos grands-tantes. Parce que les histoires que raconte Alice Rivaz, ses prises de position « féministes » – d'un féminisme ferme, assuré, mais jamais belliqueux – sont les mêmes souvent que celles de « nos vieilles dames indignes » qui ont été jeunes, courageuses, indépendantes, bien avant nous.

Née en 1901, Alice Rivaz avait d'abord étudié le piano mais, découragée par des mains trop petites – l'objet de son premier roman, *Nuages dans la main* (1940) –, elle a ensuite passé la majeure partie de sa vie comme fonctionnaire au Bureau international du travail, à Genève. Un travail de bureau, obsédant, prenant, fatigant, qui l'a amenée à cesser d'écrire pendant une douzaine d'années pour ne s'y remettre qu'après sa retraite, en 1958, et n'arrêter qu'à quatre-vingt-cinq ans. Ce nom qui n'est pas le sien – pour paraphraser l'un de ses ouvrages, « Rivaz », elle l'a choisi quand elle a commencé à publier pour ne pas se heurter à ses parents qui la jugeaient trop libre, trop indépendante, trop seule... Tout comme ils ne pouvaient imaginer – et comment leur dire – sa vie de femme.

En 1966, elle a soixante-cinq ans, elle écrit dans *Comptez vos jours* : « Ce corps de femme en train de vieillir, le mien, n'a pas enfanté et n'enfantera jamais. Pourtant il y eut



longtemps des hommes dans ma vie. Aucun ne fut l'époux. Aucun même ne fut jamais à moi seule. Ils étaient toujours à d'autres femmes avant d'être à moi. A la leur, ou encore à d'autres. » Souvent ses personnages de femmes naviguent comme elle l'a fait, d'un homme à un autre, un homme qui ne les épouse pas ou qu'elles n'épousent pas, mais qui en épousent une autre. Elles veulent l'amour, pas le mariage. Souvent aussi un homme a compté plus qu'un autre, a duré plus longtemps, de façon insatisfaisante mais qui les a peut-être retenues d'en aimer trop, trop peu et trop peu de temps, de façon encore plus insatisfaisante. Dans *La Paix des ruches* (1947), elle vante les mérites des objets du ménage, par rapport

à ceux du bureau : « Ces formes rondes, pleines, creuses. Ces pots, ces jattes, ces cafetières que la main aime, qui aiment la main. Ces soucoupes, ces tasses, tous les objets en porcelaine si doux au toucher, agréables à la peau. Ces verres qui tintent comme des cloches et qu'on tend vers la lumière après les avoir essayés afin de regarder le paysage et le ciel au travers. La cruche, les poteries, les faïences ventruées, vernissées et craquelées. Et les soupières si rassurantes, et la théière toujours présente, attentive, complice. » Mais c'est pour vanter un peu plus loin, non les objets ou le travail de bureau mais le plaisir qu'elle y trouve, à la compagnie des femmes. Ce monde du bureau côté femme, elle l'a fait entrer en littérature.

Mais d'autres thèmes l'ont attirée, comme dans l'un de ses plus beaux romans, *Le Creux de la vague* (1967), dont l'action se situe en 1933, où elle parle de l'homosexualité et de la différence, et surtout de l'antisémitisme à travers une jeune femme, Hélène Blum, qui ne se considère pas comme juive et refuse de s'intéresser à ce qui se passe en Allemagne, à Hitler, et qui petit à petit se voit « ramenée malgré elle au sein du troupeau qui n'était cependant le sien qu'en raison de conceptions racistes qu'elle ne partageait pas ». La passion d'écrire transparait aussi à travers ses héroïnes. L'une s'attire des remarques condescendantes

d'un mari ; l'autre l'indifférence méprisante d'un amant ; une autre encore se heurte à elle-même, délaissant son écriture quand elle aime, puis obligée de remettre sans cesse à plus tard pour s'occuper de sa mère impotente, après avoir déjà dû abandonner ses rêves de piano et de peinture, ces « arts d'agrément » qui ne mènent à rien. Que de frustrations chez ses personnages, que de grands destins réduits en miettes ! L'une regrette l'enfant qu'elle n'a pas eu et envisage d'en faire un toute seule, même s'il ne devra porter que son nom à elle (en 1933), l'autre – un homme, cette fois – a renoncé à sa vocation de chef d'orchestre et reporte sur sa femme – qui se rebiffe – cette exigence de la musique. Redresseuse de torts, Alice Rivaz observe avec amusement et compassion toutes ces vies qui s'agitent : « Un peu plus loin, sous les hautes fenêtres un peu de soviétophilie voisinait avec du quakerisme yankee. Vers la porte, elle repéra une pointe de sionisme, et, à une table proche de l'hindouisme faisant face à un chauvinisme allemand autrefois bien déguisé, mais qui, depuis le triomphe du parti nazi, avait arrogamment jeté le masque. Plus loin, vers le buffet, un socialisme plutôt réformiste côtoyait un communisme larvé qui ne disait pas son vrai nom mais se laissait deviner telle une peine de cœur... »

M. Si.

extra it

« Ce que j'aime dans les bureaux, ce que j'aurais aimé à l'atelier, au magasin je suppose, c'est le contact avec d'autres femmes. (...) Ce compagnonnage amical, cette entente à demi-mots entre des êtres que tout contribue à rapprocher, qu'un même destin appelle, enchante ou déçoit tour à tour, et au milieu desquels je peux me sentir moi-même, entièrement, sans fard, sans ruse. (...) Mais il en a toujours été ainsi. Il me suffit de remonter dans mes souvenirs. Quel long cortège déjà. Que de figures souriantes et douces, d'abord de petites filles, puis de jeunes filles, puis de jeunes femmes, et maintenant, ce ne sont presque plus de jeunes femmes. (...) Avec toutes j'aurais pu être amie et je crois que j'aurais pu vivre. Et face à cet apaisant et rassurant cortège, voici les hommes. Mais eux sont peu nombreux. Et c'est curieux comme ils paraissent grands, hauts, bouchant l'horizon. Comme ils pèsent lourd, quelle place ils prennent. (La Paix des ruches, pages 85 à 87.)

Livraisons

● **JOURNAL** (Les années brunes, 1931-1936, et Les années d'exil, 1937-1949) de Klaus Mann

Le fils du « magicien » Thomas tint durant la quasi-totalité de sa vie, achevée dramatiquement, en 1949, par un suicide dans le sud de la France, un journal minutieux, accompagnant la rédaction de ses romans et de son autobiographie. Exceptionnel témoignage d'un esprit lucide et courageux, qui s'opposa au nazisme dès les premiers indices de la barbarie et transforma ce qui aurait pu n'être qu'une vie de dilettante, en véritable combat pour la liberté politique, littéraire et sexuelle. Son regard politique intransigeant, d'abord à travers l'Europe, puis à partir de l'observatoire new-yorkais donnent lieu à des pages admirables. (Choix et traduction de l'allemand par Pierre-François Kaempff et Frédéric Weinmann, Le Livre de poche, « Biblio », 507 p., 7,93 € [52 F] et 380 p., 6,71 € [44 F]). R. de C.

● **LES ENFANTS NATURELS**, de Jacques Audibert Parus en 1956, *Les Enfants naturels* sont un petit essai de Jacques Audibert (1899-1965), alors auteur dramatique fêté, depuis la création du *Mal court* après-guerre. Partant de l'idée que les enfants naturels, tels le Christ, sont, si l'on suit à la lettre la « piste des mots », les plus légitimes, Audibert refait le monde avec entrain : il se mêle de sociologie, de métaphysique, mais surtout de langage et de littérature, et donne au terme de la « volute » de ce raisonnement volubile d'étonnants portraits d'écrivains : Drieu, Mauriac, Sartre, Genet, Giono... (Grasset, « Les Cahiers rouges », 130 p., 6,60 € [43,30 F]). Cl. P.

● **POÈMES 1806-1843**, de Hölderlin Ces poèmes, dits (par Pierre Jean Jouve et Pierre Klossowski, en 1930) de la folie, furent écrits durant le long exil intérieur de Hölderlin auprès du menuisier Zimmer, à Tübingen. Bernard Pautrat en propose une nouvelle, et convaincante, traduction, en regard du texte allemand. Il émane de ces pages une étrange et intacte beauté (Rivages poche, 144 p., 7,93 € [52 F]). P. K.

Poésie terminée, poésie interminable

Denis Roche en poète « énergumène » et Jacques Roubaud en lyrique endeüllé

ÉROS ÉNERGUMÈNE

de Denis Roche. Poésie/Gallimard, 204 p., 5,41 € (35,5F). (première édition : 1968, Seuil)

QUELQUE CHOSE NOIR

de Jacques Roubaud. Poésie/Gallimard, 158 p., 3,96 € (25,98 F). (première édition : 1986, Gallimard).

En 1968, au moment où *Eros énergumène* paraît au Seuil dans la collection « Tel quel », Denis Roche participe depuis six ans à l'aventure de la revue et du groupe. C'est son quatrième recueil. La grande référence, l'autorité, est alors Francis Ponge. Quatre ans plus tard, dans *Le Mécriu*, Denis Roche déclarera avec une certaine solennité – ou plutôt avec une solennité qu'on lui fera endosser en répétant sa formule flamboyante à l'envi, pour s'en offusquer ou s'enchanter de sa charge négative et provocatrice : « La poésie est inadmissible. D'ailleurs elle n'existe pas. »

A vrai dire, il avait déjà écrit le premier terme de son axiome en 1968, dans la contribution qu'il donne pour un volume collectif appelé à rester célèbre dans les annales de l'histoire de « Tel quel » : *Théorie d'ensemble*. Là, est soulignée l'urgence de « détériorer » « un mode poétique particulier au XX^e siècle ». C'est l'idée constante de Denis Roche, développée, pensée (et appliquée), puis qu'il se tait poétiquement après 1972) avec rigueur. D'ailleurs, lorsqu'il rassemblera les 600 pages de ses *Œuvres poétiques complètes*, il leur donnera ce titre (1). Dans son roman *Louve basse* (1976), il enfonçait encore le clou, écrivant : « La littérature est périmée et l'écrivain lui-même est un préjugé du passé. »

Au-delà du refus violent de la « coutume » et de la nécessité proclamée de « dé-figurer la convention écrite » – inscrits au seuil du volume dans un texte programmatique intitulé « Leçons sur la vacance poétique » – *Eros énergumène* témoigne d'une vigueur et d'un élan rares, qui le met au rang des meilleurs moments du dadaïsme.

Les « faits à dominante pulsionnelle », le déplacement concerté et la brisure des rythmes traditionnels, la mise en crise des mètres et des rhétoriques qui ont alimenté et fait l'histoire de la poésie française (Roche connaît fort bien ses maîtres anciens, qu'il cite et détourne à son profit), l'usage de l'ellipse, du raccourci, contre l'étalement et le défilement des métaphores..., tout cela aboutit au dégageant de la figure du poète en « énergumène accompli » et à l'usage de l'érotisme comme « puissance d'énervement ». Il est bon, parfois, de voir ainsi bousculées les « bonnes manières » poétiques...

Quelque chose noir de Jacques Roubaud, mathématicien de formation et de profession, oulipien plutôt que telquelin, est un livre dense et d'une parfaite clarté, qui se tient en équilibre sur le fil invisible (et à vrai dire introuvable) séparant la modernité et une certaine tradition classique. Roubaud a écrit ces pages de deuil méditatif et de sobre douleur après la mort d'Alix Cleo Roubaud, son épouse : « Il pourrait me venir à l'esprit de te

comparer à un corps noir, rayonnant d'une distance énorme, quasi infinie, une sombre lumière qui n'arrête pas de me parvenir.

Ici, sans déclaration d'intention, mais en parfaite connaissance de cause, la poésie apparaît comme digne d'estime et de confiance. Le lyrisme est réinvesti. Nullement en voie d'abstention ou de disparition, insoumise à tous les décrets d'inexistence, la poésie a encore à parler, à chanter, à inventer sa voix, à la moduler, encore à dire ce qu'elle est seule à savoir dire...

Mais attention, Roubaud n'est pas un nostalgique qui rêve d'un retour en arrière. Sa conscience poétique est vive, intelligente et intelligible. « La poésie n'existe que dans les poèmes », écrivait-il un jour. Cette proposition, en plus de nous mettre à l'abri de toutes les insupportables facilités auxquelles la poésie sait si bien conduire, pourrait bien constituer une alternative à la formule de Denis Roche...

P. K.

(1) *La poésie est inadmissible*, Seuil « Fiction & Cie », 1995.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ
PASSANT LE MARCHÉ

DÉPARTEMENT DU VAR
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR
Direction des marchés publics
390, av. des Lices – BP 1303 – 83076 Toulon cedex.

MODE DE PASSATION

Appel d'offres sur performances.

OBJET DU MARCHÉ

Organisation des fêtes du livre départementales (2002, 2003 et 2004)

NOMBRE LIMITÉ DE CANDIDATS POUVANT ÊTRE ADMIS À PRÉSENTER UNE OFFRE

Cinq (5).

LIEU OÙ L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation sera envoyé aux candidats retenus après examen des dossiers de candidatures.

ADRESSE OÙ LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE TRANSMISES

Courrier avec A/R ou dépôt contre récépissé
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR
Direction des marchés – Bureau 129 – 390, avenue des Lices – BP 1303 – 83076 TOULON CEDEX de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Vendredi 7 décembre 2001 à 16 h.

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE

QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT.
Justificatifs et attestations prévues par application des articles 45 et 46 du code des marchés publics.

RENSEIGNEMENTS

M^{me} MARY – M. BONNEFOUS
Tél. 04 94 18 61 23 – Fax 04 94 18 61 79.

Lorette Nobécourt dans la chair des mots

Du sombre et fulgurant « Equarrissage » au lyrique « Substance »

L'ÉQUARRISSAGE

de Lorette Nobécourt. Mille et une nuits, 62 p., 2,5€ (16,4F).

SUBSTANCE

de Lorette Nobécourt. Pauvert, 146 p., 14,50 € (95,10 F).

C'est par un hasard objectif que sortent conjointement en librairie le tout premier texte de Lorette Nobécourt (qui avait été publié en 1997 dans *Dix*, un recueil de nouvelles patronné par *Les Inrockuptibles*) et son dernier texte écrit à ce jour. Pour l'auteur, *L'Equarrissage*, qui fut écrit un été où elle était hantée par le suicide et dont l'écriture, dit-elle, lui « tint lieu de respiration pendant des mois » et lui « sauva littéralement la vie », est le fragment initial d'un ensemble qu'elle compléta avec *La Démangeaison* (récit de la torture provoquée par un eczéma physique et mental), *La Conversation* (cri de rage contre les ravageurs humains) et *Horsita* (croisade d'une écorchée contre un père collabo). Elle considère qu'il est l'envers de *Substance*, « l'indispensable double. Survivre à



l'equarrissage, c'est aller vers le déploiement de la Substance ». Si *L'Equarrissage*, ces trente pages fulgurantes dans lesquelles Hélène (L. N.) rugit contre la félonie de l'homme, l'anéantissement de toutes croyances et toutes illusions, le processus d'abattage qui pousse un individu à se désagréger, se muer en cadavre en sursis, fut en quelque sorte une explication à vif de ce qui l'avait conduite aux portes de la mort, *Substance* peut être considéré comme l'aube d'un nouveau cycle, la renaissance des chairs et des projets jadis éradiqués, un cri de foi en l'illimité de l'amour. Mais, écrit-elle en prologue, « on ne plonge pas dans la

lumière ruisselante sans en traverser l'ombre. On ne danse pas la « danse folle de l'humain achevé » en ignorant les nerfs foudroyés qui la tissent ».

D'un lyrisme extrême, certains diront grandiloquent, *Substance* peut dérouter ceux de ses lecteurs qui appréciaient la veine autobiographique de ses précédents livres, ce qu'elle appelait le « je subjectif absolu ». Elle y prête cette fois sa voix (symbolique) à un homme (« l'homme des temps anciens »), qui conte une existence intemporelle de fêtes et de chaos, et égrène au fil de son voyage dans l'universel les images du mal sabotant l'humanité. Le pari de *L'Equarrissage* était d'« équarrir cette matière même qu'est la langue jusqu'à tenter d'en dénuder l'impalpable squelette », avant finalement de s'en retourner « vers la chair, celle des mots habillant la carcasse d'une phrase osseuse ». Le credo (le pari) de *Substance* est de transfigurer la barbarie, l'innocence pervertie, la pourriture et le meurtre des hommes, des bêtes et des animaux par la langue. Il s'agit de faire rayonner le vivant, dont les stigmates sont le rire, la tendresse, l'amour, en niant lois, quête de sens, habitudes, ce

qu'elle appelle faire « danser la substance », suivre son instinct de vie, sa liberté, accéder au grand mystère en se vouant à la fusion du corps et de l'esprit.

Plus jusqu'au-boutistes que ses autres textes, *L'Equarrissage* et *Substance* assènent la frénésie de Lorette Nobécourt, au comble de la dérégulation, à inventer un langage organique, des métaphores où fusionnent l'anatomique, le procréatif et l'écologique. Elle ose une poétique de la sage-femme illuminée, déterminée à « accoucher le plasma du verbe » : des envolées et affects linguistiques qui, défend Mehdi Belhaj Kacem dans un texte de postface à *L'Equarrissage* (1), « ne sont pas des poses littéraires », mais « littéralement la sexualité, la "féminité", l'imaginaire dont ce corps est pénétré... » Ainsi, si *L'Equarrissage* fut un texte haché, convulsif, la scansion du corps à l'orée du suicide, *Substance* apparaît (surtout dans sa fin) comme une aria, une prière, un cantique, une adjuration d'une sincérité absolue.

J.-L. D.

(1) « L'abandon somptuaire », extrait d'*Esthétique du chaos* (Tristram).

Amitié sous caution

A travers un hommage à Chester Himes, devenu personnage de roman aux côtés de Kenyatta, son héros récurrent, le romancier américain Donald Goines dénonce l'enfer carcéral

JUSTICE BLANCHE, MISÈRE NOIRE (*White Mans Justice, Black mans grief*)
Donald Goines.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Alexandre Ferragut, Gallimard, « Série noire », 212 p., 8 € (52,48 F).



Donald Goines



Chester Himes

Donald Goines avait deux héros, l'un fictif, le détective Kenyatta, dont il raconte les aventures dans la plupart de ses romans – sept d'entre eux ont déjà été traduits en français –, l'autre bien réel, Chester Himes, dont l'exemple fut déterminant dans sa décision d'écrire. Par un étonnant raccourci, il décide dans *Justice blanche, misère noire* de les faire se rencontrer en prison. A quelques nuances près. Les deux héros du roman s'appellent l'un Chester Himes, l'autre Willie Brown, mais ce n'est qu'un nom officiel : « *Willie Brown, voilà mon nom pour les Blancs. Kenyatta c'est mon nom noir.* » Ils se retrouvent dans la même cellule, et leur amitié leur permet de survivre à l'enfer de l'univers carcéral. Donald Goines affirme avoir écrit ce livre pour dénoncer le système de libération sous caution. « *Je parle de ceux qui sont interpellés dans la rue ou conduits au poste pour de simples infractions au code de la route et qui sont mis en prison sur la base de fautes inventées de toutes pièces ou d'accusations absurdes, simplement parce que le policier qui les a arrêtés n'aimait pas la couleur de leur peau ou leur démarche, ou leur façon de parler, de s'habiller ou de se coiffer.* » Et, en effet, il est bien question de trafic de cautions, de justice à deux vitesses et de condamnations totalement arbitraires, mais on ne peut surtout s'empêcher de penser au premier livre de Chester Himes, *S'il braille lâche-le*, traduit par Marcel Duhamel en

1948 et qui dénonçait violemment le racisme d'une Amérique blanche pour qui tout suspect noir est forcément coupable. De la part de Donald Goines, l'hommage au maître est évident et surtout la volonté de mesurer son destin à celui de Chester Himes.

Comme lui, il a en effet commencé à écrire en prison, et l'éditeur de son premier roman, Dopefiend, le présentait en ces termes : « *Donald Goines est un écrivain plein de talent qui a forgé son style dans les taudis des ghettos et dans les pénitenciers fédéraux. Tout ce qu'il écrit, il l'a vu et vécu.* » L'allusion aux ghettos est un peu exagérée, puisque Donald Goines est né en 1936 dans une famille aisée de commerçants de Detroit, mais c'est vrai que sa carrière de délinquant a commencé de bonne heure. A douze ans, il commet quelques petits larcins à droite et à gauche. A quinze ans, il se fait fabriquer des faux papiers qui le vieillissent assez pour pouvoir s'engager dans l'armée. Il accomplit son service militaire en Corée au volant d'un camion qui ramène les cadavres du front. Quand il rentre à Detroit, complètement drogué, il est rapidement arrêté pour le braquage d'une banque et fait son premier séjour à dix-sept ans au pénitencier de Jackson. Il y reviendra assez régulièrement à cause de ses

diverses activités de maquereau et de trafiquant d'alcool et de drogue.

C'est donc en connaissance de cause qu'il décrit le monde carcéral dans *Justice blanche, misère noire*, mais de manière plus subtile que le titre ne pourrait le laisser penser. Dans cette prison du comté où se retrouvent Chester et Willie, les Noirs sont majoritaires mais du coup les Blancs derrière les barreaux deviennent une minorité opprimée tout juste bonne à se faire sodomiser et maltraiter de toutes les manières. « *Autant que possible les matons essayaient de rendre les choses égales. S'il y avait vingt hommes dans une cellule, ils essayaient d'y mettre dix Blancs et dix Noirs. Mais ce n'était pas possible. D'abord les Blancs sortaient sous caution beaucoup plus vite. Soit leurs amis réussissaient à trouver l'argent, soit leur caution n'était pas aussi élevée que celle de la majorité des Noirs. Quoi qu'il en soit tout Blanchot assez malchanceux pour passer quelque temps dans la prison du comté vivait une expérience qu'il n'oublierait jamais.* »

Quelle que soit la couleur de la peau, seuls les plus aguerris peuvent survivre. Le régime des prisons de comté semble tellement effroyable que le pénitencier où les détenus sont expédiés après leur jugement prend des airs de havre de paix. Dans ce contexte, où la seule

règle en vigueur est l'aviilissement de l'homme par l'homme, l'amitié entre Willie et Chester paraît une touche d'optimisme presque déplacée ; mais qu'on se rassure : libéré le premier, Willie s'empresse de trahir Chester, plus par bêtise d'ailleurs que par méchanceté, et ce qui pouvait passer au départ pour un témoignage à peine romancé s'achève sur un rebondissement parfaitement romanesque. Comme toujours chez Goines, la matière première est authentique mais la fiction ne perd pas ses droits pour autant. Et en particulier dans ce roman qui prend a posteriori des allures de testament littéraire. On y voit d'ailleurs Willie apprendre la dactylographie en prison et commencer à adresser quelques nouvelles à des magazines. Il est curieux de noter que Donald Goines amène son propre héros, Kenyatta, à trahir son modèle Chester Himes. Faut-il y voir une conception résolument pessimiste des rapports humains ou un accès de modestie à l'égard d'un auteur qu'il ne se sentait pas de taille à égaler ? Quoi qu'il en soit, la réalité lui donnera raison. Et si Donald Goines est considéré comme un maître du Black Experience Novel, le polar peuplé de truands noirs, maquereaux, gangsters et trafiquants en tous genre, il n'aura pas le temps de faire une véritable carrière littéraire.

Un soir d'octobre 1974, alors qu'il était chez lui en train de travailler à sa machine à écrire avec sa femme et ses deux filles il reçut la visite de quelques-uns de ses « amis », manifestement de mauvaise humeur. Le détail de ce qui se passa alors on ne le saura jamais, probablement un règlement de comptes entre trafiquants. Le lendemain, on retrouva Donald Goines et sa femme criblés de balles et les deux enfants terrorisés. La carrière de Goines s'achève à trente-neuf ans en pleine écriture d'une de ces fictions à laquelle la réalité n'avait rien à envier.

G. Me.

Livraisons

● **L'INCONNUE DU TERRAIN VAGUE**, de Pierre Véry
De Pierre Véry on connaît surtout *Goupi-Mains Rouges* et les *Disparus de Saint-Agil*, grâce en particulier aux films de Jacques Becker et de Christian Jaque. *L'Inconnue du terrain vague* est à la fois un pur « roman de mystère » et une véritable enquête policière. La petite ville de Neugate-sur-Touques, dans le Calvados, semble avoir pour principal attrait son terrain vague. Tout le monde le convoite, les promoteurs immobiliers, la municipalité qui voudrait y construire un sanatorium, le boucher qui préférerait un abattoir, l'architecte qui peaufine sa maquette de la ville. Peu à peu la tension monte et la haine se déchaîne particulièrement contre la belle Dam-Van, « l'étrangère » responsable bien sûr de tous les malheurs. La peinture du milieu étriqué de la petite ville et cette montée inexorable de la violence suffisent à rendre inoubliable ce roman qui réussit l'alliance inattendue de la logique implacable et de la fantaisie (éd. Joëlle Losfeld, « Arcanes », 176 p., 9 € [59 F]).

● **12, RUE MECKERT**, de Didier Daeninckx
Le grand retour de Daeninckx à la Série Noire avec un titre en hommage à Jean Meckert alias Jean Amila. Une enquête de Maxime Lisbonne sur « les disparues de Châteauroux ». Toute ressemblance avec certaine réalité étant évidemment fortuite. Daeninckx n'a pas son pareil pour décrire les symptômes d'une société et pour enraciner ses histoires dans un passé historique revisité. Ainsi il redécouvre le personnage homonyme de l'enquêteur : un autre Maxime Lisbonne, Communiste unijambiste déporté en Nouvelle-Calédonie en même temps que Louise Michel et qui, paraît-il, inventa le strip-tease, rue des Martyrs en 1884 ! (Gallimard, « Série Noire », inédit, 210 p., 8 € [52,48 F]).

● **UNE CARTE POUR L'ENFER**, de Miyabe Miyuki
Une vision désespérée d'un Japon mercantile où tout est marchandise même et surtout les rêves et où l'inspecteur Honma se sent particulièrement décalé. C'est ce décalage qui fait le charme du roman et le portrait attachant d'un policier vieillissant qui élève seul son fils depuis la mort accidentelle de sa femme et qui sent se réveiller ses vieilles douleurs dès qu'apparaissent les premières neiges (traduit du japonais par Chiharu Tanaka et Aude Fieschi, éd. Philippe Picquier « poche », première parution Stock 1994, 336 p., 9,50 € [62,32 F]).

● **TUEURS EN SÉRIE**, de Lygia Négrier-Dormont et Ronald Nossintchouk
On arrive maintenant à établir une sorte de portrait-type du tueur en série qui prend en compte ses caractéristiques mais aussi ses motivations ou ses façons d'opérer. Il est curieux d'apprendre par exemple que les motifs du tueur en série peuvent se résumer en six catégories principales qui vont de l'orgueil pathologique à la recherche de sensations extrêmes. Ce petit guide rédigé par deux experts à la recherche de faire le point sur l'état actuel des recherches criminologiques sur le sujet et sur les questions qu'elles soulèvent (inédit, Flammarion, « Dominos » 128 p., 6,25 € [41 F]).

● **OS DE LUNE**, de Jonathan Carroll.
Un chef-d'œuvre de la littérature onirique, que l'on classera tout près du *Peter Ibbetson* de George du Maurier. Mais, chez Jonathan Carroll, le rêve à un arrière-goût prononcé de cauchemar. L'intrigue commence pourtant sur le mode réaliste le plus strict, avec le récit autobiographique d'une jeune femme, Cullen James, qu'une série de rêves-feuilletons transporte nuit après nuit dans « un monde où des lapins faisaient surgir des magiciens de leurs hauts-de-forme », un monde de fantaisie assez extravagant, qui possède cependant un sens caché, une signification qui transparaît peu à peu et qui a rapport avec un événement traumatique de la vie de Cullen. *Os de lune* est sans conteste le roman le plus glaçant, le plus déstabilisant de l'opus carrollien (traduit de l'anglais – Etats-Unis –, Pocket, « Terreur », 280 p., 5 € [32,80 F]). Première parution : Albin Michel 1990).

● **L'ASSASSIN DU ROI**, de Robin Hobb
Contrairement à ce qu'a écrit André-François Ruaud dans un ouvrage récent, Robin Hobb n'est pas un auteur de « grosse fantasy commerciale ». Si elle l'était, elle abuserait des clichés du genre et d'un schéma narratif systématique. Or chacun des trois tomes de sa trilogie de « L'assassin royal » est très différent des deux autres. Si le premier relève du roman d'apprentissage et si le dernier se structure autour d'une quête, *L'Assassin du roi* voit FitzChevalerie le bâtard tenter de contrer les intrigues politiques qui se trament derrière les murs de la citadelle royale de Castelcerf, mais le voit aussi éprouver les délicieux tourments de l'amour. Robin Hobb y fait preuve d'un talent très sûr de conteuse et d'une imagination baroque (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par A. Mousnier-Lompré, J'ai lu, « Fantasy », 416 p., 7,50 € [49,20 F]). Première publication : Pygmalion 1999).

● **HISTOIRE D'OS**, de Howard Waldrop
Howard Waldrop est sans aucun doute le plus singulier de la S-F américaine. Mais sa vocation obstinée de ciseleur de nouvelles ne doit pas faire oublier que, s'il n'a écrit qu'un seul roman de pure science-fiction, celui-ci est l'un des meilleurs traitements du thème du voyage dans le temps, qui commence de façon particulièrement intrigante. Une expédition archéologique découvre en Louisiane, en 1929, dans un site très ancien, des squelettes de chevaux. Or ceux-ci ne sont arrivés en Amérique qu'avec les envahisseurs européens à une époque plus tardive. Ce n'est que le prélude d'un véritable ballet temporel qui voit Waldrop jongler avec les époques de façon très virtuose. (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Michel Deutsch, Folio « S-F », 320 p., 4,95 € [32,50 F]). Première édition : La Découverte 1986).
J. Ba.

De l'air, de l'eau et du whisky

Présentant Jules Verne comme un « peintre visionnaire des quatre éléments », Claude Aziza propose une anthologie de ses « Voyages ». Autre conteur extraordinaire, Jean Ray, à découvrir dans un florilège de récits dignes de Dickens

LES ROMANS DE L'AIR LES ROMANS DE L'EAU
de Jules Verne.
Edition présentée et commentée par Claude Aziza, Omnibus, deux volumes
1 130 p. et 1 344 p.,
22,20 € (145,62 F).

MALPERTUIS – LES CONTES DU WHISKY – AUTRES HISTOIRES NOIRES ET FANTASTIQUES
de Jean Ray.
Ed. La Renaissance du livre,
« Les Maîtres de l'Imaginaire »,
608 p., 22,70 € (148 F).

Comment rééditer aujourd'hui Jules Verne, le père de la science-fiction française – même s'il n'est pas et de loin que cela – en lui donnant une chance d'être lu ou relu comme il le mérite et en le dégagant de cette aura de littérateur pour la jeunesse qui lui colle à la peau comme une malédiction ?

Il semble bien que Claude Aziza ait trouvé la formule miracle, du moins pour une première fournie en quatre tomes de *Voyages extraordinaires*. Il a choisi de nous présenter Jules Verne dans la posture d'« un peintre visionnaire des quatre éléments : l'Eau, l'Air, la Terre, le Feu », et il a eu l'habileté insigne de commencer par les deux éléments qui semblaient les plus évidents à illustrer dans l'œuvre vernienne, car ils sont synonymes de voyages, d'explorations et de découvertes surtout à l'époque où l'écrivain nantais concevait ses intrigues et parce qu'ils ont été de sa part l'objet de déclinaisons variées. En l'occurrence l'air et l'eau.

Son choix de textes pour l'un et l'autre volume est pertinent. Ainsi, il ouvre les romans de l'Air par *Cinq semaines en ballon*, le premier livre de Jules Verne, et

l'achève sur le méconnu *Hector Servadac*, une fantaisie scientifique qui mérite bien ce coup de projecteur, en passant par la suite cosmique de *De la Terre à la Lune* et *Autour de la Lune*, deux ouvrages fondateurs, ainsi que par *Robur le Conquérant*, ce Nemo du ciel (il a choisi de faire figurer *Maître du monde* dans un autre volume).

Alors que les romans de l'Eau débutent par l'incontournable *20 000 lieues sous les mers*, hanté par cette superbe figure de rebelle le misanthrope qui est le plus bel archétype vernien. Qu'ils se poursuivent dans les glaces avec *Voyages et aventures du Capitaine Hatteras* sur l'une des dernières frontières de l'aventure géographique. Puis se continuent avec un ouvrage bien moins connu, *Le Chancellor*, prototype du roman maritime avec tempête, drame et naufrage, et s'achèvent sur *Le Sphinx des glaces*, suite des *Aventures d'Arthur Gordon Pym* par laquelle Verne rendit un formidable hommage à Edgar Allan Poe.

DE LA BELLE OUVRAGE

L'accompagnement éditorial que Claude Aziza a conçu pour ces deux volumes – une chronologie tripartite : l'homme, l'œuvre, l'époque ; un abécédaire vernien qui contient quelques pépites comme un article de Théophile Gautier ou cette phrase de Hetzel qui définit à merveille le projet vernien (dont il fut lui aussi responsable dans une large mesure) : « *Résumer toutes les connaissances géographiques, géologiques, physiques, astronomiques amassées par la science moderne et refaire, sous la forme attrayante et pittoresque qui lui est propre, l'histoire de l'Univers* » ; une préface circonstanciée pour chacun d'eux qui rappellent les affinités de l'auteur avec la mer et son amitié avec Nadar, l'aérostatisier, est judicieux, érudit sans être pesant

et se garde bien de se risquer sur les terrains hasardeux où s'est parfois avancée la critique vernienne. Il replace l'ensemble des textes sélectionnés dans une juste perspective... Il ne reste plus alors qu'à savourer ces derniers, à arpenter les espaces ouverts par le guide-écrivain avec le même enthousiasme que les héros qui le peuplent et à rêver une fois encore sur les gravures de l'édition Hetzel reproduites ici en vignettes...

INFLUENCES

Si Edgar Poe fut l'une des grandes figures inspiratrices de Verne, Charles Dickens joua inconsciemment un rôle équivalent pour le Gantois Jean Ray, le « récrivain » des « Harry Dickson » qu'Alain Resnais rêva longtemps de porter à l'écran. Cette influence est indéniable dans *Les Contes du whisky*, le premier recueil publié par Jean Ray en 1925. Et c'est tout aussi bien le Dickens conteur fantastique que le Dickens chroniqueur de la misère et des passions humaines qui laisse ici son empreinte, dans cette série de nouvelles généralement brèves, peuplées de tavernes à matelots mal famées, de rescapés miséreux de navigations infernales, de monstres innommables comme celui caché dans les marais de Fenn, d'êtres frappés de malédictions terribles, le tout noyé dans les effluves de la liqueur dorée qui remet du cœur au ventre et chasse un moment la peur... Une sacrée beuverie !

Jean Ray fut la vedette dans les années 1960 de cette remarquable collection des éditions Marabout qui le révéla au grand public et qui nous fit connaître le fantastique belge, les contes troublants de Thomas Owen, de Franz Hellens ou de Michel de Ghelderode, avant d'étendre son emprise à d'autres terroirs des littératures de la peur. Elle nous conforta

dans l'idée que des peintres comme Ensor, Delvaux, Magritte ou Knopf nous imposaient par l'image et que ses auteurs confirmèrent par le texte, à savoir que la Belgique était la partie de l'étrange, un territoire privilégié de l'insolite, une succursale particulièrement achalandée du bizarre. Jean Ray fut celui qui y contribua de la manière la plus notable. Aussi n'est-il que justice de le voir célébrer dans cette belle collection des « Maîtres de l'imaginaire » par un volume qui rend hommage aussi bien au romancier qu'au nouvelliste. Du premier nous est donné à lire son chef-d'œuvre, *Malpertuis*, un roman sur les thèmes conjoints de la demeure maudite et de la résurgence des dieux antiques dans notre monde moderne, inspiré par « une vieille et sinistre maison » gantoise. Du second, *Les Contes du whisky*, et un florilège de ses « *histoires noires et fantastiques* » (titre emprunté à une anthologie qui inaugura en fanfare la collection Marabout fantastique), rassemblé par Nadine Morisset de Leener et qui puise aux différents recueils de l'auteur, de *La Croisière des ombres* jusqu'aux posthumes *Histoires étranges de la Biloque*. Ce florilège rassemble quelques-unes des meilleures nouvelles de Jean Ray : « La ruelle ténébreuse », « Le psautier de Mayence », « Le grand Nocturne », « La main de Goetz von Berlichingen », « Le cimetière de Marlyweck », « Qui ? », etc. Et constitue une excellente introduction à l'univers de ce maître conteur extraordinaire qui a su mieux que tout autre nous faire douter du réel.

Dieu, que nous envions ceux qui vont pénétrer dans cet univers pour la première fois : ils ne savent pas encore l'incroyable séduction des textes de celui qui sut dompter l'indicible peur.

Jacques Baudou

Le LIVRE de POCHE

Lettres gothiques

Les grands classiques du Moyen Âge en version bilingue

Dernières nouveautés...

1248 pages
14,45 € 94,80 FF

896 pages
12,15 € 79,70 FF

Collection dirigée par Michel Zink

Livraisons

● LE PETIT LIVRET, de Jeanne de Chantal

Ce petit volume est le cinquième d'une nouvelle collection, « Les Carnets spirituels », lancée au printemps par les éditions Arfuyen. Cette heureuse initiative part du constat que de nombreux textes de la tradition religieuse française sont inaccessibles. Or, comme le remarque Gérard Pfister, qui dirige cette maison depuis 1975, c'est tout un chapitre de la littérature – surtout, mais pas seulement, du Grand Siècle – qui est ainsi négligé. A côté de Bossuet, de Fénelon ou de saint François de Sales, une foule d'auteurs, théologiens, mystiques et directeurs spirituels ont, en effet, non seulement approfondi la « science de Dieu » ou rendu compte de leur expérience, mais aussi, souvent, honoré la langue française. La collection veut également s'ouvrir aux autres grandes traditions religieuses. Le parti pris de la série est d'alléger au maximum la présentation et l'annotation des textes. Déjà parus : *Lettre à un Gentilhomme*, de Saint-Cyran ; *La Vie cachée*, de Bossuet ; *L'Âme seule avec Dieu seul*, de l'abbé Baudrand, *La Vaine gloire*, de Claude de la Colombière ; et enfin ce *Livret* de sainte Jeanne de Chantal, qui reprend l'enseignement de François de Sales, marqué par une ferme et tendre exigence : « Tenez votre cœur au large. Ne le pressez point trop des desirs de perfection... » (éd. Arfuyen, chaque volume de 76 à 110 p., de 9,91 € [65 F] à 12,20 € [80 F]).

P. K.

● CÉLINE « ÇA A DÉBUTÉ COMME ÇA », de Pascal Fouché
Alors que la Bibliothèque nationale de France vient de faire l'acquisition du manuscrit du *Voyage au bout de la nuit* (dont la huitième livraison de *Revue de la BNF* donne quelques pages inédites, présentées par Henri Godard), l'historien de l'édition Pascal Fouché retrace la vie de Louis-Ferdinand Destouches, dit Céline, et revisite posément cette œuvre « que l'on n'en finit pas de redécouvrir », tout en dramatisant la figure du pamphlétaire : de nombreux documents d'archives et des photographies structurent la maquette de ce livre dense et informatif (Gallimard, « Découvertes », 128 p., 11,59 € [76 F]). Chez le même éditeur, dans la collection « L'Imaginaire », Pascal Fouché a rassemblé des arguments de ballets, des scénarios écrits par Céline dans les années 1930 et 1940, qui apportent un contrepoint curieux à l'œuvre romanesque, plus connue (*Ballets sans musique, sans personne, sans rien*, Gallimard, 236 p., 7,50 € [49,20 F]).

Cl. P.

● LES PLAISIRS DE LA VIE, de Dominique Noguez
Vingt-quatre essais sur l'art et la manière de donner du sel à la vie. Goûtant la douceur et la farce, réhabilitant le pamphlet ou faisant l'éloge du contretemps, Dominique Noguez veille à ce que ces invitations à des bonheurs parfois inattendus soient aussi des plaisirs de langage. Par exemple l'exercice dit de « l'oreille fourchue », jeu qui consiste à entendre un mot à la place d'un autre, et que l'on peut aussi appeler jeu du « bon-entendu », à distinguer des véritables et durables malentendus (Rivages poche, « Petite Bibliothèque », 176 p., 7,32 € [48 F]). Première édition : Payot-Rivages, 2000.

J.-L. D.

● TU NE TRAVERSERAS PAS LE DÉTROIT, de Salim Jay
Auteur d'une vingtaine de romans et d'essais, l'écrivain marocain de langue française Salim Jay donne la parole à l'un de ceux qui ne sont « rien que l'autorité du désespoir », ceux qui veulent fuir leur pays, le Maroc, au péril de leur vie et sans grand espoir de gagner autre chose que l'honneur de leur liberté. Dans un style constamment poétique, qui n'exclut pas les analyses politiques aiguës, le romancier pour lequel « le roman et la vie s'interpellent l'un l'autre ou se compénètrent », fait se répondre des histoires vraies et le destin d'Aladin qui a le « goût de l'uchronie », des souvenirs autobiographiques de combats militants et des témoignages de héros anonymes dont il souligne le courage et la dignité. Paul Bowles, André Tchénin, les voyageurs arabes du Moyen-Âge dialoguent avec Tarik, Azzedine, Rachid, Khalid au nom du droit de circuler librement et en mémoire de tous les clandestins dont des lois imbéciles ont permis et cautionné la déchéance et la mort (éd. Mille et une nuits, 112 p., 10 F [1,52 €]).

R. de C.

● LA RUMEUR DES STEPPES. ARAL, ASIE CENTRALE, RUSSIE, de René Cagnat
Ancien diplomate, professeur à l'université de Kirghizie, vieux routier de l'Asie centrale, cette vaste région derechef sous les feux de l'actualité, René Cagnat, grâce à sa connaissance des langues et des âmes locales, nous offre une vision de premier ordre, de première main sur un univers dérobé par le communisme soviétique au reste du monde pendant soixante-dix ans. De Tamerlan à Gorbatchev, du marxisme imposé à l'islamisme populaire, des désastres écologiques à l'économie des stupéfiants, un vrai récit de voyages (ou plutôt d'enracinement) à l'ancienne, d'une précision scientifique exemplaire mais écrit également avec la compassion du cœur et de l'esprit, dans une langue claire et éclairante. Un petit chef-d'œuvre du genre (Payot, « Petite Bibliothèque », 270 p., 7,92 € [52 F]). Première édition : Payot-Rivages, 1999.

J.-P. P.-H.

Une bouteille « à la terre »

Juif polonais, Simha Guterman est mort les armes à la main face aux nazis. Avant cela, il laissa un manuscrit pour mémoire. En 1978, à Ransom, des maçons le découvrirent par hasard

LE LIVRE RETROUVÉ

de Simha Guterman. Traduit par Abe Wiewiorka et Nicole Lapiere, édité et présenté par Nicole Lapiere, « Bibliothèque 10/18 », 288 p., 7,77 € (50 F). (Première édition, Plon, 1991).

Certains livres tiennent du miracle. Ne prêtons à ce dernier mot aucun sens directement religieux ou surnaturel – même si... Acceptons, comme une donnée simplement humaine mais de très haute portée, l'enchaînement des faits objectifs, des actes volontaires et des paroles dont il est et demeure l'aboutissement, le terme visible et lisible. A partir de là, de ce *Livre retrouvé*, livre à chacun d'interpréter comme il veut, ou peut, cette succession dont chaque étape dessine la courbe d'un destin : celui d'un homme et, au-delà de lui, des générations qui l'ont suivi, et aussi, dans une autre mesure, de celles qui l'ont précédé.

Cette courbe, il est aisé de la tracer. Elle se détache sur un fond de tragédie. Simha Guterman est un juif issu de la vieille communauté de Plock, en Pologne (1). Descendant d'une famille hassidique, troisième fils de Reb Mendel Guterman, juif

pieux et de stricte observance, Simha lit plus Spinoza, Darwin et Marx que le Talmud. Lorsqu'il meurt, les armes à la main lors du soulèvement de Varsovie en 1944, il laisse derrière lui un fils, Yakov, né en 1935. Mais il laisse aussi autre chose : un livre, ou plutôt un manuscrit que Nicole Lapiere décrit ainsi : « de longues et étroites bandes de papier, roulées serrées, numérotées et couvertes d'une écriture, en yiddish, si petite par endroits, qu'elle en était presque illisible ».

Pour qu'une chose soit dite « retrouvée », il faut d'abord qu'elle ait été perdue. Durant trente-six années, ces feuillets, enfermés dans une bouteille cachetée de cire, avaient dormi sous les marches d'un escalier à Ransom. Ils furent découverts lors de la reconstruction de la maison. A la fin de 1978, deux Polonais de Lodz, devant sans doute la provenance et donc le caractère infiniment précieux de leur trouvaille, apportèrent la bouteille à l'Institut historique juif de Varsovie.

Deux ans plus tard, un juif américain originaire de Plock, Léon Kilbert, prend connaissance du résumé en polonais de ce texte et se persuade de l'identité de l'auteur. Il obtient l'adresse de Yakov Guterman et lui fait parvenir ce texte : il n'y a aucun doute, il s'agit bien de l'histoire de Simha Guterman et les événements racontés étaient bien ceux que

Yakov avait vécus, enfant, avec ses parents fuyant Plock après la déportation des juifs en mars 1941. Durant cette fuite, Simha avait consigné fiévreusement les événements qu'il était en train de vivre, avec sa femme et son fils. Yakov raconte : « Je revois mon père à Zyrardow, penché des heures entières sur la table rustique qui faisait face à la fenêtre de notre chambre. Il était plus que jamais saisi par cette rage d'écrire, comme s'il était le dernier à pouvoir témoigner. » Il faut encore traduire, rendre accessible, ce que Simha mettait tant d'énergie à écrire. Le récit minutieux que fait Nicole Lapiere de toutes les péripéties qui ont suivi la découverte du texte participe pleinement de ce double destin : celui des personnes et celui du livre qui en conserve la présence.

Mais ni ce destin ni l'histoire ne se sont arrêtés là. Emigré en Israël en 1950, devenu citoyen de ce pays, Yakov a lui-même eu un fils, Raz (qui signifie « secret » en hébreu), né en 1961. Le dimanche 6 juin 1982, Raz, qui effectue son service militaire, est tué, avec plusieurs de ses camarades, au début de l'offensive contre le Liban, devant le château de Beaufort.

Militant du mouvement La Paix maintenant, Yakov écrit aux autorités politiques et militaires de son pays ; Menahem Begin, alors premier ministre, et Ariel Sharon sont

les destinataires de sa diatribe. Ses mots, comme sa colère, comme sa détresse, sont terribles : « Ainsi, vous avez assassiné mon fils. Ainsi, vous avez brisé la chaîne sans fin des générations juives, si ancienne, si pleine d'héroïsme et de souffrance. Ainsi, vous avez détruit une vie qui, telle une fleur en bouton, commençait à peine à s'épanouir... Et ainsi, vous avez provoqué la destruction de tout mon univers. » C'est comme s'il n'était pas le seul à crier sa révolte, mais que le grand-père de Raz hurlait à ses côtés.

Sur la couverture de la première édition, épuisée, du *Livre retrouvé* – qui comportait de précieux documents photographiques, avec le visage de tous les protagonistes – apparaissent deux noms : celui de Simha Guterman et celui de Nicole Lapiere, « éditrice » du livre. La réédition en poche ne porte plus, sur la couverture, que le premier nom. Mais nous sommes évidemment fort loin des vanités d'auteur et une seule chose importe : qu'avec toute son épaisseur spirituelle et matérielle le *Livre retrouvé* existe. Simple-ment existe.

P. K.

(1) Voir l'enquête de Nicole Lapiere sur la communauté juive de Plock, *Le Silence de la mémoire* (Plon, 1989, et Livre de poche, « Biblio-Essais », « Le Monde des poches », du 2 mars).

Eloge du libre regard

Dans le deuxième volume de « L'Œil vivant », Jean Starobinski définit sa méthode critique

LA RELATION CRITIQUE

L'Œil vivant II

de Jean Starobinski. Gallimard, « Tel », 408 p., 12,50 € (82 F). (Première édition, Gallimard 1961, la présente édition est revue et augmentée).

Dans un court texte intitulé *Le Voile de Poppée*, qui ouvrirait, voilà quarante ans, le premier volet de *L'Œil vivant*, Jean Starobinski (1) définissait sa conception de la critique en ces termes essentiels, qui sont évidemment toujours d'actualité : « La critique complète n'est peut-être ni celle qui vise à la totalité (comme fait le regard surplombant), ni celle qui vise à l'intimité (comme fait l'intuition identifiante) ; c'est un regard qui sait exiger tour à tour le surplomb et l'intimité, sachant par avance que la vérité n'est ni dans l'une ni dans

l'autre tentative, mais dans le mouvement qui va inlassablement de l'une à l'autre. Il ne faut refuser ni le vertige de la distance, ni celui de la proximité : il faut désirer ce double excès où le regard est chaque fois près de perdre tout pouvoir. »

La critique « noble », celle des universitaires, comme la critique journalistique, auraient tout intérêt à ne pas oublier cette leçon de méthode du maître genevois. Mais on n'accepte pas si facilement le danger de « perdre tout pouvoir » !

Starobinski, dans ces nombreuses études – sur Montaigne ou Rousseau notamment –, a toujours envisagé la critique comme relation, à l'œuvre étudiée bien sûr, mais aussi et solidairement, à soi. C'est pourquoi, le second volume de *L'Œil vivant*, publié en

1970, et dont le titre est précisément *La Relation critique* (repris ici dans une version revue par l'auteur), occupe une place centrale dans son œuvre. C'est moins aux auteurs – comme dans *L'Œil vivant*, où il est question de Corneille, Racine, La Bruyère, Rousseau et Stendhal – qu'il s'attache ici qu'à la méthode elle-même de la critique littéraire, distinguée de la théorie.

S'il revient encore une fois à Rousseau, Starobinski interroge surtout le regard et les appuis conceptuels qui le soutiennent, du côté de l'« objectivité » de la linguistique et de la stylistique (Leo Spitzer) ou dans l'intimité de l'interprétation psychanalytique. Mais là encore, il invite à une sorte de prudence, et laisse ouverte la question du savoir auquel l'interprète peut préten-

dre : « Il ne suffit pas de connaître, en deçà des œuvres, l'homme comme être naturel et comme être social ; il faut le connaître dans sa faculté de dépassement, dans les formes et les actes créateurs par lesquels il change le destin qu'il subissait comme être naturel, par lesquels il transforme la situation que lui assignait la société, et par lesquels, à la longue, il modifie la société elle-même. » C'est donc, à chaque moment du geste critique, un acte de liberté qui est posé, celle de l'écrivain approché et de l'œuvre étudiée ; celle aussi du commentateur qui, par sympathie raisonnée ou distance sans hostilité, accueille cette liberté dont il est le témoin et s'enrichit d'elle.

P. K.

(1) Gallimard, « Tel » (n° 301) en 1999.

Le métro, auberge espagnole

Marc Augé propose une « ethnologie du proche »

UN ETHNOLOGUE

DANS LE MÉTRO

de Marc Augé. Hachette Littérature, « Pluriel » 122 p., 5,20 € (34,10 F). (Première édition, Hachette 1986).

Marc Augé imagine qu'un diable boiteux à la mesure du siècle décalotterait d'un coup l'agglomération parisienne. Il découvrirait sous terre des plateaux s'élevant sur plusieurs niveaux, un labyrinthe gigantesque envahi à intervalles réguliers par une foule plus ou moins compacte de figurants obéissant à quelque mystérieux metteur en scène. Notre auteur emprunte le personnage de *Le Sage* pour nous proposer un petit livre délicieux et profond (cela va de soi) sur l'ethnologie du métro parisien.

Ce sont des souvenirs personnels qui s'égrènent d'abord. « Le premier soldat allemand que j'ai souvenir d'avoir vu en 1940, c'est à Maubert-Mutualité. » Vaneau ou Sèvres-Babylone lui rappellent ses grands-parents, Porte-d'Auteuil, où il descendait pour aller au bois, ses parents. « Les lignes du métro, comme celles de la main, se croisent non seulement sur le plan..., mais dans la vie et la tête de chacun. » Pour Marc Augé, le métro nous rapproche de l'humanité quotidienne et joue le rôle d'un miroir grossissant : « Si le monde, majoritairement, rajeunit,

c'est que nous nous éloignons. » Il se rappelle aussi la réflexion d'un professeur de troisième amoureux de l'alexandrin jadis placé sur les vitres du métro : « Le train ne peut partir que les portes fermées », remplacé, hélas ! aujourd'hui par le « Prière de ne pas gêner la fermeture » d'une exquise urbanité, mais avec un emplacement incongru de la censure.

Les parcours métropolitains participent de l'activité rituelle : récurrente, régulière, unique et singulière pour l'utilisateur. Chacun « vit sa vie » dans le métro, mais non dans une liberté totale, du fait du caractère codé et ordonné de la circulation, et dans une réalité sociale « conférant à chacun ce minimum d'identité collective par quoi se définit une communauté ». Marc Augé étudie les activités des voyageurs, nombreuses et variées : la lecture (journaux ou livres où prédominent les romans sentimentaux et les bandes dessinées), l'audition de musique à oreillettes, la correction de copies, la résolution de mots croisés. Et puis sont là tous ceux qui ne font rien, la majorité silencieuse, perdue dans ses soucis ou dans ses rêves.

L'espace économique contractuel du métro (échange de tickets ou de cartes d'abonnement contre une prestation de transport) suscite des comportements dérivés avec, aux deux extrémités, la fauche et la triche, très bien analysées par notre auteur, qui constate, dans les couloirs, que

pour la mendicité « ceux qui ont moins l'air de demander reçoivent plus ».

Marc Augé, enfin, propose à un apprenti ethnologue une stratégie d'enquête plus approfondie sur la monographie d'une grande station à correspondances avec description topographique du « milieu naturel », degré d'habitudes de certains voyageurs, difficultés rencontrées, liste et classement par thèmes des affiches publicitaires, graffitis apposés, petits commerces installés officiellement ou à la sauvette, etc.

Marc Augé se rend compte au fond que « chacun découvre dans le métro, en somme auberge espagnole, ce qu'il y apporte (la révolte ou la fascination et plus généralement une subtile combinaison des deux) et en même temps une espèce de confirmation objective de la réalité du monde qui l'entoure ».

Pierre Drouin

UN LIVRE ÉPUISE
OU INTROUVABLE ?

Librairie

LE TOUR DU MONDE

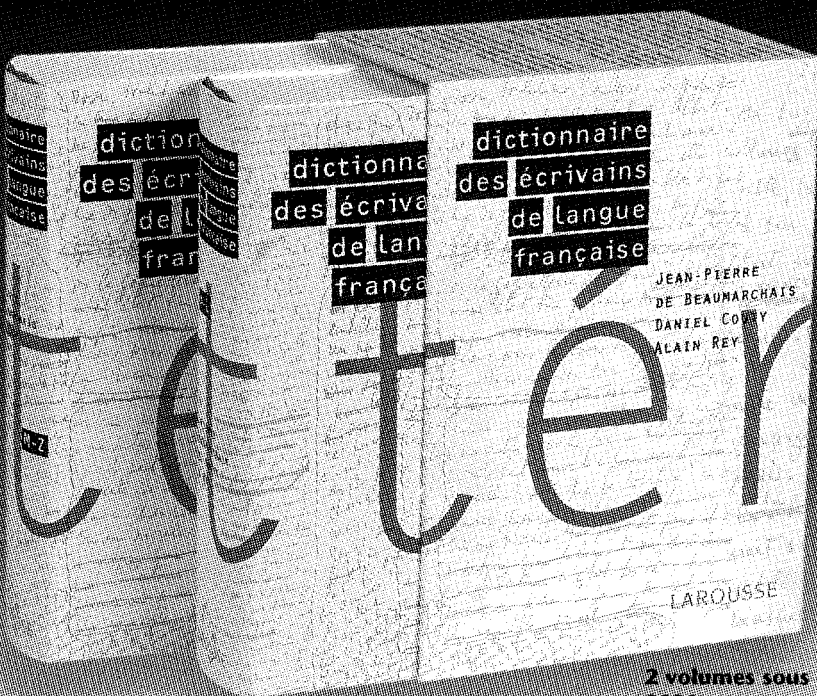
Nouvelle adresse :

29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.

Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@sfl.com

ACHAT - VENTE

“De Chrétien de Troyes à Houellebecq... rien ne vaut un bon classique”



2 volumes sous coffret
2280 pages
525 F / 80,04 €

Enfin accessible, dans une nouvelle présentation moderne et maniable, l'essentiel du *Beaumarchais/Couy/Rey* entièrement revu et mis à jour.

LAROUSSE

A l'écart de la polémique ouverte par le pamphlet de Norman Finkelstein « L'Industrie de l'Holocauste », le livre de l'historien Peter Novick « L'Holocauste dans la vie américaine » constitue une passionnante histoire de la conscience de la Shoah. De son côté, Raul Hilberg dresse un état des lieux des études et des sources sur lesquelles cette conscience s'appuie. Si Benoît Rayski dénonce avec violence le danger d'un retour au mythe du « judéo-bolchevisme », Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias posent d'une manière iconoclaste la question de la place de la Shoah dans la constitution de l'identité juive

Shoah : du silence à la prise de conscience

L'HOLOCAUSTE DANS LA VIE AMÉRICAINE

de Peter Novick.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Emmanuel Dauzat Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 434 p., 25,95 € (170,22 F).

La traduction de l'ouvrage de Peter Novick, *The Holocauste in American life* paraît plusieurs mois après que la presse s'en est fait l'écho à l'occasion du pamphlet très approximatif de Norman Finkelstein (*Le Monde* du 16 février). Or Novick démontre justement dans son ouvrage que si la conscience de l'holocauste a été utilisée à la fin des années 1970 et au début des années 1980 pour mobiliser l'opinion derrière un Israël assié-gé, ce sont des arguments que l'on n'entend plus guère.

L'ouvrage de Novick est une passionnante histoire de la conscience de l'Holocauste, solide, décapante, nuancée et subtile, étayée sur de nombreuses archives. L'auteur du classique *L'Épuration française* (2), met ici son talent d'historien et son goût de la provocation au service d'un questionnement simple mais appelant des réponses complexes : « Pourquoi, dans l'Amérique des années 90 – cinquante ans après les faits et à des milliers de kilomètres du théâtre des événements –, l'Holocauste a pris une telle place dans notre culture ? »

Peter Novick dégage quatre grandes périodes. Celles des années de guerre définissent le contexte et la représentation ultérieure. C'est l'époque où les Juifs sont perçus – et se perçoivent largement eux-mêmes – comme des victimes parmi d'autres du nazisme d'abord, de la guerre mondiale ensuite. On craint alors aux Etats-Unis que les Juifs apparaissent comme des fauteurs d'une guerre identifiée à une « guerre juive » ; le sauvetage des Juifs d'Europe n'est une priorité ni pour les organisations juives américaines ni pour leurs dirigeants, et les plus lucides et les mieux infor-



Photos provenant du village lituanien de Ejszyski au Mémorial de l'Holocauste à Washington

més – Nahum Goldmann notamment – ont le sentiment tragique que rien ne peut être fait pour sauver les Juifs d'Europe.

L'après-guerre est marquée par le choc et l'horreur (éphémères ?) de la découverte par les soldats américains de Buchenwald, Dachau, Mauthausen, la sidération du public devant les photos montrées dans la presse ou dans les expositions. Pourtant les victimes juives sont rarement singularisées. Au mieux, ce sont des victimes parmi bien d'autres de la « barbarie nazie ». La question des personnes déplacées, retient l'attention, suscite compassion et sympathie. Le sort des survivants, le souci de leur avenir, lié à des considérations géopolitiques, amène à soutenir la création de l'Etat d'Israël. Ce n'est pas « le désir du monde d'expier sa complicité dans l'Holocauste », dit Peter Novick n'a trouvé nulle trace dans la large documentation de l'époque. Une centaine de milliers de survivants juifs émigrent aux Etats-Unis, surtout après 1950. Le discours

dominant concernant les survivants est simple : « C'est le passé, et c'est des problèmes d'aujourd'hui que nous devons nous occuper. » D'autant que le monde est entré en guerre froide, qu'aux Etats-Unis le mal nazi est largement remplacé par le mal communiste, que la chasse aux sorcières inquiète les Juifs, très minoritairement membres du très petit parti communiste américain dont ils constituent la majorité. « Les impératifs de la guerre froide, note Novick, ont entretenu le fossé entre le discours public des Juifs sur les problèmes touchant à l'Allemagne et à l'Holocauste : un fossé entre le personnel, spontané, et l'officiel, mûrement réfléchi. »

Le procès d'Eichmann ouvre la période de transition. Non que son enlèvement et sa mise en jugement à Jérusalem fasse l'unanimité. Elle inquiète au contraire, éveillant la crainte qu'elle exacerbe l'antisémitisme. C'est « à l'occasion du procès Eichmann que l'Holocauste fut présenté pour la première fois au public américain comme une entité distincte – et

distinctement juive » même s'il était loin d'être aussi distinct, ou aussi distinctement juif qu'il devait le devenir par la suite. Ce procès, la polémique autour du livre d'Hanna Arendt, puis autour de la pièce de Rolf Hochhuth, *Le Vicaire*, met fin à quinze années de quasi-silence.

Puis vint la guerre de six jours, avec la peur d'un nouvel holocauste, l'image des Juifs comme héros militaires qui contribue à effacer le stéréotype de victimes faibles et passives, mais surtout celle de Kippour en 1973. Dans les années qui la suivirent, « le sentiment de la vulnérabilité d'Israël, de son isolement et de sa situation de pays assiégé était quasi universel chez les Juifs américains, chez qui l'utilisation de l'imagerie de l'Holocauste devint presque un réflexe », sans qu'il soit possible cependant de déterminer en quoi elle influença la politique américaine au Moyen Orient. C'est alors que l'Holocauste commença à être présenté et pensé, non seulement comme un souvenir juif, mais comme un souvenir améri-

cain, avec ses mémoriaux, comme celui installé à Washington, ses films, son enseignement obligatoire dans bien des Etats. « En l'espace d'une génération, l'Holocauste a quitté les marges pour s'installer au centre de la conscience juive américaine ; d'événement qui apparaissait rarement dans le public américain, il est devenu omniprésent. » Il est désormais au cœur d'une certaine identité juive, symbole consensuel destiné, selon Novick, à calmer l'angoisse sur la continuité juive alors que l'assimilation se poursuit, dans un temps où le statut de victime est désormais célébré.

Pourtant, au terme de la lecture, si nous sommes éclairés de façon convaincante sur la naissance de cette conscience de l'Holocauste, sur ses manifestations actuelles, sur son « américanisation » qui ne laisse pas d'inquiéter, nous n'avons pas le sentiment d'avoir trouvé des pourquoi totalement satisfaisants. C'est que l'évolution décrite par Novick n'est en rien propre aux Etats-Unis, que partout, en Israël comme en France, ou encore en Allemagne, alors que les conditions politiques, sociales, culturelles, la place des Juifs diffèrent, les mêmes rythmes se retrouvent, de la non-perception d'un sort spécifique des Juifs pendant la guerre, au silence de l'après-guerre, brisé par le procès Eichmann, au développement de la conscience lors des guerres de six jours et de Kippour, jusqu'à l'omniprésence de ces dernières années. Alors revient, lancinante, la question, évacuée comme stupide par Novick, « d'une parfaite vacuité », de l'unicité de l'événement (qui n'est pas l'objet de ce livre) qui pourrait se lire, hors des instrumentalisation nombreuses et des usages contestables, dans ses effets d'échos et d'interrogations infinies des sociétés occidentales. Si toutefois les attentats du 11 septembre, en nous faisant entrer dans un nouvel âge, ne bouleversent pas dans le même temps ce qui fait sens dans nos mémoires.

Annette Wiewiorka

(2) Balland 1985, et Points-Seuil, 1991.

Eloge de la diaspora

Sous la forme d'un dialogue pour le moins décapant,

Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias parcourent le judaïsme et la judéité

Comment étudier la Shoah ?

Un précieux vade mecum sur les livres essentiels et les fonds d'archives relatifs au génocide

Contre un retour du mythe « judeo-bolchevique »

LES JUIFS ONT-ILS UN AVENIR ?

Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias. J.-C. Lattès, 252 p., 17,99 € (118F).

C'est à un *pilpoul* (débat talmudique) que se livrent Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias, en spécialistes savants de l'histoire juive, autour, comme il se doit, d'un questionnement existentiel : *Les Juifs ont-ils un avenir ?* On devine que les besoins marketing de l'éditeur ne doivent pas être étrangers à cet intitulé « scandaleux ». En fait, l'inquiétude est bien présente pour l'avenir d'un certain judaïsme dont les dirigeants (en France plus qu'ailleurs, notent les auteurs) se complaisent dans « un repli autodéfensif préoccupant », intolérants envers toute opinion discordante, surtout si elle est issue du sein même du judaïsme. Des dirigeants prompts à se vivre en victimes (« les médias sont contre nous ») et à s'arc-bouter sur les « deux béquilles » que sont l'Etat d'Israël et la religion. Mais cette préoccupation ne constitue pas le cœur du livre, les auteurs montrant au contraire un extraordinaire optimisme pour la capacité du judaïsme, maintes fois démontrée, à se régénérer en se transformant.

L'ambition, au long d'une longue conversation, est de questionner, pêle-mêle : l'identité et les identités juives (« religieuse », « culturelle », « psychologique ») ; les Juifs dans leur propre regard et celui des autres ; le judaïsme biblique, talmudique, moyen-âgeux et celui des Lumières ; Israël et le rapport des Juifs à l'Etat juif ; le sionisme et le post-sionisme ; les ashkénazes et les séfarades ; Jérusalem et le mont du Temple dans la mémoire collective, et l'usage politique qui en est fait ; la Shoah, sa « spécificité »,

par opposition à son « unicité », et la place qu'elle occupe dans les identités juives actuelles ; les institutions de la communauté juive de France ; le rôle des intellectuels Juifs, l'humour juif et la haine de soi – on en passe. Certains s'y perdront, tant les allers-retours d'un sujet à l'autre peuvent parfois lasser.

ICONOCLASTE

Le débat est pourtant d'une grande richesse, et remet en cause de nombreux clichés. Ainsi la chrétienté n'a-t-elle pas été de tout temps antijudaïque. A l'inverse, le monde musulman n'a pas été exempt d'antisémitisme jusqu'à l'émergence du sionisme. Le principal mérite de la discussion est de poser une série de questions parfois anciennes : qu'est-ce qu'être juif ? ; parfois iconoclastes : comment expliquer la phase actuelle de repli ethnocentré alors que « les Juifs ont rarement joui d'une telle liberté de revendiquer leur identité et de l'affirmer » ? Il est, aussi, de restituer l'histoire des Juifs dans ses environnements successifs, avec ses phases glorieuses et ses tragédies, loin d'une historiographie mythifiée qui, elle, ne retient qu'un long martyre ininterrompu, culminant avec la Shoah. « On ne saurait, résume Jean-Christophe Attias, réduire l'expérience juive du rapport aux nations à l'antisémitisme. »

Surtout, le livre s'inscrit dans une tendance absolument nouvelle : la redécouverte de la diaspora par les Juifs eux-mêmes. Une diaspora qui existerait intrinsèquement, ni pour ni contre Israël, mais « hors » d'Israël, ce référent que les notables veulent impératif et indiscuté. Cette redécouverte va de pair, constatent les auteurs, avec un regain d'intérêt, très récent aussi, des jeunes Israéliens pour leurs racines : celles de l'exil. De ce point de vue, Benbassa et Attias, dans une relation qu'ils veulent dépassionnée à l'Etat

hébreu, se positionnent clairement dans une historiographie à rebrousse-poil de sa pendante sioniste. Pour le sionisme, « le juif était tenu de faire table rase de son passé diasporique ». Or, pour eux, « ce sont l'exil et la dispersion qui font le juif, et qui expliquent en même temps qu'il y ait tant de façons de l'être ». « L'exil, martèlent-ils, est constitutif de toute identité juive, israélité comprise. » Pour conclure que la diaspora n'existe pas uniquement par et pour Israël : « Elle dispose, elle aussi, de ses propres forces créatrices. »

Les auteurs connaissent d'expérience la volée de bois vert à laquelle ils s'exposent – « livre antisémite, anti-israélien, haine de soi, etc » – et l'acceptent avec fatalisme. Leurs adversaires mettront en exergue quelques passages iconoclastes sur la Shoah : « Si l'on ne se réfugiait pas dans ce souvenir du génocide, existerait-on encore comme juif ? » Avec, en particulier, cette formulation d'Esther Benbassa : « Que l'antisémitisme moderne soit raciale est incontestable. Mais la forme exterminatrice que prend l'antisémitisme dans les années noires est aussi et avant tout une forme contextuelle, celle de la guerre. » Là, on n'est plus très loin de Nolte, cet historien allemand douteux pour qui la Shoah s'explique non par l'essence du nazisme mais par les conditions spécifiques de la deuxième guerre mondiale, et une réaction allemande au phénomène des camps introduits par la Russie soviétique.

Le lecteur, moins porté à l'anathème, lui, saura gré aux auteurs d'avoir « ouvert », et richement, la lecture de la « question juive » contemporaine, en restituant en majesté la place du juif de l'exil, celui qui, comme Jean-Christophe Attias, dit : « je suis d'ici, je suis d'ailleurs. » Ce qui nous remet en mémoire cette excellente blague juive, très diasporique : « Mon père est tailleur. »

Sylvain Cypel

HOLOCAUSTE : LES SOURCES DE L'HISTOIRE (Sources of Holocaust Research)

de Raul Hilberg. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-France de Paloméra. Gallimard, « NRF Essais », 236 p., 15,95 € (104,63F).

On ne pourra plus désormais assimiler l'historien américain Raul Hilberg, à un seul livre, fût-il aussi magistral que *La Destruction des Juifs d'Europe*. Tardivement connu en France (il n'est traduit qu'en 1988, presque trente ans après sa sortie aux Etats-Unis), cet ouvrage joue, depuis lors, le rôle d'un bréviaire faute d'une historiographie hexagonale de la Shoah du niveau de celle de l'Allemagne, d'Israël ou des Etats-Unis – si l'on excepte le cas du regretté Léon Poliakov ou de Serge Klarsfeld. Depuis une dizaine d'années, trois essais ont été publiés en français : *Exécuteurs, victimes témoins* (1993), *Politique de la mémoire* (1996) – une genèse de son travail à fort accent autobiographique –, et enfin cette traversée descriptive et thématique des sources, des types et des lieux de documentation ainsi que des différents matériaux qui permettent d'affiner sans cesse un domaine en pleine révolution depuis l'ouverture relative des archives à l'Est de l'Europe, après la chute du communisme. Telles que ces pages représentent un *vade mecum* précieux pour celui qui cherche à localiser à la fois les livres essentiels, et les fonds indispensables.

La chute du mur de Berlin marque assurément un tournant dans la recherche. Raul Hilberg constate que, depuis, les archives inaccessibles sont devenues l'exception. Avant, elles étaient la règle. Sans nécessairement bouleverser les perspectives, un tel basculement méritait son bilan. Un bilan où affleurent toujours la plupart des thèmes qui

firent scandale, auprès des survivants Juifs allemands notamment, lors de la publication de *La Destruction* en 1961. Les hypothèses de base de l'historien restent ce qu'elles furent : un manque, non d'admiration, mais d'intérêt pour les formes de résistance juive à l'extermination ; une reconstitution de la Shoah qui, tout en encourageant la diversification des références (horaires de chemins de fer, rapports, lois, règlements etc.), privilégie les traces laissées par une bureaucratie dans la force d'inertie de laquelle aurait reposé le principal moteur des événements ; enfin, la préférence accordée à l'archive écrite. On retrouve surtout la méfiance très « hilbergienne » pour le témoignage – tout texte produit *post factum*, à la différence du document –, refoulé à une place inférieure dans la hiérarchie subtile des sources telle que l'établit ici une plume parfois trempée dans l'amertume.

Dans une scène relatée en détail, celle de la rencontre du 8 décembre 1942 entre le président Roosevelt et les dirigeants de la communauté juive aux Etats-Unis, alors que la Shoah battait son plein, Hilberg note que, sur les vingt-neuf minutes que dura la rencontre, les Juifs ne purent parler que durant six minutes, incluant une prière. Rien n'illustra mieux l'abandon des Juifs et l'impuissance des hommes pour enrayer le processus en cours. Il serait toutefois injuste de réduire le travail de cet immense historien à une conception de l'histoire par trop « classique » ou écrasée par les structures. Mais il faut noter aussi que cet *aggiornamento* reste cantonné aux sources et non aux démarches de la science historique qui se sont développées depuis une soixantaine d'années et dont beaucoup s'avèrent fécondes pour l'étude de la Shoah elle-même : comme l'histoire orale rigoureusement menée, histoire de la vie quotidienne depuis le début des années 1970, etc. L'historiographie de la Shoah continue.

Nicolas Weill

L'ENFANT JUIF ET L'ENFANT UKRAINIEN

Réflexions sur un blasphème de Benoît Rayski. Ed. de l'Aube, 88 p., 10,52 € (69 F).

On doit cette « valeureuse » comparaison à l'historien Stéphane Courtois dans sa préface au *Livre noir du communisme*. La mort d'un enfant ukrainien acculé à la famine « vaut », écrivait-il, celle d'un enfant juif. Une « vraie trouvaille », ironise Benoît Rayski, que cette formule choc, d'ailleurs aussitôt reprise par Alain Besançon, Tzvetan Todorov ou Jean-François Revel. Une trouvaille, car ce n'est pas la lettre de cette comparaison qui fait problème, c'est son esprit et l'idéologie nauséabonde qu'elle charrie. En effet, les visées implicites de ce parallèle sont « abjectes », soutient le journaliste.

De quoi s'agit-il ? D'en finir avec l'« outrance » des revendications juives au malheur. Le symbole de l'Ukraine, un lieu synonyme de persécutions dans la mémoire juive, n'est pas choisi au hasard. Mais ce n'est pas tout. Pourquoi n'avoir pas pris pour symbole l'enfant cambodgien tué par les Khmers rouges ? Parce qu'il n'aurait pas fait aussi bien l'affaire, ayant l'inconvénient d'être postérieur à la Shoah. Son invocation ne permettait donc pas de suggérer que le génocide nazi aurait été une simple réaction au « génocide de classe » des communistes. « Là où l'histoire était passée avec sa grande hache, ils repassent, eux, avec une petite hache. » Eux qui prétendent partir à l'assaut de « l'idéologie dominante », eux à qui on ne fait pas le coup de la souffrance juive. Mais l'esprit du temps n'est-il pas en train de virer en leur faveur ? Ce texte est violent, peut-être trop. Il n'en a pas moins le mérite de montrer que c'est encore le mythe du « judéo-bolchevisme » qu'on tente de « passer en contrebande ».

A. L.-L.

L'historien face à ses doutes

Tandis que Jean-Noël Jeanneney conjure le vertige d'une Histoire qui accélérerait, Alain Guerreau, comme certains piliers de l'EHESS, avance les prolégomènes d'une autre pratique de la discipline

L'HISTOIRE VA-T-ELLE PLUS VITE ?

Variations sur un vertige de Jean-Noël Jeanneney. Gallimard, « Le débat », 176 p., 13,50 € (88,55 F).

Tout va décidément trop vite. Concluant son propos, bref mais tonique, qui répond à un demi-siècle de distance à l'Essai sur l'accélération de l'Histoire de Daniel Halévy (1948), Jean-Noël Jeanneney évoquait la tragédie du Concorde, dont le crash sur Gonesse programmait la fin du mythe du « toujours plus vite » ; or, cette semaine, le supersonique reprend du service. Inversion des signes ? Sans doute pas, mais ce hasard malicieux doit amuser l'historien qui se fit, par l'émission qu'il produisit sur France-Culture – et dont il tira un séduisant recueil, *Concordance des temps* (Seuil, 1987) –, une spécialité de repérer le retour du même quand chacun s'accorde à ne saluer que l'inédit. Ce que d'aucuns prennent pour la marque d'un progrès plutôt que comme l'indice d'une imparable ascension dont l'angoisse du déclin est le prévisible revers, Jeanneney le lit comme l'indice d'un vertige qu'il importe de conjurer. Pour l'analyse, dont le recul sur l'instantané est une condition *sine qua non*, comme pour l'action – et là le regard se fait politique –, il prône la défiance face aux exaltations ou aux terreurs excessives qui accompagnent le sentiment de dépassement de l'homme face à la précipitation toujours accrue des changements. Qu'il rappelle la longue histoire d'une vision cyclique ou l'enjeu récent du quinquennat, qu'il revienne sur le débat ouvert autour de la « fin de l'Histoire » de l'américain Fukuyama – avec mesure et sans caricature –, il y a du pédagogue chez cet historien des médias, sans que la facture curieuse de ses réflexions atteigne la fulgurance. Didactique, vous dis-je...
Ph.-J. C.

L'AVENIR D'UN PASSÉ INCERTAIN

Quelle histoire du Moyen Âge au XXI^e siècle ? d'Alain Guerreau. Seuil, 352 p., 22,87 € (150 F).

LES USAGES POLITIQUES DU PASSÉ

sous la direction de François Hartog et Jacques Revel. Ed. de l'EHESS, « Enquête » n° 1, 208 p., 20 € (131,19 F).

A l'heure où Aubier propose une traduction française de *L'Historisme en débat*, recueil de quatre articles synthétiques consacrés à une controverse majeure de la vie intellectuelle allemande, de Nietzsche à Kantowicz, réunis en volume en 1996 par le médiéviste Otto Gerhard Oexle, deux publications ouvrent le débat des pratiques historiennes nationales. L'un est un essai personnel, d'un ton si décapant qu'on a pu le recevoir hâtivement comme le pamphlet d'un médiéviste contre certains usages de sa propre « corporation », l'autre, le premier numéro d'une nouvelle revue qui entend militer pour l'unité des sciences sociales, histoire, anthropologie et sociologie conjuguées, pour déplacer les frontières et explorer conjointement les territoires de la recherche aujourd'hui. Malgré la nature différente de chacun des exercices, tous deux portés par des piliers de l'EHESS, on y retrouve la même volonté de montrer que la « crise de l'histoire », si fréquemment évoquée de Gérard Nouriel à Roger Chartier, quand Alain Caillé et Immanuel Wallerstein épinglent celle des sciences sociales, ne se réduit pas à des enjeux historiographiques et à une usure des paradigmes dominants depuis les années 1960 : sans qu'on puisse ignorer ces problèmes spécifiques, elle relève néanmoins aussi bien des sollicitations politiques et médiatiques

actuelles, qui placent l'historien devant de nouvelles responsabilités et de nouveaux défis, auxquels il n'est pas toujours préparé, que d'une transformation rapide des conditions mêmes d'exercice du métier d'historien.

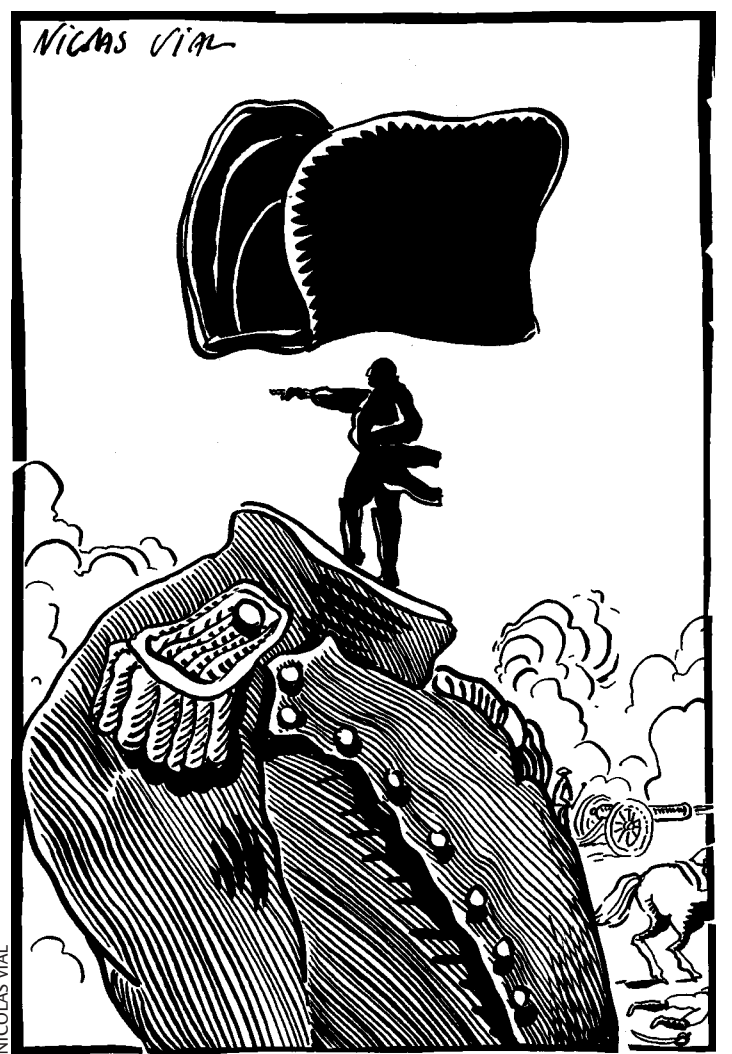
Très différents, dans leur forme, dans leurs ambitions, le livre de Guerreau et le numéro d'*Enquêtes* sont donc, de ce point de vue, assez comparables. Par exemple dans leur critique des illusions de la commémoration ou des pièges de l'histoire nationale. Bien qu'il en emprunte parfois le ton si vif qu'il en semble acerbe parfois, le livre de Guerreau mérite qu'on le discute, malgré sa première partie, où le médiéviste brosse à grands traits une succincte histoire de l'histoire médiévale qui sonne souvent comme une charge contre les péchés, pas seulement originels, de la « médiévisité », lançant çà et là quelques traits acérés qui n'épargnent pas même le seul repère qu'il reconnaît, Marc Bloch, et se jouant trop volontiers de la chronologie (« la notoriété et le prestige » de Jacques Le Goff sont-ils vraiment « exceptionnels » en 1964 ?). Les deux parties suivantes – « renouveau potentiel » et « grands impératifs » – confèrent à l'ensemble un caractère programmatique et méthodologique intéressant, qui veut rappeler les historiens professionnels à leurs devoirs d'état : connaître le latin médiéval et ses ruses sémantiques, compter les mots et reconstituer des champs sémantiques, participer à des fouilles, « fréquenter les concepts » et notamment ceux de l'anthropologie et de l'ethnologie, briser le carcan des histoires locales ou particulières pour construire des objets cohérents et pluridisciplinaires... Avec, au finale, douze thèses qui suggèrent une réorganisation du métier dont on attend les premiers fruits, tant le préche pèse sans application convaincante.

Livre et revue attestent à l'évidence que les historiens n'en finissent pas de s'interroger sur le tour-

nant méthodologique ouvert par le numéro des *Annales*, qui annonçaient le changement du titre de la revue et un nouveau dialogue avec les sciences sociales, manière, sans doute, de conjurer les effets des rendez-vous manqués avec Emile Durkheim et François Simiand (incidemment exécuté par Guerreau), qui ont longtemps pesé sur l'historiographie française (méconnaissance de Max Weber, réception tardive de Norbert Elias, incroyables retards dans la traduction de Warburg, Panofsky ou Koselleck...).

Guerreau ouvre des pistes précises, échappant par là, heureusement, au genre un peu monotone de la déploration académique et au nombrilisme historiographique : réflexions suggestives sur l'informatique et Internet, avec quelques exemples concrets (les armures médiévales et la taille des hommes, le réseau urbain et les ordres mendiants) qui lui permettent de ne pas jeter le bébé de la statistique ou de l'analyse des correspondances (hommage justifié à Henry Rouanet ici) avec l'eau du bain de l'histoire quantitative, bien discréditée ; fine connaissance des enjeux et des apports de l'archéologie médiévale (archéobotanique et archéozoologie notamment, avec l'exemple éclairant de la forte décroissance de la taille des animaux depuis la fin de l'Antiquité jusqu'au XVII^e siècle) ; recours, enfin, aux méthodes, même discutables, et aux interrogations de la Begriffsgeschichte allemande, trop méconnue en France...

Et puis des réflexions concrètes sur la formation des historiens, les lieux d'exercice (éloge du CNRS, « seule structure où les considérations de personne ne l'emportent pas systématiquement sur toutes les autres à l'occasion de n'importe quel choix ») ou la nécessité de revenir à un débat critique dans les revues, miné par les comptes rendus de complaisance, les disqualifications partisans, les réseaux d'admiration mutuelle. Saluons la mise en garde pour que



l'on ne prenne pas les découpages institutionnels ou administratifs (histoire/littérature, histoire/histoire de l'art...) pour des découpages conceptuels dont il faudrait accepter sans discuter la validité.

En fait, dans ce qui s'apparente à une très ambitieuse histoire critique de la médiévisité française comme prolégomènes à toute historiographie future, on aimerait simplement parfois que Guerreau précise encore les éléments d'histoire sociale de la profession d'historien qu'il évoque au passage, par exemple sur l'origine sociale des historiens français, leur position relative de dominants-dominés dans le champ universitaire ou les effets épistémologiques à long terme de l'étrange mariage entre l'histoire et

la géographie que les étudiants se voient offrir, au détriment d'autres couplages possibles, ou les curieux réseaux de la traduction qui obsèdent davantage à des considérations commerciales qu'à l'intérêt scientifique...

Au terme du fragment de Péguy, « Le Jugement historique », que François Hartog présente dans la revue *Enquête*, l'écrivain, qui célèbre Bernard Lazare, conclut : « L'historien, le moraliste ne connaît pas [l]es repos [du juriste] ; sa conscience est toute inquiète ; (...) il est en perpétuel travail. » Comme le comité éditorial de la revue, Alain Guerreau est décidément un professionnel de sa discipline.

Olivier Christin et Philippe-Jean Catinchi

Livraisons

● COMBATTRE ET MOURIR PENDANT LA GRANDE GUERRE (1914-1925)

de Thierry Hardier et Jean-François Jagielski
Les thèmes de la mort et du deuil suscitent l'intérêt croissant des historiens de la première guerre mondiale. Hardier et Jagielski ont choisi de mener leur recherche sur la mort des soldats à partir d'une zone limitée (l'Aisne et le nord-est de l'Oise), mais en prenant en compte les protagonistes des deux camps. Ils analysent ainsi les « cent mille façons de mourir » à la guerre, notamment les méfaits de l'artillerie, principale cause de mortalité au front. Le devenir des corps est ensuite présenté dans le détail jusqu'à la commémoration. Cette étude documentée, parfois un peu descriptive, fait aussi une large place à l'image (Imago, 376 p., 22 € [144,30 F]).
N. O.

● 1^{re} GUERRE MONDIALE

de François Cochet
L'étude de la première guerre mondiale a considérablement progressé depuis une dizaine d'années. Les questions abordées comme les objets de recherche se sont élargis. Dans un ouvrage très accessible, plus original que *L'ABCdaire de la 1^{re} Guerre mondiale*, de Pierre Chavot et Jean-Denis Morenne (Flammarion, 120 p., 9,90 € [65 F]), François Cochet, auteur de travaux sur Reims en 1914-1918 et sur les prisonniers de guerre, propose une synthèse des acquis et des problèmes. Il est remarquable qu'un court manuel offre des entrées telles que « culture de guerre » ou « consentement à la guerre » en dégageant les enjeux historiographiques récents (Jeunes Éditions-Studyrama, 34, rue Camille-Pelletan, 92300 Levallois-Perret, « Principes », 160 p., 8,99 € [59 F]).
N. O.

● LA PLUME ET LA FAUX 1914-1918

Le projet est singulier et le résultat surprenant : retraitant graphiquement les cartes postales patriotiques que les poilus adressèrent des tranchées à celles et ceux de l'arrière, Philippe Bertin tente de révéler la gravité de verso par-delà la mièvre convention du recto. Les textes des poètes Hubert Haddad, Michel Host, Yves Jouan et Jean Miniac répondent à cette parole graphique, dont la préface d'Annette Becker restitue le matériau brut. Les images sont exposées jusqu'au 24 novembre à la mairie du 4^e arrondissement (éd. Intensité, 50, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris, 56 p., 23,63 € [155 F]).
Ph.-J. C.

● LA FOLIE DES PETITS SOLDATS

de Dominique Pascal
Au fil du temps, plates, en plomb, aluminium ou plastique, les figurines de soldats n'ont pas attendu leur vogue continue depuis le XVIII^e siècle pour intéresser l'historien, qui en observe, en glaise, bois polychrome ou dents de mors, dès l'Antiquité et sous toutes les latitudes. Dans ce joli survol d'une pratique industrielle populaire, la Grande Guerre apporte son lot de nouveautés : mitrailleur en position de tir coiffé du casque Adrian, poseur de lignes téléphoniques, porteurs d'obus et ustensiles de géomètre. Un regard presque joyeux sur un monde de boucherie (Flammarion, 384 p., 15,5 € [101,70 F]).
Ph.-J. C.

Guerre sur le front des « poilus »

Répondant aux travaux de l'équipe de l'Historial de Péronne, Rémy Cazals et Frédéric Rousseau analysent les stratégies et les enjeux de la guerre de 1914-1918 à travers les écrits des combattants

14-18, LE CRI D'UNE GÉNÉRATION

de Rémy Cazals et Frédéric Rousseau. Privat, « Entre légendes et histoire », 160 p., 12,95 € (85 F).

Deux historiens, agacés par certaines positions de l'historiographie contemporaine ou moins récente, ont décidé de revenir sur l'expérience vécue par les combattants de la Grande Guerre et sur sa transmission. Mais leur livre – de lecture aisée, très bien illustré et entrecoupé, en encart, de citations importantes –, loin de se réduire à une polémique d'historiens, propose une réflexion plus ample sur les soldats des tranchées et leurs écrits. Le cri d'une génération s'ouvre par une typologie de « l'écrit combattant » : journaux de tranchées, correspondances, carnets de guerre... Soucieux de guider le lecteur à travers cette montagne de documents jaillie de la Grande Guerre, les auteurs situent avec précision les sources les unes par rapport aux autres.

Rémy Cazals est un spécialiste en la matière puisqu'on lui doit plusieurs éditions de textes de soldats, dont les célèbres *Carnets de guerre du tonnelier Louis Barthas*, publiés par Maspero en 1978. La correspondance des soldats du front doit être lue avec prudence, tant à cause du « poids de la censure » officielle que de l'autocensure des poilus : « Le soldat sait bien que son propre moral dépend de celui des êtres qu'il aime. Alors tous les incidents et tous les états d'âme risquant de les inquiéter sont passés sous silence dans la correspondance qu'il leur adresse régulièrement. »

Le caporal Vacquié raconte ainsi, fin 1914, à son patron, des choses qu'il cache à sa famille : « Mais ne faites jamais savoir à ma femme que je suis ici dans un si mauvais état. » A l'évidence, certains témoignages,

d'abord notés sur le vif, sont réécrits dans l'après-guerre ou plus simplement recopiés (1). Pour autant, concluent les auteurs, les propos et sentiments du temps de guerre ne sont pas dénaturés. Les témoignages sous forme de fiction – on pense notamment aux polémiques autour du *Feu* de Barbusse – n'ont pas à être rejetés : « Seule la fiction peut, sous certaines conditions, permettre la transmission d'une vérité, qui serait sans son secours absolument intransmissible. »

Une fois cernées les formes de l'« écrit combattant », Cazals et Rousseau s'intéressent à la publication des témoignages. C'est ici sans doute que ces historiens de la guerre laissent apparaître quelques lacunes car ils ne prennent pas véritablement en compte la mémoire « culturelle » de la guerre, les stratégies éditoriales et les enjeux littéraires. Il paraît ainsi un peu court d'expliquer le retour et le succès des romans de guerre à partir de 1928-1929, autour du best-seller d'Erich Maria Remarque, *A l'Ouest rien de nouveau*, par la simple « volonté de voir enfin dite et reconstruite la réalité cachée de la guerre », et la libération d'une « culture de paix », à la suite d'une « lente décantation ».

Les auteurs sont beaucoup plus convaincants dans leur analyse des « histoires » de la Grande Guerre parues dans la vingtaine d'années qui suivit le début du conflit. Ils montrent fort bien à quel point l'expérience même de la guerre, la vie des tranchées, est occultée au profit d'une histoire par le haut. Les descriptions du front apparaissent presque toutes aseptisées, fort loin de ce qu'en disent les combattants.

Ces histoires tronquées suscitent assez naturellement railleries et indignation chez les anciens combattants. L'un d'eux réagit aux divers « bobards » sur la guerre par une œuvre monumentale que les auteurs tiennent à réévaluer face à ses détracteurs. Jean Norton Cru

publie en 1929 *Témoins*, dans lequel il passe au crible de la critique trois cents récits de guerre parus jusqu'en 1928 afin de juger de leur qualité de témoignage. A ceux qui accusent Jean Norton Cru d'ériger « sa » guerre en échelle de mesure, Cazals et Rousseau font remarquer qu'il n'a « pas affirmé qu'il existait une expérience unique de la guerre ».

RÉVOLTE DES TÉMOINS

Le normilien ancien combattant André Ducasse publie, lui, *La Guerre racontée par les combattants* (1932) revendiquant presque pour les « poilus » « le monopole de l'écriture de la guerre ». Ajoutant à ces textes le succès de Remarque et d'autres dans son sillage, les historiens concluent à une « révolte des témoins » contre une histoire qui n'est pas la leur. Dans un troisième temps, Cazals et Rousseau arrivent à l'époque contemporaine, soulignant la multiplication des éditions de documents personnels de soldats.

Mais, à vrai dire, le but de cette troisième partie semble d'abord de répondre aux travaux des historiens rassemblés autour de l'Historial de Péronne, notamment Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, particulièrement sur deux points : l'accent mis par ces derniers sur le consentement patriotique des soldats et leur inquiétude à l'égard d'une éventuelle « dictature du témoignage ». Pour nos auteurs, les soldats n'ont guère le choix de « consentir ». C'est d'abord une « culture de l'obéissance » soutenue par la « contrainte » (gendarmes, justice militaire...) qui les fait tenir. Il convient aussi, soulignent-ils, de prendre en compte de multiples facteurs : sentiment d'avoir à assumer le rôle masculin de guerrier en temps de guerre, solidarité avec les camarades du front...

Cazals et Rousseau ne repèrent pas si manifestement, dans les

écrits des combattants, cette « haine » de l'ennemi que mettent en avant les tenants du « consentement patriotique ». On aura compris l'attachement des auteurs à ces textes des « témoins », par opposition à ceux qui invitent à la prise de distance, pour cause de reconstruction ou d'omissions. La tendance des deux auteurs à citer des « témoins », même en nombre, pour valider ou invalider une thèse pourrait cependant prêter à discussion : des exemples n'ont pas forcément valeur de démonstration.

La vivacité des propos – certes habituelle autour de ces questions sensibles – et l'importance du débat ne manquent pas de susciter des réactions. Quel que soit le jugement que l'on porte sur leurs analyses et leurs positions, l'ouvrage des deux historiens, à contre-courant, apparaît à la fois stimulant, personnel et... combatif.

Nicolas Offenstadt

(1) C'est le cas des *Carnets de l'aspirant Laby, médecin dans les tranchées*, qui viennent de paraître. Ce médecin auxiliaire a rédigé ses notes presque au jour le jour, du 28 juillet 1914 au 14 juillet 1919. Il les recopie plus tard, avec quelques ajouts, sans les réécrire pour autant. Le texte est riche pour l'observation des pratiques médicales pendant le conflit – il l'est d'autant plus que, souligne le préfacier Stéphane Audoin-Rouzeau, les écrits de guerre des médecins sont rares – mais aussi pour ce qu'il rapporte des conditions du combat (à Verdun, « c'est fou-fou-fou ») ou des sentiments du soldat – ainsi du désir de tuer (texte préparé et annoté par Sophie Delaporte, Bayard, 352 p., 21,95 € [144 F]).
★ Signalons aussi une analyse fouillée d'Odou Abbal sur les prisonniers languedociens de la Grande Guerre, *Soldats oubliés. Les prisonniers de guerre français* (éd. études et communication, 30120 Bez-et-Esparon, 272 p., 24,24 € [159 F]).

ÉCRIVAINS

Les Éditions Bénévent publient

de nouveaux auteurs

Envois de manuscrits :

Éditions Bénévent
9 rue Boyer - 06300 Nice
Tél : 04 93 26 90 93

FRED VARGAS

sera à la librairie

Compagnie

le vendredi 9 novembre à partir de 17h.30

à l'occasion de la parution de

Pars vite et reviens tard

(aux Éd. Viviane Hamy)

58, rue des Écoles, Paris 5^e
Tél. 01 43 26 45 36

A l'heure où le premier ministre annonce la création d'une nouvelle « cité des archives » et pose comme « interministérielle » la question des gisements documentaires – sans toutefois aborder explicitement le problème des fonds des acteurs politiques –, retour sur la pratique éditoriale actuelle où le plus solide – La Shoah en France, par Serge Klarsfeld – côtoie le plus racoleur. Un florilège de parutions récentes permet de mesurer l'impact réel d'une « moralisation » nécessaire

Editer l'archive, de sources sûres

Depuis quelque temps, les éditeurs n'hésitent plus à proposer au plus large public les textes et documents dont les historiens étaient jusque-là les seuls lecteurs, dans le silence des salles de consultation des fonds d'archives.

Bibliothèques publiques et fonds privés livrent ainsi leurs richesses, mises en jeu avec plus ou moins d'astuce – une vertu nécessaire puisque, si le chercheur n'en a cure, mobilisé par le dogme énoncé dès 1897 par Charles Seignebos et Charles-Victor Langlois (« Rien ne supplée aux documents. Pas de documents, pas d'histoire »), le profane a besoin de plus d'égards.

Malgré l'agréable surprise de la collaboration de la BNF et d'Albin Michel pour exhumer une iconographie mal connue (*Ecorchés, Eden et Obscénités*, 3 vol., 96 p., 14,94 € [98F] chacun), la plupart des documents sont des textes. Dont l'édition n'a pas d'usage standard. La leçon n'est pas toujours intégrale, sans que la justification en soit pédagogique, et la composition anthologique, même souvent pratiquée désormais, a une vertu didactique que tous ne partagent pas.

Modèle de sérieux et de rigueur scientifique, la publication en quadrichromie du *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon* (éd. AHID [35042 Rennes Cedex], 368 p., 68,60 € [450F]) n'a pas un bien grand pouvoir d'attraction; souhaitons au *Missel-Pontifical de Michel Guibé*, proposé en souscription, un plus large succès, puisqu'il reprend in extenso le cérémonial du couronnement des ducs de Bretagne, ce qui permet de jouer sur la figure légendaire de la duchesse

Anne (éd. Ouest-France/AHID, 112 p., 18,29 € [120 F]).

Les sources sont souvent regroupées en volume thématique, à la façon des « Bouquins » de Lafont – on se souvient des récits et chroniques des *Splendeurs de la cour de Bourgogne*, des dépêches diplomatiques de *Venise et la Révolution française*, et voilà que paraît *Le Voyage au Japon*, anthologie concoctée par Patrick Beillevaire du regard français sur le premier demi-siècle d'ouverture de l'archipel nippon à l'Occident (1110 p., 28,80 € [188,92 F]); mais le texte isolé est toujours prisé, pour « Lettres gothiques » notamment, des *Chroniques* de Froissart ou des *Mémoires* de Comynes, dont Joël Blanchard livre parallèlement l'édition critique des *Lettres* conservées (Droz, 336 p., 37,96 € [249 F]).

Certains textes sont plus rares encore, tels les trois premiers titres d'une jeune maison d'édition, Cosmopole, qui augmente la présentation d'un dossier très accessible (13 € [85,27 F] chacun). Il est aussi des inédits exceptionnels. Même en version abrégée, Tallandier propose ainsi une traduction des extraordinaires *Commentarii rerum memorabilium quae temporibus suis contigerunt* de l'humaniste Piccolomini (1405-1464), qui composa ces Mémoires à la troisième personne alors qu'il occupait le trône de saint Pierre (*Mémoires d'un pape de la Renaissance*, présentés et annotés par Ivan Cloulas et Vito Castiglione Minischetti, Tallandier, « Relire l'Histoire », 540 p., 26 € [170,54 F]). Autre italien fameux, l'artiste Gianlorenzo Bernini, dont le voyage en France en 1665 tient de l'affaire d'Etat. Chargé de l'accompagner et de le servir, le gentilhomme Paul Fréart de Chantelou (1609-1694),

correspondant et collectionneur de Poussin, a laissé de cette expédition un *Journal de voyage du Cavalier Bernin en France*. Historien de l'art, Milovan Stanic en livre chez Macula-L'Insulaire une édition illustrée remarquable, complétée d'annexes passionnantes (464 p., 30,5 € [200 F]). Si agréable que soit le *Voyage en Italie*, entrepris en 1763 par le chevalier François Michel de Rotrou (1736-1822), féru d'arts plastiques et de célébrités, on regrettera la logique trop étriquée des notes et l'absence d'index (Alteredit [215, avenue de la Division-Leclerc 92290 Châtenay-Malabry], 500 p., 27,44 € [180 F]). Seul l'index encore (oublié ?) tempère le vif intérêt que l'on prendra à la lecture des *Mémoires* du baron Fain (1778-1837), secrétaire de l'empereur Napoléon. Rédigé à la fin de la Restauration, ce témoignage a la singularité, tout en tentant « un traité historique sur les méthodes de travail dont il a été l'instrument », de faire pénétrer le lecteur dans l'intimité du souverain, de son privé à ses conseils, des salons au bivouac, avec au finale un portrait de l'homme et de son caractère tout à fait exceptionnel (présentation de Christophe Bourachot, Arléa, 304 p., 22,11 € [145 F]).

En fait le véritable enjeu de l'édition d'un inédit comme d'un document rare est d'abord celui de sa présentation, de l'apparat critique qui donne sens et perspective à la lecture immédiate du texte. Ce que l'esprit de collection garantit plus sûrement que les initiatives désordonnées.

Naguère le Mercure de France avait amorcé cette exigence avec le « Temps retrouvé », mais aujourd'hui, avec la mise en sommeil de la mythique collection « Archives »,

lancée chez Julliard et continuée chez Gallimard, et l'arrêt chez Larousse des formidables recueils de sources publiés sous la houlette d'Emmanuel de Waresquiel, le paysage de l'édition scrupuleuse s'est sérieusement éclairci.

GISEMENTS

Reste Fayard, qui poursuit discrètement la publication parallèle des « Archives de l'Occident » et « Archives de la France ». *Le XVII^e siècle*, proposé par Yves-Marie Bercé et Michel Cassan, constitue le quatrième tome (le troisième paru) d'une série inaugurée dès 1994 par le beau travail de Jean-Pierre Brunterrec'h sur le difficile corpus du Haut-Moyen Age. En plus de cent cinquante documents, ventilés en huit entrées (de l'austère « institutions » à la plus facile « événements et opinions », en passant par « villes et métiers » ou « éducation et mœurs »), c'est là une lecture cohérente et complexe à la fois du Grand Siècle, où les pièces retenues et commentées savent échapper une fois encore à la routine de (certains) manuels (528 p., 37,35 € [245 F]).

Et tout récemment Albin Michel. Remarquée pour ses radicales *Archives interdites* (une nouvelle édition en ressort à La Découverte (Poche), Sonia Combe s'essaie, avec des fortunes diverses, chez Albin Michel, à une « Histoire à deux voix » où un document « brut » est accompagné d'une réflexion contemporaine pointue. Mais l'exercice est exigeant et la référence – l'introduction et la traduction par Louis Sala-Molins du *Manuel des inquisiteurs*, de Nicolau Eymerich, qui paraît dans la « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité » chez Albin encore (304 p., 11,89 € [78 F]) – bien difficile à éga-

ler. Sans doute parce que l'archive est devenue un enjeu médiatique, avec ses promesses de révélations fracassantes et de cruels dévoilements. Comment comprendre autrement la célérité suspecte avec laquelle les éditeurs proposent de prétendues synthèses tirées de fonds à peine rendus publics ? Face à la source, l'historien n'a rien d'un sprinter – à tout prendre, même le marathon semble une distance trop courte s'il entend contrôler son information avec la conscience nécessaire. Sans doute est-ce là une exigence ingrate, mais que dire de ces ouvrages hâtifs dont le bandeau promotionnel vante « les révélations des archives » et qui offrent en annexes plus d'une centaine de pages en fac-similés, trompeuse facilité, ce que Bernard Lepetit stigmatisait justement, épinglant ceux qui croient « à l'évidence probante des gisements documentaires » (c'est le cas de *La République xénophobe*, qui prolonge avec moins de talent les contestées *Origines républicaines de Vichy*, de Gérard Noiriel [Hachette, 1999]), comme si lire suffisait à comprendre, négation absolue d'une discipline dont la justice elle-même peine dans ses prétoires à reconnaître le juste statut.

Plus que jamais nécessaire quand les enjeux de la mémoire collective somment l'historien de répondre clairement à des demandes complexes, la réflexion sur l'archive est pour le professionnel comme pour le simple citoyen un préalable indispensable.

Ph.-J. C.

★ A lire impérativement l'excellente synthèse de Sophie Cœuré et Vincent Duclert (*Les Archives, La Découverte*, « Repères », 128 p., 7,93 € [52 F]).

« Indésirables » et « tarés »

De 1917 à 1939, la politique française envers les étrangers juxtapose grands principes et arbitraire policier

LA RÉPUBLIQUE XÉNOPHOB
de Pierre-Jean Deschodt
et Jean-François Huguenin.
JC Lattès, 456 p., 20,58 € (135 F).

Comment la République française s'est-elle comportée, entre les deux guerres, envers les étrangers ? Déjà souvent abordée (1), la question est d'autant plus sensible que cette période de forte immigration est aussi celle de la montée des fascismes. A l'immigration liée à la misère et à la recherche d'un travail se combine l'arrivée de réfugiés politiques. Comment les gouvernements successifs ont-ils agi ? On peut s'attendre à voir émerger de nouvelles données des archives du ministère de l'intérieur. Confisquées par les Allemands en 1940, puis par les Soviétiques en 1945, des centaines de milliers de dossiers, revenus en France en 1992, sont encore en cours d'inventaires. La tentative d'exploration partielle, menée par Pierre-Jean Deschodt et Jean-François Huguenin, pouvait donc retenir l'attention. Le résultat est toutefois décevant, et leur livre mal fichu. Il mêle sans grande rigueur des éléments inédits et des synthèses de travaux de recherche déjà existants. Il combine surtout, de manière parfois brouillonne, exemples précis et interprétations générales, d'ailleurs souvent discutables. On s'étonnera enfin de la curieuse méthode consistant à reproduire tel quel, en annexe, une centaine de pages de dossiers individuels photocopiés.

Malgré tout, le projet méritait le détour. On perçoit en effet, de manière crue, la double face de la politique française envers les étrangers. D'un côté, les grands principes inlassablement rappelés : France terre d'asile, hospitalière et généreuse. De l'autre, des réglementations de plus en plus exigeantes et des contrôles policiers toujours plus étroits. D'année en année, même si les circonstances varient, se reconduit le partage entre bons et mauvais étrangers. Les bons sont invariablement riches, assimilables, politiquement incolores. Les mauvais sont toujours trop pauvres, trop exotiques, trop engagés, trop agi-

tés. En un mot – qui fait alors flores – « indésirables ». Toutefois, la part laissée à l'arbitraire administratif est telle que le « bon » étranger est toujours exposé à se retrouver du mauvais côté. Installé, il peut être expulsé; naturalisé, déchu de la nationalité française. Certes, la mise en œuvre de ces mesures est demeurée l'exception. Mais les phrases qui l'accompagnent sont sans appel. « *Le but d'une politique de rénovation de la race française doit avant tout viser l'assimilation d'individus similaires* », écrit Georges Mauco en 1932. Chez cet expert qui traversera tous les régimes, les termes sont encore choisis. Ceux d'une banale note du 4 août 1939, du ministre de l'intérieur au ministre des affaires étrangères, le sont moins : « *Cette immigration clandestine massive présente de réels dangers (...) pour notre sécurité nationale, car les éléments les plus tarés et les plus suspects peuvent se glisser sur notre sol* ». Et que dire d'un autre barrage administratif établi dès 1933 ? On ne doit pas, précise alors une circulaire aux commissaires spéciaux, « *admettre d'emblée, sous prétexte qu'ils déclarent avoir subi des vexations, des immigrants sans ressources et sans papiers, qu'il ne sera plus possible, par la suite, de refouler vers l'Allemagne* ». En 1939, l'administration refuse presque systématiquement l'autorisation de séjour temporaire aux Juifs voulant rejoindre les Etats-Unis, et la formule laconique « *Peut attendre en Allemagne son départ pour les Etats-Unis* » équivalait presque toujours à un arrêt de mort. Cette face sombre de l'administration française conduit à s'interroger sur le lien entre la III^e République et le régime de Vichy. Elle doit aussi faire songer à la continuité jusqu'à ce jour d'un vieux fonds xénophobe qui perdure sous diverses étiquettes. Transformés, les propos et les pratiques ici entrevus n'ont évidemment pas disparu. Il y aura du travail pour les historiens.

Roger-Pol Droit

(1) Patrick Weil, *La France et ses étrangers* (Calmann Lévy, 1991), Denis Peschanski et Pierre Milza, *Exils et migrations* (L'Harmattan, 1995), Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France* (Colin, 1996).

LA SHOAH EN FRANCE

1. Vichy-Auschwitz
392 p., 18,60 € (122 F).
2 et 3. Le Calendrier de la persécution des Juifs de France.
Respectivement 1 000 p. et 1 040 p., 37,20 € (244 F) chacun.
4. Le Mémorial des enfants juifs déportés de France
1 256 p., 42,99 € (282 F).
de Serge Klarsfeld.
Fayard, le coffret : 136 € (892,10 F).

L'œuvre de Serge Klarsfeld enfin rassemblée pour ce qu'elle est : une monumentale étude de la Shoah en France. Elle prouve à ceux qui en doutaient qu'un homme seul, hors des canaux de la recherche officielle, peut faire de l'histoire au meilleur sens du terme, sans se préoccuper outre mesure des oppositions, en vogue depuis la fin des années 1990, entre mémoire et érudition, procès et recherche, témoignage et document administratif. Car cet exposé en quatre volets du Génocide en France, qui reproduit et augmente plusieurs ouvrages publiés depuis le début des années 1980, souvent épuisés, représente le résultat d'une entreprise pionnière de mémoire et de justice. Par-là même, l'œuvre montre la vanité des discours qui tentent à systématiquement disqualifier tout propos sur la Shoah dès lors qu'il émane des survivants ou de leur descendance. Arno Klarsfeld, le père de l'auteur – arrêté à Nice, déporté le 28 octobre 1943 de Drancy par le convoi numéro 61 puis assassiné à Auschwitz – fait partie de ces victimes. Sous le titre *La Shoah en France*, son fils n'en a pas moins édifié une vaste monographie destinée à rejoindre d'autres classiques consacrés à la persécution et au massacre des Juifs d'Europe, pays par pays : les livres de Randolph Braham sur la Hongrie, d'H. G. Adler sur le camp-ghetto de Theresienstadt, de Jacob Presser sur les Pays-Bas, d'Isaiah Trunk sur les conseils juifs de l'Est ou encore de Raul Hilberg sur le processus de destruction du judaïsme européen en général. Sans oublier deux grands Livres noirs, celui de Vassili Grossman et Ilya Ehrenbourg pour l'Union soviétique, de Matias Carp pour la Roumanie. Dans cet ensemble, le travail de Serge Klarsfeld occupe toutefois une

place à part. Sa principale caractéristique : laisser parler les archives, des archives patiemment exhumées au cours de campagnes militantes ou à l'occasion de la traque de criminels à travers le monde – lettres de déporté, circulaires administratives, rapports, énumérations bureaucratiques, listes de convoi, photographies, témoignages. A la différence d'autres ouvrages sur le sort des Juifs en France sous l'Occupation, le document occupe ici la première place, parfois la seule. Mais c'est bien l'historien qui en tient les rênes, disposant ses matériaux selon une perspective des plus strictement chronologique. Ainsi en va-t-il de la pièce maîtresse de l'ensemble, *Le Calendrier de la persécution*, qui occupe deux des quatre tomes de cette réédition. Par rapport à sa première publication, en 1993, ce calendrier a été augmenté par les documents auparavant publiés dans *Vichy-Auschwitz* (1983), ainsi que par de nombreux ajouts récoltés dans les archives départementales. La générosité dans l'exhibition et la diffusion de l'archive se double chez Klarsfeld d'un dialogue permanent avec celle-ci. Un dialogue au fil duquel l'auteur sans cesse s'indigne ou commente, et qui ne s'épuise jamais dans le recoupe-ment. A cet égard, la reconstitution des négociations entre policiers nazis et français du printemps et de l'été 1942 (avant, pendant et après la rafle du Vel'd'Hiv) – discussions qui aboutirent aux premières déportations massives de Juifs de France – reste une pièce maîtresse pour la compréhension des événements.

Le lecteur familier de l'œuvre de Raul Hilberg s'apercevra vite d'une divergence fondamentale de perspective. Tandis que l'auteur de *La Destruction des Juifs d'Europe* écrit l'histoire de la Shoah en partant du regard et des archives des exécutés, Serge Klarsfeld, lui, entend faire droit à la voix des vaincus. De même accorde-t-il une grande importance aux sources françaises, et non pas seulement allemandes. Les lacunes et le caractère parfois erratique du processus d'extermination, voire sa réversibilité, sont également mis en évidence. Ainsi la thèse fondamentale de Serge Klarsfeld consiste-t-elle à montrer que si la Shoah a obtenu un moins bon « rendement » en France que dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest comme la Belgique ou les Pays-Bas, c'est en raison de « l'hostilité sponta-

née de la population française aux brutales mesures antijuives prises par Vichy ».

Serge Klarsfeld reste un homme hanté par la destinée individuelle, en particulier par le visage des enfants. Des enfants dont il récolte inlassablement les photos, les mots, les noms dans *Le Mémorial* entamé il y a huit ans, qui clôt ici l'édifice. La démarche évoque l'exigence de mémoire propre à la tradition juive, mais elle peut aussi bien être rapportée à l'historiographie de la vie quotidienne qui s'est développée en France depuis la fin des années 70. Aujourd'hui, Serge Klarsfeld est engagé

dans un de ses projets titanesques caractéristiques de sa volonté d'exhaustivité : établir les adresses où furent arrêtés chacun des 76 000 déportés de France dénombrés par lui. « *Un pareil travail de mémoire n'est jamais complètement terminé car il serait douloureux d'accepter d'omettre un seul nom* », dit-il à propos des enfants. Une phrase qui aurait pu figurer en exergue de ces quatre tomes. Car comment en finir avec l'avenir assassiné ?

Alexandra Laignel-Lavastine

★ Lire également le portrait de Serge Klarsfeld page 16.

magazine littéraire

N° 403 - novembre 2001

LA PHÉNOMÉNOLOGIE
une philosophie pour notre monde
Husserl. Heidegger. Sartre. Merleau-Ponty
Levinas. Michel Henry. Jean-Luc Marion

Enquête : **Horace Engdahl**
le patron des Nobel

Chez votre marchand de journaux : 35 F

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 150 F

Cocher sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Italo Calvino | <input type="checkbox"/> Lévi-Strauss | <input type="checkbox"/> Schopenhauer |
| <input type="checkbox"/> Virginia Woolf | <input type="checkbox"/> Jean Genet | <input type="checkbox"/> Jean Giono |
| <input type="checkbox"/> Albert Camus | <input type="checkbox"/> Roland Barthes | <input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Duras | <input type="checkbox"/> Georges Perec | <input type="checkbox"/> Les Excluis |
| <input type="checkbox"/> Jean Starobinski | <input type="checkbox"/> Céline, le Voyage | <input type="checkbox"/> Ionesco |
| <input type="checkbox"/> Sade | <input type="checkbox"/> Hermann Hesse | <input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald |
| <input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz | <input type="checkbox"/> Rabelais | <input type="checkbox"/> Descartes |
| <input type="checkbox"/> George Sand | <input type="checkbox"/> L'existentialisme | <input type="checkbox"/> Oscar Wilde |
| <input type="checkbox"/> Joseph Conrad | <input type="checkbox"/> Paul Verlaine | <input type="checkbox"/> Stefan Zweig |
| <input type="checkbox"/> Tchekhov | <input type="checkbox"/> Aragon | <input type="checkbox"/> Ludwig Wittgenstein |
| <input type="checkbox"/> André Gide | <input type="checkbox"/> Mary | <input type="checkbox"/> Thomas Mann |
| <input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke | <input type="checkbox"/> Michel Foucault | <input type="checkbox"/> André Malraux |
| <input type="checkbox"/> Guy de Maupassant | <input type="checkbox"/> Ernst Jünger | <input type="checkbox"/> Apollinaire |
| | <input type="checkbox"/> Cioran | <input type="checkbox"/> Stefan Zweig |

Nom :

Adresse :

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris – Tél. : 01.45.44.14.51 – Fax : 01.45.48.86.36
www.magazine-litteraire.com

L'EDITION
FRANÇAISE

● **Syros s'efface derrière La Découverte.** François Gèze, directeur général de La Découverte-Syros, annonce que l'ensemble des collections « Essais » de Syros sera désormais publiée sous le label La Découverte. La maison créée par le Parti socialiste unifiée (PSU) avait été regroupée avec La Découverte en 1996, deux ans avant que l'ensemble ne rejoigne Vivendi Universal Publishing (VUP). Syros Jeunesse, qui publie notamment les collections « Souris noire » et « J'Accuse », est intégré, début 2002, à Nathan et Larousse Jeunesse. François Gèze, directeur des deux maisons, a préféré fonder la partie sciences humaines de Syros – environ vingt-cinq titres par an – dans La Découverte, « pour éviter à l'avenir tout risque de confusion, avec un même nom dans des structures différentes ». Les collections comme « Alternatives économiques » et « Alternatives sociales » ou « Ecole et société » sont maintenues, sous le label La Découverte, ainsi que leurs responsables. Syros a notamment publié *Le Harcèlement moral*, de Marie-France Hirigoyen. L'attachée de presse de Syros doit rejoindre une autre maison de VUP.

● **20 ans de foire à Brive.** La Foire du Livre de Brive a fêté son vingtième anniversaire, du 2 au 4 novembre. Cette manifestation est rapidement devenue un des principaux rendez-vous littéraires d'automne, bénéficiant de la proximité du prix Goncourt. Présidée par Edmonde Charles-Roux, membre de l'Académie Goncourt, la Foire du livre n'a accueilli cette année aucun des prétendants à la récompense (Michel Braudeau, Pierrette Fleutiaux, Marc Lambron, Alain Robbe-Grillet et Jean-Christophe Rufin, qui l'a emporté). N'étaient pas présents non plus Marie Ndiaye ou Benoît Duteurtre, lauréats des prix Fémina et Médicis. Un public nombreux est allé cependant à la rencontre des auteurs présents, parmi lesquels, Amélie Nothomb, Daniel Prévoost, Régine Deforges, Jacques Duquesne, Claude Villers, Jean-Claude Carrière, Marlène Jobert, Bernard Bonnet, Loïck Le Floch-Prigent, Jean-Christophe Mitterrand ou Charles Pasqua. Le prix de la Langue française a été décerné à Philippe Beaussant pour l'ensemble de son œuvre et Michel Folco a reçu le prix Terre de France-La Vie pour *En avant comme avant !* (Seuil).

● **Flammarion en Noir.** Flammarion lance, sous la responsabilité de l'écrivain Andrée H. Japp, la collection « Flammarion Noir » rassemblant tous les genres du polar : « *Le thriller mais aussi l'huïs clos bien étouffant, la grande aventure échevelée, le roman psychologique.* » Une dizaine de titres par an sont prévus. Les premiers livres sont : *Tokyo des ténèbres*, de Viviane Moore, *La Ville noire*, de Nicolas Bouchard, et *Le Ventre des lucioles*, d'Andréa H. Japp.

● **PRIX : Christophe Donner est le lauréat de la Liste Goncourt : le choix polonais** pour *L'Empire de la morale* (Grasset). Ce prix est décerné par un jury d'étudiants polonais, avec l'accord de l'Académie Goncourt. Laure Murat a reçu la bourse Goncourt de la biographie pour *La Maison du docteur Blanche* (Lattès). Jean-Luc Coatalem a reçu le prix Amerigo-Vespucci, décerné dans le cadre du Festival international de géographie (FIG) de Saint-Dié-des-Vosges, pour *Je suis dans les mers du sud* (Grasset).

Belles (et diverses) Etrangères de Suisse

Quatorze écrivains d'un même pays mais de quatre langues différentes pour découvrir un kaléidoscope littéraire

Quoi de moins exotique à première vue que la littérature suisse ? Dans son choix de cette année, en décidant de mettre à l'honneur la littérature d'un pays si proche, niché au cœur de l'Europe occidentale, la 33^e édition des Belles Etrangères (du 12 au 23 novembre) force à nous confronter à une réalité beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Peut-on en effet parler de littérature suisse quand l'unité de la langue qui fonde généralement une littérature nationale est absente ? Le pays est partagé en trois grandes zones linguistiques, l'allemand, le français et l'italien ; il serait donc plus juste de parler de littératures en Suisse.

Mais, s'il existe une littérature alémanique, romande et tessinoise, il est aussi évident que chacune est plus proche de son arrière-pays linguistique – l'Allemagne, la France et l'Italie – que de ses homologues confédérales. La seule véritable littérature suisse serait donc la littérature romanche. Or il n'y a plus guère qu'Oscar Peer pour écrire en cette langue que, de son propre aveu, « même [ses] fils ne parlent pas ». Le choix de cet idiomme rhéto-roman, langue archi-minoritaire, n'a pourtant rien de folklorique. Après le très beau Coupe sombre, Oscar Peer nous livre cette année *La*

Rumeur du fleuve, (éd. Zoé) livre de souvenirs et de reconstructions où se mêlent autobiographie et autofiction dans l'Engadine des années 1930 et 1940.

Les auteurs alémaniques sont souvent publiés par des éditeurs allemands et parfois même alémaniquement assimilés à des auteurs allemands. Pour beaucoup d'écrivains romands, Paris est plus attractif que Berne, tandis que les Tessinois souffrent parfois d'être oubliés autant par Milan que par Zurich ou Genève. Ce qui fonde donc la littérature en Suisse, c'est davantage la conscience de la différence, parfois même de l'étrangeté, que le sentiment d'appartenance. L'identité serait la diversité. Dans un jeu de kaléidoscope, les littératures suisses apparaissent comme le laboratoire culturel de l'Europe, alors même que la vie politique semble lui tourner le dos.

Propulsée sur la scène internationale par Frisch et Dürrenmatt dans les années 1950 et 1960, relayée ensuite par la redécouverte de trois irréductibles : Robert Walser, Friedrich Glauser et Ludwig Hohl, la littérature suisse de langue allemande est la moins complexée, alors même que l'allemand n'est pas une langue parlée en Suisse où l'on préfère le dialecte alémanique. Pour l'écrivain Adolf Muschg, « les seuls

Suisse à parler un bon allemand sont les Romands qui l'apprennent à l'école comme une langue étrangère ». Outre Muschg, subtil et profond, élégant et inventif, qui emploie aussi son talent à démystifier le fantasme de neutralité de son pays, les meilleurs représentants de la littérature alémanique sont Markus Werner, Hugo Loetscher et Urs Widmer, auxquels sont venus s'ajouter ces dernières années Thomas Hürlimann, Matthias Zschokke et la toute jeune Zoé Jenny, qui a enregistré un succès international avec *La Chambre des pollens* (Gallimard).

DÉCOUVERTES

Encore peu connus, trois auteurs auront l'occasion de se faire découvrir lors de ces Belles Etrangères : Peter Stamm, Jürg Schubiger, auteur de livres pour la jeunesse, et Ruth Schweikert, romancière qui rêve de s'établir à Paris comme l'a fait, après bien des pérégrinations, Paul Nizon en 1977. Dans son refus de raconter des histoires, l'œuvre de Nizon s'ancre délibérément dans un présent où l'écriture, prise comme thème, affronte le mystère de la création.

Les pères fondateurs de la littérature suisse moderne d'expression française sont Ramuz, Cingria et Gustave Roud, dont les ombres tutélaires effleurent les œuvres de Maurice

Chappaz, Jacques Mercanton, Jacques Chessex (*lire page III*), mais aussi Philippe Jaccottet, installé depuis plusieurs années dans la Drôme. « Un auteur romand qui a du succès passe aussitôt pour français », remarque Anne-Lise Grobéty, dont l'engagement littéraire se double d'un engagement politique et féministe.

Le succès passe souvent par les éditeurs parisiens en dépit des efforts et du courage de remarquables maisons d'édition comme L'Age d'homme, L'Aire, Bernard Campiche et surtout Zoé, qui ont lancé ou soutenu des écrivains aussi différents qu'Yves Laplace, Michel Layaz et Anne Perrier, auteur d'une poésie où règnent l'épure et l'équilibre. Romancier et dramaturge, arbitre de football à ses heures, Yves Laplace cherche à démasquer les ambiguïtés de la modernité, dans un style tantôt flamboyant, tantôt direct et cru. Michel Layaz, le benjamin des auteurs romands invités à l'occasion des Belles Etrangères, est sans doute la grande révélation de cette manifestation, comme en témoigne son roman *Les Légataires*.

Giovanni Orelli a attendu vingt ans la première traduction en français de ses livres tous publiés en Italie : « *En Suisse, on ne se connaît pas, on se côtoie.* » Ce qui pourrait avoir valeur de critique définitive est corrigé par une autre critique, cette fois

adressée à Dürrenmatt : « *Ce qu'il a dit est faux : ce n'est pas vrai que la Suisse est une prison. Refuser la guerre est à mon sens une vertu.* » Plusieurs de ses romans ont pour cadre les hautes vallées de l'enfance menacées par les forces naturelles ou le miracle économique de l'après-guerre. Avant tout poète, le Tessinois Alberto Nessi est sensible aux couleurs et aux lumières, ultime trace d'une nature en perdition. Elle a un nom italien, un prénom français et son héroïne ne connaît pas les frontières : avec les folles aventures de la (pas si folle) vache Marta, la dessinatrice Albertine Zullo – fausse ingénue mais vrai talent – nous rappelle avec humour que c'est un Suisse, Rodolphe Töpffer, qui fut l'inventeur de la bande dessinée. Une façon comme une autre de mettre du lait nourricier dans l'encrier.

Pierre Deshusses

★ **Du 12 au 23 juin, à Paris, Aix-en-Provence ; Arles ; Aubagne ; Brest ; Bruxelles ; Dunkerque ; La Rochelle ; Le Mans ; Périgueux ; Quimper ; Reims ; Toulouse. Renseignements : 01-49-54-68-68. Le 16 novembre, le Centre culturel suisse propose une soirée sur le thème « Le Paris de... » Michel Contat, Claude Delarue et Bernard Comment (à 20 h 30, 33, rue des Francs-bourgeois, 75003 Paris ; réservations : 01-42-71-38-38).**

S-F sans frontières

L'ambition du Festival international de science-fiction de Nantes, Utopiales, dont la deuxième édition vient de se tenir du 30 octobre au 4 novembre, est d'explorer toutes les composantes de la planète S-F : du jeu vidéo au cinéma, en passant par la bande dessinée et les arts plastiques. La littérature, bien sûr, y occupait une place de choix. Ce festival a été l'occasion de lancer une anthologie concoctée par le fondateur de la manifestation, Bruno Della Chiesa, et regroupant dix auteurs européens de neuf nationalités différentes : *Utopiae 2001 Fin de l'odyssée ?* (éd. L'Atalante). La création d'une nouvelle maison d'édition, Imaginaires sans frontières, tout entière consacrée à la S-F, a été annoncée. Elle est placée, sous la conduite de l'équipe de la revue *Galaxies*, avec une première mise sur orbite de quatre volumes, signés notamment par Ayerhdal ou Terry Bisson.

De très nombreux écrivains de S-F étaient présents à Nantes et de très nombreuses nations y étaient représentées, de la Russie au Mexique en passant par la Pologne ou les Pays-Bas, sans oublier les auteurs anglo-saxons. On pouvait côtoyer aux Utopiales des écrivains que les amateurs français ont déjà eu l'occasion de rencontrer, comme James Morrow, Brian Aldiss, Mike Resnick, Christopher Priest (couronné cette année du prix

Utopia pour l'ensemble de son œuvre) ou Terry Bisson. Mais cette édition a surtout permis de faire la connaissance de trois femmes qui sont des auteurs de première grandeur.

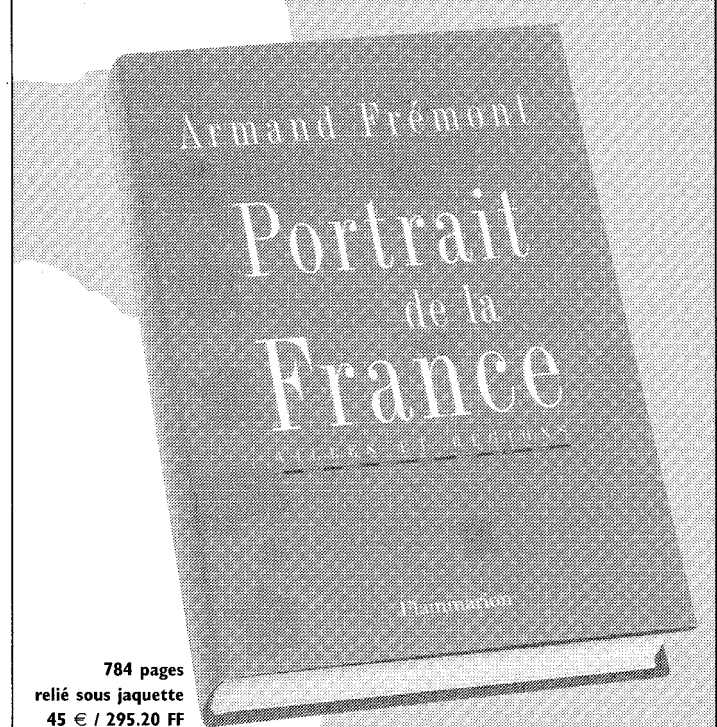
La première, Kristine Kathryn Rusch, a été une figure importante de l'édition de S-F et de fantasy aux Etats-Unis, tout en poursuivant une œuvre multiforme, dont nous ne connaissons en France que le côté fantasy avec le cycle des Feys et une superbe nouvelle sur la guerre de Sécession. La deuxième est, de l'avis autorisé de Kristine Kathryn Rusch, l'écrivain le plus remarquable du genre révélé dans les toutes dernières années : Nalo Hopkinson, d'origine jamaïcaine, mais vivant au Canada, dont le premier roman, *La Ronde des esprits*, une fiction à mi-chemin de la S-F et du réalisme magique, vient d'être traduit chez J'ai Lu. La troisième enfin, Octavia Butler, est la grande voix noire de la science-fiction américaine. Une double actualité éditoriale – chez Dapper et Au diable Vauvert – justifiait la venue à Nantes de cet auteur qui depuis le début des années 1980 poursuit un cheminement singulier, ponctué d'œuvres d'une force rare. Aux Utopiales, elle a affirmé son attachement à un genre qui, loin de limiter un horizon, l'ouvre au contraire comme aucun autre ne le permet.

Jacques Baudou

A L'ETRANGER

● ESPAGNE : prix en stock

Le prix espagnol Planeta a été attribué à Rosa Regas pour *La Cancion de Dorotea* (« La Chanson de Dorothée »). Décerné par l'éditeur du même nom, ce prix, qui fête son cinquantième anniversaire, est doté de 600 000 €. La romancière catalane avait déjà obtenu le prix Nadal, l'autre principale récompense espagnole. L'écrivain espagnol Juan Marsé a obtenu le Premio Nacional de Narrativa doté de 15 025 € pour son roman *Rabos de Lagartija (Des Lézards dans le ravin)*, éd. Christian Bourgois, « Le Monde des livres » du 18 mai). Le prix Bartolomé March de la critique littéraire destiné à stimuler et à reconnaître la critique littéraire en Espagne a été attribué à Ricardo Piglia, écrivain argentin (édité en France par André Dimanche et en Espagne par Anagrama) pour son livre *Formas breves* et à Andrés Ibáñez pour son article sur le roman de Thomas Pynchon *Mason & Dixon* dans le journal ABC. Le prix est doté de 12 020 € pour un livre et de 6 010 € pour un article de critique.

La France revisitée
par
Armand Frémont.784 pages
relié sous jaquette
45 € / 295.20 FF

- Quand les données scientifiques se marient aux saveurs, aux terroirs et aux cultures de l'Hexagone.
- Plus de 120 rubriques pour redécouvrir nos villes et nos régions.

« Armand Frémont nous emporte dans un bonheur de France... »
Laurence Chavane – Le Figaro économie

Flammarion

L'AGENDA

● **JUSQU'AU 18 NOVEMBRE. IDENTITÉS. A Saint-Denis** (92), a lieu la 4^e édition d'« Eclats de lire qui a pour thème les « Identités croisées » avec notamment, Henriette Walter, Boualem Sansal, Leïla Sebbar (Médiathèque municipale, 4, place de la Légion - d'Honneur, 93200 Saint-Denis ; rens. : 01-49-33-92-40).

● **JUSQU'AU 27 NOVEMBRE. QUOTIDIEN. A Lille** et en région Nord - Pas-de-Calais la 5^e édition de Citéphilo propose des manifestations sur « Les traversées du quotidien » où l'Inde est le pays invité

d'honneur (rens. : 03-20-55-66-34 ou www.citephilo.com).

● **DU 9 AU 11 NOVEMBRE. MEDITERRANÉE. A Toulon** (83), se déroule la 5^e édition de Livres en toute liberté qui met l'accent sur les littératures méditerranéennes (de 10 heures à 19 heures, Port du commerce ; rens. : 04-91-16-52-52).

● **LE 10 NOVEMBRE. RIMBAUD. A Fresnes** (94), Pierre Brunel donne une conférence sur le thème « Arthur Rimbaud, l'homme aux semelles de vent » (à 15 heures, bibliothèque municipale, 26, rue Maurice-Ténine, 94260 Fresnes ; rens. : 01-46-15-46-80).

● **LE 11 NOVEMBRE. FÉNELON. A Rochefort** (17), l'Association nationale pour le livre vivant célèbre le 350^e anniversaire de la naissance de François Fénelon avec des lectures (à 14 h 30 et 17 h 30, forum des Marais, qual aux Vivres (rens. : 05-46-83-96-07).

● **LE 12 NOVEMBRE. PINGAUD. A Paris**, l'Institut des textes et manuscrits modernes reçoit Bernard Pingaud pour une conférence sur « Écriture et griffonnage » (à 17 heures, 46, rue d'Ulm, salle des conférences ; rens. : 01-44-32-32-33).

● **DU 13 AU 24 NOVEMBRE. CHÉDID. A Montauban** (82), les XI^e Lettres d'automne rendent hommage à Andrée Chédid (rens. auprès de l'association Confluences : 05-63-63-57-62).

● **DU 16 AU 18 NOVEMBRE. AMOUR. A Cognac** (16) se tient la 14^e édition du Salon de la littérature européenne autour du thème « L'Amour dans tous ses états », avec l'Allemagne pour invitée d'honneur (à 10 heures, « La Salamandre », rue du 14-juillet, 16100 Cognac ; rens. : 05-45-82-88-01).

● **DU 15 AU 17 NOVEMBRE. BRETAGNE. A Brest** (29), le Centre de

recherche bretonne et celtique organise un colloque sur le thème « Bretagne et identités régionales pendant la deuxième guerre mondiale » (à 9 heures, faculté des lettres et sciences sociales Victor-Segalen, 20, rue Duquesne amphî Guilcher ; rens. : 02-98-01-63-93).

● **LE 21 NOVEMBRE. HUPPERT. A Paris**, et dans le cadre du cycle de conférences de l'Institut Roland-Barthes, Isabelle Huppert évoquera « Le plaisir du jeu » (à 18 heures, université Paris-VII Denis-Diderot, 2, place Jussieu, 75005 Paris, amphî 24 ; rens. : 01-44-27-63-71).

JOSÉ LUIS DE JUAN

LES SOUFFLES DU MONDE

« Un livre prodigieux d'intelligence. »

J.-Yves Jouannais, aripres

EDITIONS Viviane Hamy

GASTON PAUL EFFA

CHEVAL-ROI

GASTON-PAUL EFFA

CHEVAL-ROI

roman

« La lecture achevée, il demeure un talisman glissé entre les doigts du lecteur. »

Patrice Delbourg, Jonas.

EDITIONS DU ROCHER

FRANÇOIS VALLEJO

MADAME ANGELOSO

« Le corset de Madame Angeloso est presque un personnage à lui seul. Personne, sauf Danuta, n'a le droit d'y toucher. »

Josyane Savigneau

Le Monde

EDITIONS Viviane Hamy